هكذا من الاصل



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14847 7 F

JEUDI 22 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Aider les Somaliens

TRANSFORMÉS en lieux de collecte, les écoles et les lycées de France sont devenus, mardi 20 octobre, les mille oasis d'une générosité aussi nécessaire qu'insuffisante. Préparée de longue date par M. Bernard Kouchner – orfèvre en résonance médiatique – relayée par une longue chaîne de « solidarité d'Etat », de la poste à l'éducation nationale, l'opération « Du riz pour la Somalie » visait – en mobilisant la jeunesse – au cœur de la « société civile », si chère au ministre de l'action humanitaire. Sa réussite dépasse toutes les espérances.

Comme toujours en pareille circonstance, il ne manque pas d'esprits chagrins pour peser au trébuchet les mérites d'une telle initiative, chipoter sur les chiffres, voire ouvrir une querelle céréalière sur les bienfaits comparés du blé et du riz. Un syndicaliste enseignant va même jusqu'à s'émouvoir qu'on ait mis « l'école laïque » au service de cette cause. Est-il vraiment si choquant que les établissements scolaires abritent, le temps d'une journée, des enfants un peu plus graves et fraternels qu'à l'ordinaire ? Venant d'Occidentaux bien nourris, certains griefs frisent l'indécence.

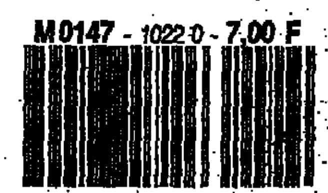
A cette occasion resurgissent de vieilles questions sans réponse. Le gouvernement ne sort-il pas de son rôle en sollicitant avec quelque insistance la générosité du citoyen ? Les ministres n'abusent-ils pas de leur fonction quand ils tendent la sébile de l'Etat ? A cinq francs le kilo de riz, toute une population ne se donne-t-elle pas bonne conscience à peu de frais ? D'autres inquiétudes sont plus légitimes. Que va devenir la nourriture collectée ? Arrivera-t-elle jusqu'aux affamés ? Toutes les précautions ont-elles été prises pour l'acheminer vers sa destination finale ?

En reconnaissant qu'une partie de cette aide ne parviendra sans doute jamais jusqu'aux plus nécessiteux, M. Kouchner n'a pas tenté de donner le change. Mais devait-on pour autant prendre prétexte du risque encouru pour justifier l'inertie et continuer d'assister chaque soir devant sa télévision à l'agonie d'un peuple ? Face à l'ampleur de certains drames, on ne peut se contenter de reprocher à l'action humanitaire d'être l'alibi de l'inaction politique. Sauf à faire de l'indifférence universelle la vertu suprême.

IL n'empêche : quelques milliers de tonnes de riz n'abrégeront pas la tragédie somalienne. Celle-ci n'est pas le fait de la nature, mais de l'homme. A la différence d'autres disettes récentes provoquées dans cette même région par la sécheresse, la famine actuelle a une seule cause : la guerre. Depuis le renversement, en janvier 1991, de l'ancien président Syaad Barre, les divers clans et sous-clans ont mis leur pays – et d'abord leur capitale – à feu et à sang, détruisant les villages, et pillant leurs habitants, dans la grande tradition des « shiftas », les bandits d'Afrique orientale.

La communauté internationale se doit de hâter l'envoi des quelque quatre mille « casques bleus » promis par le secrétaire général de l'ONU en leur donnant les moyens militaires de neutraliser les naufrageurs de la Somalie. Les enfants français auront peut-être alors le sentiment que leur éphémère mobilisation n'était pas inutile.

Lire nos informations page 14





Des bureaux de liaison à Belgrade et à Zagreb

La Fédération yougoslave se rapproche de la Croatie

Les présidents croate et yougoslave, MM. Franjo Tudjman et Dobrica Cosic, se sont engagés, mardi 20 octobre, à Genève, à normaliser leurs relations en établissant des bureaux de liaison à Zagreb et à Belgrade. Ces bureaux, présentés comme la préfiguration d'ambassades, seront chargés de la question des communications entre les deux Etats. Parallèlement, la situation en Bosnie-Herzégovine s'est encore détériorée, amenant le HCR à interrompre ses convois humanitaires.

Après la Bosnie-Herzégovine et la Yougoslavie, lundi, c'est au tour de cette dernière et de la Croatie de manifester le désir de normaliser leurs relations. Tout comme il l'avait fait, la veille, avec le président bosniaque Alija Izetbegovic (*le Monde* du 21 octobre), M. Dobrica Cosic, chef en titre de la nouvelle Yougoslavie (réduite à la Serbie et au Monténégro), a signé, mardi 20 octobre à Genève, avec son homologue croate, M. Franjo Tudjman, une déclaration commune – et non un accord formel – dans laquelle les deux hommes s'engagent à normaliser leurs relations.

Reprenant les grandes lignes d'une précédente déclaration conjointe, le 30 septembre, ce nouveau texte a été mis au point sous les auspices de M. Cyrus Vance (pour l'ONU) et de lord Owen (pour la CEE).

Concrètement, MM. Tudjman et Cosic sont convenus de la création de « *bureaux de liaison* » à Zagreb et à Belgrade dont la tâche essentielle sera de préparer la réouverture des voies de communication entre la Croatie et la Yougoslavie. Ce domaine englobe les liaisons routières et ferroviaires ainsi que les télécommunications, interrompues depuis plus d'un an.

YVES HELLER

Lire la suite et l'article d'ALAIN DEBOVE page 4

Regain d'optimisme sur les marchés financiers

L'attitude de la Bundesbank fait espérer une baisse des taux d'intérêt

Un changement d'attitude de la Bundesbank alimente, sur les marchés financiers, l'espoir d'une baisse des taux allemands. La banque centrale allemande a en effet décidé, le mardi 20 octobre, de revenir aux taux variables pour les liquidités (prises en pension) qu'elle accorde aux banques. Les Banques centrales de Belgique et des Pays-Bas ont pris la balle au bond en réduisant leurs taux d'escompte d'un quart de point. Sur les marchés boursiers européens, une certaine euphorie a régné mardi à l'ouverture. A Madrid, M. Carlos Solchaga, ministre de l'économie et des finances, s'est dit prêt à une nouvelle dévaluation de la peseta, à condition qu'une réforme du SME (système monétaire européen) intervienne.



En dehors des Bourses, le principal bénéficiaire du retour à un certain optimisme sur les marchés, c'est le dollar. Le billet vert vient de rebondir de 3 % en trois jours, passant de 1,47 DM à près de 1,52 DM et de 4,94 francs à près de 5,15 francs sur l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt allemands, qui semble se préciser, mais à un rythme très lent, naturellement.

Cet espoir était alimenté par l'attitude de la Banque fédérale d'Allemagne, qui a annoncé, mardi 20 octobre, qu'elle revenait, pour ses pensions, à la procédure d'adjudication à taux variable et non plus fixe, celle de mercredi s'établissant à 8,75 % contre 8,90 % auparavant. Lundi, la Bundesbank a convoqué les dirigeants des banques allemandes, pour leur indiquer qu'elle souhaitait voir baisser les taux à court terme.

FRANÇOIS RENARD

Lire la suite page 20

Le Cambodge désenchanté

Un an après les accords de paix de Paris, les Nations unies ont perdu beaucoup de leur prestige aux yeux des Khmers

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« *Je parle khmer avec le portier et celui qui sert l'eau* », constate, avec ironie, un client cambodgien. Près du marché central, La Paillote, nouveau restaurant en vogue, affiche chaque jour complet. Le personnel est thaïlandais et la clientèle est, à 90 %, constituée par le personnel de l'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge. Mais les Cambodgiens n'utilisent que le sigle anglophone, UNTAC. « *Untac, c'est le fils de qui ?* », se demandaient même les petites gens, au début de l'intervention de l'ONU, lorsqu'ils croyaient encore qu'un dieu étranger allait les libérer de la guerre. Ils ne posent plus la question.

Derrière l'ancien stade municipal, transformé en casino populaire en plein air pour Cambodgiens, la digue de Tuol-Kork est célèbre pour ses maisons de rendez-vous qui s'alignent sur pilotis avec leurs grappes de jeunes filles, le plus souvent vietnamiennes. « *Je suis arrivée il y a cinq mois* », dit l'une. Elles ne parlent pas le khmer, contrairement aux Vietnamiens qui sont, avant la signature des accords de paix de Paris du 23 octobre 1991, soit revenus au Cambodge, où ils vivaient autrefois, soit venus y chercher un emploi. « *Il y a moins de jeunes*, affirment-elles, *car l'UNTAC les loue.* » Combien ? « *200 dollars la semaine.* » Apparemment, c'est le prix pour étrangers d'une jeune fille de seize ans.

Le portier de l'hôtel confirme : « *C'était 80 dollars les huit jours au début de l'année. Les prix ont doublé.* » Pour une petite paysanne vietnamienne, sixième ou huitième rejeton d'une pauvre famille du delta du Mékong, c'est réaliser le rêve de s'offrir, en quelques semaines, un premier bracelet en or. « *Je suis plus heureuse ici que dans la rizière* », dit, sans hésitation, l'une d'entre elles.

Le QG des troupes indonésiennes – le contingent le plus nombreux de l'APRONUC, avec deux bataillons – se situe à l'extrémité opposée de la digue, sur une route qui conduit à l'hôtel-dancing Ambassador, propriété thaïlandaise. L'ONU n'a pas introduit au Cambodge que des 4 × 4 Toyota blancs au fanion bleu ciel.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 7

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

M. Jack Lang relance la réforme universitaire

Alors que deux millions d'étudiants sont en train de rentrer dans l'enseignement supérieur, le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, vient de remettre à l'ordre du jour la rénovation des premiers cycles universitaires. Avec un double objectif : *moderniser le contenu et l'organisation de diplômes qui n'ont guère évolué depuis 1973*, mais multiplier concertations et précautions pour ne pas remettre le feu aux poudres.

Lire l'article de GÉRARD COURTOIS et nos informations sur la rentrée universitaire pages 15 à 17

Les nouveaux atours de la politique industrielle

Le volontarisme industriel, si caractéristique de l'après-guerre, n'est plus de mise. La crise économique conduit à réinventer une politique industrielle à laquelle même les pays anglo-saxons les plus libéraux se convertissent. Dix ans après M. Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, réunit chefs d'entreprise, chercheurs, dirigeants politiques et syndicaux pour définir cette nouvelle voie.

Lire page 22 l'article de PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

DÉSARROIS AMÉRICAINS

Le troisième volet de notre enquête :

Un entretien avec M. Antoine Waechter

Les Verts veulent éviter une trop forte majorité de droite.

page 12

Des monuments égyptiens en péril

Préoccupées par les conséquences du tremblement de terre, les autorités du Caire lancent un appel international.

page 14

Naples tente d'oublier Maradona

Les footballeurs napolitains rencontrent le Paris-Saint-Germain en Coupe d'Europe de l'UEFA.

page 19

POINT

Franc-maçonnerie : les mystères d'une galaxie

page 13

Le sommaire complet se trouve page 30

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Kosovo

Le symbole de la complexité yougoslave et balkanique

par André Bellon

L'OPINION publique suit avec attention et anxiété les événements en Bosnie-Herzégovine. Mais les éléments s'imbriquent pour que se déroule au Kosovo un scénario encore plus sombre et dramatique. Une crise majeure dans cette partie de l'Europe aurait sans doute des ramifications allant bien au-delà de l'ancienne Yougoslavie.

La mort du maréchal Tito a montré combien se révélaient artificiels les postulats de base sur lesquels reposaient les fondations de la Fédération :

– Une distinction ethnique entre *« les peuples slaves du Sud »* élevés au rang de peuples constitutifs et les autres nationalités conduit à des droits politiques différents (les peuples constitutifs slaves jouissent d'une République ; les principales minorités – albanaise et hongroise – n'ont droit qu'à des régions autonomes au sein de la République de Serbie).

Nous arrivons à la contradiction suivante : les Albanais, plus nombreux que les Macédoniens au sein de la Fédération, ne peuvent disposer des mêmes droits, notamment celui de l'auto-détermination.

– Des frontières administratives acceptées par toutes les nations et nationalités ont été dessinées par Milovan Djilas au lendemain de 1945 et ont abouti à des tracés qui, de toute façon, ne pouvaient prendre en compte le mélange inextricable des nationalités. Les Serbes aujourd'hui considèrent que ce découpage représentait la volonté de Tito d'affaiblir leur influence au sein de la Fédération et de les diviser entre différentes Républiques dans lesquelles ils seraient minoritaires (Bosnie, Croatie).

Les années 80 ont donc conduit à l'implosion lente et irréversible de ces deux postulats sans qu'aucune alternative politique pour l'avenir de la Fédération soit ébauchée. D'ailleurs, y avait-il volonté commune pour la sauver?

Nos ancêtres les Slaves

Il y a au moins accord entre les Serbes et les Albanais sur l'origine formelle de leurs différends : la Constitution de 1974. Les Serbes considèrent que celle-ci a bafoué leurs droits historiques et culturels en donnant trop d'autonomie aux Albanais du Kosovo, cela au détriment de la communauté serbe qui y vit. Ce lieu symbolique porte les vestiges du patrimoine historique de la Serbie, ce qui faisait dire à André Malraux en 1975, à un interlocuteur serbe : *« Votre Algérie n'est pas outre-mer, sur un autre continent, elle est dans votre Orléanais. »*

C'est aujourd'hui l'évêque orthodoxe de Prizren qui nous déclare : *« Même si les Serbes avaient à disparaître du Kosovo, l'Etat serbe défendra son territoire car le Kosovo, c'est l'âme de la Serbie, et quand l'âme se détache du corps, le corps n'est plus qu'un cadavre qui se décompose. »*

Aussi bien, les politiques, les militaires serbes que le patriarcat orthodoxe tiennent tous le même discours se résumant au rejet de la Constitution de 1974 et à l'application rapide de lois assimilationnistes pour réduire l'impact de l'irrédentisme albanais au Kosovo (difficultés pour l'accès au travail et au logement, lois ségrégatives sur l'éducation, etc.).

Le message relayé dans l'opinion publique serbe par les intellectuels et les médias, magistralement manipulés par un homme comme Milosevic, explique clairement la radicalisation et l'unanimité qui existent dans l'approche du problème kosovar chez les Serbes.

Les dirigeants serbes ne se posent même pas la question des atteintes aux droits de l'homme. Pour eux, il s'agit d'imposer par la contrainte administrative une culture, une langue à l'ensemble de ceux qui vivent à l'intérieur des frontières de la Serbie. Le message culturel commence par *« nos ancêtres les Slaves »*. Dans cette logique, les Albanais du Kosovo considérés comme Serbes n'ont qu'à abandonner leur culture ou à partir.

Bien évidemment, le point de vue albanais est diamétralement opposé. La Constitution de 1974 les frustre du statut de peuple constitutif donnant droit à la création d'une République du Kosovo et donc au droit sous-jacent à la sécession.

C'est dans cette optique et après la disparition de Tito qu'ont eu lieu les secousses des années 80. Elles n'ont été que la succession d'émeutes albanaises pour la République du Kosovo (1981, 1985, 1989) et de vagues de répression par l'autorité tutélaire. Les points de vue se sont petit à petit radicalisés jusqu'au coup d'Etat constitutionnel serbe d'août 1990. Les Albanais soudainement se trouvèrent privés de leur représentation à la présidence collégiale, annexée par les Serbes, de leur Parlement, dissous, et de leurs droits civiques, car la Constitution serbe rétablissait son autorité sur le Kosovo.

La résistance politique albanaise est incarnée par un homme – Ibrahim Rugova – et une stratégie politique claire – le refus de la violence (de toute façon, les Albanais ne disposent pas de forces armées). Cela se traduit par une stratégie de boycottage des institutions officielles. Par exemple, les Albanais, pour scolariser leurs enfants, ont créé un système parallèle d'éducation, dont les professeurs sont ceux licenciés par les Serbes. Ils comptent aussi sur l'appui de la communauté internationale et celui des Républiques de l'ancienne Yougoslavie pour changer la ligne politique de Belgrade.

Cette opposition albanaise n'est ni intégriste ni extrémiste. Son leader est conscient que les marges de manœuvre sont ténues, mais il reste ferme sur le fond.

Avant l'éclatement de la Fédération, Ibrahim Rugova pouvait demander l'égalité des droits justifiée par le fait que les Albanais sont le troisième peuple de la Yougoslavie. Aujourd'hui, la fin de l'entité yougoslave légitime selon lui la proclamation semi-clandestine d'une République du Kosovo et l'élection, le 24 mai 1992, d'un Parlement et d'un président de la République.

Il a affirmé parallèlement que cet acte n'exprimait pas la volonté de réunir au sein d'une Grande Albanie tous les Albanais des Balkans. C'est la position qu'il a exprimée lors de la conférence de Londres.

Toute la politique de Milosevic repose sur une action cohérente qui consiste à recréer la Yougoslavie sur la base d'un Etat grand serbe dont le Kosovo est partie intégrante.

Mais cette volonté politique de « reserbiser » la population se heurte à une réalité : les Serbes préfèrent s'installer sur les riches territoires de Voïvodine plutôt que de coloniser une économie qui s'apparente à celle d'un pays du tiers-monde.

De la même façon, il existe une contradiction fondamentale dans les discours des dirigeants serbes. Si Milosevic et Karadzic considèrent comme légitime la création d'une Grande Serbie incluant les populations serbes de Bosnie et de Croatie, comment prétendent-ils empêcher sinon par la force que les *Albanais du Kosovo proclament* eux aussi leur indépendance selon le même principe?

Le point essentiel sur lequel repose l'avenir des communautés est l'intangibilité des frontières. La conférence de Londres l'a proclamé une nouvelle fois : c'est dans le cadre des Républiques existantes qu'il faut résoudre les tensions. Le débat doit donc s'engager entre Serbes et Albanais du Kosovo sur le principe d'égalisation des droits politiques, sociaux et économiques, condition nécessaire pour créer la coexistence des communautés au lieu de l'actuelle confrontation quotidienne.

Le rôle de la France

Les bases du dialogue ne peuvent être établies que si les représentants de la communauté albanaise du Kosovo gardent patience et acceptent l'ouverture de négociations en ne posant pas comme préalable la reconnaissance de la République du Kosovo.

Les Serbes seront ainsi placés au pied du mur. Ils devront tenir la parole donnée par Milosevic à Londres pour l'ouverture d'un débat autour de la question du Kosovo lors de la tenue des groupes de travail à Genève.

La communauté internationale – ici la CEE et l'ONU – ont une place à tenir dans ce débat. En tant qu'autorité morale, elle doit assurer la tenue du groupe de travail par la négociation, la recherche du compromis en cas de difficultés et par la pression diplomatique si l'un des acteurs bloque le processus.

L'objectif de la mission que nous avons conduite correspond bien à cette volonté. Les représentants albanais – dont Ibrahim Rugova – constituent des interlocuteurs pour de telles négociations.

La France a une place éminente; elle possède une influence incontestable sur les Serbes du seul fait de l'Histoire. Ce crédit doit être utilisé à bon escient pour amener les Serbes à négocier sans qu'ils aient le sentiment d'être des parias de l'ordre international.

Ce contact a une portée symbolique et concrète puisqu'il constitue un message facilement déchiffrable lancé aux Serbes.

La solution politique ne peut provenir *a priori* que des Albanais et des Serbes. Notre responsabilité consiste d'abord à peser dans le débat dès qu'il y a blocage. Cette position est d'autant plus légitime que nous arrivons ici avant l'explosion. Cette entreprise de médiation a donc des chances de réussite.

La France n'a jamais fui devant ses responsabilités en ancienne Yougoslavie. Pour notre part et à notre niveau, la constitution d'un groupe parlementaire chargé de façon permanente de ce problème permettrait un suivi actif des évolutions et une sensibilisation de l'opinion publique. Il aurait pour vocation la continuation de l'œuvre engagée lors de notre visite, c'est-à-dire de participer à la création des contacts entre Serbes et Albanais.

Il est temps aujourd'hui de mener ce travail car rien n'est encore irréversible ; mais les conditions peuvent se dégrader. Car des intérêts étrangers pourraient rapidement profiter d'une crise grave au Kosovo, qui déstabiliserait d'abord la Macédoine, puis qui enclencherait un jeu d'alliances comparable à celui qui régnait sur les Balkans en 1912-1914.

► André Bellon est président de la commission des affaires *étrangères de l'Assemblée* nationale, qui vient d'effectuer une mission d'étude au Kosovo.

Les prétendus droits historiques

par Bernard Stasi

CHAQUE voyage à travers le territoire de ce qui fut la Yougoslavie en apporte la tragique confirmation : nulle part ailleurs dans le monde, l'Histoire et la haine ne sont aussi présentes. Une Histoire terriblement *lourde, que la passion souvent* déforme, et qui pèse de tout son poids sur le présent, provoquant des frayeurs et des fantasmes qui semblent venir du fond des temps, entretenant une haine épaisse et des désirs de vengeance jamais assouvis...

A Pristina, capitale du Kosovo, l'ordre règne. C'est du moins le sentiment que les autorités serbes, tant civiles que militaires, s'efforcent d'inculquer à leurs interlocuteurs, mais que démentent tous les témoignages recueillis auprès de la population albanaise de cette province, et aussi la tension manifeste dans les rues de la ville.

L'impasse, en tout cas, est totale, tant paraissent éloignées les positions des uns et des autres.

Les Albanais, qui représentent plus de 80 % de la population, veulent que le Kosovo, dont l'autonomie a été supprimée par le pouvoir serbe en 1989, accède à l'indépendance et devienne une République souveraine. Les autorités serbes considèrent que les Albanais ne sont qu'une minorité au sein de la Grande Serbie.

Sans doute, les Albanais n'ont, pour l'instant, pas d'autres armes que des fusils de chasse, et leurs leaders jouent, sans illusions, la carte de la résistance passive. Sans doute, les autorités serbes, assurées de leur force, mais visiblement peu empressées d'ouvrir un nouveau front tant que dureront les hostilités en Bosnie, tolèrent encore l'expression de l'opposition et n'ont pas mis d'obstacles à des rencontres entre une délégation de parlementaires français et des représentants de la communauté albanaise, élus clandestinement en mai 1992.

Cette relative retenue des deux camps en présence, combien de temps durera-t-elle ? Elle ouvre en tout cas à la communauté internationale l'opportunité d'agir sans être bousculée par une succession d'événements et de faits accomplis comme elle l'a été en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

Mais il n'y a pas de temps à perdre. Des manifestations ont eu lieu ces jours-ci. La population albanaise commence à donner des *signes d'impatience. On ne peut* exclure que survienne un jour proche, au Kosovo, une nouvelle « Intifada », voire une guérilla, qui pourrait bénéficier de l'appui de l'Albanie voisine. Ibrabim Rugova, président élu par les Albanais lors des élections clandestines du mois de mai, nous a *exprimé ses craintes d'une soudaine* explosion de violence.

Poussant jusqu'à l'absurde la logique des prétendus droits historiques, les autorités serbes appliquent ici la même politique de « purification ethnique » qu'en Bosnie, en Croatie, en Voïvodine. Avec d'autant plus de bonne conscience que, tous les interlocuteurs le rappellent, y compris l'évêque orthodoxe qui siège à Prizren, à quelques kilomètres de Pristina, le Kosovo est pour les Serbes une *« terre sacrée, le berceau de la nation serbe »*.

Une proposition minimale

Depuis deux ans, les Albanais sont privés de tous les droits de la vie : licenciements sur décision de police, fermeture des écoles albanaises, atteintes aux droits de l'homme, arrestations arbitraires et *mauvais traitements, tous ces* moyens sont utilisés pour les contraindre soit à l'assimilation, soit au départ.

La conférence qui s'est réunie récemment à Londres pour examiner la situation en ex-Yougoslavie a prévu la création d'un groupe de travail spécial sur le *Kosovo, parrainé par la Communauté* européenne et l'ONU. C'est une proposition minimale qui ménage toutes les solutions politiques et respecte l'intégrité des frontières actuelles. Le pouvoir serbe ne manifeste pas beaucoup de bonne volonté pour l'application de cette décision. Certes, *M. Milan Panic, le premier ministre* yougoslave, a, quant à lui, manifesté le désir de nouer le dialogue avec les Albanais du Kosovo et il a décidé de se rendre à Pristina. Parviendra-t-il à convaincre les Albanais de renoncer à leur revendication d'indépendance ? Mais surtout, parvien*dra-t-il* à convaincre le pouvoir de M. Milosevic de relâcher son emprise ?

C'est, en tout cas, le moment pour la France, compte tenu de ses liens privilégiés avec la Serbie, d'inciter fortement le gouvernement de M. Milosevic à accepter, *lui aussi, de dialoguer* avec les représentants élus de la population albanaise. La France doit dénoncer vigoureusement la politique menée dans cette région comme relevant de la purification ethnique, unanimement condamnée par la communauté interna*tionale. Elle doit soutenir la lutte* que mènent les Albanais pour préserver leur identité culturelle, notamment en diffusant, par le canal de RFI, des émissions en albanais, et en protestant contre la fermeture des écoles albanaises. Compte tenu de la dégradation de *la situation économique et sanitaire*, une mission humanitaire paraît également nécessaire.

Faudra-t-il une nouvelle fois attendre l'explosion pour que la communauté internationale s'éveille ? Comme pour la Croatie, comme pour la Bosnie, fau*dra-t-il* attendre qu'il soit trop tard et que nous soyons condamnés à n'être que des spectateurs, consternés et impuissants, réduits à nous donner bonne conscience par nos vertueuses indignations et nos actions humanitaires ?

► Bernard Stasi est premier vice-président du CDS et président du Comité français de surveillance des accords d'Helsinki.

L'Europe de l'obscénité

par Pascal Bruckner

QUARANTE-SEPT ans après la chute du III[e] Reich, le fascisme a de nouveau pignon sur rue en Europe orientale. *Il triomphe aujourd'hui à Belgrade*, où le pouvoir en place retrouve peu à peu l'idéologie et les pratiques du défunt Führer : de la politique de purification ethnique à la guerre de conquête, tout cela au nom de la supériorité du peuple serbe sur tous les autres. Lâchés en Bosnie-Herzégovine, tels des *chiens, les nazis serbes tuent et terrorisent* les populations civiles, allant jusqu'à effacer toute trace matérielle de présence catholique ou musulmane. Sarajevo agonise, des milliers de musulmans coupables du seul crime d'être nés sont chassés du Sanjak et du Monténégro, la famille menace l'ensemble *de la région et un nouveau* conflit armé couve au Kosovo, où 10 % de Serbes imposent un régime d'apartheid à 90 % d'Albanais. Certes, il n'y a pas d'Auschwitz en ex-Yougoslavie mais l'on y frôle le génocide ; et l'on ne pourra pas dire cette fois que l'on ne savait pas !

Et que fait l'Europe ? Elle gémit, envoie des colis, brandit l'humanitaire. Or les Bosniaques ne demandent pas seulement des médicaments et de la nourriture, ils veulent surtout que soit levé l'embargo sur les armes pour se défendre avec des canons et des fusils contre leurs agresseurs. Las ! Paris, Londres, Bonn, Madrid répondent invariablement par des sachets de lait en poudre et une intimation : négociez avec vos bourreaux ! Aujourd'hui Hitler et Mussolini seraient confortablement invités à des pourparlers de paix. Il y a quelque chose d'abominable, d'écœurant dans la passivité de nos gouvernements (et spécialement de la France, qui, avec une souriante ignominie, soutient encore et toujours Belgrade). C'est la Sainte Alliance des lâchetés réciproques : chaque capitale va pêcher chez les autres des raisons de ne rien faire.

Le prix du cynisme

On peut se demander finalement si l'espoir secret des chancelleries n'est pas que l'armée serbe gagne vite la guerre et finisse d'ici quelques semaines son sale boulot. Et si, aux yeux des dirigeants de la Communauté, le vrai crime des Croates et des Bosniaques n'est pas de résister les armes à la main au lieu de mourir en silence.

Faut-il que nous soyons intoxiqués par l'idéologie humanitaire pour vouloir des victimes conformes, sur mesure, qui se laissent immoler sans broncher et que l'on pourra plaindre en toute délectation ? Notre compassion glacée nous a déjà permis d'avaler Vukovar, Dubrovnik, Gorazde, Mostar; elle nous permettra bien de supporter encore quelques dizaines de milliers de morts supplémentaires. Mais ce cynisme a un prix. L'Europe de l'honneur et du droit succombe tout doucement devant l'Europe de l'obscénité. Si cette dernière devait l'emporter, elle nous conduirait tout droit au suicide : car ce sont nos propres valeurs, notre raison d'être qui sont quotidiennement bafouées dans l'ex-Yougoslavie. Avec notre consentement, les Serbes creusent tout doucement la tombe de la civilisation européenne.

► Pascal Bruckner est écrivain.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الاهمال

GRANDE-BRETAGNE : débat aux Communes sur l'avenir des mines

M. Major annonce une nouvelle politique économique orientée vers la croissance

Soucieux de raffermir le soutien hésitant des parlementaires conservateurs, à la veille du débat sur l'industrie minière, le gouvernement a annoncé, mardi 20 octobre, de nouvelles concessions et surtout un changement de sa stratégie économique, désormais résolument orientée vers la croissance.

LONDRES

de notre correspondant

Difficile de ne pas y voir un lien de cause à effet : à la veille d'un débat incertain à la Chambre des communes, le *premier ministre* britannique, M. John Major, a multiplié les gestes de bonne volonté en direction de la «base» du Parti conservateur, réputée assez remontée à l'égard du gouvernement pour qu'il ne soit pas improbable qu'une fraction de ses membres décide de voter en faveur de la motion présentée par le Parti travailliste. La *retraite politique qui s'est effectuée*, lundi, de façon à peu près ordonnée, sous la forme de l'annonce d'un moratoire applicable à une partie des trente mille licenciements prévus, a pris, mardi, des allures de fuite en rase campagne.

En annonçant, pêle-mêle, de plus larges concessions aux défenseurs de l'industrie minière et une nouvelle stratégie économique orientée *vers la croissance, qui représente* un changement majeur par rapport au dogme de la lutte presque exclusive contre l'inflation, qui prévalait jusque-là, le premier ministre a *probablement mis au point* la recette qui lui permettra d'éviter une défaite parlementaire. Mais il aura accru l'impression que l'on assiste aux *gesticulations* d'un gouvernement aux abois.

Ce sentiment ne peut être que renforcé par une concession, aux allures un peu mesquines, offerte aux tories, sous la forme de la «tête» de M. Neil Kinnock : il semblait admis il y a quelques mois que l'ancien leader du Parti travailliste se verrait offrir le poste de commissaire européen (en remplacement de M. Bruce Millan, également membre du Labour), un geste d'apaisement du «vainqueur» au vaincu. Devant la fureur manifestée par de nombreux parlementaires conservateurs, le premier ministre a confirmé, mardi soir, que M. Kinnock n'ira pas à Bruxelles.

S'agissant de la fermeture des mines, les apaisements donnés lundi par *M. Michael Heseltine*, ministre du commerce et de l'industrie, n'avaient pas emporté la totale adhésion des *backbenchers*, la «base» du parti tory. Aux Communes, comme à la Chambre des lords, MM. Major et Heseltine, ainsi que Lord Wakeham, le leader de la Chambre des lords, *ont* insisté sur la volonté du gouvernement d'encourager une étude d'envergure sur l'industrie minière.

Celle-ci inclura une analyse des besoins énergétiques à long terme du *pays* : le niveau des importations de charbon, les relations entre les fournisseurs d'électricité et les propriétaires de centrales au gaz, les accusations selon lesquelles les fournisseurs d'électricité abuseraient de leur position de quasi-monopole, toutes ces questions seront passées en revue. Le gouvernement s'engage à accorder sa *«totale coopération»* à cette enquête. Les avis des mineurs et des syndicats seront les bienvenus, et la situation de chaque puits promis à la fermeture sera examinée en détail. Cette étude sera *«approfondie»*, a souligné Lord Wakeham, le gouvernement s'engageant à *«écouter chaque argument et point de vue»*, a promis M. Heseltine.

Marge d'incertitude

«Nous ne fermons pas les puits, a insisté le premier ministre, *et nous ne fermons pas à l'avance notre jugement»*. Même si une marge d'incertitude demeure, il paraissait probable, mercredi matin, que cet *ensemble de concessions serait suffisant* pour rallier la plupart des parlementaires tories qui se disaient prêts à voter contre le gouvernement. M. Winston Churchill – le parlementaire tory qui avait pris la tête de la «révolte» – s'estimant à peu près satisfait et le *«comité de 1922»*, qui incarne la «base» du Parti conservateur accordant son soutien à M. Heseltine,

Mais le retournement en faveur du gouvernement repose bien davantage sur l'annonce d'une nouvelle stratégie économique qui, orientée vers une action dynamique en faveur de la croissance et de l'emploi, conforte les thèses *défendues depuis longtemps* par l'aile droite du Parti conservateur (*en substance*, les «eurosceptiques» et les partisans de Mme Thatcher). *«Nous recherchons une stratégie qui entraînera la reprise de l'économie, la croissance et des emplois, et qui nous permettra de profiter des opportunités offertes par un taux de change très compétitif»*, a *expliqué le premier ministre*. Parallèlement à cet objectif de croissance, le gouvernement va adopter une politique draconienne de réduction des dépenses publiques, par exemple en limitant à 2 % la hausse des salaires de la fonction publique, afin de montrer au «marché» et aux agents économiques que le gouvernement tiendra bon sur le front de la hausse des prix.

Manifestement, le gouvernement souhaite être en mesure de réduire encore les taux d'intérêt (peut-être de 8 % – taux actuel – à 6 %), donnant ainsi à l'investissement et à la consommation l'élan que réclame le patronat. M. Major est encouragé dans cette voie par les rumeurs persistantes quant à la volonté de la Bundesbank de baisser ses propres taux. Cette nouvelle stratégie économique n'est cependant pas exempte de dangers sur le front politique. Le tour de vis sur *les dépenses publiques*, qui sera annoncé par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, *dans sa «déclaration d'automne»*, à la mi-novembre, risque en effet de provoquer une nouvelle révolte *au sein du parti tory*.

LAURENT ZECCHINI

Depuis le début du siècle

L'inéluctable déclin du charbon britannique

Le déclin du charbon britannique a suivi un processus inéluctable depuis le début du siècle, s'accélérant après la fin de la seconde guerre mondiale. Alors que 50 puits sont *aujourd'hui en activité* – il y en avait 958 en 1947 – le dernier plan de licenciement annoncé par le gouvernement *britannique prévoit* la «survie», à terme, de 19 mines seulement.

LONDRES

de notre correspondant

Ironie de l'histoire, le parlementaire conservateur qui a pris aujourd'hui la tête de la campagne d'opposition aux licenciements des mineurs, M. Winston Churchill, est le petit-fils de celui qui, en 1912, avait probablement donné le signal de l'affaiblissement de l'industrie charbonnière. Alors premier lord de l'Amirauté, Churchill (l'ancien *premier ministre*) avait *décidé* que la Royal Navy devait passer du charbon aux dérivés du *pétrole* pour la propulsion de ses navires.

A l'époque (en 1913), plus d'*un million de mineurs* produisaient 292 millions de tonnes de charbon, dont 75 millions étaient *exportées*. En 1947, lorsque le charbon fut nationalisé, 750 000 mineurs étaient encore employés dans 958 puits.

Concurrence des autres énergies

Malgré un répit lors de l'augmentation *des prix mondiaux du* pétrole en 1973-1974, les facteurs conjugués de la récession *économique* du début de la décennie 1980, des progrès de l'efficacité énergétique et – surtout – de la concurrence des autres sources d'énergie (notamment le gaz), ont entraîné *une* chute persistante de la demande.

A l'issue de la grève des mineurs de 1984-1985, il n'y avait *plus que 169 mines en* activité, employant 171 000 mineurs, le chiffre tombant à 50 puits et 53 000 *mineurs* aujourd'hui. L'étape décisive qui a accéléré le déclin du charbon fut *la privatisation, en 1990-1991*, du Central Electricity Generating Board (CEGB), sous l'impulsion *de la politique ultra-libérale de* Mme Thatcher. Client presque unique du charbon britannique, le *CEGB s'est mué en deux sociétés* – National Power et PowerGen – qui avaient *de facto* toute *latitude pour produire l'électricité* au meilleur coût.

Un coût non concurrentiel

Or, le vieillissement des exploi*tations*, la *qualité* du charbon britannique et sa localisation géologique entraînaient un coût *d'exploitation non concurrentiel* : le prix de revient du charbon en provenance du continent américain est d'*environ* 31,5 livres sterling la tonne (262 francs environ), contre 43 livres (357 francs) pour le minerai britannique. D'autre part, les sociétés *régionales de distribution d'électricité, soucieuses d'échapper* au quasi-monopole de National *Power et PowerGen – elles fournissent* 75 % de l'électricité consommée en Angleterre et au *pays de Galles – ont contribué* au développement spectaculaire de la production de gaz, encou*ragée par les découvertes* successives des gisements.

Malgré des progrès importants en matière de productivité, British Coal (dont les profits ont atteint 170 millions de livres *sterling – 1,7 milliard de francs –* en 1991-1992), ne peut rivaliser avec la concurrence internatio*nale. Déjà, un cinquième* des quelque 88 millions de tonnes de charbon consommées chaque *année* au Royaume-Uni est importé. Dans un premier temps, le gouvernement a réagi pour *soutenir* la production nationale, obtenant des contrats charbonniers favorables.

D'une durée de trois ans, ces accords arrivent à échéance en avril 1993. Des négociations pour la signature de *nouveaux* contrats de cinq ans se poursuivent actuellement mais, en dépit des pressions gouvernemen*tales, ces sociétés ne sont pas* prêtes à acheter plus de 40 millions de tonnes par an. A terme, *cela signifie que 15 mines au* plus (le plan de licenciements prévoit la «survie» de 19 mines) pourront *continuer la production*.

Si le débat fait toujours rage sur le point de savoir lequel, du charbon ou du gaz, est la source d'*énergie la plus économique, il* ne fait en revanche aucun doute que le charbon est plus polluant et nécessite de coûteuses installations de désulfurisation. Les préoccupations relatives à la préservation de l'environnement se sont intensifiées ces dernières années et elles font l'objet de nombreuses directives commu*nautaires*.

Bien des éléments, au premier rang desquelles un engouement pour la construction de centrales *au gaz modernes, efficaces* et «propres», expliquent donc le déclin du charbon. Le gouverne*ment affirme qu'il «soutient»* la production charbonnière à raison de 100 millions de livres par an.

Calcul biaisé

Le calcul est pourtant biaisé dans la mesure où il présuppose que ces sommes sont investies à perte, sans que le charbon puisse se vendre, ce qui n'est pas – encore – le cas. D'autre part, le coût des licenciements annoncés va être considérable : indemnités, plans de reconversion et pertes de revenus d'impôts.

Alors qu'en Angleterre, l'industrie nucléaire s'est taillé la part du lion des subventions de l'Etat, en Allemagne, le charbon est fortement subventionné. Des licenciements très importants y sont prévus, mais font l'objet d'un plan négocié. Il reste aux mineurs d'outre-Manche l'arme d'une grève générale. Mais une telle action serait risquée, ne serait-ce qu'en raison de l'importance des stocks (46 millions de tonnes, soit près de 7 mois de *besoins) disponibles dans* les centrales électriques et les mines.

L. Z.

Moscou menace de suspendre le retrait de ses troupes des pays baltes

MOSCOU

de notre correspondant

A coups de déclarations contradictoires, les autorités russes font planer le doute sur le rythme du retrait des soldats russes des pays baltes. Lundi 19 octobre, le ministère de la défense *«confirmait»* dans un communiqué sa décision de *«suspendre»* le retrait de certaines unités *«jusqu'à ce que soient résolus tous les problèmes liés à leur installation sur leurs nouveaux lieux de stationnement»* – c'est-à-dire jusqu'à la *construction* de locaux d'hébergement et d'équipements annexes sur le territoire russe. Le même jour, pourtant, le général Gratchev, ministre de la défense, avait expliqué devant la presse qu'il valait mieux retirer au plus vite les troupes russes, avant même que ne soient réglés leurs problèmes de relogement, tant leurs conditions d'existence dans les pays baltes étaient devenues difficiles...

L'heure semble malgré tout plutôt au coup de frein qu'au coup d'accélérateur : quelques jours plus tôt, le même général Gratchev avait annoncé que le retrait de Lettonie de la 15e *division d'aviation*, prévu pour décembre de cette année, serait retardé de cinq mois. A un moment où la défense des droits des minorités russes dans les Républiques ex-soviétiques occupe une très grande place dans le débat politique, les dirigeants de Moscou ne font pas mystère de leur intention d'utiliser le levier que constituent les troupes russes pour *influer sur le comportement des* autorités locales, tout particulièrement dans les pays baltes.

Mais, en même temps, les responsables russes subissent eux-mêmes la pression des militaires, et *tout particulièrement de leurs* familles, qui rechignent à quitter les pays baltes. En particulier, l'annonce d'un retrait complet et définitif de toutes les troupes russes de Lituanie d'ici à la fin août 1993 a suscité bien des grognements, et l'accord, considéré comme acquis *du côté lituanien, reste entouré* d'un certain flou côté russe.

La tendance au durcissement des autorités russes ne concerne pas seulement les pays de l'ex-empire, mais aussi les relations avec le *Japon : ainsi le maréchal* Chapochnikov, commandant en chef des forces de la CEI, a tout récemment remis en question la promesse faite par le président Boris Eltsine d'accélérer la démilitarisation des îles Kouriles méridionales.

J. K.

M. Roland Dumas annule une tournée dans l'ex-URSS

MOSCOU

de notre correspondant

M. Roland Dumas a décidé d'annuler en bloc une tournée d'une semaine qui devait le conduire à partir de mercredi 21 octobre dans six pays de l'ex-URSS : la Géorgie, l'Arménie, l'*Azerbaïdjan*, le *Turkménistan*, le Kirghizstan et le Kazakhstan. Le ministre français des affaires étrangères *a justifié ce report par «des raisons de politique intérieure»*, explication apparemment un peu courte pour les responsables de certains des pays en question.

Le Turkménistan, en particulier, a réagi avec aigreur, priant du *même coup le conseiller commercial* de l'ambassade de France à Moscou de renoncer à se rendre *comme prévu à Achkhabad* (le Turkménistan, de même que le Kirghizstan et la Géorgie, dépend encore pour ses relations *diplomatiques* avec Paris de l'ambassade de France à Moscou).

Le faux bond de M. Dumas risque aussi d'être *peu apprécié* à Tbilissi, où le ministre français avait déjà annulé une première visite, *prévue pour juin dernier*.

Parallèlement, le ministre français de l'équipement, M. Jean-Louis Bianco, a *renoncé à se rendre* comme prévu à Kiev, où il devait faire une brève visite, vendredi 23 octobre, *entre un séjour* à Moscou et une visite à Saint-Pétersbourg. Ni le président ukrainien, *Leonid Kravtchouk*, ni le nouveau premier ministre, Leonid Koutchma, pris par des obligations urgentes, *n'étaient en effet* en mesure de le recevoir, et M. Bianco n'a donc pas jugé utile *de se rendre en Ukraine*, où il n'aurait eu comme interlocuteurs que des responsables provisoires, le *nouveau gouvernement ukrainien* n'ayant pas encore été formé.

J. K.

[Au Quai d'Orsay, on précisait mercredi *matin que la tournée de M. Dumas dans* ces six Républiques était simplement *«reportée pour des raisons de calendrier»*.]

ALLEMAGNE

Le procès de M. Honecker s'ouvrira le 12 novembre

BERLIN

de notre correspondant

La cour d'assises de Berlin a fixé au 12 novembre l'ouverture du procès de l'ancien chef d'Etat est-allemand, M. Erich Honecker. Détenu depuis le mois d'août dans la prison *berlinoise de Moabit, M. Honecker* devra répondre, en sa qualité d'ancien président du conseil de défense de l'ex-RDA, de la mort de douze fugitifs tués en essayant de franchir *le mur de Berlin* ou l'ancienne frontière interallemande.

Cinq autres anciens dirigeants de l'ex-Allemagne de l'Est comparaîtront en même temps que lui : MM. Erich Mielke, ancien chef de la Stasi, Willi Stoph, ancien *premier ministre*, Heinz Kessler et Fritz Streletz, respectivement anciens ministre et ministre adjoint de la défense, et Hans Albrecht, ancien responsable *du Parti communiste pour la région* frontalière de Suhl, en Thuringe. Les douze cas retenus pour l'ouverture du procès concernent quatre fugitifs tués par des tirs sur le mur de Berlin *et huit autres tués* par des mines et des installations de tirs automatiques sur la frontière. *Le tribunal a décidé* de dissocier ces douze cas de cinquante-six autres encore en cours *d'instruction. Le temps presse en* effet pour juger l'ancien chef d'Etat *qui a dirigé la RDA de 1971* jusqu'à sa chute en octobre 1989. Agé de quatre-vingts ans, il est atteint d'un *cancer du foie, et ses avocats* multiplient leurs efforts pour obtenir l'annulation de la procédure. Les *juges ont néanmoins estimé que* M. Honecker était pour le moment en état de comparaître.

Ils ont indiqué, mardi 20 octobre, qu'ils avaient pris en compte dans leur décision l'avis des experts commis pour examiner *l'évolution* de sa maladie. Selon ces experts, M. Honecker aurait une espérance de vie de six à dix-huit mois. La cour a rejeté plusieurs demandes de mise en *liberté de l'ancien chef d'Etat, qui* est détenu avec trois autres de ses coaccusés, *MM. Mielke*, Kessler et Streletz.

H. de B.

□ **Petra Kelly a été tuée par son compagnon qui s'est ensuite suicidé.** – L'ancienne dirigeante du parti Vert allemand, Petra Kelly, retrouvée morte lundi 19 octobre en même *temps que son ami Gert Bastian (le Monde* du 21 octobre), a été tuée par ce dernier qui s'est ensuite donné la mort. La police a découvert le corps de Petra Kelly étendu sur le lit de la chambre à *coucher et, devant* sa porte, Gert Bastian, un pistolet à portée de main. Selon le chef de la police de Bonn, M. Hartmann Otto, Gert Bastian a tiré une balle dans la *tête de sa compagne avant de retourner* le Derringer 38 contre lui. D'autre part, l'autopsie effectuée, mardi, devrait permettre de connaître la date exacte du double décès. – *(AFP, AP.)*

EUROPE

Ouverture de négociations à l'initiative de la CEE

La Slovaquie a reporté la mise en route de la centrale électrique sur le Danube

Le premier ministre hongrois, M. Jozsef Antall, a envoyé, mardi 20 octobre, des lettres à plusieurs chefs d'Etat, dont M. Mitterrand, pour leur exposer la position de son pays dans le différend qui oppose Budapest et Bratislava sur la centrale électrique de Gabcikovo, sur le Danube. Parallèlement, la Slovaquie a reporté la mise en route de cette centrale, tandis que des négociations entre Hongrois et Tchécoslovaques devaient s'ouvrir à Bruxelles mercredi sous les auspices de la CEE.

BUDAPEST

de notre correspondant

L'intervention de la Communauté européenne semble avoir contribué à désamorcer l'une des plus graves crises entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie depuis la chute des régimes communistes dans les deux pays. Alors que la Slovaquie avait annoncé son intention de dévier le Danube, mardi 20 octobre, pour alimenter la centrale électrique de Gabcikovo, modifiant ainsi, selon Budapest, le tracé de la frontière avec la Hongrie, le gouvernement de Bratislava a indiqué que cette décision a été reportée pour des raisons *« techniques »* à l'issue du conseil des ministres de mardi.

Quelques heures plus tôt, à Budapest, M. Janos Herman, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, signalait qu'à la suite d'une invitation envoyée lundi soir par la Commission européenne, des délégations hongroise et tchécoslovaque allaient se rencontrer, mercredi à Bruxelles, sous les auspices de la CEE.

Qualifiant ce développement de *« nouvelle étape »*, M. Herman a précisé que l'objectif de cette rencontre, qui intervient après deux années de négociations bilatérales infructueuses, est de mettre au point le mandat et la composition d'une commission trilatérale avec la CEE, chargée de mener une enquête sur ce contentieux hungaro-slovaque. L'annonce de la réunion de Bruxelles a été accueillie avec soulagement à Budapest car elle écarte pour l'instant un affrontement diplomatique avec la Slovaquie qui pourrait avoir de graves conséquences pour la stabilité de la région. Elle témoigne également de l'important rôle préventif joué par la CEE, qui a souvent été accusée de réagir trop tard par rapport aux conflits dans les anciens pays communistes d'Europe.

Pression de l'Allemagne

Tout paraît indiquer que la pression déployée ces derniers jours par l'Allemagne a sérieusement contribué à ramener les deux parties autour de la table de négociation après l'échec, mardi dernier à Bratislava, des ultimes entretiens hungaro-slovaques. M. Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, a rencontré la semaine dernière les premiers ministres slovaque et hongrois et leur a clairement indiqué que les Douze verraient d'un très mauvais œil l'émergence d'un nouveau foyer de tension au cœur de l'Europe et leur a recommandé de ne pas pratiquer la politique du fait accompli.

M. Kinkel a, en outre, téléphoné à son homologue magyar, lundi, pour l'informer que la controverse sur Gabcikovo a été soulevée lors du sommet européen de Birmingham en rappelant que la Communauté souhaite un règlement pacifique de ce problème. Cette pression communautaire a apparemment réussi à convaincre Bratislava de faire marche arrière en reportant provisoirement la déviation du Danube. Après ce premier pas, il reste à voir quelles concessions les Slovaques vont réclamer de la part des Hongrois.

Toutefois, il semble que tant Bratislava que Budapest ont voulu écarter un conflit qui nuirait à l'image des pays d'Europe centrale avant la rencontre, la semaine prochaine à Londres, entre MM. Major et Delors et les chefs d'Etat ou de gouvernement du groupe de Visegrad (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie).

YVES-MICHEL RIOLS

La situation dans l'ex-Yougoslavie

La Fédération yougoslave se rapproche de la Croatie

Suite de la première page

Ces bureaux seront également en charge des questions touchant à la propriété privée, aux retraites, aux transferts de fonds et de celles liées à la double nationalité.

Les deux chefs d'Etat ne pouvaient manquer d'évoquer le problème majeur du moment : la Bosnie-Herzégovine. Ils l'ont fait, pour se contenter de lancer un appel à la cessation des hostilités et à l'ouverture de négociations sur des *« accords constitutionnels* (...) *sur la base d'un accord entre les trois peuples constitutifs »* (Musulmans, Serbes et Croates), se déclarant quant à eux prêts à *« user de toute leur influence pour obtenir une solution juste, pacifique, au conflit »*.

La colère du HCR

« Ce ne sont pas des avancées spectaculaires, mais nous pensons que ce sont certainement des avancées », a commenté lord Owen. Cet optimisme tout relatif du diplomate britannique quant à l'avenir de ces manifestations de bonne volonté contraste, toutefois, avec l'état d'esprit manifesté par d'autres responsables internationaux également impliqués dans le conflit, au premier rang desquels les dirigeants du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Ceux-ci ont crié, mardi, leur *« colère »* et leur *« frustration »* devant le sort réservé à leurs efforts, rapporte notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, et ont relevé l'incapacité de leurs interlocuteurs de Genève à respecter et faire respecter leurs engagements. La situation s'est, en effet, tellement dégradée en Bosnie-Herzégovine que le HCR a été amené à interrompre ses convois d'aide humanitaire.

C'est que, à l'occasion de leur séjour à Genève, les chefs des parties en conflit en Bosnie ont, tous, réaffirmé au HCR leur engagement à faire respecter les garanties de sécurité nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire. Mais, au même moment, deux convois du HCR étaient attaqués en Bosnie-Herzégovine. *« Attaques au mortier, tirs ouverts aux postes de contrôle et reprise des combats le long de routes vitales »* ont donc forcé le HCR à interrompre ses convois, alors que *« des centaines de milliers de personnes feront face cet hiver à la famine et à des températures glaciales insoutenables ». « Ces attaques*, a souligné le haut-commissaire aux réfugiés, Mme Sadako Ogata, *remettent en question l'autorité et la capacité des représentants des différentes factions à négocier et à faire respecter des accords. »* Or il est fort à craindre que, comme par le passé, il en soit des accords politiques comme des accords humanitaires : qu'ils restent largement lettre morte.

Nouveaux affrontements croato-musulmans

Et ce d'autant que, sur les trois principaux acteurs des négociations de Genève, les présidents Tudjman, Cosic et Izetbegovic, deux (le yougoslave et le bosniaque) sont dans une situation pour le moins instable. En premier lieu, l'autorité du président Cosic – dont la police, à Belgrade, est paralysée par la police... serbe – est perpétuellement contestée par les dirigeants de la principale composante de sa Fédération, à savoir la Serbie. Quant au président Izetbegovic, outre qu'il ne dispose plus que d'un territoire qui ne cesse de se réduire comme peau de chagrin, il serait en butte à des difficultés au sein de son propre régime. Des difficultés largement relayées par ses alliés croates. Ceux-ci font, en effet, état depuis plusieurs jours d'un complot ourdi contre M. Izetbegovic – absent de Sarajevo – par ses plus proches collaborateurs.

Ces informations ont été démenties par l'entourage du président bosniaque. Reste qu'elles circulent alors que les relations croato-musulmanes se font, de jour en jour, plus tumultueuses. Alliés contre les Serbes mais opposés sur l'avenir constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine, Musulmans – partisans d'un Etat unitaire – et Croates – tenants d'une confédération – se sont de nouveau affrontés ces derniers jours en Bosnie. Cette fois, à en croire l'agence de presse croate Hina, forces croates et forces musulmanes se seraient battues au mortier dans la région de Novi-Travnik et de Vitez (au nord-ouest de Sarajevo), les secondes ayant attaqué des villages croates.

YVES HELLER

Lutte pour le pouvoir

Bras de fer à Belgrade

par Alain Debove

C'est une lutte pour le pouvoir qui se déroule depuis quelques semaines à Belgrade entre les dirigeants de la nouvelle Yougoslavie, MM. Dobrica Cosic et Milan Panic, et l'équipe en place en Serbie regroupée autour de M. Slobodan Milosevic. Pour l'heure, il est bien difficile de dire qui va l'emporter : les « modérés », soucieux de redorer le blason d'un pays durement touché par les sanctions économiques et complètement isolé au plan international, ou les « nationalistes » durs, prêts apparemment à poursuivre la guerre pour parvenir à leur but : la Grande Serbie.

En arrivant au pouvoir, à la mi-juillet, M. Milan Panic – cet homme d'affaires fortuné venu tout droit des Etats-Unis – s'était donné *« cent jours »* pour faire la paix. Effectivement, pendant trois mois, il a multiplié les déplacements à l'étranger pour transmettre un message de réconciliation. Il a *« horreur »* de la guerre, il est disposé à négocier avec *« tout le monde »* pour y mettre fin, il fait des propositions aux Bosniaques, aux Croates et aux Albanais du Kosovo et a même l'audace de clamer que le président Milosevic, est *« un homme du passé »*. Jusqu'à ces dernières semaines, celui-ci ne commentait guère les initiatives diplomatiques de ce premier ministre fédéral qui tente peut-être de le déloger.

Mais il a quand même marqué un point, lors du récent référendum sur l'amendement de la Constitution serbe, qui aurait permis l'organisation de législatives anticipées en décembre. 50 % des « inscrits » n'ayant pas dit « oui », M. Milosevic peut considérer qu'il a remporté une victoire sur son rival. Il n'y aura donc sans doute pas d'élections et le risque d'être éventuellement évincé du pouvoir est écarté. Les signes de désaccord profonds entre la Serbie et la République fédérale de Yougoslavie, non reconnue par la communauté internationale, sont nombreux.

Il est clair que le dialogue ouvert récemment par M. Panic avec les Albanais de souche au Kosovo ne sont pas vus d'un très bon œil par les nationalistes serbes. Et lorsque le premier ministre annonce pratiquement la réconciliation avec la Croatie et la reconnaissance des frontières actuelles, M. Milosevic prend la parole quelques jours plus tard pour expliquer que les Serbes de Croatie ne vivront jamais dans un Etat croate !

Propositions, démentis, nouvelles propositions, nouveaux démentis... Les médiateurs de la conférence de Genève – M. Cyrus Vance pour l'ONU et lord Owen pour la Communauté européenne – sont habitués, désormais, à ce schéma. Les accords conclus ne sont malheureusement jamais respectés. Ils ont sans doute peu de chances de l'être tant que la situation politique à Belgrade ne se sera pas éclaircie. En Serbie, l'opposition, mal organisée, soutient M. Panic et le président de la fédération, l'écrivain Dobrica Cosic, qui semble s'être définitivement désolidarisé de son ancien ami, M. Milosevic. Mais ce dernier peut toujours compter sur un large soutien dans la population, notamment dans les campagnes.

Les progrès des négociations de Genève dépendent, pour une bonne part, de l'issue très incertaine de ce bras de fer politique entre « modérés » et « nationalistes », qui peut dégénérer en un conflit ouvert en Serbie même. *« La solution de la crise yougoslave prendra des années »*, aime à dire M. Cyrus Vance.

□ **KOSOVO : dix-neuf Albanais de souche condamnés à la prison.** – Dix-neuf Albanais de souche du Kosovo ont été condamnés, lundi 19 octobre, à des peines allant de un an à sept ans de prison par le tribunal départemental de Pec. Ils étaient accusés d' *« association à des fins hostiles »* à la Serbie et à la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), visant à *« rattacher le Kosovo à l'Albanie »*. Il leur était également reproché d'avoir organisé des *« bandes terroristes »* et d'avoir *« menacé l'intégrité territoriale »* de la Yougoslavie. La défense a affirmé que ce procès était *« monté de toutes pièces »*, que les accusés avaient été *« brutalisés »* durant l'enquête et *« contraints de témoigner sous la torture »*. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un militaire assassiné.** – Un militaire a été tué par balles, mardi soir 20 octobre à Rasharking, dans le comté d'Antrim, dans le nord-est de l'Irlande du Nord, a annoncé la police. Ami du révérend Ian Paisley, dirigeant du Parti démocrate unioniste (DUP), la victime était membre du Royal Irish Regiment (auxiliaires de l'armée britannique en Ulster) et rendait apparemment visite à sa mère lorsqu'il a été tué, a-t-on indiqué de sources informées à Belfast. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK : alors que les combats avec le PKK continuent

Les Kurdes sont menacés d'un rude hiver

ANKARA

de notre correspondante

D'abord, il y a eu les sanctions des Nations unies contre l'Irak. Ensuite, depuis l'automne dernier, l'embargo appliqué par le gouvernement de Bagdad contre le Kurdistan. Et maintenant, les Kurdes irakiens sont soumis à un troisième blocus, celui imposé par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, mouvement indépendantiste agissant en Turquie mais ayant des bases dans le nord de l'Irak), en représailles à l'offensive lancée, il y a deux semaines, contre ses militants par les peshmergas, les combattants kurdes irakiens.

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant qu'une délégation humanitaire, composée de représentants des autorités turques, d'organisations non gouvernementales, de la Commission européenne et de diplomates américains, français, britanniques, soit revenue d'un séjour de huit jours dans la région avec des prédictions pessimistes pour l'hiver à venir. *« Le nord de l'Irak doit faire face à une situation d'urgence humanitaire aux proportions immenses »*, a déclaré, lundi 19 octobre à Ankara, Mme Catherine Farnsworth, chef de la délégation et représentante d'une agence humanitaire du gouvernement américain.

Arrêt du trafic routier

Selon Mme Farnsworth, plus de la moitié des trois millions d'habitants du nord de l'Irak ne pourront se passer d'une aide alimentaire alors que la quasi-totalité de la population aura besoin de carburant, pour la cuisine et le chauffage. Le coût d'une opération de secours s'élèverait à plus du double des estimations de l'ONU, qui avait prévu 85 millions de dollars pour son programme d'hiver, a déclaré M. Richard Lewartowski, représentant de la Commission européenne.

En attendant un accord ferme entre les Nations unies et Bagdad – M. Boutros Boutros-Ghali a exprimé l'espoir qu'il serait signé cette semaine, – la délégation estime que l'acheminement des secours devrait commencer immédiatement à partir de la Turquie. Priorité sera donnée à l'envoi de semences, qui seront plantées en novembre et décembre, et de carburant pour les véhicules agricoles. Outre la question du financement, les problèmes logistiques à surmonter sont immenses. Dans le meilleur des cas, les routes d'accès à la région ne sont praticables que par des camions de 10 tonnes, et les experts craignent qu'à partir de décembre elles soient complètement bloquées par la neige.

L'assistance des Nations unies et des organisations non gouvernementales est essentielle pour mener à bien ce projet gigantesque. De son côté, le gouvernement turc a affirmé qu'il était prêt à offrir toute l'aide nécessaire à l'acheminement de secours à partir de la Turquie. Mais les conséquences des récents affrontements entre Kurdes irakiens et combattants du PKK pourraient entraîner des difficultés supplémentaires.

Selon les représentants kurdes à Ankara, les combattants du PKK sont désormais acculés au fond de la vallée de Hakurk, près de la frontière iranienne, et les combats se poursuivent également dans le secteur de Haftanin. Des troupes terrestres turques sont engagées dans une *« opération limitée »* au sol, alors que l'aviation effectue des raids quotidiens.

Des témoins à la frontière confirment l'absence de trafic routier entre la Turquie et l'Irak. La Turquie a promis d'assurer la sécurité des routes d'accès à la frontière pour l'aide humanitaire, mais le pouvoir dissuasif du PKK, qui avait imposé un premier blocus d'un mois, en menaçant les camionneurs cet été, ne doit pas être sous-estimé, d'autant que le temps presse.

NICOLE POPE

□ **Dix-neuf morts dans une embuscade en Turquie.** – Dans le Sud-Est anatolien, près de la ville de Bingöl, l'attaque d'un autocar par des militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK) a fait dix-neuf morts, des civils, mardi 20 octobre, a rapporté l'agence turque Anatolie. La préfecture de Diyarbakir, responsable de treize régions sous état d'urgence dans cette partie de la Turquie, a pour sa part confirmé l'événement sans fournir de bilan. – *(AFP.)*

Contesté par les Etats-Unis

L'accord avec Bagdad sur les opérations humanitaires de l'ONU a été approuvé par M. Boutros-Ghali

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a annoncé mardi 20 octobre qu'il avait donné son feu vert pour la signature du nouveau protocole d'accord sur les opérations humanitaires des Nations unies en Irak, (*le Monde* du 20 octobre), s'inscrivant ainsi en faux contre la position des Etats-Unis à ce sujet. Le département d'Etat américain avait exprimé quelques heures plus tôt de *« sérieuses réserves »* au sujet de ce texte, estimant qu'il réduit la *« liberté d'action »* du personnel de l'ONU. Dans des déclarations au *Washington Post*, des sources gouvernementales américaines avaient indiqué que le texte était *« porteur de graves dangers pour l'intégrité les efforts humanitaires en Irak »*.

M. Boutros-Ghali, qui a communiqué par écrit sa décision au président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Mérimée, a exprimé l'espoir que *« le protocole d'accord sera finalisé et signé dans les prochains jours »*. Selon des sources diplomatiques, l'accord serait valable jusqu'au 31 mars et prévoit la présence de 300 « bérets bleus » (personnel de sécurité), dont 8 à Bagdad et le reste dans le Kurdistan. – *(AFP.)*

A Washington

Reprise des négociations israélo-arabes

Les négociations bilatérales israélo-arabes devaient reprendre mercredi 21 octobre à Washington, à quelques jours de l'élection présidentielle américaine du 3 novembre, qui pèse sur ces pourparlers et en affecte le rythme. Après une semaine de discussion, les participants doivent suspendre leurs travaux, pour ne les reprendre que le 9 novembre.

Alors que la presse syrienne se déclarait, mardi, pessimiste, le porte-parole de la délégation palestinienne, Mme Hanane Achraoui, a exprimé l'espoir que des *« progrès tangibles »* seraient réalisés au cours de cette septième session. Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, selon lequel les pourparlers avec la Syrie sont plus prometteurs qu'avec les Palestiniens, a invité ces derniers à *« être patients »* et à commencer par accepter de *« changer la réalité sur le terrain »* (*le Monde* du 21 octobre).

Dans le but d'apporter sa contribution au processus de paix, le roi Hassan II du Maroc, seul chef d'Etat arabe – avec le président égyptien – à avoir rencontré officiellement des dirigeants israéliens, devait entamer mercredi, pour la première fois depuis trente ans, une tournée dans cinq pays arabes, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Jordanie, la Syrie et l'Egypte. – *(AFP.)*

□ **Le FDLP revendique un attentat en Cisjordanie.** – Le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) de M. Nayef Hawatmeh, a revendiqué, mardi 20 octobre, dans un communiqué rendu public à Nicosie, un attentat qui avait tué une Israélienne et fait neuf blessés, samedi, en Cisjordanie (*le Monde* du 20 octobre). Le FDLP a affirmé que cet attentat visait à venger la mort de Hussein Obeidat, un détenu palestinien décédé le 13 octobre à la suite d'un mouvement de grève de la faim dans les prisons israéliennes. – *(AP.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

KENYA : l'opposition restant divisée

Le pouvoir se prépare sereinement aux élections générales

Dans un discours prononcé, mardi 20 octobre, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'incarcération par les Britanniques du « père fondateur » du Kenya, Jomo Kenyatta, le président Daniel Arap Moi a indiqué que les Kényans auraient *« très bientôt la possibilité de choisir leurs dirigeants »*. Mais on ignore la date exacte des élections générales, qui doivent être organisées avant le 22 février prochain. L'opposition, donnée favorite il y a encore trois mois, semble avoir gâché ses chances de l'emporter, tant elle est divisée.

NAIROBI

de notre correspondant

Les allusions à l'imminence d'élections générales pluralistes – une première au Kenya – se multiplient dans les discours présidentiels, au point qu'il semble désormais acquis qu'elles auront lieu avant la fin de l'année. Pour le chef de l'Etat, M. Daniel Arap Moi, au pouvoir depuis 1978, et son parti, la KANU (Kenyan African National Union), la situation paraît plus que favorable. Depuis le retour du multipartisme, en décembre 1990, l'impopularité croissante du régime profitait pourtant largement à l'opposition, mobilisée au sein du Forum pour la restauration de la démocratie (FORD). Réunissant les opposants les plus populaires du moment, le FORD semblait avoir dépassé les clivages tribaux. Mais chassez le naturel...

Après le retour, en mai dernier, de M. Kenneth Matiba, un ancien ministre, d'ethnie kikuyu, le FORD a rapidement éclaté en deux factions, l'une dirigée par M. Matiba, l'autre par un vieil opposant, M. Oginga Odinga. Le pouvoir n'a pas manqué de jouer de cette rivalité, lorsqu'il a fallu enregistrer les officiels des deux camps après des congrès séparés, chacun se réclamant du *« véritable FORD »*. Le 11 octobre, le ministre de la justice a accepté les deux partis à condition qu'un mot distinct soit accolé au sigle FORD.

Rivalités ethniques

Mme Wangari Mathai, une opposante très populaire pour son action en faveur de l'écologie et pour avoir organisé une grève de la faim des mères de prisonniers politiques, a tenté de réconcilier MM. Matiba et Odinga. Cet effort s'est révélé aussi vain que son appel à la création d'un *« front commun de l'opposition contre la KANU »* : à sa convocation, jeudi 15 octobre, seul le FORD-Kenya de M. Odinga a répondu présent, avec quelques autres partis mineurs. Ni le FORD-Asili (*« original »*, en swahili) de MM. Matiba et Shikuku, ni le Parti démocratique (DP) de M. Mwai Kibaki, ancien ministre de la santé, ni le Congrès national du Kenya (KNC) récemment créé par des dirigeants de la faction Matiba, n'ont jugé bon de se déplacer.

Les chefs de l'opposition semblent donc décidés à affronter la machine bien rodée de la KANU en ordre dispersé, avec l'illusion qu'ils pourront détrôner l'ancien parti unique. Le FORD-Kenya semble être le seul à pouvoir tenir la dragée haute au pouvoir, les deux plus larges tribus du pays étant représentées au sein de sa direction : le président Odinga est assisté d'un premier vice-président d'origine kikuyu, l'avocat Paul Muite.

Le FORD-Asili, le DP et même le KNC trouvent l'essentiel de leurs forces dans la province du centre (en pays kikuyu) et n'ont pas encore réussi à se donner une assise nationale. De plus, le pouvoir s'est octroyé un atout supplémentaire avec un amendement constitutionnel, voté fort à propos, il y a quelques mois, selon lequel le candidat remportant l'élection présidentielle doit aussi rassembler sur son nom 25 % des suffrages dans cinq des huit provinces. Compte tenu de l'implantation de la KANU et des déplacements incessants du président Moi à travers le pays, l'actuel chef de l'Etat part favori.

Assurance voire arrogance

Les affaires de corruption et les affrontements tribaux du début de l'année avaient fortement terni l'image du régime. Rien n'a été fait pour redresser la barre. La presse nationale, plus audacieuse depuis le retour au multipartisme, révèle fréquemment des cas de trafics d'influence. Et la question des conflits ethniques n'est toujours pas réglée : si le pays a retrouvé son calme, parmi les cinquante mille personnes déplacées, rares sont celles qui ont osé réintégrer leurs villages.

Emmenés par M. Nicholas Biwott, ancien ministre de l'énergie, resté l'un des plus influents personnages de l'Etat, les députés ont rejeté, le 13 octobre, le rapport d'une commission parlementaire sur les affrontements tribaux. L'« erreur » des enquêteurs, qui ont manifestement pris leur tâche à cœur, est d'avoir consigné dans leur rapport des entretiens de témoins, accusant M. Biwott d'être le principal instigateur de ces troubles. Face à l'éclatement de l'opposition, les caciques du pouvoir affichent désormais une assurance sereine, sinon arrogante. Mais, comme le remarque l'hebdomadaire *Weekly Review*, *« peut-on les en blâmer ? »*. Les partisans de la KANU doivent penser que seul un miracle pourrait les empêcher de gagner les prochaines élections.

JEAN HÉLÈNE

ANGOLA : avant d'éventuelles négociations avec le gouvernement de Luanda

L'UNITA renforce sa présence militaire dans le sud du pays

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

La communauté internationale continue ses efforts pour désamorcer une crise qui menace de conduire rapidement à la reprise de la guerre civile. Une « troïka » composée du sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires africaines, M. Herman Cohen, d'un diplomate russe, M. Grigory Karassin, et du vice-ministre portugais des affaires étrangères, M. Jose Manuel Durao Barraso, s'est rendue, mardi 20 octobre, à Huambo, au centre du pays, pour inciter M. Jonas Savimbi, chef de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), à respecter les accords de paix et à répondre à l'invitation de l'actuel président, M. José Eduardo Dos Santos. Le ministre des affaires étrangères sud-africain, M. Pik Botha, a fait la même démarche, avant de rentrer à Pretoria, dans la nuit de mardi à mercredi.

Avant le voyage de Huambo, les médiateurs s'étaient entretenus avec le président Dos Santos, qui leur a répété ses craintes de voir la situation dégénérer à la suite des actions militaires lancées par l'UNITA pour étendre son emprise sur les régions sud du pays. Différentes sources ont confirmé que M. Savimbi contrôlait déjà les province de Bie, Huambo et Moxico, tandis que d'autres indiquaient, mardi, que l'UNITA continuait d'avancer dans les provinces de Namibe et de Huila où elle occupe de nombreux villages.

M. Savimbi refuse toujours de reconnaître sa défaite dans les élections présidentielle et législatives des 29 et 30 septembre, invoquant une fraude massive. Ces scrutins ont été déclarés *« libres et justes »* par la représentante de l'ONU en Angola, Mme Margareth Anstee, et reconnus comme tels par l'ensemble des observateurs internationaux présents sur le terrain.

En rejetant tout compromis avec le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) du président Dos Santos, et en refusant de s'entretenir avec ce dernier, M. Savimbi semble choisir la voie des armes. Bien que « lâché » par ses anciens alliés américain et sud-africain, il pousse son avantage dans le sud du pays, tentant d'asseoir une position régionale qui lui permettrait de plaider la partition de l'Angola lors de futures négociations. Une solution qu'il avait déjà évoquée au lendemain des élections, mais qui ne pourra pas satisfaire le pouvoir en place maintenant légitimé par le verdict des urnes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AMÉRIQUES

BRÉSIL : formation d'un nouveau gouvernement

Les timides premiers pas du président Itamar Franco

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« M. Itamar Franco doit se mettre au diapason du pays. Son horizon ne doit pas se limiter aux frontières de Juiz-de-Fora [sa ville d'origine]. » Ce commentaire, emprunté à un récent éditorial du quotidien *Estado de Sao Paulo* et le dernier titre de couverture de l'hebdomadaire économique *Exame* – *« Quelle tristesse ! »* – donnent le ton des critiques adressées au nouveau président en exercice, M. Itamar Franco, depuis son accession au pouvoir le 2 octobre, en remplacement de M. Collor de Mello, suspendu pour cause de corruption.

La formation d'un nouveau cabinet, maintenant presque au complet, n'a pas diminué la méfiance à l'endroit du président. Pour la plupart inconnus, les nouveaux ministres sont originaires en majorité, soit de son Etat du Minas Gerais, soit du Sénat, que M. Franco a fréquenté pendant de nombreuses années. Sans grandes figures nationales et sans la participation explicite des principaux partis de l'Assemblée, le nouveau gouvernement apparaît bien faible pour affronter les lendemains de la crise.

« Sans nous connaître, dit le ministre du plan, M. Paulo Haddad, *on nous a collé une étiquette provinciale. »* Il s'emploie à rassurer les principaux acteurs économiques du pays : *« Il n'y aura pas de plan de choc et nous ne modifierons ni le calendrier des privatisations ni le programme de baisse des tarifs douaniers. »*

Le contexte est peu favorable pour le nouveau gouvernement. Les résultats du premier tour des élections municipales ont montré que le paysage politique du Brésil était en pleine évolution. Les formations les plus favorables à la destitution de M. Collor, et principalement le Parti des travailleurs (PT, gauche), ont remporté d'évidents succès. Ce dernier affiche maintenant clairement son opposition au nouveau gouvernement.

Prudent optimisme

Les oligarchies traditionnelles, représentées par des hommes comme MM. Leonel Brizola (gouverneur de Rio-de-Janeiro, PDT centre gauche) ou Antonio Carlos Maghalaes (gouverneur de Bahia, PFL, centre-droit) ont essuyé de cuisantes défaites. M. Brizola, dont la candidate a été éliminée au premier tour, a même perdu le contrôle de sa ville.

Le personnel politique est aussi pris à partie, à travers de multiples accusations de corruption formulées dans la foulée de l'*impeachment* de M. Collor. Des proches de ce dernier, comme sa femme Rosane, ont déjà été inculpés. L'ancienne ministre de l'économie, Mme Zelia Cardoso de Mello, et des personnalités de l'ancienne opposition sont aussi mises en cause. Une commission parlementaire chargée d'enquêter sur la privatisation de la compagnie d'aviation VASP – menée dans des conditions peu claires par l'ancien gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, M. Orestes Quercia – multiplie en ce moment les auditions.

L'affaire de la prison de Sao-Paulo, où plus d'une centaine de prisonniers ont été tués par les forces de l'ordre, continue d'autre part de provoquer de nombreuses réactions. Le silence du gouverneur de Sao-Paulo, M. Luiz Antonio Fleury, qui a gardé l'information secrète pendant plusieurs heures, et la condamnation – timide et très tardive – des autorités fédérales ont quelque peu flétri l'enthousiasme qui prévalait au lendemain de la destitution temporaire du chef de l'Etat.

Des industriels, comme le vice-président de la firme automobile Autolatina, M. Miguel Jorge, affichent un prudent optimisme : *« Tous ceux qui sont arrivés au pouvoir jusqu'ici voulaient sauver le pays et se présentaient comme des dieux. Cette fois, les espoirs sont moindres et les divinités absentes. C'est peut-être une chance de succès. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS : trente ans après la « crise des fusées » de Cuba

La CIA reconnaît ses « erreurs d'appréciation »

La CIA a ignoré des dizaines de témoignages sur l'installation des missiles soviétiques à Cuba en 1962 dans les semaines qui ont précédé la « crise des fusées », selon des documents secrets divulgués par l'agence de renseignement américaine à l'occasion d'un séminaire organisé à son siège, lundi 19 octobre. Un informateur avait, par exemple, expliqué avoir vu à Cuba des remorques si longues que les boîtes à lettres et les lampadaires devaient être retirés du bord des routes pour permettre le passage des convois. Un autre avait vu des véhicules transportant *« ce qui ressemblait à de très longs tubes »*. De nombreux autres témoignages avaient été rejetés par les analystes de la CIA, qui étaient tellement sceptiques qu'ils avaient demandé à leur bureau de Miami, chargé de collecter les rapports, de ne plus les envoyer. *« Aucun parmi nous ne croyait que les Soviétiques enverraient des missiles balistiques à moyenne portée à Cuba. C'était une erreur d'appréciation »*, a indiqué Roger Hilsman, qui était alors directeur du Bureau du renseignement au département d'Etat.

Il fallut attendre les photographies prises par un avion espion U-2 et montrant des installations de tir de missiles pour que la CIA accepte de reconnaître qu'il s'agissait d'autre chose que de simples constructions défensives. – *(AFP.)*

□ PRÉCISION. – L'université où s'est déroulé le troisième et dernier débat télévisé entre les trois candidats à la présidence des Etats-Unis (*le Monde* du 21 octobre) est l'« université de l'Etat du Michigan ».

هكذا من الأصل

3



ENQUÊTE

Désarrois américains

III. – Classes moyennes : désenchantement à « Suburbia »

Après un premier article consacré aux causes et symptômes du déclin américain, ont été examinées les grandes faiblesses de l'économie, notamment le déficit budgétaire croissant, ainsi que la stratégie industrielle (*le Monde* des 20 et 21 octobre).

CATONSVILLE (Maryland)

de notre envoyé spécial

«Son bilan intérieur est faible. Il n'a pas fait marcher le gouvernement. Il annonce maintenant des programmes pour l'éducation ou la santé, mais pourquoi ne s'y est-il pas mis il y a quatre ans?» Le jugement paraît sans appel. Si même Joe Chilcoat, de Catonsville, est si sévère, alors le président George Bush a vraiment de gros problèmes.

Car Joe Chilcoat devrait être l'archétype de l'électeur républicain : jeune (trente-neuf ans), conservateur, farouchement opposé à l'avortement, homme d'affaires, membre du Rotary Club local, envoyant ses filles à l'école privée (confessionnelle) et, surtout – surtout – Joe Chilcoat est banlieusard, citoyen de cette «nouvelle frontière» américaine qu'est la banlieue. Le *suburb*, disent les Américains : le pays profond est là, entre *Main Street*, la rue principale, et le *Mall*, le centre commercial. Un pays qui était depuis dix ans massivement républicain.

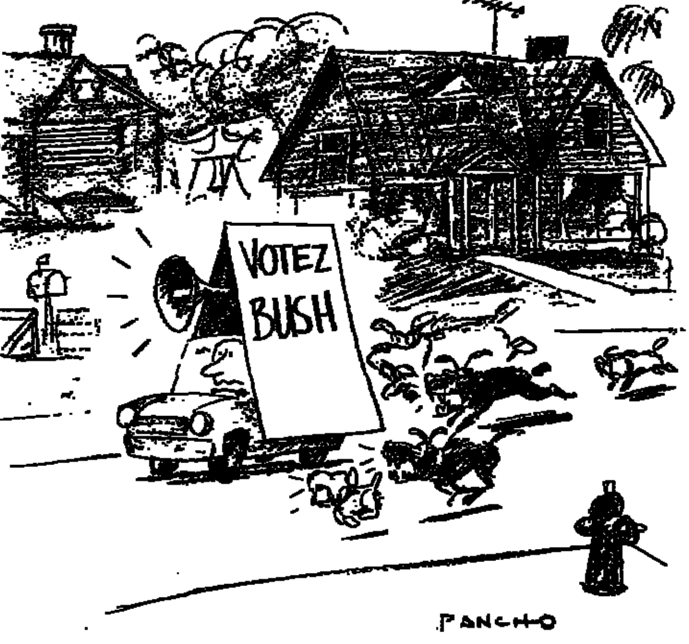
Catonsville est un échantillon de l'Amérique majoritaire, celle de la classe moyenne et des banlieues. A l'ouest de Baltimore, ce *suburb* de trente-cinq mille habitants domine le grand port du Maryland. Le paysage est sans surprise, carte postale ou image d'Epinal de l'Amérique tranquille, alignement de villas cossues sur pelouses et jardins. *Main street* – en l'espèce *Frederick Street* – abrite quelques-unes des institutions de base de la «nouvelle frontière» banlieusarde : le restaurant Pizza Hut, le mini super-marché Seven-Eleven et, symbole de la civilisation post-urbaine, l'inévitable Video-shop.

Reporter politique au *Baltimore Sun*, Frasier Smith observe : *«Catonsville est une de ces banlieues typiques qui sont le champ de bataille principal de ce scrutin. Avec la moitié de la population des Etats-Unis installée en banlieue, là où l'on vote aussi régulièrement qu'on lave sa voiture, ce sont les Catonsville d'Amérique qui feront l'élection.»* Une élection sans précédent, puisque, pour la première fois dans l'histoire du pays, la majorité des électeurs seront des banlieusards. C'est officiel, depuis le recensement de 1990 : les villes ont perdu la bataille; elles n'abritent plus qu'une minorité d'Américains.

Une nation de banlieusards

Le mouvement date de l'après-guerre, et n'a cessé de s'accélérer depuis, pour culminer dans les années 80. Un quart des Américains étaient *suburbanite*, (banlieusards) en 1950, un tiers en 1960 et plus de la moitié, donc, aujourd'hui. Lorsque les entreprises ont suivi – ce qui n'est pas toujours le cas – des villes nouvelles ont poussé en bordure des anciennes : on les appelle les *«villes d'à côté»*; elles ne figurent pas encore sur l'itinéraire des touristes. *«Nous sommes devenus une nation de banlieusards, avec une frange urbaine et une frange rurale»*, écrit la revue *Atlantic Monthly* dans une fresque intitulée «Le siècle de la banlieue commence». Depuis les années 70, le mouvement a des allures d'escapade de masse : la classe moyenne – et moyenne-supérieure, comme disent joliment les statisticiens – a fui les villes, en quête de rues et d'écoles sûres.

Le phénomène a favorisé les républicains. Il s'est accompagné d'une révolte contre l'impôt et contre les programmes sociaux des démocrates, qui bénéficient essentiellement aux défavorisés des villes. Il a trouvé sa pleine expression politique avec le reaganisme. L'Amérique urbaine avait, elle, triomphé au milieu des années 60 avec le démocrate Lyndon Johnson, qui mit en œuvre les grands programmes de lutte contre la pauvreté (celle des villes, principalement). Depuis, l'Amérique urbaine n'a cessé de perdre, en poids démographique, économique et politique, et cette évolution s'est faite aux dépens des démocrates.



Leurs grosses «machines» politiques urbaines tournent à vide. Les maires des grandes villes ne président souvent plus qu'aux destinées de cités qui ont vu l'emploi, le commerce, la classe moyenne – blanche et noire, – bref la richesse, partir pour la «nouvelle frontière», le nouveau pays mythique, «Suburbia». Bizarrement, cette évolution est, aussi, passée largement inaperçue. Ce sont les villes, donc l'Amérique minoritaire et ses problèmes, qui ont continué à attirer, sinon à monopoliser, le regard journalistique ou cinématographique – pas les banlieues. Bruce Springfield chante, quelque part, la tristesse de Baltimore, pas l'aisance de Catonsville.

C'est à partir des villes que se façonne toujours l'image du pays. D'où une certaine distorsion, qui ferait facilement oublier la formidable opulence des Etats-Unis. Au sortir des *beltways*, les périphériques qui ceinturent les villes, on serait presque étonné de découvrir le «pays réel», une Amérique bourgeoise et confortable, celle des *soap operas* qu'on regarde après le journal télévisé...

Au fil des élections présidentielles, «Suburbia» a, majoritairement, voté républicain : des pans entiers de l'électorat démocrate ont abandonné leur parti au profit d'abord de Ronald Reagan (1980, 1984), puis de George Bush (1988). La culture suburbaine est plus républicaine que démocrate. Des citadins ont voté républicain en devenant banlieusards, et nombre de banlieues démocrates se sont mises à voter pour le parti de l'éléphant.

Retour au parti démocrate ?

Catonsville est doublement exemplaire. En bonne fille du Maryland, c'était, traditionnellement, une terre majoritairement démocrate : *«Si Hitler avait figuré sur le ticket démocrate, on aurait voté pour lui»*, assure Joe Chilcoat. Et les citoyens de Catonsville n'en ont pas moins voté Reagan et Bush aux trois derniers scrutins présidentiels. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire local, le *Catonsville Times*, Pete Kerzel soupçonne même que ce fut, en 1988, un plébiscite «massif» en faveur de George Bush.

Les temps changent. Si l'on en croit quelques experts locaux, Catonsville pourrait bien, le 3 novembre, comme nombre d'autres banlieues, revenir dans le giron démocrate. L'économie y est pour beaucoup. Mais c'est autant affaire de moral que de chiffres. Entre un micro-ordinateur et les photos de l'équipe de football locale, Joe Chilcoat, patron de quatre surfaces moyennes Seven-Eleven alentour, explique : *«La situation n'est pas épouvantable. On paie ses traites. Seulement, il faut travailler plus pour gagner autant; beaucoup prennent un deuxième job. Et ça dans une population qui considère que son temps de loisir est un droit constitutionnel... Ici, je reçois deux fois plus de demandes d'emploi qu'il y a quatre ans, et venant de personnes plutôt surqualifiées. C'est un indicateur : si même Catonsville est effleurée par la récession, c'est que la situation ailleurs est mauvaise»*.

L'administration Bush a donné l'impression d'un comportement totalement indifférent, *«déconnecté»*, dit-il. Apparemment, ça n'a pas plu à Catonsville, et, comme ladite banlieue est un échantillon représentatif, on peut être sûr que ça n'a pas plu ailleurs dans «Suburbia». On n'y a, semble-t-il, guère plus apprécié les incendiaires discours sur les valeurs, ce ton de prêcheur fondamentaliste, entendus à la convention républicaine de Houston ou dans la bouche du président. La banlieue est modérée, peu réceptive aux sermons des ayatollahs de l'extrême droite républicaine.

Si elle est patriote et plante volontiers le drapeau de l'Union à la porte de ses maisons, la banlieue est aussi le fief des *baby-boomers*. Ils s'y sont installés avec leurs premiers enfants. Ils ont aujourd'hui quarante et quelques, et les démêlés de Bill Clinton avec la conscription au moment de la guerre du Vietnam ne paraissent pas les choquer autant que le président. *J'avais dix-huit ans en 1973, la guerre s'est arrêtée à temps pour moi, je ne sais pas ce que j'aurai fait*, dit Joe Chilcoat. *Je n'arrive pas à en vouloir à Clinton* [d'avoir tiré quelques ficelles pour éviter d'aller au Vietnam].» Comme le relevait le président, un peu las, lors d'un débat télévisé, *«sans doute est-ce affaire de génération»*.

Parce que George Bush a déçu et parce que Bill Clinton est le premier candidat démocrate à avoir compris qu'il lui fallait, pour gagner, entreprendre la conquête de «Suburbia» plutôt que continuer à cultiver les minorités urbaines, Catonsville hésite. Et pourrait voter démocrate. C'est de mauvais augure pour M. Bush.

ALAIN FRACHON

PROCHAIN ARTICLE

Pauvreté : le 51e Etat de l'Union
par Alain Frachon

Education : la bataille de l'école publique

PORTLAND (Oregon)

de notre envoyé spécial

«Notre réflexion sur l'éducation ne date pas d'aujourd'hui. Dès 1985, l'État de l'Oregon s'est attaché à améliorer la qualité de ses écoles publiques. Nous avons envoyé des missions d'étude en Allemagne, au Japon, en Suède. En partie à partir de ces références, nous avons rédigé et fait approuver par notre Parlement local, en 1991, une loi sur l'éducation pour le vingt et unième siècle.»

Dans son bureau du centre-ville de Salem, capitale de l'Oregon, sur la côte ouest des Etats-Unis, Mme Vera Katz s'anime à l'évocation de ce texte, dont elle fut le rapporteur. Elle siégeait alors au Parlement de cet État – démocrate – de 2,8 millions d'habitants, dont 500 000 enfants fréquentent les écoles publiques. Elle est maintenant candidate à la mairie de Portland.

«Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, poursuit-elle, *l'un de ses Etats s'est fixé, par voie législative, des objectifs précis pour obtenir le meilleur niveau scolaire possible.»*

Les élus de l'Oregon ne sont pas les seuls à vouloir contraindre l'Amérique à retourner à l'école. De nombreux organismes avaient depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme, effrayés par le résultat des enquêtes révélant qu'au moins 20 millions d'Américains (soit 8 % de la population) ne savent pas lire ou à peine, et qu'un adulte sur sept est incapable de situer les États-Unis sur une mappemonde (l'histoire et la géographie restent des disciplines facultatives dans la plupart des établissements secondaires du secteur public, fréquenté par 45 millions d'élèves américains). Plus préoccupant : les États-Unis forment moitié moins d'ingénieurs et de docteurs ès sciences qu'au début des années 70.

Lors de sa campagne électorale de 1988, M. Bush s'était présenté comme le futur *«président de l'éducation»*. Deux ans après son entrée à la Maison Blanche, il exposait un projet qui devait permettre aux élèves américains de se hisser au premier rang mondial dans les disciplines scientifiques d'ici à l'an 2000. Quelques mois plus tard, le National Education Goal Panel, un organisme tripartite (gouverneurs, administration et Congrès), créé pour mener à bien cet ambitieux programme, reconnaissait que le but fixé était hors de portée pour la grande majorité des élèves.

Le désengagement de l'Etat

En l'espace d'une génération, l'Etat fédéral s'est progressivement dégagé de ses obligations scolaires. Il ne consacre plus que 6 % de son budget à l'enseignement public, contre 10 % au long des années 70. Les Etats – dont la moitié ont des budgets déficitaires – ont dû prendre le relais. Il assument dorénavant 30 % à 40 % du financement des établissements publics, le solde étant comblé par les taxes prélevées par les municipalités et par les contributions volontaires des parents ou des bienfaiteurs. Les Etats-Unis sont tombés au quinzième rang mondial pour la part du revenu national consacrée à l'éducation dans le primaire et le secondaire : cette part ne représente plus que 4,1 % du produit intérieur brut, contre 4,8 % au Japon et 4,6 % en Allemagne.

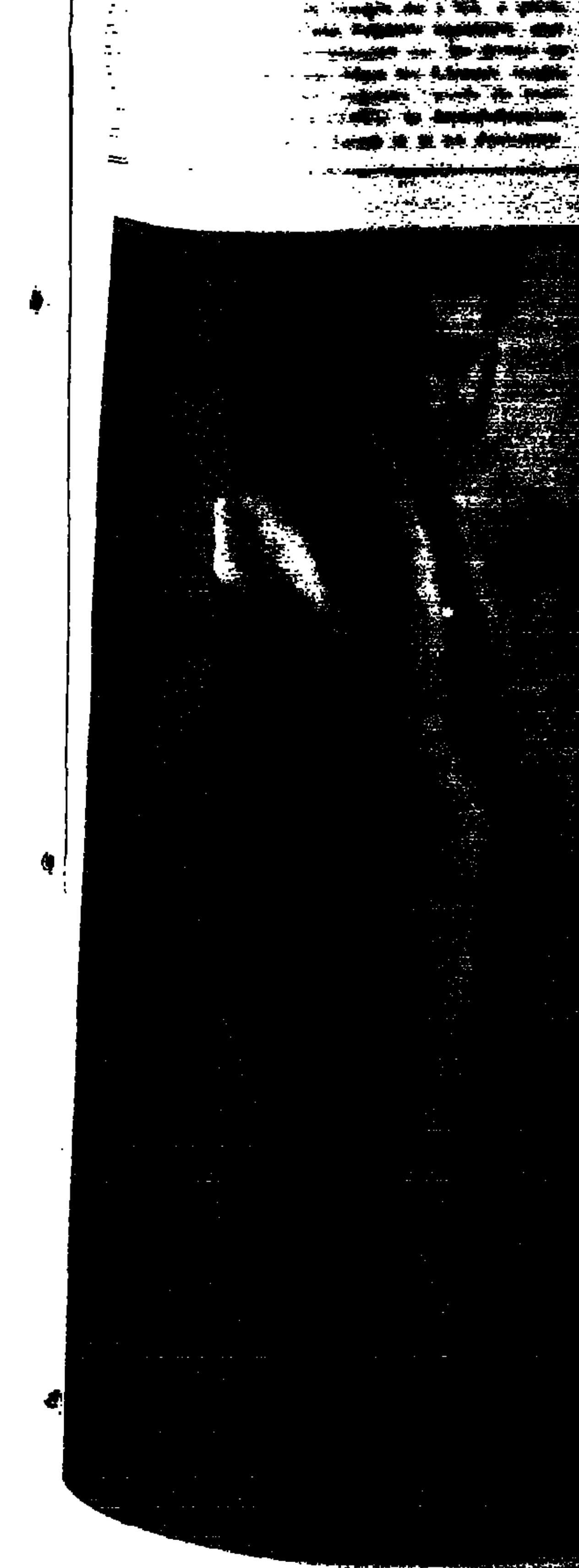
Au désengagement de l'Etat se sont ajoutés, depuis juin 1989, les effets de la crise. Les universités, y compris celle de Yale, que le président Bush a fréquentée, ont été contraintes de faire des économies. Le secteur du secondaire est le plus touché. 20 % à 30 % des élèves (voire 50 % dans certains centres-villes tel celui de Chicago) ne terminent pas leur scolarité. Dans le primaire, de nombreux parents ont retiré leurs enfants de l'école publique, jugée trop peu performante, pour les faire étudier à la maison. Ce phénomène toucherait environ 500 000 petits Américains. Les enseignants (blancs à 87 % et féminins à 72 %) se plaignent de leurs conditions de travail et de leurs bas salaires. Ils gagnent en moyenne 34 000 dollars par an (environ 170 000 francs). Réformer un système éducatif n'est pas chose facile. Aux Etats-Unis, l'entreprise est d'autant plus compliquée que les établissements sont seuls maîtres de l'enseignement dispensé sous leur toit.

L'administration Bush a reculé devant l'ampleur de la tâche. Le président s'est contenté de prôner une concurrence accrue entre écoles publiques, privées ou confessionnelles. Il a proposé d'offrir aux familles à revenus moyens ou à bas revenus une aide de 1 000 dollars pour pouvoir choisir le meilleur établissement pour leurs enfants. Hostile à ce projet de loi, qu'il juge trop favorable au secteur privé, M. Bill Clinton veut privilégier exclusivement l'école publique. S'il est élu, il lui consacrera, a-t-il promis, 10 milliards de dollars supplémentaires et financera d'importants programmes de formation professionnelle.

Le sort de l'école ne laisse pas les milieux d'affaires indifférents. Ils sont même de plus en plus sollicités. Une fondation, la New American Schools Development Corporation, a été chargée de recueillir 200 millions de dollars pour ouvrir 500 écoles expérimentales. D'autres initiatives, plus discrètes, ont vu le jour, telle l'expérience de la Corporate Community School de Chicago, qui touche surtout des enfants noirs de deux à huit ans. De nombreuses firmes affectent plus d'un tiers de leurs dons au secteur éducatif et allouent chacune des dizaines de millions de dollars par an à la formation de leurs salariés. C'est le cas, par exemple, de Ford, Kodak, Motorola ou Boeing.

Le projet le plus ambitieux, baptisé Edison, revient au jeune multimillionnaire Chris Whittle (quarante-quatre ans). Il s'est mis en tête de créer, à partir de 1996, un système scolaire totalement indépendant de l'État fédéral, et qui, à terme, pourrait accueillir 2 millions d'élèves dans un millier d'établissements.

SERGE MARTI



هكذا من الأصل

ASIE

Le Cambodge désenchanté

Suite de la première page

Les filles ont également découvert les préservatifs, dont l'usage dépend, bien entendu, du bon vouloir du client. Une partie de la clientèle des centaines de maisons de passe de Tuol-Kork, ainsi que celles du fameux Kilomètre 11, un quartier rouge exclusivement vietnamien, vient de Thaïlande, où le sida se répand rapidement.

Comme les hôtesses sont dans l'immense majorité vietnamiennes et qu'elles passent leur temps à circuler entre le Cambodge et leur pays, Phnom-Penh promet déjà de devenir le relais, efficace, du transfert de la maladie de la Thaïlande au Vietnam. Au Cambodge même, où aucun contrôle réel ne peut encore s'opérer, les candidats à la séroposivité sont multitude, du pauvre – qui paie au plus 4 000 riels (10 francs) la passe – aux étrangers de passage. Même le dieu UNTAC ne sera pas épargné.

« Les gens ont peur »

Entre-temps, non loin du fleuve, dans l'enceinte de la pagode Saravan, M. Thun Sarai gère son Association des droits de l'homme, ADHOC, fondée en juin 1991. Jeté en prison pour avoir voulu former un parti politique, il a été libéré le 7 octobre 1991, à la veille de la signature des accords, après dix-sept mois de détention. Son association, dit-il, a été autorisée à la fois par le CNS, le Conseil national suprême du Cambodge, présidé par le prince Sihanouk, et par le gouvernement de M. Hun Sen. « *ADHOC,* poursuit-il, *compte 6 700 adhérents répartis dans les quatorze provinces du pays.* » Mais elle n'a pas encore ouvert de bureau en dehors de Phnom-Penh.

Près du palais Chamcar Mon, dans la villa familiale transformée en ruche, Mme Khek Galabru, épouse cambodgienne d'un ancien diplomate français, mène un combat parallèle à la tête de la LICADHO, Ligue cambodgienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme, qui affiche 5 000 membres. Financée par la CEE, reconnue en mai par le CNS et le régime de Phnom-Penh, cette ligue n'a pas non plus ouvert de bureaux en province. « *ADHOC,* dit-elle, *a tenté d'en ouvrir un à Kompong-Cham, mais elle n'a par obtenu la permission du gouvernement. Les gens, en outre, ont peur.* » Le représentant de la LICADHO à Sihanoukville serait soumis à des pressions identiques. Néanmoins, existe, à Phnom-Penh, un troisième groupe de protection des droits de l'homme, Vigilance.

Les balbutiements de la défense des droits de l'homme au Cambodge, qui n'a connu que massacres, guerres, régimes monolithiques et policiers pendant plus de vingt ans, est à mettre au compte de quelques Khmers courageux et d'un Néo-Zélandais, M. Dennis McNamara, directeur des droits de l'homme au sein de l'APRONUC. Ce dernier envoie ses gens donner cours et conseils aux associations concernées.

« *Nous avons même obtenu, le 21 septembre,* dit-il, *que le gouvernement envoie des instructions pour autoriser l'ouverture de représentations des partis politiques en province.* » Que se passera-t-il après le retrait de l'APRONUC, en principe l'an prochain ? « *Il faut que les organisations non gouvernementales étrangères prennent le relais. Nous les réunirons en novembre à Phnom-Penh. Il faut qu'Amnesty International et Asia Watch s'installent ici.* »

Les Khmers rouges face aux élections

Et du côté des Khmers rouges ? M. McNamara a, sur son bureau, de beaux cahiers reliés. Il les feuillette : M. Khieu Samphan, l'un des deux représentants des Khmers rouges au CNS, a paraphé, d'une élégante signature, quatre conventions sur les droits de l'homme. Mais les Khmers rouges refusent toujours l'accès de leurs zones à l'ONU, la démobilisation de leurs forces et la loi électorale.

« *Si je ne croyais pas à ma tâche, je ne serais pas ici* », dit-il, tout en constatant que même la hiérarchie religieuse bouddhiste, qui se refait une santé, « *répugne* » à s'engager dans la bataille en faveur des droits de l'homme. « *Mais,* ajoute-t-il, *nous avons obtenu l'accès aux prisons, les gens vivent un peu mieux, nous avons notre propre radio de l'APRONUC et nous formons des officiels. Un officier de police a même été déplacé après avoir battu un détenu.* »

Sur le fleuve, non loin du palais royal, des marchands ambulants, cambodgiens et vietnamiens, s'installent en début d'après-midi. Les Phnom-Penhois qui en ont les moyens vont y prendre le frais et y boire en famille ou entre amis une bière ou un jus de canne à sucre en dégustant des œufs couvés. Autour des tables traînent une nuée de gens en guenilles, enfants, vieilles femmes, estropiés, invalides, jeunes mères au nourrisson sous le bras. Ils mendient quelque menue monnaie et vident verres, assiettes et coquilles d'œuf dès que les clients se lèvent. Le personnel de l'APRONUC fréquente rarement ce lieu de promenade. « *Pour des raisons d'hygiène* », affirme un vendeur. « *Les étrangers qui viennent ici refusent nos verres et nos glaçons. Ils boivent directement à la canette.* » De toute façon, les vendeurs ne s'attardent plus longtemps après la tombée de la nuit. « *Il y a trop de vols à main armée.* »

Sihanouk président ?

De l'autre côté du palais, les Khmers rouges se sont enfin installés dans leurs quartiers, un *compound* bien carré qui se cache derrière un mur élevé. A l'intérieur, ils ont aménagé des préfabriqués climatisés autour d'un joli parterre d'hibiscus et de cannas. Le 28 septembre, un porte-parole inconnu, complet-veston et cravate, y a tenu une conférence de presse dans un anglais impeccable. « *Des élections,* dit-il, *doivent se dérouler dans un environnement politique neutre. Nous y travaillons avec énergie à travers tout le territoire.* »

« *Environnement politique neutre* » : une expression à retenir, car on en reparlera souvent. Estimant que cette condition n'est pas remplie, les Khmers rouges ne reconnaissent pas l'enregistrement des électeurs, qui a commencé le 5 octobre, et ne veulent pas discuter de l'élection au suffrage universel d'un président, tout en affirmant qu'ils appuient toujours la candidature du prince Sihanouk. L'APRONUC n'y peut mais.

Car une nouvelle donne s'est introduite dans le jeu politique cambodgien. Echaudé par l'expérience de 1970 – celle d'une Assemblée votant sa destitution, – Norodom Sihanouk veut bien être président, mais à condition d'être élu au suffrage universel. L'élection d'une Assemblée constituante et législative est toujours prévue en mai 1993. Doit-on organiser celle d'un président après, simultanément ou avant ? Les uns, surtout au sein du gouvernement de Phnom-Penh, souhaiteraient que le scrutin présidentiel ait lieu avant, de façon à combler le « *vide politique* » actuel. L'APRONUC serait contre.

Mais même la simultanéité des deux scrutins, compromis vers lequel on s'oriente, pose un problème juridique : quels seraient les pouvoirs d'un président élu en l'absence d'une Constitution ? Les juristes de l'APRONUC seraient en train de tracer les grande lignes d'un texte constitutionnel dont s'inspirera, le cas échéant, la future Assemblée. En attendant le vote d'un texte définitif, le président s'inspirerait de l'ébauche onusienne...

Le porte-parole des Khmers rouges a également fait savoir, le 28 septembre, que son mouvement souhaitait qu'on établisse une distinction entre les Vietnamiens établis au Cambodge avant les accords de Paris et ceux qui y sont venus depuis. « *Des cartes d'identité ont été délivrées à ces derniers* », dit-il. Ce qui est possible. Des Vietnamiens affirment avoir acheté ces cartes pour 10 000 riels, soit 25 francs. Mais ils éclatent de rire quand on leur demande s'ils ont l'intention de s'inscrire sur les listes électorales.

« *Les élections, c'est une affaire entre Cambodgiens, on ne va surtout pas s'en mêler* », affirme l'un d'entre eux, né au Cambodge, qui s'en est enfui en 1970 et y est revenu en 1979, après le renversement des Khmers rouges par l'armée vietnamienne. « *En outre, les Khmers rouges sont fous de croire que Hanoï peut donner des ordres. Les Vietnamiens du Cambodge n'aiment pas les communistes, de Hanoï comme de Phnom-Penh* », ajoute-t-il. Même si c'est l'évidence, l'APRONUC n'a pas fini de voir les Khmers rouges refuser d'appliquer les accords de Paris parce que, affirment-ils, il ne peut y avoir d'« *environnement politique neutre* » au Cambodge en présence d'une – très forte il est vrai – minorité vietnamienne.

Beaucoup de Phnom-Penhois, de l'étudiant au petit fonctionnaire, pensent et parlent comme les Khmers rouges. A tort, ils avaient cru que le dieu UNTAC les délivrerait de tous leurs maux. Ils parlent aujourd'hui, en riant, de YUONTAC (*yuon* : expression très péjorative – du genre « sauvage » – mais très courante dont on affuble les Vietnamiens en langue khmère). Il est vrai que M. Yasushi Akashi, le chef de l'APRONUC, a demandé publiquement aux Khmers rouges de ne plus qualifier les Vietnamiens de « sauvages ».

« Une Lamborghini en Amazonie »

Pourtant, l'APRONUC remplit de nombreuses tâches. La moitié ou presque des réfugiés en Thaïlande ont été rapatriés. Il n'y a pratiquement plus d'attentats politiques. Le cessez-le-feu entre factions cambodgiennes tient le coup. Une quinzaine de partis politiques ont été recensés par l'APRONUC. Les gens, c'est également vrai, vivent un peu mieux. Mais, faute d'une participation des Khmers rouges, le désarmement, pierre angulaire des accords de paix, est dans les limbes et l'ONU n'a donc pratiquement pas entamé sa principale mission.

« *Une Lamborghini en Amazonie* », dit de l'APRONUC un observateur. « *Pour qu'elle puisse terminer sa traversée, il faut adapter et la carrosserie et le moteur* », explique-t-il. Il ne parle pas d'échec, mais de « *dérapage partiel* » de l'opération de l'ONU, un an après la signature des accords et à huit mois, théoriquement, d'élections qui devraient constituer le bouquet final d'un brillant feu d'artifice. Mais les petites gens, eux, ne comprennent toujours pas. Le banditisme, dans l'ensemble, se développe. La vie est de plus en plus chère. A Phnom-Penh, a calculé l'APRONUC, l'augmentation des produits alimentaires a été de 158 % pendant les sept premiers mois de l'année. Le prix du *chi* d'or (un dixième de tael) est passé de 24 500 riels en décembre à 80 500 en août. Et la corruption continue de s'étaler au grand jour.

Au coin des rues, la police militaire de l'APRONUC double parfois les policiers de Phnom-Penh. « *Il suffit que l'UNTAC tourne le dos pour que le motocycliste, s'il n'a pas de papiers en règle, verse une amende de 5 000 riels* », disent les gens. Cela fait quand même plus de 12 francs, une somme coquette que l'agent, bien sûr, empoche. « *En voyant débarquer l'ONU, les Cambodgiens ont cru au Père Noël* », constate un autre observateur.

Pour être déplacé, le réflexe était inévitable après une décennie d'isolement quasi total et une autre d'occupation vietnamienne. Depuis deux ou trois mois, ils déchantent lentement mais sûrement, avec une dose infinie – une longue habitude – de fatalisme. A Phnom-Penh, ils regardent passer les convois de l'ONU et ces dizaines de grosses voitures blanches agglutinées autour de bureaux, d'hôtels, de restaurants ou de dancings.

Au sein de l'APRONUC, on se pose de sérieuses questions. « *Il faut repenser notre mission* », déclare l'un des responsables, qui ne souhaite pas être cité. « *Nous ne sommes pas venus ici pour ouvrir des infirmeries et construire des écoles* », dit un officier. L'impasse est complète : l'ONU ne peut ni accomplir sa mission ni quitter le Cambodge. Comme le compte à rebours a commencé, faut-il encore attendre que les Khmers rouges « *rejoignent le navire* » à la dernière minute ?

Pour les Cambodgiens, la guerre et l'oppression sont des genres de vie. Les plus avertis d'entre eux espèrent que l'ONU prolongera son mandat et que le temps fera son œuvre. Comme des dizaines de milliers d'armes traînent encore, ils ont peur qu'une fois les bérets bleus partis la guerre ne reprenne. La population, quant à elle, est plus apathique. A chaque jour ses lourdes peines et ses quelques joies. Une chose, cependant, est de plus en plus sûre à ses yeux : UNTAC est le fils de personne.

JEAN-CLAUDE POMONTI

هكذا من الاهل

ASIE

CHINE : accusé de faire preuve de « mauvaise attitude »

Le gouverneur de Hongkong a été accueilli fraîchement à Pékin

Le gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, a entamé, mercredi 21 octobre, des entretiens avec la direction chinoise, à Pékin, où il était arrivé la veille pour une visite de quatre jours, qui promet d'être orageuse après l'annonce de son plan de réforme pour la colonie britannique. Le *Quotidien du peuple* a déjà annoncé que Pékin avait l'intention de *« se battre sur les principes »*.

PÉKIN

de notre correspondant

M. Patten a été, c'est le moins qu'on puisse dire, reçu fraîchement. La veille de son arrivée, un organe de presse qui reflète souvent les vues des dirigeants avait formulé à son égard un des plus sérieux reproches dont dispose le langage diplomatique de Pékin à l'encontre d'un partenaire coriace : le nouveau gouverneur, écrivait le mensuel *Perspective*, fait preuve *« d'une mauvaise attitude »*. Peu auparavant, un journal pro-pékinois de Hongkong avait usé d'un autre classique dans le registre de l'invective en estimant qu'avec ses déclarations d'intention sur les réformes politiques à introduire dans la colonie avant sa rétrocession en 1997 (*le Monde* du 9 octobre), M. Patten avait *« soulevé un très gros rocher qui lui retomberait sur le pied »*.

De telles admonestations traduisent en général la fureur que Pékin éprouve à avoir été placé, sans moyen de parade immédiate, devant un fait accompli. Cette fureur est d'autant plus grande que M. Patten, avant d'arriver à Pékin pour sa première visite, s'était acquis le soutien de ce qui tient lieu de Parlement à Hongkong. Le Conseil législatif (Legco) a voté le 14 octobre en faveur des projets de démocratisation mesurée que M. Patten avait exposés en public une semaine auparavant. L'ironie de la situation n'est pas mince quand on sait que Pékin s'était secrètement réjoui de voir le nouveau gouverneur tenir pour le moment à l'écart des instances dirigeantes le plus ardent partisan d'une libéralisation du système politique de la colonie, l'avocat Martin Lee.

Mais ce qui a irrité Pékin plus encore est de voir M. Patten refuser de négocier avec ses représentants avant d'abattre ses cartes, face à une opinion hongkongaise toujours relativement enthousiaste envers son nouveau gouverneur. Il a ainsi *« ouvert de manière irresponsable un débat public »*, a écrit, non sans candeur, la presse communiste. Première conséquence attendue, la Chine a repoussé les énièmes propositions du gouverneur pour financer le nouvel aéroport dont l'administration britannique veut équiper la colonie.

A son arrivée à Pékin, M. Patten a tenté de calmer le jeu : tâchons, a-t-il dit, de nous montrer *« calmes, raisonnables, compréhensifs et dignes »*. Il ignorait cependant quelle haute personnalité, au sein de la cour entourant le trône communiste, consentirait à recevoir ce Barbare qui, deux siècles après lord Mac Cartney, semble aussi peu disposé que son prédécesseur à se frapper la tête sur le sol en signe de soumission.

FRANCIS DERON

□ **INDONÉSIE : le président Suharto sollicitera un nouveau mandat.** – Le président Suharto, au pouvoir depuis vingt-sept ans, a décidé de solliciter un nouveau mandat de cinq ans à la tête du pays, au nom du parti Golkar, au pouvoir. Cette annonce, faite mardi 20 octobre, garantit pratiquement la réélection du général, âgé de soixante et onze ans, lors de l'élection présidentielle de mars prochain. Il a déjà obtenu le soutien de l'armée, force dominante sur la scène politique. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

La loi d'amnistie contestée au Parlement

Après un premier rejet (*le Monde* du 17 octobre), le Parlement sud-africain a finalement adopté, lundi 19 octobre, un amendement constitutionnel autorisant, pour la première fois dans l'histoire du pays, les Noirs à entrer au gouvernement. Aux termes de ce nouveau texte, il n'est plus nécessaire qu'une personne nommée à un poste ministériel soit membre du Parlement sud-africain, ce qui ne pouvait être le cas des Noirs, toujours privés du droit de vote.

Le projet de loi d'amnistie présenté par le gouvernement rencontre, en revanche, une forte opposition de la part des partis indiens Solidarité et Parti national du peuple, ainsi que du Parti démocrate, qui représente les libéraux blancs. Le texte, qui permettrait de libérer plusieurs centaines de détenus noirs déjà condamnés, prévoit également que tout auteur de crime commis dans un contexte politique peut ne pas être poursuivi, sous réserve, notamment, d'aveux secrets passés devant une commission. Fermement combattue par le Congrès national africain, cette dernière disposition soulève également l'opposition de plusieurs parlementaires, qui estiment qu'elle vise surtout à laisser dans l'ombre les actions douteuses commises par les forces de l'ordre.

Si la loi d'amnistie n'était pas votée durant cette session, la promesse faite par M. De Klerk, lors de sa rencontre avec M. Mandela, le 26 septembre dernier, de libérer avant le 15 novembre les prisonniers politiques encore détenus pourrait être remise en cause. – *(AFP, Reuter.)*

GABON

Plus de dix mille Nigérians expulsés

Selon un communiqué du conseil des ministres gabonais rendu public mardi 20 octobre, plus de dix mille Nigérians, immigrés en situation irrégulière ou *« partants volontaires »*, ont quitté le Gabon dans le cadre d'une opération de rapatriement lancée cinq jours plus tôt. D'après des images montrées à la télévision, ces Nigérians ont été tondus puis transportés à bord de camions vers des camps où ils ont été regroupés dans l'attente de leur expulsion.

Le quotidien national *l'Union* a indiqué que *« les bavures sont nombreuses et que les autres communautés étrangères africaines, qui ne sont pas épargnées, ont pris peur »*. Le journal relève toutefois que, *« dans leur majorité, les Gabonais approuvent la mesure et souhaitent qu'elle soit étendue à tous les étrangers en situation irrégulière »*. Le Parti gabonais du progrès (PGP, opposition), a pour sa part estimé, dans un communiqué, que ces méthodes violent *« les principes élémentaires des droits de l'homme et les accords passés avec un Etat frère »*. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Les rebelles de la RENAMO se sont emparés d'une quatrième ville

Les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) se sont emparés, mardi 20 octobre, de la ville de Lugela, dans la province du Zambèze, en violation du cessez-le-feu conclu à Rome avec le gouvernement de Maputo, a annoncé, mercredi, la radio nationale. Il s'agit de la quatrième ville prise d'assaut par les rebelles depuis le 17 octobre.

Le 19 octobre, la RENAMO avait déjà attaqué la ville côtière de Memba après s'être emparée, la veille, du port d'Angoche, dans la province de Nampula, tuant 40 soldats (*le Monde* du 21 octobre). Samedi 17 octobre, c'est la ville de Maganja-da-Costa, dans la province du Zambèze, qui avait été prise d'assaut.

La RENAMO a présenté cette offensive – la plus importante depuis 1986 – comme une réponse aux initiatives gouvernementales menées dans ces zones.

En vertu des accords de paix signés entre le gouvernement de Maputo et la RENAMO, aucune des deux parties ne doit chercher à étendre sa zone d'influence. Toute violation doit faire l'objet d'un examen par la Commission de l'ONU chargée de superviser l'application du cessez-le-feu. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN

Nouveaux combats meurtriers

Cinquante personnes ont été tuées lors de nouveaux combats, lundi 19 octobre à Iavan, dans le sud du Tadjikistan, entre groupes procommunistes et islamo-démocrates, selon des journalistes de Douchanbe.

A l'issue d'un entretien à Moscou avec son collègue tadjik, le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, a estimé lundi que des mesures *« décisives »* devaient être prises pour mettre fin aux combats au Tadjikistan.

« La Russie ne peut pas rester un observateur détaché devant ce qui se passe » dans cette République d'Asie centrale, a ajouté le chef de la diplomatie russe. Lundi également, un hélicoptère de l'Aeroflot a été détourné dans le sud du pays par un groupe de Tadjiks armés qui l'ont forcé à se poser en Afghanistan. – *(AFP, Itar-Tass.)*

□ **LIBAN : M. Berri président du Parlement.** – Par 105 voix sur 125, le chef du mouvement chiite libanais Amal, M. Nabih Berri, a été élu mardi 20 octobre président du nouveau Parlement libanais, pour un mandat de quatre ans. Le candidat adverse, M. Mohammad Youssef Beydoun, a obtenu 14 voix. Il y a eu cinq bulletins blancs et un nul. Dans une allocution, M. Berri a appelé à la *« réconciliation nationale »*. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

Le gouvernement défend le bilan économique de la législature

Les députés ont commencé, mardi 20 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 1993, le gouvernement s'employant, par la voix de M. Martin Malvy, ministre du budget, à faire valoir, à cette occasion, un bilan de législature économiquement positif. L'opposition a confirmé qu'elle déposera en fin de semaine une motion de censure en réplique à un engagement de responsabilité du gouvernement sur la première partie du budget. Le groupe communiste s'est associé aux socialistes pour repousser la question préalable opposée par les groupes RPR, UDF et UDC.

Comme l'entourage du premier ministre l'avait annoncé depuis plusieurs jours, l'exercice, toujours quelque peu fastidieux, qui consiste à présenter le budget de la nation, a donné l'occasion au représentant du gouvernement, M. Malvy, ministre du budget (et non secrétaire d'Etat, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 21 octobre), de livrer à l'Assemblée nationale et, au-delà, à l'ensemble de l'opinion publique, mardi, un véritable bilan de la législature qui s'achève. Dans un contexte international difficile, marqué par *« un coup d'arrêt brutal donné à la croissance mondiale au second semestre de 1990 »*, qui a pris en défaut tous les observateurs de la conjoncture, a expliqué M. Malvy, *« notre pays s'en sort plutôt mieux que ses voisins »*.

Si l'inflation est maîtrisée, si les comptes extérieurs se rétablissent et si la croissance est plus rapide en France que chez ses principaux partenaires, c'est grâce aux *« efforts constants accomplis, depuis 1988, pour améliorer la compétitivité de notre pays et le préparer à l'ouverture des frontières au 1er janvier 1993 »*. *« Longtemps habitué à croître par l'inflation, la dévaluation et le déficit extérieur*, a affirmé M. Malvy, *notre pays, grâce à la politique menée sous l'autorité de M. Bérégovoy, a pu enfin rompre avec ses maux traditionnels. Si cela n'avait pas été le cas, si le discours de l'opposition recouvrait la vérité, nous serions, aujourd'hui, dans la même situation que l'Italie ou le Royaume-Uni, avec peu de croissance, une explosion du chômage et, finalement, une monnaie dépréciée. »*

En présence de M. Bérégovoy, témoin silencieux de cette défense et illustration de la politique de désinflation compétitive mise en œuvre par ses soins rue de Bercy, puis à l'hôtel Matignon, le successeur de M. Michel Charasse au ministère du budget a conseillé aux députés et, particulièrement, à ceux de la majorité : *« Halte au spleen ! »* M. Malvy a justifié le taux de croissance de 2,6 % – retenu par le gouvernement bien qu'il soit très supérieur aux hypothèses des différents organismes spécialisés – en rappelant quelques-unes des plus récentes erreurs des prévisionnistes.

« Sérieux et volontariste »

A propos du déficit affiché, qui passe de 89,9 milliards de francs dans la loi de finances initiale de 1992 à 165,4 milliards de francs en 1993, le ministre a assuré : *« Nous faisons deux fois mieux que nos partenaires. Eux, ils le savent et le disent. Si certains, ici, ne veulent pas l'entendre, alors, à nous de le dire très fort, car la vérité est là ! » « Quel plus bel exemple de réussite de la politique économique menée depuis 1988 ? »*, s'est-il enfin interrogé, en relevant que le déficit public reste sensiblement inférieur à 3 % du produit intérieur brut, le plafond fixé par le traité de Maastricht pour intégrer l'Union économique et monétaire.

Davantage destiné, à l'évidence, à servir d'argumentaire pour la prochaine campagne législative qu'à entamer le scepticisme des Français, le discours de M. Malvy s'est attaché à livrer une profusion de chiffres sur les mérites de la législature : cinquante-cinq mille emplois supplémentaires dans l'éducation nationale et quatre mille pour les services pénitentiaires depuis 1988, dix-neuf mille policiers en plus depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, 1 500 kilomètres d'autoroutes, et des moyens doublés en cinq ans pour le ministère de l'environnement. *« Ce budget est sérieux et volontariste. La France est prête pour l'Europe »*, a conclu le ministre. Estimant que les efforts accomplis devaient permettre de *« traverser un cap conjoncturel difficile »*, il a assuré que, parmi les grands pays industriels, *« seul le Japon fait mieux »*. *« Cette comparaison*, a-t-il ajouté, *témoigne de la rigueur de la politique menée depuis 1988 et de son succès. »*

Auparavant, le rapporteur général de la commission des finances, M. Alain Richard, avait ouvert le débat sur un mode plus feutré, en invitant ses collègues à oublier les *« incantations »* et les *« imprécations »*. *« Il n'est à la portée, ni d'une tendance politique, ni d'une autre, d'ordonner la croissance ou l'équilibre extérieur »*, a affirmé le député (PS) du Val-d'Oise. Une incertitude pèse sur le cadre économique dans lequel s'inscrit le budget, a-t-il expliqué : le ralentissement de l'économie des pays développés observé depuis deux ans est *« plus lent, plus modéré »* que lors des crises de 1973 ou de 1979, mais, *« en contrepartie, la sortie de cette phase s'opère elle-même lentement et faiblement »*.

Cette situation, cependant, ne doit pas masquer les *« points forts »* de l'économie nationale, tels que la stabilité des prix et la capacité exportatrice. Pour en tirer le meilleur parti, le rapporteur a proposé quelques options pour l'avenir. Elles sont au nombre de quatre : le renforcement de l'épargne, la consolidation de la protection sociale, l'Europe comme facteur d'émulation et de stabilisation, et la recherche d'une politique active de l'emploi. *« Les grandes options de politique économique ont progressivement cessé d'être un enjeu d'affrontements politiques*, a observé M. Richard. *En revanche, nous divergeons sur la répartition des richesses, les dépenses prioritaires, la place du public et du privé, le partage du financement entre le contribuable et le consommateur. Au lieu, donc, d'inventer d'autres politiques, mythiques, mieux vaut discuter de choix de société, de justice, d'efficacité du service public. »*

M. de Gaulle (RPR) : « Engrenage infernal »

Elu du Nord, le président de la commission des finances, M. Jean Le Garrec (PS), a rappelé l'existence de *« ceux qui sont touchés de plein fouet par les mutations de l'économie »*. *« Pour un même taux de croissance, l'emploi progresse chez nous moins vite »*, a-t-il constaté, en appelant à la poursuite des efforts engagés pour *« adapter la formation, lutter contre le chômage de longue durée, développer les emplois d'entraînement et d'accompagnement, partager le travail »*.

Avant les interventions de la trentaine d'orateurs inscrits dans le débat général – dont les principaux porte-parole des groupes, qui ne devaient commenter le budget que mercredi, – la seule voix discordante a été celle de M. Jean de Gaulle, député des Deux-Sèvres, à l'occasion d'une question préalable défendue par le groupe RPR. Dans un discours rigoureux, le député a présenté un aperçu de l'ensemble des critiques formulées par l'opposition à l'encontre du projet de loi de finances : celui-ci repose sur *« des hypothèses macro-économiques pour le moins aléatoires »* ; il *« trompe »* les Français, avec des prévisions de croissance *« exagérément optimistes »*, une surestimation des recettes et une sous-évaluation de l'importance de la dépense publique ; il continue de laisser filer la dépense publique.

« A l'heure où les entreprises multiplient les efforts de productivité, où les ménages réduisent leur train de vie, où les grands pays européens adoptent des plans d'économies, il est inadmissible que l'Etat français hésite à rationaliser ses dépenses courantes, à redéployer ses moyens financiers, à définir clairement des priorités d'action et des ambitions réformatrices », a affirmé M. de Gaulle. Quant à l'augmentation du déficit budgétaire, le député des Deux-Sèvres a jugé que la France est désormais placée dans *« un engrenage infernal, où le déficit alimente la dette, qui alimente les charges d'intérêt, qui à leur tour alimentent le déficit »*.

Evoquant l'éventualité d'un retour de la droite au pouvoir, le porte-parole de l'opposition a affirmé qu'après l'établissement d'un *« état des lieux de la maison France »*, il faudrait encore *« expliquer aux militants de la facilité budgétaire et monétaire, particulièrement offensifs ces derniers mois, qu'ils font fausse route »*. *« Notre pays*, a-t-il ajouté, *est aujourd'hui pleinement intégré dans les grands courants d'échanges internationaux, et il ne supporterait pas longtemps un regain des tensions inflationnistes ou un retour aux dévaluations répétées du franc. »*

En déplorant *« l'encadrement des loyers en région parisienne »* et *« le dérapage de la dépense publique »*, ou en préconisant *« la privatisation d'une quarantaine d'entreprises publiques »*, le propos de M. de Gaulle a eu aussi le mérite de rappeler les clivages existant parmi les opposants au projet de budget du gouvernement. Par des *« mouvements divers »*, les députés communistes ont confirmé qu'ils ne pourraient s'associer, *dans* un vote de censure, à cette critique de la politique économique de M. Bérégovoy. *« M. de Gaulle propose de vendre l'argenterie ! »*, a lancé M. Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis), avant d'appeler le gouvernement à ne pas désespérer *« la France qui travaille et qui souffre »*.

La question préalable, visant à affirmer qu'il n'y a pas lieu de délibérer sur le projet de budget, a finalement été repoussée à une majorité de 300 voix contre 263, formée par les socialistes et les communistes.

JEAN-LOUIS SAUX

Accord sur l'élection de la Haute Cour

Les groupes de l'Assemblée nationale ont décidé, mardi 20 octobre, lors de la conférence des présidents, de s'accorder sur une liste de douze candidats, afin que l'élection des députés à la Haute Cour de justice puisse être menée à son terme. Aucune majorité absolue n'ayant été dégagée lors des deux tours précédemment organisés, en avril et en décembre 1989, la composition de la Haute Cour était restée incomplète, seul le Sénat étant représenté, par douze de ses membres.

M. Bernard Pons, président du groupe RPR, a indiqué que cette procédure devrait permettre d'*« éviter un troisième tour »*. M. André Lajoinie, président du groupe communiste, a demandé que la liste de douze candidats comprenne un député du PC.

D'autre part, Mme Christiane Papon (RPR, Val-de-Marne) a été désignée, mardi, par le bureau du groupe RPR, membre du bureau de l'Assemblée nationale en remplacement de M. Pierre Mauger (RPR, Vendée). Absent lors de la réunion du bureau qui avait déclaré irrecevable, le 14 octobre, la proposition de mise en accusation devant la Haute Cour de justice de MM. Laurent Fabius, Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix, M. Mauger s'était démis de ses fonctions de secrétaire. Il n'avait pas caché qu'il était en désaccord avec l'initiative de son parti visant à établir la responsabilité des trois anciens ministres dans l'affaire du sang contaminé.

EN BREF

□ **M. Séguin : *« Une société en état de sinistre. »*** – M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, écrit dans *le Figaro* du 21 octobre que la discussion budgétaire, à l'Assemblée nationale, *« sera l'occasion de confirmer que le prochain gouvernement héritera d'une société en état de sinistre, où la récession le dispute à l'exclusion »*. *« Le budget 1993 est moins désastreux par le déficit qu'il annonce que par l'absence de politique économique qu'il incarne »*, précise-t-il, en répétant que *« le rétablissement de marges de manœuvre minimales passe par une voie et une seule : briser le verrou des taux d'intérêt »*.

□ **Les députés adoptent en deuxième lecture le projet de loi sur le défaut de sécurité des produits.** – Les députés ont adopté en deuxième lecture, lundi 19 octobre, le projet de loi sur la responsabilité liée au défaut de sécurité des produits. Seul le PS a voté « pour » ; le RPR, l'UDF et l'UDC ont voté « contre » ; le PC s'est abstenu. Les députés ont rétabli le texte dans la version adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale.

□ **M. Bianco : pas de désengagement de l'Etat en milieu rural.** – M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports, a assuré, mardi 20 octobre, lors de la discussion en première lecture du projet de loi sur les services déconcentrés de son ministère, au Sénat, que ce texte *« ne porte pas en germe le démantèlement des directions départementales, ni le désengagement de l'Etat en milieu rural »*. Le projet de loi a été adopté par par 232 voix contre 15.

هكذا من الاهل

La relance de la compétition présidentielle

Le RPR somme l'UDF de «clarifier» sa position

Après les déclarations de M. Valéry Giscard d'Estaing, le 18 octobre, relançant la compétition présidentielle au sein de l'opposition, M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a confirmé implicitement, mardi 20 octobre, que la confédération libérale et centriste n'est pas certaine de s'inscrire dans la procédure de «primaires» prévue pour désigner un candidat commun de la droite à l'Elysée. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a demandé aussitôt une réunion de «clarification».

M. Bayrou a déclaré, mardi 20 octobre, sur Europe 1, à propos du système des «primaires», à droite, pour l'élection présidentielle : *«Nous pouvons aller encore plus loin. Puisque nous serons au pouvoir, si les Français votent pour nous dans quelques mois, il nous reste une ressource pour que les Français puissent participer en toute équité à cette élection : proposons-leur de faire une loi qui organisera les primaires en France comme on les organise en Amérique.»* Le secrétaire général de l'UDF a indiqué que celle-ci est *«prête»* à organiser des primaires, *«mais il faut prendre des précautions élémentaires». «Il est très important que ce soient les Français qui choisissent le candidat et, donc, le président de la République»*, a-t-il ajouté. *«Comme nous voulons présenter un candidat unique à l'élection présidentielle, il va de soi que nous devons présenter aussi, dans le plus grand nombre de circonscriptions et, si possible, dans toutes les circonscriptions, un candidat unique ou commun aux élections législatives»*, a continué M. Bayrou. Il a déploré les quatre-vingts à cent vingt cas de «primaires» envisagés par le RPR. Ce sentiment est partagé par M. Yves Galland, président du Parti radical, lequel a déclaré, mardi, que *«le RPR ne peut réclamer l'unité de candidature de l'opposition pour l'élection présidentielle et multiplier les primaires aux élections législatives»*.

M. Juppé a réagi très vite aux propos de M. Bayrou en se demandant, dans un communiqué, s'il faut, *«en attendant le vote d'une loi autorisant les primaires, geler toute mise en œuvre de l'accord»* conclu à ce sujet entre l'UDF et le RPR. *«En cas d'élection* [présidentielle] *anticipée, quel autre système que celui de la consultation d'un collège d'élus, dont la légitimité a été mise en cause, peut-on envisager?* demande le secrétaire général du RPR. *Le fait de se situer, comme le président de l'UDF, dans une logique de non-cohabitation, qui aboutit à provoquer un scrutin présidentiel dès les prochains mois, ne rend-il pas encore plus nécessaire la conclusion d'un accord sur la procédure à suivre en pareil cas?»* M. Juppé a précisé qu'il souhaitait la *«réunion d'urgence d'une délégation du RPR et de l'UDF, en vue de clarifier la situation»*.

M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, se montre beaucoup plus pessimiste dans une interview publiée mercredi par *le Figaro*. *«Depuis plusieurs semaines,* déclare-t-il, *nous nous demandions pourquoi nous n'arrivions pas à finaliser avec nos partenaires de l'UDF la mise en place définitive des primaires. M. Bayrou vient de nous en fournir la réponse. Il semble qu'il n'ait pas la volonté de* [les] *mettre en œuvre. La situation est très préoccupante.»*

A l'UDF, M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, a contesté par avance, mardi, cette interprétation. Souhaitant, comme M. Juppé, que *«le RPR et l'UDF se rencontrent, se parlent, et passent un accord pour organiser des primaires présidentielles dans tous les cas de figure»*, M. Bosson veut *«mettre fin au duel insensé et fratricide Giscard-Chirac». «Tout le monde a accepté l'idée des primaires, maintenant, il faut les mettre en musique et passer aux actes pour aboutir à un accord concret»*, a ajouté M. Bosson. Au contraire, M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, estime qu'*«il n'est pas opportun, aujourd'hui, de vouloir trancher le problème des primaires»*. Il redoute que ce débat, *«s'il est lancé trop tôt, ne détourne* [l'opposition] *de l'essentiel, qui est de lancer dans le pays une dynamique de l'alternance»*.

M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a réaffirmé le souhait de voir les primaires s'organiser. *«Il faut les préparer. Nous avons conçu un dispositif avec une option courte et une option longue. Il faut le mettre en œuvre. Les propositions de notre ami Bayrou constituent une aimable plaisanterie»*, déclare-t-il dans *le Figaro* de mercredi. *«Les primaires ne sont pas destinées à contraindre Giscard ou à contrôler Chirac : elles doivent, tout simplement, nous éviter d'aller droit dans le mur»*, ajoute M. Longuet. Il estime qu'un candidat à l'élection présidentielle se présentant à droite en dehors du système des primaires *«n'aurait pas la légitimité et la crédibilité»* de celui désigné par ce système et qu'*«il apparaîtrait comme le diviseur universel»*.

Le propos de M. Longuet correspond à l'analyse de M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui déclarait mardi : *«Faute de primaires pour dégager un candidat commun, il y aura abondance de candidats.»* Il ne convainc pas, en revanche, M. Raymond Barre (app. UDC, Rhône), selon qui les Français *«sont assez grands»* pour choisir leur candidat. Avec les primaires, a ajouté l'ancien premier ministre devant l'Association de la presse étrangère, *«on entre dans une procédure par laquelle ce ne sont plus les Français qui décident, mais les partis qui tentent d'influencer le choix des Français». «On parle de primaires, et personne ne sait si elles auront lieu. Laissons la frénésie aux autres et gardons-nous de toute agitation»*, a conclu M. Barre.

La polémique à droite a suscité l'ironie des socialistes. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, avait déclaré, le 19 octobre, lors de son point presse hebdomadaire, qu'on assiste à *«un nouvel épisode du «Dallas» politique, marquant la rivalité des deux leaders de la droite, chacun cherchant à enfoncer l'autre»*. Mardi, M. Jean Auroux, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est moqué du *«western de l'opposition»*.

Prenant leurs distances avec la direction du PCF

Les «refondateurs» de Seine-Saint-Denis organisent leur propre campagne pour les élections législatives

M. Jack Ralite, maire d'Aubervilliers, a *présenté à la presse, lundi* 19 octobre, au nom de la Coordination communiste démocratique (CCD), *créée en avril* dernier par les communistes contestataires de Seine-Saint-Denis, les Assises pour la banlieue, qui se dérouleront les 27 et 28 novembre prochain dans sa commune. *«Notre volonté est de lancer des démarches-processus étalées sur le temps, car notre idée de départ est que la banlieue parle, et elle parle d'elle-même,* a déclaré l'ancien ministre. *Nous souhaitons faire sortir la banlieue de ce qu'elle est, car, contrairement aux idées reçues, les banlieues de notre département ont du ressort.»* Profitant de cette rencontre, M. Ralite a fait le point sur l'activité de la CCD, qui associe trois cent cinquante militants et élus communistes de Seine-Saint-Denis. *«Cette coordination a été créée car le débat n'est plus possible à l'intérieur du parti,* a-t-il souligné. *Nous, nous désirons multiplier les contacts avec les autres forces, groupements, associations et individualités du département qui veulent aussi le changement et la transformation sociale. Notre travail doit être conçu comme un processus où chacun restera lui-même.»*

Les membres de la CCD qui feront acte de candidature aux élections législatives ne se présenteront pas, toutefois, sous cette étiquette. Les députés sortants qui en font partie, MM. Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil, François Asensi, maire de Tremblay-en-France, ainsi que le nouveau maire de Saint-Denis, M. Patrick Braouezec, dauphin de M. Marcelin Berthelot, député sortant de la deuxième circonscription, ne refuseront pas le soutien éventuel du PCF, mais ils ont tenu à prendre leurs distances vis-à-vis de la Place du Colonel-Fabien, en indiquant que *«les appareils feront ce qu'ils voudront»*.

P.-E. B.

Le piège des primaires

par Daniel Carton

M. FRANÇOIS LEOTARD avait vu juste. *«Ces primaires, confiait-il en avril, pourraient avoir, pour la droite, le même effet que le congrès de Rennes pour le PS.»* Elle y est! La leçon du Zénith, quand, en novembre 1990, l'UDF et le RPR s'étaient ridiculisés en annulant, toujours à cause de ces primaires, un grand rassemblement commun de leurs militants, n'aura servi à rien. Le référendum sur Maastricht, qui avait fait promettre à beaucoup qu'il était décidément temps d'enterrer toutes les querelles politiciennes pour *répondre au désarroi des Français,* n'aura été qu'une parenthèse. L'opposition est retombée dans ses lassantes *querelles aux multiples subtilités*, dont le militant le plus patient n'arrive même plus à démêler l'écheveau.

On l'attendait unie et décidée sur le budget. On la croyait résolue, *enfin, à prendre à bras-le-corps* les vrais problèmes qu'il lui faudrait demain résoudre si le pouvoir lui revenait. Tout cela peut attendre. Une seule obsession : gagner! Pour quoi faire? On verra plus tard... Comme si la large défaite annoncée et programmée de la gauche entretenait dans ces rangs une certaine jouissance à pouvoir faire n'importe quoi sans risques majeurs...

Ce qui s'est passé mardi aura été un rare moment de cafouillage «rennais». M. François Bayrou, qui, sans prévenir quiconque à l'UDF, propose brutalement le matin sur Europe 1 de changer la règle du jeu. M. Alain Juppé, qui, aussitôt, bondit en exigeant une *«clarification»*. M. Valéry *Giscard d'Estaing, qui, au sortir d'un* entretien au Sénat avec M. René Monory, joue les innocents en refusant de *répondre à toute question* de *«politique politicienne»*. M. Gérard Longuet, qui vole au secours de M. Juppé en qualifiant la proposition de M. Bayrou, dont il conteste depuis toujours le rôle de secrétaire général de l'UDF, d'*«aimable plaisanterie»*. Les centristes, qui surgissent en ordre dispersé avec M. Bernard Bosson, *frère-ennemi de M. Bayrou,* réclamant l'application des primaires dans tous les cas de figure, et M. Jacques Barrot, lesté par le poids de l'Auvergne giscardienne, expliquant, lui, qu'il n'y a rien d'urgent. M. Raymond Barre, riant sous cape de voir tant d'agitations inutiles. Des députés alarmés du spectacle donné et des conséquences pour leur réélection. *Il faut admettre que dans ce* genre de mise en scène burlesque, l'opposition dispose d'un indéniable talent.

Depuis des mois, on savait pourtant que l'engagement signé par le RPR et l'UDF, après bien des vicissitudes, n'était qu'un leurre, sorti de l'esprit subtil de M. Charles Pasqua, un décor imaginé pour rassurer l'électorat de la droite et décourager M. Le Pen, mais impossible, pratiquement, à mettre en place, pour la très simple raison que personne encore, aujourd'hui, ne sait comment financer une telle organisation. De *multiples débats ont eu lieu pour décider,* aussi, de la composition du collège électoral concerné, sans don*ner de résultats satisfaisants,* puisqu'en dernier ressort, il était prévu que *«le moment venu»*, un comité national aurait à se pencher sur la question afin *«de juger de la valeur démocratique»* de la procédure.

Responsabilité partagée

En cas d'élection présidentielle anticipée, les solutions avancées étaient encore moins probantes. Pour sauver coûte que coûte l'union, le RPR et l'UDF ont été contraints de se livrer à un jeu de dupes, qui aboutit, aujourd'hui, au résultat que l'on voit. M. Jacques Chirac a toujours pensé qu'en imposant à l'UDF, *en juin 1991, cette charte sur les* primaires, il disposait d'un moyen imparable de bloquer M. Giscard d'Estaing, dans l'espoir qu'il se résignerait à se retirer de la compétition pour éviter un affront final. M. Giscard d'Estaing s'est dit qu'il pouvait signer, que cela ne l'engagerait nullement puisque, de toute façon, une élection présidentielle anticipée, qu'il pronostique depuis longtemps, balaierait ce système des primaires et que dans une campagne normale *il serait toujours le meilleur.*

Ce jeu de dupes aurait pu se prolonger encore si MM. Giscard d'Es*taing et Bayrou ne s'étaient pas* montrés, ces derniers jours, aussi maladroits : le premier en voulant soudainement anticiper les échéances et, donc, en posant immédiatement le problème de l'élection présidentielle; le second en se plaçant, au contraire, dans une hypothèse de cohabitation et en proposant de légiférer sur la question. *Ce qui revient effectivement à remet*tre en cause le dispositif arrêté. Le secrétaire général de l'UDF souhaite, maintenant, que les Français soient davantage associés à cette procédure, et il réclame une loi. C'est une manière de mettre incidemment le doigt sur la question du financement de ces fameuses primaires.

En avril, M. Léotard avait rejoint M. Barre pour émettre de sérieuses réserves, sans soulever les protestations *ni* du RPR *ni* de M. Longuet. *«Nous sommes en train d'enlever aux Français,* expliquait-il, *le droit de choisir leurs candidats, pour le confier à des professionnels de la politique.»* Il ne l'acceptait pas et concluait même qu'en cas d'élection anticipée il était inutile *«de chercher des formules magiques»*.

Compte tenu du démarrage de M. Giscard d'Estaing, le RPR ne pouvait rester, cette fois, les bras ballants, d'autant moins que les réactions de MM. Longuet et Bosson lui fournissent l'occasion précieuse de saper les fondations de l'UDF. Ce qui est signé est signé, affirment les dirigeants du RPR, qui ne vont pas commettre la maladresse de se priver d'un si beau rôle. Les deux formations sont convenues de se rencontrer au plus vite, mais le dialogue *de sourds peut continuer,* avec de graves interférences sur la préparation des élections législatives. Le RPR *menace de multiplier les primaires* dans les circonscriptions si M. Giscard d'Estaing ne lui apporte pas enfin un «oui» net et définitif. L'UDF entend juger de la façon dont se passeront les négociations pour ces législatives avant de répéter son «oui» de principe.

Ces primaires pour l'élection présidentielle ne verront jamais sans doute le jour. Si M. Mitterrand de démettait de son mandat demain, les électeurs retrouveraient tout aussi probablement, devant eux, le même couple terrible. Quand le rassemblement du Zénith était tombé à *l'eau, M. Chirac n'avait pas été tendre* avec M. Giscard d'Estaing. *«Puisque vous avez décidé que nous serons ridicules,* l'avait-il prévenu, *moi, je porterai le chapeau, mais vous, vous porterez le sombrero!»* Y-a-t-il encore, aujourd'hui, un couvre-chef à leur taille?

POLITIQUE

entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac

« Ça recommence ! »

Le RPR somme l'UDF, le CDS contredit l'UDF, le PR rassure le RPR... mais, officiellement, la droite s'apprête toujours à gouverner. A quelques mois des élections législatives, la perspective d'un nouvel affrontement entre M. Jacques Chirac et M. Valéry Giscard d'Estaing et la remise en cause, par certains membres de l'UDF, de l'accord conclu avec le RPR sur l'organisation de primaires « présidentielles », inquiètent pourtant plus d'un député. *« Je suis un déçu de l'opposition »,* tempête M. Philippe Vasseur (UDF-PR, Pas-de-Calais). *« Nous sommes devenus fous,* s'exclame-t-il dans les couloirs du Palais-Bourbon. *Il suffit que l'un d'entre nous dise quelque chose pour que l'autre dise le contraire. A force de parler de nos c..., on oublie de dire qu'on a un programme. »*

« On est en pleine folie », constate aussi M. Etienne Pinte (RPR séguiniste, Yvelines). Evoquant la proposition de M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, de remettre à plus tard les primaires, M. Pinte ajoute : *« Je trouve stupéfiant que l'on puisse renier aussi facilement la parole donnée, le contrat signé et les engagements pris. »* Persuadé que M. Bayrou exprime le point de vue de M. Giscard d'Estaing, M. Pinte affirme : *« L'UDF ne veut pas de primaires parce qu'elle craint le résultat. Et, surtout, ses dirigeants veulent absolument nous tailler des croupières aux législatives. A part ça, vive l'union ! » « Ça recommence ! »* commente, désabusé, M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne). *Je ne vois plus qu'un duel sur le pré entre Chirac et Giscard, ce sera la seule manière de faire un choix simple. Les primaires, c'est comme Furiani, dès qu'on y touche, ça s'effondre. »*

La sempiternelle rivalité entre l'ancien président de la République et son ancien premier ministre *« rajeunit »* M. Patrick Devedjian (RPR tendance Léotard, Hauts-de-Seine). *« Je me retrouve en 1976, j'avais trente-deux ans !* observe-t-il avec ironie. *Je les remercie, mais il ne faudrait tout de même pas que ça dure trop longtemps. Ce face-à-face va écœurer les électeurs, ouvrir un espace à d'autres candidats et en définitive mettre en danger la victoire de l'opposition. »* Le président du groupe UDC, M. Jacques Barrot, en est tout aussi persuadé : *« On va finir par décourager ce pays de la politique ! »*

Quinze ans pour faire un candidat

Le pessimisme des députés de l'opposition sur la solidité de l'union se nourrit, encore, des discordances apparues mardi au sein de l'UDF. Ostensiblement, dans les couloirs, MM. Gérard Longuet, pour le Parti républicain, et Hervé de Charette, porte-parole officieux de M. Giscard d'Estaing, viennent livrer chacun sa part de vérité. M. Longuet dénie sèchement à M. Bayrou le droit de s'exprimer au nom de l'UDF. *« Il n'a pas été mandaté pour cela. Lorsqu'il parle, il n'engage que lui-même et la première circonscription des Pyrénées-Atlantiques dont il est l'élu »,* déclare le président du PR. Le porte-parole du Parti républicain, M. Ladislas Poniatowski, dément, à son tour, toute remise en cause de l'accord sur les primaires. *« Le RPR peut être rassuré,* affirme-t-il, *nous n'avons pas changé de position. »*

M. de Charette se montre moins conciliant. Tout en affirmant que l'UDF respectera sa signature pour l'organisation des primaires, il demande des gages : *« Le sujet du moment, ce sont les candidatures uniques aux élections législatives. Dans beaucoup de départements, on me rapporte que le RPR prépare des primaires. Il faut résoudre ce problème d'urgence. »*

M. Philippe Séguin (RPR, Vosges) balaie d'un geste cette polémique et veut croire à un *« démenti rapide de l'UDF ». « La moins mauvaise solution,* observe-t-il, *c'est de s'expliquer à la loyale avec les primaires. Chacune des deux candidatures est légitime. Chacune est susceptible de l'emporter, mais une double candidature serait de nature à compromettre les chances de l'opposition. »* A l'intention de ceux qui s'irritent de l'éternel retour du couple que forment MM. Chirac et Giscard d'Estaing, il ajoute : *« De toute façon, il n'y a pas d'autres candidats que ces deux-là. »* Le député des Vosges va puiser ses arguments à bonne source : *« Comme l'a dit M. Mitterrand, en France, il faut quinze ans pour faire un candidat... »* M. Séguin a encore besoin de quelques années.

G. P. et P. R.-D.



POLITIQUE

Un entretien avec M. Antoine Waechter

« Il est souhaitable, pour les écologistes, que le balancier ne reparte pas trop à droite aux élections législatives » nous déclare le porte-parole des Verts

Les délégations des Verts et de Génération Ecologie, au terme de discussions menées depuis le 20 mai dernier, sont sur le point de conclure un accord programmatique. Celui-ci reste à « finaliser » et devra, avant d'être rendu public, être validé, à la mi-novembre, par l'assemblée générale annuelle ou le congrès de chacun des deux mouvements. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le porte-parole des Verts, M. Antoine Waechter, s'explique sur la stratégie de son mouvement.

« Il y a un an, vous affirmiez ne pas croire à l'avenir de Génération Ecologie (1). Manifestement, vous vous êtes trompés. Où en êtes-vous, aujourd'hui, dans la constitution de ce « pôle écologiste fort » que vous voulez bâtir avec les amis de M. Brice Lalonde ?

– L'erreur d'appréciation est réelle, mais elle n'est que partielle. Les facteurs qui pouvaient conduire à la disparition de Génération Ecologie au lendemain des élections régionales existent toujours. Ce que nous n'avions pas prévu, c'est l'impact de Génération Ecologie sur un électorat non écologiste. La majorité des électeurs de Génération Ecologie sont venus du Parti socialiste. Nous n'avions pas envisagé un pareil transfert.

» Nos deux organisations ont donc engagé des discussions dans la perspective des prochaines élections législatives. Nous sommes en voie de parvenir à un accord programmatique. D'autre part, nous travaillons aux modalités d'une présentation concertée de nos candidats, mais je précise bien que mon intention est de construire un pôle écologiste fort, et non pas un simple pôle électoral. Un pôle écologiste, cela signifie une action commune autour d'un projet politique commun.

En attendant la présidentielle...

– Autre changement que l'on peut observer : après vous être tenus longtemps à l'écart des autres formations, vous courez, aujourd'hui, d'une rencontre à l'autre, comme si vous étiez désormais saisis par le démon du pouvoir.

– Ce n'est qu'une apparence. Notre logique n'a absolument pas changé. Depuis 1987, je ne cesse d'affirmer que nous sommes prêts à prendre des responsabilités gouvernementales, à la condition qu'il y ait un partenaire pour signer un contrat avec nous et que nous disposions, d'autre part, d'un rapport de forces qui oblige ce partenaire à respecter le contrat. Il se trouve qu'aujourd'hui ce rapport de forces existe et conduit les formations politiques, pas seulement le PS, à solliciter notre participation au gouvernement. Face à ces sollicitations, nous sommes bien obligés de répondre !

» Le dialogue avec toutes les formations politiques, hormis le Front national, est la conséquence logique des décisions prises l'an dernier lors de notre assemblée générale de Saint-Brieuc. Notre motion de stratégie prévoyait l'éventualité d'une participation au gouvernement sur la base d'un contrat très précis. Nous avons donc porté le contenu de ce contrat à la connaissance des principales formations politiques et nous avons enregistré leurs réactions. En aucune manière, cette démarche ne comportait une volonté de négociation pour un éventuel accord électoral.

– Sur la base des élections régionales, le rapport de forces vous est en effet très favorable, mais avec 15 % des voix et un mode de scrutin majoritaire, vous risquez de n'avoir aucun député au lendemain des élections législatives ?

– La projection des résultats des élections régionales dans chacune des circonscriptions législatives montre que, même avec une candidature unique, la probabilité d'avoir des élus est très faible. En revanche, si, comme l'indiquent les sondages, le pôle écologiste pouvait réunir 17 % des voix et davantage, il est incontestable que, malgré le mode de scrutin, nous pourrions être trente ou quarante à entrer à l'Assemblée nationale.

» Cependant, au lendemain de ces élections, il est peu vraisemblable qu'une majorité forte UDF-RPR soit intéressée par une négociation sur le fond avec les écologistes. De plus, je pense qu'il n'est pas dans l'intérêt des Verts d'entrer dans un gouvernement, en 1993, dans un contexte marqué par l'incertitude d'une recomposition éventuelle au lendemain de l'élection présidentielle, incertitude accrue par la situation économique difficile de l'ensemble des pays de la Communauté européenne, qui ne laisse à la France qu'une marge de manœuvre très réduite. La probabilité de réunir les conditions d'une participation au gouvernement sera plus grande au lendemain de la prochaine élection présidentielle.

Développer d'abord les Verts

– Seriez-vous prêts à des accommodements locaux avec le Parti socialiste pour éviter une forte majorité de droite à l'Assemblée nationale ?

– Si nous devions avoir une telle démarche, elle se ferait selon notre propre logique, à notre initiative et sans accord. Les écologistes peuvent peser d'autant plus lourdement sur les décisions que le paysage politique est équilibré. Il est souhaitable, de ce point de vue, que le balancier ne reparte pas trop de l'autre côté. Le pôle écologiste peut y contribuer. Dans tous les cas, les écologistes seront les arbitres de la prochaine élection présidentielle.

– Comment voyez-vous le développement du pôle écologiste ?

– Je le vois, d'abord, pour les Verts. Il s'agit d'attirer à nous de nouveaux acteurs et de faire en sorte qu'ils se sentent à l'aise chez les Verts. Les dernières Assises de l'écologie ont permis de faire adhérer des personnes qui ont un engagement associatif, syndical ou professionnel, des intellectuels. Il faut continuer dans cette voie, pour accroître la qualité et la diversité de nos adhérents.

» Je suis, en outre, très attaché au mode d'organisation démocratique des Verts, parce que c'est une chance. D'une part, cela permet d'intéresser le citoyen à la vie politique, et, d'autre part, c'est un facteur de cohésion interne. C'est un gros avantage que ne possède pas Génération Ecologie. Le pôle écologiste ne peut pas être un cartel d'organisations, sous peine de n'être que la juxtaposition d'ambitions sectorielles ou personnelles.

– Précisément, vous êtes, vous-même, opposé à l'organisation de primaires ouvertes à l'ensemble des écologistes pour choisir votre candidat à l'élection présidentielle. Pourquoi ?

– L'élection présidentielle n'a pas la même signification pour les écologistes que pour des candidats qui peuvent espérer entrer à l'Elysée, mais notre participation à cette ponctuation majeure de la vie politique française est déterminante pour nous, dans la mesure où elle nous fait acteurs de la recomposition politique postprésidentielle et où elle désigne le porte-voix de l'écologie. Croyez-vous que, dans ce contexte, M. Lalonde puisse représenter toute l'écologie politique française ? Il subsiste trop de différences sur le projet politique, sur la conception de la vie politique, entre les Verts et Génération Ecologie.

– Ne courez-vous pas le risque, comme aux élections régionales, que le candidat des Verts soit devancé par celui de Génération Ecologie ?

– Dans les sondages, le décalage n'est pas si considérable. De plus, un partage à peu près égal de l'électorat ne serait pas une catastrophe dans la perspective de la représentation ultérieure. Compte tenu des différences de tempérament, une double candidature pourrait produire un résultat encore meilleur pour l'ensemble des écologistes. L'important est d'aboutir à une stratégie convergente : deux candidats, mais une volonté commune au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle.

– Tout indique, donc, que vous n'êtes pas prêt à passer la main ?

– Je change de vie tous les dix ans, et je n'en suis qu'à la sixième année...

– Il est tout de même curieux que, pour des gens qui prétendent faire de la politique autrement, vous en soyez, M. Lalonde et vous-même, à peu près au même stade de rivalité personnelle que M. Chirac et M. Giscard d'Estaing ?

– Ce n'est qu'une apparence. S'il y a deux formations, c'est que nous avons une origine, des objectifs, un mode de fonctionnement très différents. Génération Ecologie est une structure pyramidale, sans projet global, d'essence social-démocrate. Les Verts constituent une formation démocratique, décentralisée, qui se réclame d'une pensée écologiste globale et cohérente.

» L'humanité est confrontée à de formidables enjeux nouveaux, tels que l'explosion démographique, l'épuisement des ressources, la dégradation du milieu de vie. Sa propre existence est menacée. Or la sphère du politique perd la maîtrise des événements parce qu'elle ne répond plus qu'à des préoccupations immédiates. Sans projet, nous ne serions que le jouet des événements. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS SAUX

(1) *Le Monde* du 24 octobre 1991.

□ **M. Diebold, directeur du cabinet de M. Baumet.** – M. Patrice Diebold a été nommé directeur du cabinet de M. Gilbert Baumet, ministre du commerce et de l'artisanat, par arrêté paru au *Journal officiel* du 10 octobre.

[Né le 2 juin 1954 à Thionville (Moselle), diplômé de l'ENSAE et ancien élève de l'ENA, M. Diebold a été successivement adjoint au chef, chef du bureau de l'industrie navale (juin 1983-juillet 1987), directeur du cabinet du préfet de la région Languedoc-Roussillon, sous-préfet de Gourdon (Lot), avant de débuter une carrière dans les cabinets ministériels. Chargé de mission auprès de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au Plan en septembre 1989, il est conseiller technique au cabinet de M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, en juin 1991, et d'avril à juin 1992 conseiller technique au cabinet du ministre de la ville.]

هكذا من الأصل

POINT / LA FRANC-MAÇONNERIE

Les mystères d'une galaxie

Les instances des principales obédiences maçonniques françaises viennent d'être renouvelées à l'occasion des convents, les assemblées générales maçonniques, qui sont organisés, en règle générale, au cours du mois de septembre. Au Grand Orient, la principale obédience française, qui compte plus de trente-cinq mille membres, ce renouvellement s'est traduit par l'élection d'un nouveau grand maître, M. Gilbert Abergel.

En dépit des effort de communication entrepris ici ou là, la franc-maçonnerie reste pourtant entourée en France de fantasmes et d'idées simples. Société secrète, puissance occulte, réseau actif dans les affaires et en politique ou simple société de pensée qui tend à l'amélioration de l'homme, le phénomène franc-maçon ne se laisse pas facilement saisir. D'autant que la franc-maçonnerie française n'est pas un bloc homogène mais qu'elle est éclatée en plusieurs obédiences.

Ainsi, le Grand Orient tient toujours la laïcité comme la clef de voûte de sa conception du monde et traque avec vigilance, au risque d'apparaître souvent désuet, les résurgences cléricales. De son côté, la Grande Loge de France, la deuxième obédience française, ne rechigne pas à dialoguer avec les Eglises. Parfois divisées, les principales obédiences maçonniques se rassemblent cependant dans le combat contre les intégrismes, dont le Front national est, à l'extrême droite, le dernier avatar politique.

Fortement implantées dans les départements et territoires d'outre-mer, les obédiences françaises, le Grand Orient et la Grande Loge de France en particulier, consacrent enfin une bonne partie de leurs efforts en faveur de la renaissance de la maçonnerie dans les pays de l'Est.

Un front commun contre les intégrismes

Un socle humaniste sur lequel s'est ancrée la République à la fin du XIX[e] siècle en même temps qu'un terreau fécond pour les affairismes de toutes sortes : telle est l'image ambivalente que véhicule depuis toujours la franc-maçonnerie française. *« Un ordre maçonnique qui nierait sa dimension spirituelle ou qui récuserait le devoir humaniste ne pourrait que se transformer, au mieux, en association ou en club, au pis, en organisation perverse »*, prévient M. Michel Barat, quarante-quatre ans, grand maître de la Grande Loge de France (GLDF), la deuxième obédience française, dans son livre *la Conversion du regard*, qu'il vient de publier (1).

Cette dérive n'a pas toujours été évitée. Que le président de la République lui-même s'en prenne, en janvier, en privé, à l'occasion de l'affaire des fausses factures de la SAGES, *« au petit groupe maçonnique »* organisé autour de M. Michel Reyt, PDG de cette société, voilà qui alimente encore, si besoin était, la machine à fantasmes qu'est la franc-maçonnerie. Le Grand Orient de France (GODF), auquel était rattachée la loge Victor-Schœlcher, mêlée au scandale, peut bien exprimer sa *« stupeur »* devant les propos présidentiels, les obédiences peuvent bien affirmer à qui veut l'entendre que la justice maçonnique passe toujours, et sans complaisance, pour les « mauvais frères », le soupçon demeure, presque indélébile.

Mais il serait assurément malhonnête de réduire la franc-maçonnerie à ces miasmes. Comment expliquer d'ailleurs l'engouement qui ne se dément pas pour cette forme d'association qui ne recrute que par cooptation, selon des rites initiatiques, pour travailler à l'amélioration morale ou matérielle de l'humanité ? Les effectifs francs-maçons sont toujours en pleine croissance. Ils ne subissent pas, à l'instar du syndicalisme ou du militantisme politique, le contrecoup de la montée de l'individualisme déplorée çà et là.

« Les frères s'investissent d'autant plus dans le Grand Orient qu'ils se désinvestissent des autres secteurs associatifs traditionnels », explique M. Gilbert Abergel, quarante-trois ans, nouveau grand maître de la principale obédience française, à la fois la plus nombreuse et la plus engagée dans la société. Le parcours de M. Abergel, enfant de mai 68, passé par le PSU et la CFDT, avant d'entrer en 1972 dans la loge Action socialiste – créée par d'anciens communards en 1901, – est éloquent.

L'acquis de la laïcité

Le grand maître fixe à son obédience un objectif en apparence simple : *« La chute des idéologies est désormais un vieux constat, alors qu'est-ce qu'on fait ? On cherche les idées pour demain ! »* Un objectif qui justifie, selon lui, pour une large part la position des loges vis-à-vis de la société : la nécessité des rites, *« prise de distance contre les excès du monde profane »*, tout comme la méfiance à l'égard de la médiatisation. *« Les émissions de télévision, pour ne parler que d'elles, sont en règle générale génératrices de slogans et de mots d'ordre ; ça n'est pas notre nature. Le GODF n'a pas de volonté programmatique. Nous n'avons pas vocation à prendre la place d'un appareil politique défaillant »*, explique M. Abergel.

Les choses étaient bien plus simples, il est vrai, quand au début du siècle la franc-maçonnerie avait comme tâche principale la consolidation de la République et l'installation de la laïcité. Le Grand Orient peut bien aujourd'hui attirer l'attention sur l'idée fausse qui consiste, selon lui, à tenir cette laïcité comme un acquis définitif. Ses appels à la mobilisation tombent souvent à plat.

Le positionnement politique de cette obédience reste, lui aussi, difficile à saisir. Pendant longtemps, le Grand Orient est apparu comme très proche du Parti socialiste. L'élection à sa tête de membres ou de proches du PS, Roger Leray ou Paul-Henri Gourdot, au début des années 80, en a été un signe tangible, tout comme les ressemblances entre les cent une propositions du candidat François Mitterrand, en 1981, et la déclaration du conseil de l'ordre rendue publique la même année. Depuis, le Grand Orient a pris ses distances vis-à-vis du pouvoir. Il n'hésite plus à dénoncer ses carences en matière d'éducation ou de droits sociaux.

De son côté, à la Grande Loge de France, classée trop schématiquement à droite, M. Barat assure que *« tout parti, en accédant au pouvoir, ne peut que décevoir les espérances dont il était porteur dans l'opposition »*. *« A jouer [le] jeu dangereux de l'intégrisme politique, la moindre faute dans l'ordre moral devient flagrant délit de tartufferie. A vouloir être de saints hommes, nombreux ceux qui, ces dernières années, ne furent que des abbés de cour »*, ajoute-t-il sentencieusement (2).

En 1992, la franc-maçonnerie subit, tout comme son ancienne bête noire, l'Eglise, les effets indirects d'une image désormais diversifiée.

Tout en s'inquiétant de la raideur du droit canon, qui déclare que *« la franc-maçonnerie présente un risque de péché grave qui doit être sanctionné par une juste peine »*, et en regrettant l'absence de Mgr Jean-Marie Lustiger au retour des cendres de l'abbé Grégoire, de Condorcet et de Monge au Panthéon, M. Barat se félicite *« du courage intellectuel insigne des hommes d'Eglise quand ils plaident contre l'intolérance et pour la liberté »*, comme *« de l'attitude de Mgr Decourtray quand il dénonce les compromissions de certains membres de l'Eglise pour protéger Touvier »*. Les obédiences maçonniques françaises avaient d'ailleurs dénoncé la montée du racisme conjointement avec les Eglises en 1985.

La lutte contre les extrémismes semble à l'heure actuelle le principal ciment pour les obédiences les plus actives de la franc-maçonnerie française. *« Les intégrismes politiques ou religieux peuvent s'allier pour dénoncer la spiritualité libre et ouverte de la franc-maçonnerie »*, écrit M. Barat. Le discours du Grand Orient, sur ce point, est identique. Ces deux obédiences, dissoutes le 19 août 1940 par un décret signé par le maréchal Philippe Pétain (3), sont depuis longtemps dans le collimateur du Front national, qui multiplie les attaques à leur endroit.

Une initiative dénonçant *« les thèses extrémistes et intégristes »* tout comme *« la violence physique ou morale »* a rassemblé en février 1992 la Grande Loge de France, le Grand Orient, la Grande Loge féminine et le Droit humain. Elle a enfin été relayée au niveau international par le CLIPSAS *(voir ci-dessous)*, qui a lancé en mai à Lisbonne un appel contre *« tout intégrisme, toute agression et toute exclusion »*.

GILLES PARIS

(1) Michel Barat, *la Conversion du regard*, Albin Michel, 1992.

(2) *Ibidem*.

(3) Le Droit humain devait connaître un sort identique en février 1941. Une loi du 11 août 1941 allait par la suite ordonner la publication au *Journal officiel* des noms et des grades des dignitaires des loges, qui subissaient également le statut des juifs leur interdisant d'exercer des fonctions publiques.

Les diverses obédiences

Le **Grand Orient de France** (GODF) est la plus ancienne obédience française. Exclusivement masculine, elle revendique près de 35 000 frères répartis dans 700 loges. Le grand maître du GODF est désigné tous les ans par un conseil de 33 membres élus par les congrès maçonniques régionaux et confirmés par une assemblée générale, le convent. Le conseil du GODF est renouvelable par tiers tous les ans.

Les conseillers, élus pour trois ans, ne peuvent solliciter un nouveau mandat au cours de l'année qui suit leur descente de charge. Le grand maître du GODF est, depuis le convent de septembre, M. Gilbert Abergel, qui avait été élu au conseil en 1991.

La **Grande Loge de France** (GLDF), née d'une scission du Grand Orient en 1894, compte 18 000 membres divisés en 450 loges. Le grand maître de la GLDF est élu directement par le convent. Il ne peut exercer cette fonction plus de trois ans. La GLDF compte également un conseil fédéral renouvelable par tiers tous les ans. L'actuel grand maître de la GLDF est M. Michel Barat, qui a été élu pour la première fois en 1990.

La **Grande Loge nationale française** (GLNF), née en 1913 d'une scission du Grand Orient, regroupe environ 13 000 membres dans plus de 400 loges. Le grand maître de la GLNF est élu pour trois ans par l'assemblée générale des responsables des loges. Les frères se prononcent sur le candidat unique choisi par un « souverain grand comité » dont les membres sont presque tous désignés par les grands maîtres. Depuis le décès en janvier du grand maître de la GLNF, André Roux, l'intérim est assuré par M. Claude Charbonniaud, qui devrait lui succéder officiellement en décembre.

La **Grande Loge traditionnelle et symbolique Opéra** compte plus d'un millier d'adhérents.

Le **Droit humain**, né en 1894 d'une scission du Grand Orient, compte plus de 11 000 membres et 400 loges. Cette obédience a été la première à admettre des femmes comme membres. Son grand maître est élu directement par le convent, qui rassemble des délégués des loges.

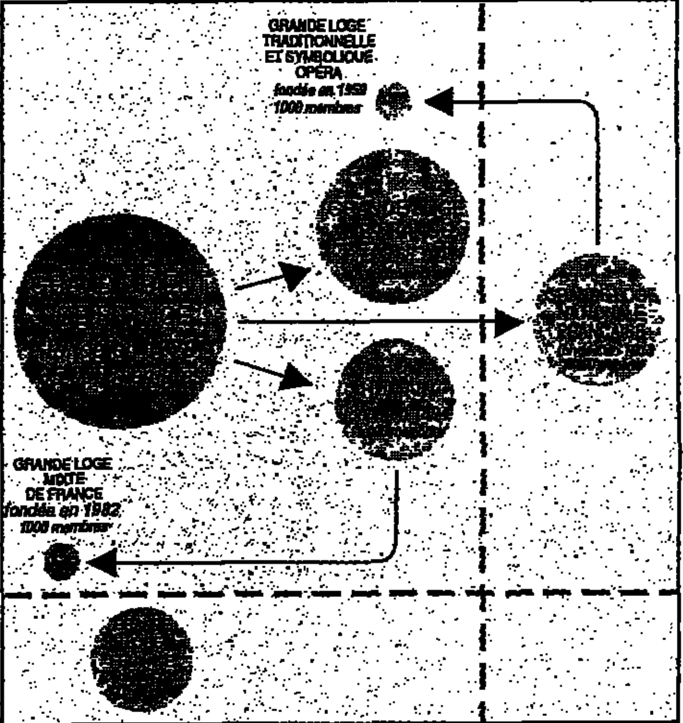
La **Grande Loge féminine de France** (GLFDF) compte plus de 8 000 membres réparties dans 250 loges. La grande maîtresse, désignée par le convent, est choisie au sein d'un conseil fédéral. Son mandat, soumis annuellement au convent, est de trois ans, comme celui des conseillères fédérales. L'actuelle grande maîtresse est M[me] Jeanine Augié.

La **Grande Loge mixte universelle** est née en 1973 d'une scission du **Droit humain**.

La **Grande Loge mixte de France**, issue en 1982 d'une scission de la Grande Loge mixte universelle, compte un millier de membres répartis dans 50 loges qui peuvent être soit masculines, soit féminines, soit mixtes. Le convent élit un conseil de l'ordre, renouvelable par tiers, qui désigne lui-même le grand maître. L'actuel grand maître est M[me] Martine Lannes qui a été élue cette année. M[me] Lannes avait déjà été grand maître de 1986 à 1989.

Il existe également d'autres obédiences telles que la **Grande Loge œcuménique d'Orient et d'Occident**, ou le **Rite ancien et primitif de Memphis-Misraïm**.

La franc-maçonnerie en France



La Grande Loge nationale française est la seule obédience reconnue par la Grande Loge unie d'Angleterre.

« Anglo-Saxons » et « libéraux »

La franc-maçonnerie est partagée en deux grandes tendances. La première s'inscrit dans la tradition anglo-saxonne, qui regroupe plus de quatre-vingt-dix pour cent des francs-maçons dans le monde.

La maçonnerie qui se réfère aux principes de la Grande Loge unie d'Angleterre est profondément attachée à la croyance en Dieu, *« grand architecte de l'univers »*. Cette tendance exclut systématiquement tout investissement social et politique des maçons dans le domaine temporel. C'est le cas, en France, de la Grande Loge nationale française, qui est d'ailleurs la seule obédience française tenue pour régulière par les instances anglo-saxonnes, qui ne reconnaissent qu'une seule instance maçonnique, le suprême conseil, par pays.

La deuxième tendance, qui l'emporte en France depuis les origines, est par essence beaucoup plus libérale. Le Grand Orient, fervent défenseur de la laïcité, en est le meilleur symbole. Dès 1877, il a d'ailleurs supprimé l'obligation pour les loges de travailler *« à la gloire du grand architecte de l'univers »* et rompu les liens avec les loges anglaises, dont il ne reconnaît pas la tutelle. Il ne cloisonne pas d'une manière aussi systématique le domaine spirituel du domaine temporel, dans lequel il ne se prive pas d'intervenir.

Par rapport aux engagements et aux prises de position du Grand Orient, la Grande Loge de France apparaît comme nettement plus en retrait. Si ses loges travaillent toujours sous l'invocation du *« grand architecte de l'univers »*, la Grande Loge de France n'en entretient pas moins de bons rapports avec le Grand Orient, de même que la Grande Loge féminine de France, le Droit humain ou la Grande Loge mixte de France. Mais il serait imprudent, en tout cas, de classer schématiquement les obédiences selon qu'elles seraient ou non anticléricales. En effet, l'adhésion au symbole du *« grand architecte »* n'implique pas forcément la reconnaissance du Dieu judéo-chrétien, mais plutôt celle d'un principe organisateur.

Le Grand Orient anime avec les obédiences françaises ou étrangères qui lui sont proches une association internationale maçonnique : le Centre de liaison et d'information des puissances – maçonniques – signataires de l'appel de Strasbourg (CLIPSAS). Conformément à la tradition du Grand Orient, l'appel de Strasbourg, lancé en janvier 1961, invitait les obédiences respectueuses de *« la liberté absolue de conscience »* à se rassembler, au-delà de *« regrettables exclusives »* – comme les querelles sur la place accordée au *« grand architecte »*.

Le CLIPSAS compte aujourd'hui quarante-deux obédiences maçonniques d'Europe, d'Afrique mais aussi d'Amérique du Nord et d'Asie. Il est actuellement dirigé par M. Jean-Robert Ragache, qui était, jusqu'en septembre dernier, le grand maître du Grand Orient de France.

Des loges toujours interdites aux femmes

Le *Livre des Constitutions* d'Anderson, bible de la franc-maçonnerie anglaise, rédigé en 1723, fixe comme principe intangible la non-admission des femmes dans les loges maçonniques (1). Ce principe a été globalement respecté. La première obédience mixte a été le Droit humain, à la fin du dix-neuvième siècle.

Les femmes se sont souvent constituées en ateliers d'adoption calqués sur les loges masculines, mais il a cependant fallu attendre le vingtième siècle pour qu'une véritable obédience féminine prenne corps, la Grande Loge féminine de France, qui compte d'ailleurs dans ses rangs un fort courant féministe.

La question de l'admission des femmes dans les loges du Grand Orient et de la Grande Loge de France est aujourd'hui d'actualité. Les grands maîtres de ces deux obédiences, MM. Gilbert Abergel et Michel Barat, tiennent d'ailleurs la non-admission des femmes pour un archaïsme. L'ouverture de ces loges aux femmes n'est cependant pas pour demain. Au Grand Orient, on estime qu'il poserait dans l'immédiat un véritable problème institutionnel, mais on met en avant le rôle précurseur de la Grande Loge mixte de France, qui comprend à la fois des loges mixtes, des loges féminines et des loges masculines, et qui préfigure certainement ce que peut devenir la franc-maçonnerie.

(1) *« Les esclaves, les femmes, les gens immoraux ou déshonorés ne peuvent être admis, mais seulement les hommes de bonne réputation. »*

Les héritiers des « francs métiers » du Moyen Age

Ses racines symboliques remontent à la création du monde. Les frères maçons considèrent généralement la construction du temple de Jérusalem (X[e] siècle avant Jésus-Christ), due à Hiram, l'architecte du roi Salomon, comme le premier grand œuvre. En vérité, les origines historiques de la franc-maçonnerie sont difficiles à préciser.

Il existe beaucoup de théories fantaisistes, mais aucune preuve qui puisse permettre d'établir une filiation directe entre les sociétés savantes de l'Antiquité, au sein desquelles philosophes, chercheurs et mystiques cherchaient ensemble à comprendre la place de l'homme dans l'univers en empruntant à l'ésotérisme ou à la raison, et les confréries professionnelles qui se sont développées au Moyen Age dans tous les pays d'Europe. Il est clair, en revanche, que les organisations maçonniques d'aujourd'hui sont les héritières des associations de « francs métiers » apparues à l'époque des bâtisseurs de châteaux forts, d'églises, de cathédrales, lorsque les professionnels de l'art de bâtir, qui se transmettaient généralement leur savoir-faire par le geste et la parole, s'émancipèrent des servitudes féodales pour se regrouper en « francs-maçons », l'adjectif « franc » étant alors devenu synonyme d'indépendance professionnelle.

Avec le renouveau des techniques architecturales, le développement de l'enseignement écrit et les troubles politiques qui provoquèrent la fin des grands chantiers, cette franc-maçonnerie opérative connut aux XV[e] et XVI[e] siècles une période de décadence, au point de disparaître presque complètement en France. C'est en Angleterre, d'abord, que les associations de francs-maçons se renouvelèrent, à ce moment-là, en ouvrant leurs loges à des membres du clergé, de la noblesse ou de la bourgeoisie cooptés mais sans aucun rapport avec les traditions des corps de métiers.

Le nombre croissant de ces « maçons acceptés » transforma vite la maçonnerie opérative en maçonnerie spéculative, et ce renouveau de la franc-maçonnerie entraîna naturellement une évolution de ses objectifs, les considérations spirituelles prenant le pas sur les travaux matériels mais provoquant aussi, entre intellectuels, des querelles de chapelle porteuses de scissions.

Quatre loges londoniennes constituèrent ainsi, en 1717, la Grande Loge de Londres, qui se proposa d'unifier l'ensemble de la maçonnerie sous l'autorité de son grand maître, un huguenot français, Jean-Théophile Désaguliers, et c'est de 1723 que date le *Livre des Constitutions*, paru sous la signature de James Anderson, qui établit le principe de la tolérance religieuse et demeure le règlement originel de la maçonnerie moderne, bien qu'en 1813 la création de la Grande Loge unie d'Angleterre ait substitué à ce libéralisme le dogme de l'obligation de la croyance en un Dieu révélé.

La franc-maçonnerie spéculative a été introduite en France par les Anglais en 1725-1726, et elle s'y développa rapidement. Vers 1740 on comptait une dizaine de loges à Paris et une quinzaine en province. Dans son *Histoire des francs-maçons*, Alain Guichard précise : *« En 1789, le Grand Orient de France en contrôlait soixante à Paris, quatre cent quarante-huit en province, quarante dans les colonies, dix-neuf à l'étranger et soixante-huit dans l'armée royale, l'ensemble regroupant quelque soixante-dix mille francs-maçons. »*

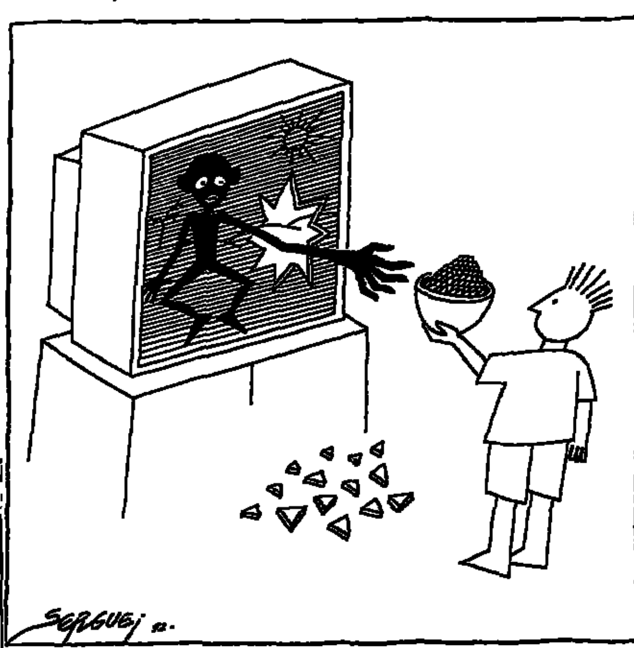
Comme en France, la maçonnerie se répandit dans les pays d'Europe par l'intermédiaire des Anglais, mais très vite les émissaires des loges britanniques devinrent minoritaires et chaque pays vit se constituer des obédiences autonomes. La première loge fut fondée en Russie en 1717, en Belgique en 1721, en Espagne en 1728, en Amérique du Nord (Boston) et en Italie en 1733, en Allemagne (Hambourg) en 1736.

SOCIÉTÉ

La collecte de riz pour la Somalie dans les écoles

Devoir accompli

Près de 8 000 tonnes de riz ont été collectées dans les 74 000 établissements scolaires qui participaient, mardi 20 octobre, à la campagne « Du riz pour la Somalie » engagée par les ministères de la santé et de l'éducation nationale avec le soutien bénévole de La Poste, de la SNCF et de l'UNICEF. Les sacs de riz, acheminés par train jusqu'à Marseille, et par bateau jusqu'à Mogadiscio, devraient être distribués vers la fin du mois de novembre. L'opération avait suscité de vigoureuses critiques dans les milieux agricoles et politiques (*le Monde* du 21 octobre).



A l'heure de la cantine, le camion de La Poste est venu charger l'obole. Comme un facteur d'ordinaire ramasse son courrier. Onze sacs d'une vingtaine de kilos, stockés dans la loge à l'accueil, ont été recueillis à l'école de la rue Pierre-Larousse, dans le 14e arrondissement à Paris. Huit cents grammes par élève, près du kilo qu'annonçait l'affichette dans le hall d'entrée. Comme un devoir accompli.

« Les sacs spéciaux de l'action humanitaire sont arrivés il y a trois jours, indique le directeur, M. Richard Zeidman, *les instructions officielles hier seulement... »* Qu'importe, la télévision avait déjà fait son travail. *« C'est par la télévision que j'ai eu vent de l'opération la semaine dernière,* confie une enseignante de cours élémentaire. *Les enfants avaient vu les images des petits Somaliens. Ils ont retenu le slogan. C'est comme cela que j'ai su qu'une opération allait être menée dans l'école. »* Une note a été envoyée aux parents. Prière de ne pas dépasser les quantités. Un seul père téléphonera son indignation : *« Et d'ailleurs, comment feront-ils pour cuire ce riz sans eau ? »*

En CE 1 les enfants (sept ans), y sont allés de leur poche, cassant leur tirelire pour l'occasion. Ils ont bien sûr posé des questions sur ces enfants lointains qui meurent de faim. En un mot : *« Pourquoi ? »*. Les cours préparatoires (six ans) ont expliqué que c'était *« à cause des guerres »*. On leur a aussi parlé de sécheresse. Ils ont demandé pourquoi du riz et non pas du bifteck. Des CE 2 (huit ans) ont remarqué qu'*« on n'avait rien fait pour la Yougoslavie »* et se sont interrogés sur le fait que *« cela arrive bien à destination »*. Ils ont remarqué aussi que, *« tout de même, on gaspillait beaucoup à la cantine »*. Anne, institutrice en cours moyen, a fait le lien avec l'Ethiopie. Certains se souvenaient des chanteurs. Cours d'instruction civique, d'action humanitaire et... de nutrition. *« Il n'y a que ceux qui n'ont pas de problèmes pour manger qui se préoccupent de nutrition »*, a fait remarquer un enfant.

« Une telle opération a du succès parce qu'elle est fortement médiatisée », explique Anne. Si les avis sont partagés sur l'*« impôt sentimental »*, le côté *« dame patronesse »*, *« trop ponctuel »*, de l'opération, dont parle le directeur, l'école a joué le jeu. Loin du chaos médiatique, mais partie prenante. *« Il faudra en reparler après »*, affirme une institutrice. Un peu avant Noël, par exemple. Pour juger de l'impact à terme de ce geste de solidarité éphémère. Et pour décoder à nouveau les slogans. Notamment ceux, télévisés, qui brouillent les idées : *« C'est bien pour les gens malades du sida qu'on donne du riz aujourd'hui ? »*, a demandé un élève de cours préparatoire.

JEAN-MICHEL DUMAY

□ **Les armateurs soutiennent l'opération « Riz pour la Somalie ».** – Voulant s'associer à l'opération « Riz pour la Somalie » lancée par le gouvernement (*le Monde* du 21 octobre), les armateurs français ont décidé de mettre leurs moyens navals en commun *« pour répondre aux contraintes techniques liées à l'acheminement des vivres »*. Six compagnies participent plus spécialement à l'opération : NTV Leduc, Garnier, Dreyfus, Morbihannaise, Méridionale et le groupe public CGM. Les armateurs consentiront des tarifs de fret préférentiels ; les pilotes et les lamaneurs (qui s'occupent des opérations d'amarrage des navires) de Marseille ont décidé d'assurer gracieusement les manœuvres de service portuaire à cette occasion.

□ **Le Front national dénonce une *« prise d'otage humanitaire »*.** – M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, a publié, mardi 20 octobre, un communiqué dans lequel il *« dénonce la honteuse exploitation politicienne de la détresse, de la misère et de la famine en Somalie par MM. Kouchner et Lang ». « La gigantesque prise d'otage humanitaire des écoliers français et la pédagogie de la culpabilisation des élèves relèvent,* déclare-t-il, *d'une opération exclusivement médiatique, qui permet, avec l'argent des familles françaises, de donner bonne conscience au gouvernement socialiste. »*

JUSTICE

L'accident de la gare de Lyon devant le tribunal correctionnel de Paris

Les erreurs d'un conducteur chevronné

M. Daniel Saulin, quarante-sept ans, conducteur du train qui en a percuté un autre, le 26 juin 1988, gare de Lyon, a été longuement interrogé, mardi 20 octobre, par le président de la quatorzième chambre correctionnelle de Paris. L'accusation reproche à ce conducteur, qualifié de « haut de gamme » par le magistrat, d'avoir commis une série d'erreurs qui seraient à l'origine de cette catastrophe ferroviaire dont le bilan s'était établi à cinquante-six morts et autant de blessés.

T5. Chez les cheminots, ce code inspire le respect. Il désigne ceux qui ont une longue expérience et qui sont parvenus à un haut degré de professionnalisme. Entré à la SNCF à l'âge de quinze ans, Daniel Saulin est de ceux-là, et le président, Jean-Claude Antonetti, le souligne volontiers. *« Vous étiez apte à conduire un TGV, vous êtes bien noté, vous étiez un très très bon conducteur. »* Alors, on parle de sa formation, des exercices pratiques que les cheminots doivent effectuer régulièrement, et la phrase tombe sur un ton désabusé : *« Jamais, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à aujourd'hui, jamais il n'a été question d'un train en dérive. »*

Le vocabulaire technique est parfois évocateur, et le mot « dérive » est chargé de sens. C'est l'image de ce train sans freins qui flotte, *qu'on ne peut plus contrôler. C'est* aussi le terme qui désigne le comportement de ceux qui s'écartent insensiblement du chemin de la rigueur. On pense irrésistiblement au temps où l'exactitude de la SNCF était proverbiale. Mais aujourd'hui, *ce sont les erreurs* d'un conducteur chevronné qui sont évoquées devant une salle en partie composée de cheminots amers, confrontés aux choix économiques d'un service public qu'ils continuent à aimer par-dessus tout.

Quand le signal d'alarme a été déclenché à Vert-de-Maisons, M. Saulin a tenté de le réarmer sans succès. *« J'ai pensé qu'en manipulant le robinet de conduite générale, ça permettrait d'arranger les choses. Pour moi, ça a marché »*, explique le conducteur. Ce robinet de conduite générale semble être la véritable cause de la suppression du freinage.

Mais M. Saulin est formel. Certes, il l'a manipulé, mais il affirme l'avoir remis dans sa position initiale. *« Pour moi, c'était bon »*, insiste le conducteur. Ce robinet si dangereux est pourtant accessible à tous, y compris aux usagers de la SNCF, et la commission administrative d'enquête a notamment recommandé qu'il soit *« plombé ou supprimé »*.

« Il faut toujours se presser »

Constatant que les freins sont bloqués après le réarmement du signal d'alarme, M. Saulin donne son diagnostic : *« Pour moi c'est une surcharge »* et il entreprend la purge du système de freinage, voiture par voiture. En fait, cette purge prolongée se traduit par une vidange. Une erreur supplémentaire que le conducteur tente de justifier. *« Il faut voir le contexte. Je suis dans une gare, j'étais pressé. »* Tout à l'heure, il a déjà dit : *« Il faut toujours se presser sur le réseau banlieue. Il faut que le train reparte. »* Et il a perdu du temps sur une tirette de purge en mauvais état. Mais le président écarte l'explication. *« Ce défaut n'est pas à lui seul la cause de l'accident. »* Un argument que pourrait revendiquer Mme Mirroir, inculpée d'homicide involontaire, pour avoir tiré le signal d'alarme, ou M. André Fouquet, agent d'accompagnement du train percuté, qui comparaît sous la même inculpation, pour être arrivé en retard à son train.

Car c'est un procès qui, à longueur de débats, se conjugue au conditionnel. Si M. Saulin avait appliqué les textes du *« règlement général de sécurité »*, et des *« prescriptions générales concernant les mécaniciens »*, l'accident ne se serait peut-être pas produit. Si le conducteur avait utilisé le frein rhéostatique, il aurait commis une erreur de moins. S'il s'était identifié en lançant à la radio son appel de détresse, les aiguilleurs l'auraient peut-être guidé vers une voie libre. S'il avait donné les deux coups de sifflet brefs du code d'alerte, les trains auraient peut-être été évacués. Mais, pour M. Saulin, ce n'est pas si simple : la littérature technique n'était pas adaptée pour résoudre un problème de surcharge de pression. On s'éternise sur cet aspect technique, et quand le président veut parler le langage des spécialistes, on ricane sur le banc des cheminots à chaque erreur commise par le magistrat. Le frein rhéostatique était, selon M. Saulin, inutilisable sur une motrice dont les roues, déjà bloquées, *glissaient sur* les rails, poussée par sept wagons sans freins. Non, il ne s'est pas identifié à la radio. *« J'étais paniqué »*, explique-t-il. Il a pourtant su le cacher car un témoin a dit aux enquêteurs que le conducteur était sorti de sa cabine pour *demander calmement* aux voyageurs de se coucher au fond du wagon, ce qu'il a fait lui-même.

Si M. Fouquet était arrivé à l'heure, son train serait parti avant l'arrivée de la rame « en dérive » et il y aurait eu moins de victimes. Lui, de son côté, estime qu'il n'aurait pas été en retard si, sur le chemin, des voyageurs irrités par la suppression d'un train ne lui avaient pas demandé des explications et si son propre convoi n'avait pas été changé de quai. Son retard n'ayant fait l'objet d'aucune sanction après l'accident, pour Me Bernard Dartevelle, conseil de plusieurs familles de victimes, *« c'est symptomatique de la mauvaise conscience de la SNCF dans cette affaire »*.

MAURICE PEYROT

CATASTROPHES

Un appel aux experts internationaux

Cent quarante monuments égyptiens auraient souffert du séisme

Cent quarante monuments pharaoniques, coptes et islamiques ont subi des dégâts plus ou moins graves après le tremblement de terre qui a secoué l'Egypte le 12 octobre. C'est ce qu'indique un rapport détaillé de l'Organisme égyptien des antiquités, soumis au ministère de la culture de M. Farouk Hosni.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le plus célèbre monument affecté par le séisme, même si ce n'est pas celui qui a subi les dégâts les plus importants, est la pyramide de Chephren, *sur le plateau de Guiza. Le* revêtement en calcaire qui recouvre encore la partie supérieure de la seconde pyramide a été fissuré. Des fissures qui sont visibles à la jumelle et dont il est encore difficile d'évaluer l'importance. Toutefois, les experts *estiment qu'elles* ne peuvent pas présenter de danger pour les touristes. La pyramide de Cheops, elle, n'a perdu qu'une pierre de vingt-cinq centimètres de côté qui a déjà été remise en place. La pyramide à degrés de Sakkarah, construite par Imhotep, le premier architecte de l'Histoire, a pour sa part perdu trois pierres. Le Serapeum, sépulture souterraine des taureaux Apis, a certains de ses plafonds fissurés. Fissures également dans les souterrains de Tounet El Gabal, à Minia, à 300 kilomètres au sud du Caire.

Si les temples de Louxor n'ont pas souffert du tremblement de terre, il n'en va pas de même pour celui de Kom Ombo où deux blocs pesant chacun dix tonnes sont tombés du plafond, obligeant l'Organisation des antiquités à fermer cette pièce aux touristes. Les fissures du temple d'Hibis, bâti du temps de Darius dans l'oasis de Kharga, dans le désert libyen, se sont élargies. *Une raison* supplémentaire pour déménager le temple dédié aux dieux Horus et Sobek (dieu crocodile) qui souffrait déjà d'infiltrations d'eau souterraines.

« Une occasion unique »

Toutefois ce sont les monuments coptes et surtout islamiques qui ont subi les dégâts les plus importants. L'église Moalaqa (« suspendue »), remontant au VIIe siècle, a vu les fissures de ses murs s'élargir. Fissures aussi pour quatre autres églises dans la région du vieux Caire et dans la *synagogue Ben Ezra (XIIe siècle). Le* Musée d'art copte, mitoyen de la Moalaqua a lui aussi subi quelques dommages qui ont poussé les responsables à réduire l'affluence touristique. La mosquée d'Amr Ibnel Ass, qui était à l'origine une des plus anciennes de l'Islam, a perdu le croissant de cuivre surmontant son minaret.

Même situation pour la mosquée d'Al Azhar, la Sorbonne de l'Islam sunnite où, de plus, des blocs de pierre se sont détachés. Blocs effondrés aussi du minaret de la mosquée d'Ibn Touloun (IXe siècle), un des plus admirables vestiges architecturaux encore intacts de l'Islam. Il en va de même pour la mosquée d'Al Ghouri (XVIe siècle), dernier des grands sultans mamelouks, celle d'Al Zaher Beibars (XIIIe siècle), le mausolée Quaytp (XVe siècle) un des plus beaux d'Egypte, le palais Bichtaq (XIVe siècle), récemment restauré par l'Institut allemand et qui avait valu à l'architecte suisse Philipp Speiser le prix de l'Aga Khan.

Des dégâts relativement mineurs, comparés à ceux de la Mosquée bleue (XIVe siècle). Cette mosquée, qui s'était déjà partiellement écroulée lors d'un précédent séisme et qui avait été restaurée au XVIIe siècle, a *vu ses murs se lézarder. Son minaret* cylindrique penche dangereusement, de même que celui de la mosquée Al Hussein (XIIIe au XIXe siècle) abritant la tête d'Hussein, fils d'Ali, gendre de Mahomet. Quant à la mosquée de Tachtouchi (XVIe siècle), elle a vu sa voûte s'écrouler totalement.

Tous ces dégâts ont poussé le ministre de la culture à lancer un appel à l'aide internationale. Une équipe de l'UNESCO est attendue dans les jours qui viennent. *« Nous avons surtout besoin d'experts et de spécialistes du sauvetage des monuments »*, nous a déclaré M. Hosni. Le ministre, qui souhaite que des entreprises étrangères viennent travailler de concert avec les sociétés égyptiennes chargées de stopper la dégradation des monuments, a notamment demandé l'aide *« des Français qui sont les meilleurs au monde en ce qui concerne la pierre de taille ». « L'expertise internationale devrait nous permettre de trouver les méthodes les plus adaptées à l'opération de sauvetage et, dans un deuxième temps, à la restauration des monuments »*, a-t-il ajouté.

Mais le ministre de la culture veut aussi tirer parti de ce qu'il estime être *« une occasion unique »* pour réaménager certains sites et notamment la rue Al-Moez dans Le Caire islamique. *« Maintenant que le séisme a fait prendre conscience aux Egyptiens de la valeur inestimable des trésors au milieu desquels ils vivent, nous devons aller de l'avant »*, a-t-il conclu.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **La Croix-Rouge française a reçu 53,8 millions de francs pour l'aide aux sinistrés du Sud-Est.** – Après les inondations qui ont provoqué la mort de quarante-deux personnes et huit disparitions dans le sud-est de la France les 22 et 26 septembre dernier, la Croix-Rouge française a reçu 53,8 millions de francs (dont 6,65 millions de la CEE et 2 millions du ministère de la santé et de l'action humanitaire) et distribué 13,244 millions de francs à 6 292 personnes réparties dans soixante-sept communes, sur cinq départements (Vaucluse, Drôme, Ardèche, Aude, Pyrénées-Orientales). *Une* extension de l'aide aux départements de l'Aveyron et du Lot-et-Garonne est en cours.

□ **Report de la date de paiement des impôts pour les sinistrés de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.** – M. Martin Malvy, ministre du budget, a décidé, le 15 octobre, de reporter au 15 décembre la date limite de paiement des impôts pour les contribuables des communes de l'Aude et des Pyrénées-Orientales touchées par la cata-strophe naturelle du 26 septembre. Il demande aux agents des services fiscaux des départements concernés d'examiner avec *« bienveillance »* les demandes particulières émanant de contribuables *« pouvant justifier des dommages importants, de nature à faire l'objet d'une procédure d'indemnisation »*.

Le scellement de la Loi constitutionnelle du 25 juin 1992

« Garder le Sceau de l'Etat »

Entourés des fastes que la République réserve aux moments solennels de son histoire, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a apposé le Grand Sceau de France, mardi 20 octobre, sur la Loi constitutionnelle du 25 juin préalable à la ratification du traité de Maastricht. M. Vauzelle revenait ainsi aux sources républicaines : *« La fonction du ministre de la justice,* précisait un décret du 27 mai 1791, *sera de garder le Sceau de l'Etat et de sceller les lois. »*

En présence de ceux *« qui légifèrent et qui jugent »* – M. Robert Badinter, le président du Conseil constitutionnel, M. Henri Emmanuelli, le président de l'Assemblée nationale, M. Etienne Dailly, qui représentait la présidence du Sénat, Mme Elisabeth Guigou, le ministre des affaires européennes, MM. Pierre Drai et Pierre Bézio, premier président et procureur général de la Cour de cassation, – M. Vauzelle a solennellement apposé le Grand Sceau sur le ruban tricolore qui entoure le texte de la Loi constitutionnelle. *« J'ai cru devoir contribuer au maintien d'une grande tradition d'Etat,* soulignait-il. (...) *A une époque où l'activité législative multiplie des textes à caractère souvent technique, sans doute nécessaires à la bonne gestion d'une société complexe, il est bon que certains actes rappellent les valeurs fondamentales de notre société et la façon dont notre peuple entend en conduire l'interprétation, au rythme de son histoire. »*

Que ce geste ait visé un texte européen est apparu, aux yeux de M. Vauzelle, comme un symbole : *« Nous témoignons en un seul et même geste,* notait-il, *du maintien de la souveraineté de la France et de la prise en charge désormais clairement assumée de notre nouvelle citoyenneté européenne. »* La dernière cérémonie de scellement avait eu lieu en 1982, sous la conduite de M. Robert Badinter, alors garde des sceaux. Il s'agissait alors d'apposer le Grand Sceau sur la loi abolissant la peine de mort.

□ **Une caisse d'épargne condamnée pour le « licenciement abusif » d'un employé séropositif.** – La Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône et de la Corse, qui avait licencié le 3 mai 1989 un employé séropositif, a été condamnée pour *« licenciement abusif »* par la 9e chambre sociale de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Trente-trois mille francs d'indemnités ont été alloués aux héritiers de Philippe Nardini, décédé à la fin 1990 à l'âge de trente et un ans. *Le* motif invoqué – *« incompatibilité d'humeur qui porte atteinte à une bonne coexistence entre les membres de la communauté de travail »* – a été considéré insuffisant pour justifier le congédiement *« dépourvu de cause réelle et sérieuse »*, contrairement à un jugement du conseil des prud'hommes de Marseille du 15 mars 1990, qui avait débouté Philippe Nardini de sa demande de réintégration.

□ **Le promoteur de Super-Cannes remis en liberté.** – Dans un arrêt rendu jeudi 15 octobre, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a ordonné la remise en liberté de M. René Cros, l'homme d'affaires qui avait été à l'origine de la démolition, sans autorisation, d'une batterie de marine classée sur un terrain situé dans le quartier de Super-Cannes, à Vallauris (Alpes-Maritimes). M. Cros avait été inculpé de corruption et placé sous mandat de dépôt, le 26 septembre, par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse (*le Monde* du 29 septembre). Il lui est reproché d'avoir distrait une somme de 3 340 000 F sur le montant de la vente du terrain à un groupe suédois.

هكذا من الأصل

Le Monde

EDUCATION ◆ CAMPUS

M. Jack Lang relance la réforme universitaire

Alors que deux millions d'étudiants s'apprêtent à rentrer dans l'enseignement supérieur, le ministre de l'éducation remet à l'ordre du jour la rénovation des premiers cycles

LES rentrées universitaires sont rarement prévisibles. Celle de 1992 démarrait presque en sourdine. Sobre comme jamais, M. Jack Lang n'avait pas fait donner les grandes orgues pour saluer l'ouverture de la nouvelle année universitaire. Tout juste s'était-il contenté d'une communication devant le conseil des ministres du 14 octobre, soulignant que la rentrée des étudiants s'effectuait *« dans de bonnes conditions ».*

De fait, l'actuel locataire de la rue de Grenelle bénéficie désormais pleinement de la mobilisation engagée, depuis quatre ans, par son prédécesseur pour faire face au développement accéléré de l'enseignement supérieur. Ainsi, entre 1989 et 1992, ce sont près de 800 000 mètres carrés de locaux d'enseignement nouveaux qui auront été construits ou restructurés, dont plus de 300 000 mètres carrés en 1992. Pour la rentrée en cours, pratiquement toutes les villes universitaires devraient bénéficier d'équipements supplémentaires, la palme revenant à Rouen (plus de 50 000 mètres carrés), Lille et Grenoble (plus de 30 000 mètres carrés). A quoi s'ajoute la livraison, cet automne, de 9 600 chambres d'étudiants et 10 000 places supplémentaires dans les restaurants universitaires *(lire l'article de Michèle Aulagnon, page 16).*

Ces investissements sont confortés par un effort soutenu de création de postes d'enseignants. L'ensemble des mesures prévues cette année représente un potentiel de près de 3 000 emplois supplémentaires, dont la moitié d'enseignants-chercheurs. Quant à la création, pour cette rentrée, de plus de mille postes de personnels administratifs ou techniques et de 130 postes de bibliothécaires, elle devrait permettre d'améliorer l'accueil des étudiants.

Aussi importants soient-ils, cependant, les efforts budgétaires consentis ont du mal à suivre le rythme de l'augmentation des effectifs. Fixé, il y a seulement cinq ans, comme un objectif pour l'an 2000, le cap des deux millions d'étudiants sera pratiquement atteint dès cette rentrée. Selon les prévisions du ministère, ce sont en effet 1 960 000 jeunes – 107 000 de plus que l'an dernier – qui devraient suivre, cette année, des études dans l'ensemble des établissement d'enseignement supérieur, universités, classes préparatoires et grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, etc. En cinq ans, le nombre d'étudiants, au sens le plus large du terme, aura donc progressé de plus d'un demi million. Les effectifs devraient s'élever à 1 214 000 étudiants, soit une progression de plus de 55 000 en un an (+ 4,8 %).

Un impératif absolu

Face à une vague aussi imposante et avec un équipage en sursis à cinq mois des élections législatives, tout incitait à la prudence. En particulier sur le dossier épineux, voire explosif, de la rénovation des cursus universitaires, sur lequel MM. Jospin et Allègre s'étaient cassé les dents au début de cette année. En prenant le relais, au mois d'avril, M. Lang avait bien réaffirmé sa volonté de poursuivre dans la même direction et avait publié, le 26 mai dernier, un arrêté général reprenant les points du projet Jospin qui ne soulevaient pas de polémique (information des étudiants, orientation progressive grâce à une organisation pédagogique en modules, introduction du tutorat et modalités de contrôle des connaissances).



Puis il avait invité les universitaires à réfléchir sur l'organisation plus précise des filières, discipline par discipline, et s'était donné jusqu'à l'automne pour arrêter de nouveaux textes. L'été et la campagne du référendum semblaient toutefois avoir eu raison de toute velléité réformatrice, et nombreux étaient, parmi les présidents d'université notamment, ceux qui craignaient que le dossier ne soit discrètement laissé en plan.

C'est ce scénario attentiste que M. Lang vient de rejeter en invitant le directeur des enseignements supérieurs du ministère, M. Daniel Bloch, à relancer fermement la concertation tous azimuts sur la rénovation des filières universitaires, et notamment des premiers cycles. Et il le fait, dans sa lettre de commande *(lire ci-contre)*, avec un mélange de vigueur et de fermeté qui traduit bien la volonté d'avancer et d'aboutir, mais sans mettre le feu aux poudres.

Sur la nécessité de rénover les premiers cycles, l'engagement du ministre est catégorique. *« Elle constitue à mes yeux,* écrit-il, *un impératif absolu, qui conditionne l'avenir de notre système éducatif et universitaire. »* Autrement dit, assumer le développement massif de l'enseignement supérieur ne peut se résumer à investir dans le béton et les profs. Cela suppose également de repenser l'organisation, le contenu et les maquettes de diplômes qui n'ont guère évolué depuis le début des années 70, alors que les étudiants sont aujourd'hui deux fois plus nombreux, leur origine beaucoup plus diverse et leur insertion sur le marché du travail plus complexe.

Mais si l'objectif rejoint celui qui animait M. Jospin il y a un an, la méthode proposée est beaucoup plus souple. Pour désamorcer immédiatement une source inépuisable de controverses, le ministre précise tout d'abord que les volumes horaires des diplômes universitaires d'études générales (DEUG) ne seront pas modifiés.

Il trace ensuite un cadre de discussion initial suffisamment large pour que chacun s'y retrouve. Les diplômes actuels de premier cycle seraient ramenés à une dizaine de DEUG, regroupés en trois grands ensembles : d'une part sciences, technologie, activités physiques et sportives, d'autre part lettres et langues, sciences humaines, arts, théologie, enfin droit et sciences politiques, sciences économiques et de gestion, administration économique et sociale. Pour ménager à la fois les susceptibilités académiques et l'intérêt des étudiants, chaque DEUG pourrait être assorti de mentions correspondant à des domaines plus précis et auxquels serait consacrée environ la moitié du volume horaire global.

Des accords au cas par cas

Deuxième garde fou : le ministère ne cherche plus à tout prix à présenter une réforme globale. Au contraire, il entend traiter les situations au cas par cas, discipline par discipline. Et il envisage d'avancer plus vite et de formuler des projets plus précis dans les secteurs où les réflexions sont plus mûres (par exemple les sciences, la technologie ou les arts), quitte à prendre davantage de temps pour convaincre les universitaires des disciplines plus réticentes à la réforme.

Enfin, M. Lang veut éviter à tout prix de s'enfermer dans des textes préparatoires trop ficelés. Cela devrait permettre d'éviter le petit jeu des moutures successives dont son prédécesseur avait fait la pénible expérience au début de l'année. De toute façon, insiste-t-on au ministère, on ne formalisera les choses par des projets d'arrêté que lorsqu'on sera assuré d'un accord très large.

Mais, surtout, ces marges de manœuvre supplémentaires devraient permettre de laisser aux universités et aux universitaires, dans chaque discipline, une véritable capacité d'initiative et d'adaptation, inscrite dans le cadre de la politique contractuelle mise en œuvre depuis quatre ans. Autrement dit, les textes réglementaires que le ministère souhaite adopter fixeraient un cadrage national plutôt que des maquettes minutieuses. Ainsi, par exemple, pour chaque DEUG et chaque « mention », ne seraient fixés que des minimums horaires dans les disciplines de base, le jeu des modules optionnels permettant à chaque université de donner sa touche particulière à ses diplômes.

Reste à surmonter le scepticisme inévitable d'une communauté universitaire habituée aux réformes avortées. Et à jouer avec un calendrier politique peu favorable. Mais on paraît confiant, rue de Grenelle, compte tenu de la concertation déjà amorcée avec les présidents d'université comme avec les organisations syndicales, en la possibilité d'aboutir, d'ici à la fin de l'année, dans plusieurs secteurs, puis de boucler l'ensemble au début de l'année prochaine. Dans ce cas, les nouveaux dispositifs seraient appliqués dès la rentrée 1993. *« Si l'accord des universitaires est large, il n'y a aucune raison que la rénovation soit remise en cause en cas d'alternance politique »*, ajoute-t-on à mi-voix.

GÉRARD COURTOIS

La relance de la rénovation

Voici les principaux extraits de la lettre adressée, le 19 octobre, par le ministre de l'éducation et de la culture, au directeur des enseignements supérieurs, M. Daniel Bloch.

« J'ai décidé au mois d'avril de poursuivre la rénovation des premiers cycles universitaires. Elle constitue, en effet, à mes yeux un impératif absolu qui conditionne l'avenir de notre système éducatif et universitaire (...). J'ai dit également quelle serait ma méthode. (...) Toute innovation dans le fonctionnement de l'enseignement supérieur suppose une concertation approndie avec les organisations représentatives des enseignants et des étudiants, avec les établissements représentés par leurs conseils d'administration et avec la conférence des présidents d'université. D'autre part j'attache une importance essentielle à la contractualisation dans la mise en œuvre de ma politique en manière d'enseignement supérieur. Je souhaite, dans le respect des objectifs nationaux de cette politique, favoriser au maximum les initiatives et la responsabilité des universités. Les arrêtés que je publierai ne seront appelés qu'à servir de cadre à cette procédure de contractualisation.

» Nous avons franchi une première étape avec l'arrêté du 20 mai 1992. Il favorise l'information des étudiants, leur orientation progressive (...). Il ouvre aux étudiants en première année de DEUG la possibilité de bénéficier du soutien et des conseils d'un tuteur. Et il leur apporte des garanties en matière de contrôle des connaissances.

» Au lendemain de la parution de cet arrêté, vous avez poursuivi, à ma demande, la concertation avec nos partenaires. (...) Il ressort de votre rapport qu'il existe un très large accord sur la mise en place des trois grands ensembles constitués à la base par une dizaine de DEUG, rapidement diversifiés avant la fin de la première année par un certain nombre de mentions.

Le premier ensemble couvrirait les formations en sciences, technologie, activités physiques et sportives. Le deuxième ensemble comporterait quatre groupes intéressant les lettres et les langues, les sciences humaines, les arts, la théologie. Le dernier ensemble comporterait les formations en droit et science politique, en science économique et de gestion, en administration économique et sociale. Au sein de chacun de ces groupes, les mentions permettraient aux étudiants de confirmer leur vocation initiale ou de préparer leur réorientation.

» Le temps est donc venu d'entrer dans une seconde phase de la rénovation des cursus et des diplômes. Il s'agit maintenant de fixer le nombre et l'intitulé des mentions, de prévoir l'articulation des premiers et deuxièmes cycles, de préciser les contenus pédagogiques et scientifiques (enseignement constitutif de chacun des diplômes nationaux, pratique des langues vivantes, utilisation de l'outil informatique, mise en place de modules optionnels, etc...).

» Je vous demande donc d'engager immédiatement la concertation avec l'ensemble des organisations représentatives concernées, le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et la conférence des présidents d'université, sur la base des propositions évoquées ci-dessus. C'est au terme de ces entretiens et en fonction de leurs conclusions que vous me proposerez des projets d'arrêtés qui conserveront les horaires actuels et qui laisseront une large marge d'initiative et de responsabilité aux universités.

» Je vous prie, monsieur le directeur, de me rendre compte à la fin du mois de novembre, du résultat de vos conclusions. »

Les pulls moutarde de Limoges

LIMOGES

de notre envoyée spéciale

La banderole plaquée sur le fronton du hall d'entrée de la fac de lettres et de sciences humaines de Limoges donne le ton : « Bienvenue, les étudiants accueillent les nouveaux ». A l'intérieur, sagement installés derrière des tables en Formica, les étudiants-tuteurs prennent leur rôle fort au sérieux. Vêtus de pulls couleur moutarde sensés *« donner du goût à la fac »*, ils répondent aux multiples questions des nouveaux possesseurs d'une carte d'étudiant. Et parfois à celles de leurs parents, plus nombreux qu'on ne le croit et visiblement plus anxieux que leur progéniture.

« Les premières questions sont toujours pratiques : où est la bibliothèque ? Pourquoi y a-t-il une inscription administrative et une autre pédagogique ?, explique Sven, étudiant-tuteur en deuxième année de langues étrangères appliquées. *Puis ils reviennent et, là, nous les conseillons sur les différentes options, la façon de s'organiser durant l'année. Globalement, ils sont complètement perdus, comme nous, lorsque nous sommes arrivés à la fac. »* Si, les premiers jours, les petits nouveaux ont eu du mal à comprendre la mission des tuteurs – des étudiants qui ne sont pas des enseignants mais connaissent l'université comme leur poche et ne sont pas chargés du moindre bizutage – la greffe a pris.

« Cette expérience répond à un véritable besoin », estime le doyen de la faculté de lettres et de sciences humaines, M. Jean-Paul Lecertua. Le département accueille cette année 1 300 étudiants en première année, dont près de 800 nouveaux inscrits. Le dernier jour de la semaine d'accueil, début octobre, les tuteurs avaient été sollicités par environ 400 étudiants.

Bonne conscience

Cette initiative est à porter au crédit du département des sciences de l'éducation. En juin dernier, M. Jean-François Marchat, maître de conférence propose une action expérimentale sur le tutorat d'accueil. Selon la première mouture du projet, les étudiants tuteurs devaient suivre une formation puis effectuer leur mission durant la première semaine de la rentrée. En échange, ils obtenaient un certificat de stage de l'université. Devant le faible nombre de candidatures, la *« récompense »* a été modifiée : les tuteurs sont finalement rémunérés, à hauteur de 1 500 francs chacun, financés par le fonds d'aide à la vie étudiante.

Seize jeunes ont été autorisés à se transformer durant une semaine en tuteurs d'accueil. Ceux qui devaient repasser des examens n'ont pas été retenus. Trois jours durant, en liaison avec le département de sciences de l'éducation, le centre régional des œuvres universitaires et scolaires et le bureau universitaire d'information, ils se sont initiés aux différents services de l'université, ont réfléchi sur les causes de l'échec en premier cycle et les façons d'y remédier. *« Nous avons découvert des possibilités que nous ignorions,* raconte Stéphanie en deuxième année de langues et civilisation étrangère. *Pour ma part, je ne savais pas que l'on pouvait changer de filière en cours d'année. J'ai perdu un an. Si le tutorat peut permettre à quelques-uns de profiter de cette opportunité, cela vaut la peine ».*

Cette procédure d'accueil mise en place à Limoges devrait être évaluée par les étudiants, les tuteurs et les enseignants concernés. Une réflexion est actuellement engagée pour savoir si une validation est possible. Un module optionnel de formation au tutorat vient d'ailleurs d'être proposé en deuxième année.

Expérimenté dans quelques universités, Rennes-II par exemple, le tutorat d'accueil est sans aucun doute un des moyens de baliser l'entrée à l'université des *« néo-arrivants »*. Il pose néanmoins le problème de l'orientation au lycée, qui ne suffit pas à fournir les quelques repères essentiels : *« Les nouveaux bacheliers ne connaissent pas le contenu des enseignements,* explique Laurent, étudiant-tuteur en deuxième année d'histoire. *Beaucoup m'ont demandé s'il y avait des maths en histoire ! En revanche, ils ignoraient que le programme comprenait de la géographie. »*

Reste à savoir si ce « tutorat » n'est pas, pour les enseignants, une façon de se donner bonne conscience. Disposant d'une petite équipe de tuteurs motivés, ils peuvent, d'autant plus tranquillement, faire l'impasse sur l'accueil des nouveaux étudiants et l'organisation pédagogique des cursus.

M. A.

هكذا من الاصل

REPÈRES

ALLOCATIONS RECHERCHE. L'enveloppe consacrée par le ministère de la recherche et de l'espace – dans le projet de budget pour 1993 – à la formation par la recherche s'élève à 1,7 milliard de *francs. Cofinancés à hauteur* de 277 millions de francs par le ministère de l'éducation nationale et de la culture, l'essentiel de ces crédits (1 164 millions de francs, soit une progression de 166 millions par rapport à 1992) sont destinés à financer des allocations de recherche (7 400 francs par mois) dont le flux annuel sera passé, entre 1988 et 1993, de 1 900 à 3 800, soit un doublement en cinq ans. En outre, selon le ministère de la recherche, 90 % *des étudiants devraient recevoir*, en 1993, une allocation d'une année supplémentaire pour financer leur 3e année de thèse, contre 44 % en 1988.

CHAMPAGNE. *La toute nouvelle* école supérieure de commerce de Troyes (Aube) va accueillir, à cette rentrée, sa première promotion de 120 étudiants. Installée en centre-ville, elle a été financée à parité par *la chambre de commerce* et d'industrie et les collectivités locales. D'ici trois ans, le nombre total des étudiants devrait être porté à 450. Par ailleurs, l'antenne délocalisée à Troyes de l'université de Champagne-Ardenne (Reims) s'installe en centre-ville, dans les locaux rénovés de l'ancien hôtel-Dieu. Elle devrait s'ouvrir cette année à trois cents étudiants supplémentaires.

CÔTE-D'IVOIRE. Les étudiants en lettres, droit et sciences économiques de l'université d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) ont boycotté les examens de fin d'année scolaire 1991-1992 pour la seconde fois lundi 19 octobre. Seuls ceux des facultés de médecine et de pharmacie ont passé les leurs. En juillet, les épreuves avaient été différées pour toutes les disciplines, à la demande de la Fédération estudiantine et scolaire, qui exigeait un report pour permettre aux étudiants emprisonnés en début d'année à la suite de manifestations violentes et libérés en juillet après une amnistie de se présenter aux examens. Cette fois, la Fédération réclame un retour à la *gratuité des transports pour les étudiants* et l'abrogation d'une disposition visant à limiter les possibilités de redoublement en faculté.

INDEMNITÉS. Après d'âpres négociations entre le ministère de l'éducation nationale et de la culture et les syndicats d'enseignants, les montants des indemnités attribuées aux enseignants exerçant la fonction de professeur principal dans les collèges et les lycées sont enfin fixés. Les mesures de revalorisation engagées par Lionel Jospin en 1989 prévoyaient une refonte globale du système. Depuis la rentrée 1990, tous les enseignants du second degré perçoivent une *indemnité de suivi* et d'orientation des élèves (ISOE) d'un montant de 6 426 francs par an.

Les enseignants exerçant la fonction de professeur principal vont, en plus, percevoir désormais une indemnité supplémentaire modulée en fonction du niveau d'enseignement : 7 550 francs pour les classes de troisième et de seconde (y compris les classes de seconde professionnelles et techniques), 6 600 *francs* pour les classes de sixième, cinquième, quatrième, 4 800 francs pour les classes de première et de terminale. Jusque-là, seuls les collèges et les classes de seconde de l'enseignement général étaient dotés de professeurs principaux. En outre, de la sixième à la seconde, le montant des indemnités variait seulement en fonction du grade de l'enseignant : 5 538 francs pour un PEGC, 10 558 francs pour un agrégé. *« Le nouveau dispositif est plus juste,* précise le ministère dans un communiqué. *Il s'attache à la fonction exercée et non plus au grade.* » Enfin, dans quatre-vingts établissements sensibles faisant l'objet de mesures particulières en *matière, notamment, de sécurité,* deux enseignants par classe seront indemnisés comme professeurs principaux.

NANTES. M. Jacques-Henri Jayez a été élu président de l'université de Nantes, vendredi 2 octobre, par 92 voix sur 127 votants, au premier tour de scrutin. Il remplace M. Serge Renaudin.

[Né le 14 juillet 1943 à Tiaret (Algérie), M. Jayez est diplômé de l'Ecole nationale supérieure de mécanique de Nantes, docteur-ingénieur en informatique de l'université Paul-Sabatier de Toulouse et docteur ès sciences. Il devient maître assistant à l'université de Nantes en 1968, maître de conférences en 1975 et professeur en 1981. Depuis 1987, il dirigeait l'IUT de Nantes et, depuis 1988, il était premier vice-président de l'université.]

Bilan mitigé pour le plan social étudiant

Malgré des efforts importants pour les résidences et les restaurants universitaires, les promesses de 1991 n'ont pas été tenues

LE plan social étudiant risque de devenir rapidement un dossier embarrassant pour le gouvernement. Lancé avec tambour et trompette, il y a deux ans, entériné par un accord *signé en mars 1991 par* quatre des cinq syndicats d'étudiants (l'UNEF s'est abstenue), ce texte engageait le ministère de l'éducation nationale à réunir dans les dix-huit mois une table ronde chargée de faire le bilan des nombreuses mesures prévues pour améliorer les conditions de vie des étudiants en matière de logement, de restauration et de financement des études. Après avoir longtemps repoussé l'échéance, il vient de décider d'organiser, *les 15 et 16 décembre* prochain, une vaste manifestation mettant en scène le monde universitaire et comportant des débats sur la protection sociale, le budget, le logement et la restauration, enfin, les maisons de l'étudiant.

Ces hésitations de la rue de Grenelle à rouvrir le dossier du plan social s'expliquent aisément. Si la situation s'est améliorée, depuis deux ans, dans un certain nombre de domaines, d'autres engagements sont restés lettre morte sur plusieurs points.

21 000 logements en quatre ans

Au chapitre des succès, il faut, sans conteste, inscrire la politique en matière de logement universitaire. Le plan négocié en 1991 prévoyait la construction de 6 000 logements par an durant cinq années. L'objectif a été largement dépassé puisque 6 500 ont été édifiés en 1991, près de 10 000 en 1992, selon le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

En quatre ans, l'Etat aura mis à la disposition des étudiants 21 000 lits supplémentaires. Force est de constater, toutefois, que l'Ile-de-France reste à l'écart de cet effort. *« Les besoins en région parisienne ne sont pas couverts,* reconnaît M. Albert Prévost, directeur du CNOUS. *Nous nous heurtons ici à un problème insoluble : l'absence de terrains, et de terrains bien situés. »* A cette reprise de la construction, s'ajoute un effort de réhabilitation des résidences existantes pour 140 millions de francs par an. En outre, la convention signée en juin entre le CNOUS *et la Caisse* des dépôts et consignations permet l'attribution aux étudiants, selon des critères sociaux, de logements gérés par la SCIC, filiale de la Caisse et détenteur d'un très important patrimoine immobilier.

Le domaine de la restauration universitaire présente également un bilan positif. 8 460 places nouvelles ont été créées en 1991, 10 000 le seront en 1992 et autant devraient l'être en 1993. Cet effort permet de rattraper un lourd retard, puisque, entre 1975 et 1988, 10 000 places supplémentaires seulement avaient été créées, malgré l'augmentation rapide des effectifs d'étudiants.

En revanche, le plan social étudiant prévoyait un retour à la parité Etat/étudiant, rompue en 1983, sur le prix du ticket de « restau U ». En juillet 1991, soit trois mois après la signature de l'accord, le CNOUS décidait d'augmenter de 1 franc le prix d'un repas. Il vient d'être à nouveau majoré pour atteindre 12 francs. Or, pour chaque ticket, l'Etat ne verse plus que 7,50 francs. Les étudiants, toutes tendances confondues, contestent cette augmentation et réclament la parité. Une analyse contestée par le CNOUS pour qui le calcul doit tenir compte des investissements réalisés par l'Etat pour construire de nouvelles places de « restau U ». Si l'on tient compte de cet effort budgétaire, souligne M. Prévost, la parité est largement dépassée, au profit des étudiants.

Accueil des handicapés

D'autres mesures promises par le plan social n'ont pas été suivies d'effet. Certaines n'impliquaient pourtant que des crédits limités. Mais la décision de les différer revêt pour les étudiants un relief particulier, du fait de leur caractère symbolique. Ainsi, l'Observatoire de la vie étudiante, laborieusement mis en place en 1990, devait publier un rapport annuel sur le *budget des étudiants, afin de servir* de base régulière aux discussions sur le financement des études. Or ce document de travail n'est toujours pas disponible, et le ministère espère seulement qu'il sera prêt pour la manifestation de décembre.

Autre point noir : le dossier social unique, destiné à regrouper les sytèmes d'attribution des bourses (jusqu'à présent gérées par le rectorat) et des logements (dépendant des CROUS), n'a pas dépassé le stade expérimental. Cinq Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, Grenoble, Bordeaux, Limoges, Montpellier et Clermont-Ferrand, ont amorcé l'expérience. Seul l'un d'entre eux, Limoges, a réalisé un document unique. Et si le ministère annonce, pour cette année, l'élargissement de l'expérience à une dizaine de CROUS supplémentaires, il est clair que cette mutation est laborieuse.

Le sentiment est le même à l'égard des commissions sociales d'établissement, composées de représentants de l'Université, des étudiants, des CROUS, des collectivités locales et des milieux socio-économiques, et censées gérer ce dossier social unique. Quarante-huit ont été constituées, quarante-cinq se sont réunies au moins une fois. *Mais ces commissions ont* manifestement du mal à trouver leur place. Chargées, par exemple, d'affecter les crédits du fonds d'aide à la vie étudiante créé en 1991 et financé par les étudiants à hauteur de 40 francs par tête, elles n'ont toujours pas su les utiliser à bon escient.

Le fiasco des prêts

« On a observé, note M. Prévost, *quelques dérives. Des universités ont « détourné » ces fonds de leur utilisation prévue pour rénover des locaux pédagogiques, aménager les bureaux des services d'information et d'orientation, voire même pour capitaliser les fonds... Mais dans l'ensemble, les règles du jeu ont été respectées. »* Une quinzaine de commissions sociales d'établissement ont effectivement choisi d'affecter ces fonds à l'accueil des étudiants handicapés, quelques autres ont choisi d'améliorer la communication, l'action culturelle, l'aide aux associations... Dix autres ont décidé d'en reverser une partie au fonds de solidarité *universitaire des CROUS, ce qui* revient à faire financer une partie de l'aide aux étudiants par les étudiants eux-mêmes.

Mais les commissions sociales ont surtout été privées de leur *fonction essentielle, du fait* de l'échec cuisant du système de prêts bancaires aux étudiants mis en place à la fin de l'année 1991 avec la garantie de l'Etat. En effet, si les engagements ont été tenus sur l'augmentation du nombre et du montant des bourses, il est loin d'en être de même pour les prêts. Les banques, dès l'origine, n'avaient joué le jeu que *du bout des lèvres,* s'engageant à mettre sur le marché 36 000 prêts, au lieu de la centaine de milliers espérés par le gouvernement. La complexité du dispositif, dans les universités, n'a rien arrangé.

Mais surtout les taux d'intérêt de ces crédits, supérieurs de un à deux points aux taux des prêts bancaires habituels aux étudiants, ont été parfaitement dissuasifs. Les résultats sont éloquents : en tout et pour *tout, sur le plan national,* 64 prêts ont été accordés. Un chiffre ridicule mais logique compte tenu des conditions de mise en œuvre du système. Au ministère de l'éducation, où l'on reconnaît à demi-mot l'erreur commise, on ajoute, avec un sens aigu du paradoxe : *« L'objectif a été atteint. Ce système de prêts a permis à beaucoup d'étudiants d'obtenir un crédit bancaire classique, alors qu'ils n'auraient jamais pensé qu'une banque leur en accorderait ! »* De la vertu pédagogique de l'échec...

Enfin, le plan social prévoyait deux dispositions supplémentaires qui sont restées largement caduques. La création des maisons de l'étudiant, animées par les étudiants, n'a jusqu'à présent été suivie d'effet qu'à Toulon. La plupart des autres projets présentés, souligne M. Prévost au CNOUS, *« n'avaient pas grand-chose à voir avec l'esprit du plan social étudiant »* et ressemblaient davantage à des centres administratifs ou à des galeries marchandes. Quant à la « Carte orange étudiante » pour la région parisienne, elle est au point mort (*le Monde* du 1er octobre).

Tant de déconvenues font oublier les progrès accomplis en matière de logement, de restauration ou de bourses. Et exaspèrent d'autant plus les organisations étudiantes qu'elles avaient engagé leur crédit sur l'accord de mars 1991. M. Philippe Campinchi, président de l'UNEF-Indépendante et démocratique, que l'on avait connu plus conciliant, conclut ainsi sans ménagements : *« Les promesses du plan social n'ont pas été tenues. »*

M. A.

Barème d'outre-mer

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du *15 octobre à propos du mouvement* de protestation des enseignants de Guadeloupe, ces derniers ne sont pas défavorisés quand, ayant été mutés en métropole, ils souhaitent regagner un département d'outre-mer (DOM). Au contraire. Tous les enseignants originaires d'un DOM bénéficie en effet d'une *« priorité quasi absolue »,* selon le ministère, qui se traduit par une bonification de 600 points au barème, dès leur première année d'enseignement. Par comparaison, un professeur certifié, en fin de carrière, marié et ayant deux enfants bénéficie d'un barème d'environ 300 à 350 points.

Reste que certaines disciplines sont saturées dans les DOM et que le mouvement des personnels y est, du coup, totalement fermé aux enseignants de métropole. C'était le cas cette année en anglais et en mathématiques notamment, *où aucun enseignant* venant de métropole, qu'il soit ou non originaire des DOM, n'a pu être affecté aux Antilles.

هكذا من الأصل

social étudiant

Barème d'outre-mer

MAASTRICHT

La 1re édition européenne de la Constitution française

Grenoble joue l'international

Le pôle européen vient enfin d'être doté de statuts

GRENOBLE

de notre bureau régional

« *CELA ne se fait pas sans mal, mais cela se fait* », note aujourd'hui M. Guy Romier, président de l'université Pierre-Mendès-France et président également, depuis peu, de la conférence académique des présidents d'université de Grenoble. On ne saurait souligner plus sobrement combien l'émergence du « pôle européen » de Grenoble est affaire complexe.

Retenue, dès 1990, parmi les quelques villes universitaires que le ministère de l'éducation nationale incitait à se réorganiser pour atteindre une meilleure compétitivité vis-à-vis des grands centres universitaires étrangers, Grenoble aura patienté plus de deux ans avant de voir ce « pôle européen » enfin doté d'un statut. La première étape remonte à juillet 1991 avec la signature de la charte de coopération entre tous les acteurs concernés. Mais ce n'est que le 29 septembre dernier qu'est paru au *Journal officiel* l'arrêté de création du groupement d'intérêt public (GIP) que constitue désormais le pôle.

En effet, à la différence du pôle de Strasbourg, créé dès 1991 mais ne regroupant que les trois universités de la capitale alsacienne, Grenoble a voulu associer tous les acteurs concernés : les trois universités et l'Institut polytechnique national bien sûr, mais aussi les grands organismes de recherche présents sur le site (Centre national de recherche scientifique, Commissariat à l'énergie atomique, Centre national de télécommunications, Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts) ainsi que les collectivités locales (conseil régional Rhône-Alpes, conseil général de l'Isère, ville de Grenoble et syndicat intercommunal d'études de programmation et d'aménagement de la région grenobloise).

Regrouper dans une structure œcuménique des partenaires aussi différents, relevant de tutelles aussi diverses, ne fut pas une mince affaire. Et d'aucuns craignent déjà que cette organisation complexe du groupement d'intérêt public joue à l'encontre du dynamisme et de l'efficacité recherchés.

La poignée de responsables du projet, en revanche, est manifestement soulagée de sortir du provisoire. Le conseil d'administration du nouveau GIP va enfin pouvoir signer avec l'Etat un contrat quadriennal peaufiné depuis un an. Outre l'affectation de trois postes, les Grenoblois tablent sur un budget annuel de 7,3 millions de francs, dont 3,2 millions provenant du ministère de l'éducation nationale et de la culture, 1 million du conseil régional et le reste des cotisations des membres du GIP. L'enveloppe peut sembler modeste, mais elle doit être essentiellement consacrée à des actions d'animation, de communication et d'échanges, destinées à inscrire cette nébuleuse de 40 000 étudiants et plusieurs centaines de chercheurs et d'enseignants dans une politique scientifique globale.

« Nous ne sommes pas là pour faire du béton », insiste M. Jean-Marie Martin, économiste, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et président du GIP. Ainsi, l'une des premières retombées de cette démarche est la création d'un institut de l'environnement, structure sans murs, censée faire émerger des projets pluridisciplinaires dans une communauté de chercheurs dispersée dans de multiples établissements.

De même, le pôle européen s'est doté d'un conseil scientifique original, largement international et présidé par le Prix Nobel de physique Alex Muller, et qui n'a pas tardé à faire la preuve de son indépendance en remettant à deux reprises des rapports sans concessions sur les axes de recherche retenus pour structurer le pôle. Ainsi, dix projets ont été sélectionnés sur le thème de « l'accompagnement des grands instruments scientifiques » – dont Grenoble est une terre d'élection, avec le réacteur à haut flux de neutrons de l'Institut Laue-Langevin (ILL), et, bientôt, la source européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) – et trois autres projets dans le domaine, également très grenoblois, des *« technologies de l'information »*. Le conseil scientifique a demandé en revanche que l'axe « science, technologie, société » fasse l'objet d'un *« travail complémentaire important »*.

La démarche de « pôle européen » suppose également le soutien à de nouvelles formations, mais pose aussi la question cruciale des conditions de la vie étudiante. Ces dernières préoccupations rejoignent d'autres évolutions en cours, comme le projet de réaménagement du campus ou le schéma « Université 2000 ». D'où la tentation, parfois perceptible, de mélanger le tout sous le flatteur label européen, au risque de freiner la dynamique engagée. Comme l'observe un universitaire de base : *« A trop charger la barque, on peut la faire couler ! »*

ELISABETH DEVAL

Campus en chantier

Les travaux d'urgence engagés cet été ont pris du retard

EN annonçant, le 30 juin, la mobilisation exceptionnelle de quelque 170 millions de francs pour rénover les campus universitaires les plus dégradés, M. Jack Lang avait promis des changements visibles dès le retour des étudiants à l'Université. *« J'entends bien que, dès la prochaine rentrée, les étudiants bénéficient d'un environnement plus convivial et plus humain »*, déclarait alors le ministre de l'éducation nationale et de la culture (*le Monde* du 1er juillet). A la mi-octobre, force est de constater que si les travaux prévus ont bien été engagés, très peu sont terminés. Dans la majorité des sites concernés, le retour à la fac s'est effectué sur fond de marteau piqueur.

A l'est de l'agglomération lyonnaise, le campus de Bron-Parilly, l'un des deux pôles de l'université Louis-Lumière (Lyon-II), a pris ses couleurs d'automne avec l'arrivée de 13 000 étudiants, qui ont dû s'habituer au bruit des tondeuses, des scies, des engins à l'ouvrage au milieu des échafaudages des peintres, des bobines de fil électrique et des armatures grillagées de chantier.

« La difficulté, c'est qu'on ne sait pas par où commencer : rénover les bâtiments pour les mettre aux normes ou construire du neuf. » M. Eric Froment, président de l'université, tente, tant bien que mal, de concilier ces deux impératifs. Les crédits débloqués cet été, près de 11 millions de francs, ont permis d'accélérer un programme de travaux, de toute façon indispensables : nettoyage général, éclairage, signalétique, peinture, couverture du forum, entretien des espaces verts et de la voirie. Mais les lourdeurs de procédure n'ont guère permis de démarrer ces différents chantiers avant la rentrée.

« Ce délai était nécessaire, explique M. Laurent Maunoury, chargé de la mission à l'aménagement des sites universitaires au ministère de l'éducation nationale et de la culture. *Nous n'avons pas voulu accélérer à tout prix le rythme des travaux. Il était important de prendre le temps de la réflexion et d'accorder la place nécessaire à la conception. »* Les opérations lourdes, engagées sur sept sites particulièrement mal lotis – Lyon-Bron, Lille-Villeneuve-d'Ascq, Toulouse-Le Mirail, Marseille-Saint-Jérôme, Paris-VIII-Saint-Denis, Paris-XIII-Villetaneuse et Paris-Jussieu – ne devraient pas, à quelques exceptions près, être terminées avant le début de l'année 1993.

Les grandes lignes des rénovations annoncées en juin ont été respectées. Comme prévu, les universités ont bénéficié de la maîtrise d'ouvrage, mais l'administration centrale a été très présente, par le biais d'architectes pilotes dépêchés sur place.

Parmi les sept projets majeurs, seul le site de Villetaneuse a bénéficié de financements complémentaires, du fait de sa situation *« particulièrement défavorable »*. Ainsi le budget final devrait-il atteindre 31 millions de francs. Le ministère de l'éducation a en effet majoré de 6 millions de francs les crédits d'urgence initialement prévus, afin de réaliser un projet de grande ampleur sur le forum. *« Jusqu'à présent couvert par une structure métallique, mais ouvert à tout vent, le cœur de l'université sera désormais fermé, afin de jouer son rôle d'agora »*, explique M. Pierre Cornillot, président de Paris-XIII. Le reste des crédits est consacré à l'amélioration des liaisons entre le campus et la ville et à la rénovation de lieux de passage.

Sur le site de Villetaneuse comme ailleurs, les étudiants sont accueillis par des grues et doivent slalomer entre différents chantiers pour se rendre en cours. Le fait d'avoir décidé cette opération à la fin du mois de juin, alors que les campus étaient déjà désertés, a empêché toute communication cohérente sur ces rénovations. Et si des expositions d'information sont prévues début novembre sur chaque site pour informer étudiants et universitaires, pour l'instant chacun a quelque mal à comprendre la logique de ces initiatives tout terrain. Malgré ces désagréments immédiats, le credo est presque unanime : *« Tout est bon à prendre. »*

Enfin, la rénovation des campus concernait aussi une vingtaine d'autres sites universitaires pour des aménagements plus légers, de 1 à 3 millions de francs en moyenne. Là aussi, l'opération « été » a pris du retard. Saint-Charles, l'antenne des enseignements artistiques de l'université de Paris-I, a vu ses crédits passer de 3,1 à 4,4 millions de francs. L'architecte Wilmotte, mariage de la culture et de l'éducation oblige, en assure la direction et n'a démarré qu'au mois de septembre la réalisation d'une nouvelle cafétéria. Une partie importante de ces crédits sera consacrée à l'application sur les murs d'une peinture antigraffitis...

MICHÈLE AULAGNON et MICHEL DELBERGHE

COURRIER

Désenchantement des enseignants

J'ai lu dans le courrier des lecteurs de votre journal du 8 octobre la réponse de Mme Kubach aux propos de M. Charles, que vous avez publiés dans votre édition du 17 septembre 1992. La question qui est posée est de savoir si, en dépit de toutes les revalorisations dont on a fait état, le travail des enseignants, dans ce pays, est rémunéré à sa juste valeur.

Comme professeur certifié (1966), agrégée (concours 1969), docteur d'Etat (1985) et professeur d'université (1988), je me permets respectueusement d'en douter quand je considère mon bulletin de paie et le travail accompli : 16 627,73 F de traitement mensuel net (indice 818 des professeurs d'université de 2e classe, correspondant au 11e échelon des professeurs agrégés), auxquels viennent s'ajouter les 6 411,20 F de la prime de recherche payée en deux versements semestriels. Est-ce vraiment trop quand on sait les obligations de service en matière de pédagogie, de recherche et d'administration qui incombent ordinairement à un enseignant-chercheur ?

Quant au tarif des heures complémentaires, parlons-en : 320 francs l'heure de cours magistral et 213 francs l'heure de travaux dirigés. Ces tarifs n'étant pas applicables à des surdoués, on comprendra que le temps réel investi par le professeur dans la seule préparation d'une heure de cours magistral excède bien souvent les trois heures dont fait modestement état votre premier correspondant (...).

Mais ce qui, en fin de compte, peut paraître le plus dommageable et expliquer le grand désenchantement des enseignants – et plus particulièrement des universitaires, – c'est qu'ils se sentent frustrés dans leurs motivations profondes : la part de temps toujours plus importante donnée à l'enseignement, du fait de l'alourdissement des tâches, c'est aussi du temps enlevé à la culture personnelle, source pourtant incomparablement féconde du savoir que l'on a mission de transmettre (...). La vraie grande misère des enseignants, elle est là (...).

MONIQUE MICHAUD
(professeur à l'université de Poitiers)

« Tango bleu » contre « Economie britannique »

La Fédération interuniversitaire, dont du reste Sorbonne-Radio-France est membre, s'étonne que dans votre article du 8 octobre *« Sorbonne sur ondes moyennes »*, vous ne citiez que les émissions de cette vénérable institution, alors que les universités parisiennes impliquées dans l'enseignement à distance (Paris-I, Paris-III et Paris-X) diffusent depuis les années 60 plus de 200 heures d'émission par an et que l'ensemble des centres universitaires de télé-enseignement français programment un total annuel de 684 heures. Ce n'est pas négligeable, même s'il fut un temps où ces émissions représentaient davantage d'heures d'écoute et étaient diffusées sur la modulation de fréquence. *« Sic transit gloria mundi ! »*

Depuis le transfert sur les ondes moyennes (864 kHz) – une fréquence d'ailleurs différente de celle de la Sorbonne, ce qui ne fait qu'ajouter à une situation déjà ubuesque, – la désinvolture de Radio-France à l'égard des universités n'a fait que s'accentuer. Et lorsque l'extension de Radio Bleue a nécessité l'empiétement sur les créneaux réservés à l'université, que croyez-vous qu'il advînt ? Radio-Bleue l'emporta... Sans commentaires !

Pourtant *« la voix de l'université sur les ondes »* a toujours été une possibilité de formation de haut niveau pour un public de toutes origines, et les inscrits à l'enseignement à distance ont là, autant que le grand public – lorsqu'il arrive à savoir que nous existons et qu'il réussit à nous capter, – un moyen d'accès au savoir qui se révèle finalement peu onéreux pour l'Etat. Ce n'est pas faute d'avoir attiré l'attention des responsables politiques successifs sur les capacités de la radio comme support de l'enseignement à distance. Mais à l'heure des *« nouvelles technologies »*, le média radio n'a sans doute pas assez de lustre !

CHRISTIANE GUILLARD
(présidente de la Fédération interuniversitaire de l'enseignement à distance)

Collège sensible sans surveillance

Le collège Politzer de Montreuil (Seine-Saint-Denis) est un établissement hors norme. C'est un collège sensible, un des dix établissements les plus difficiles du département, affirment ses enseignants. La cité des Morillons, qui aligne ses barres grises autour du collège, est un quartier « chaud » de Montreuil. Mais, curieusement, Politzer n'est pas en zone d'éducation prioritaire (ZEP). En 1982, les élus communistes de Montreuil avaient boudé ce dispositif-phare de la gauche socialiste. Et les enseignants, soucieux, comme les anciens le reconnaissent du bout des lèvres aujourd'hui, de *« préserver l'image »* de leur établissement, n'avaient guère réagi...

Ils s'en mordent les doigts, aujourd'hui. Car l'établissement a un autre handicap : sa taille. Il accueille en effet « seulement » quatre cents élèves. Résultat : hormis les enseignants, l'« équipe éducative » se compose en tout et pour tout du principal, de son adjoint et de deux surveillants. Car les normes appliquées par le rectorat de Créteil sont intransigeantes : seuls les établissements d'au moins six cents élèves ont droit, en plus, aux conseillers d'éducation (CE).

Jusqu'à présent, la vingtaine d'enseignants qui travaillent au collège s'étaient tant bien que mal accommodés de la situation. Mais aujourd'hui la coupe est pleine et ils n'en démordent pas. Ils veulent un conseiller d'éducation. A les croire, l'équilibre fragile qu'ils avaient peu ou prou réussi à préserver est en passe d'être rompu. Intrusion de jeunes extérieurs au collège, jets de bombes lacrymogènes et bagarres dans les couloirs : les incidents se multiplient depuis la rentrée de septembre.

Grève sans résultat

« Nous sommes coincés, expliquent les profs. *Nous devons fréquemment interrompre nos cours pour séparer des élèves et pour rétablir l'ordre dans la cour. Est-ce notre travail ? Ce que nous demandons seulement, c'est que des mesures soient prises avant qu'il ne soit trop tard. Aujourd'hui, la situation est rattrapable. Le sera-t-elle encore dans six mois ? »*

Les enseignants ont vu rouge en apprenant qu'ils étaient déclarés prioritaires pour recevoir, à la mi-novembre, l'aide de deux appelés du contingent. Non qu'ils soient contre. Mais tout de même... *« Si nous sommes prioritaires pour recevoir des appelés*, soutient Jocelyne Héry, professeur de français, *c'est bien qu'on reconnaît qu'il y a un problème de sécurité et de discipline au collège. Nous donner un CE, c'est quand même pas le bout du monde. »*

Les vingt enseignants, soutenus par les parents d'élèves, ont observé, sans résultat, une grève d'une semaine début octobre. Mais ils maintiennent la pression en envoyant chaque jour un télégramme au recteur de Créteil, M. Claude Lambert. La réponse de ce dernier, pour le moment, est sans appel : pas d'emploi disponible, donc pas de poste.

CHRISTINE GARIN

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Une entorse au principe de libre circulation

L'importation de déchets ménagers pourra être interdite au sein de la CEE

Chacun des Douze *pourra* désormais interdire les importations d'ordures ménagères et autres déchets non recyclables en provenance du reste de la Communauté. Celle-ci s'interdit par ailleurs l'exportation vers les pays tiers, en particulier vers ceux du tiers-monde, des déchets voués à la décharge ou à l'incinération. *Telles sont les principales* novations du règlement adopté, mardi 20 octobre à Luxembourg, par les ministres de l'environnement de la CEE.

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le *«tourisme des déchets»* résolument condamné par les Douze : Mme Ségolène Royal se réjouissait de voir ainsi avaliser par le conseil des ministres de la CEE la politique à laquelle elle a donné le coup d'envoi, l'été dernier, en arrêtant les importations d'ordures ménagères en provenance d'Allemagne. *«La logique de l'environnement doit l'emporter sur celle de la libre circulation, les déchets ne doivent pas être considérés comme des marchandises»*, soulignait-elle à l'issue du débat.

Tel est bien en effet le message politique donné par les Douze. La Commission européenne, sans vouloir s'opposer à la volonté des Etats membres d'interdire la libre circulation des déchets, considérait avec une certaine inquiétude cette entorse patente aux principes du marché unique. M. Karel Van Miert, le commissaire responsable de la politique de l'environnement, rappela que la Cour européenne de justice de Luxembourg, privilégiant la libre circulation, avait récemment annulé une décision de la région wallonne interdisant l'entrée de déchets sur son territoire.

Les ministres n'ont pas voulu se laisser arrêter par de telles considérations. *«Le conseil des Douze, qui est une instance politique, a voulu écarter les arguties juridiques. Il est clair que la jurisprudence de la Cour de justice devra évoluer. Nous avons été aidés par l'avancée que représente le traité de Maastricht, qui prévoit la nécessité d'intégrer la défense de l'environnement dans la stratégie communautaire»*, a commenté Mme Royal.

Proximité et autosuffisance

La reconnaissance du droit à l'interdiction des importations d'ordures ménagères consacre les deux principes de «proximité» et d' «autosuffisance» : les déchets doivent être traités le plus près possible de leur lieu de «production» et, à cette fin, chacun des Etats membres devra se doter des installations nécessaires.

S'agissant des déchets recyclables, et en particulier des déchets dangereux, tels les PCB (pyralènes), les échanges intracommunautaires de même que l'importation en provenance de pays tiers voisins (pays de l'*Association européenne* de libre-échange, de l'Est ou du Maghreb) demeureront autorisés. Il ne serait pas logique, en effet, de *favoriser la prolifération de centres* de traitement spécialisés au sein de la CEE.

Le règlement prévoit aussi la possibilité d'interdire l'importation de déchets recyclables en provenance de pays tiers non européens, le transport sur de longues distances de déchets toxiques étant considéré comme inutilement dangereux. Là encore, les Douze reprennent à leur compte la politique menée par Mme Royal, soulignait-on dans l'entourage du ministre français : une fois les contrats anciens honorés, il ne sera plus question de voir des PCB australiens expédiés en France pour traitement. On vendra plutôt des usines de traitement aux Australiens.

Côté exportation, le règlement exclut donc les déchets à éliminer : fini les cargos chargés d'ordures naviguant vers la Somalie ou d'autres destinations du tiers-monde. Conformément à la convention de Bâle, l'exportation de déchets recyclables sera sévèrement réglementée. L'autorisation explicite du pays importateur sera requise.

PHILIPPE LEMAITRE

EN BREF

□ **Deux Mirage F 1 espagnols s'écrasent dans la Somme.** – Deux Mirage F 1 de l'armée de l'air espagnole se sont heurtés en vol et se sont écrasés, mardi 20 octobre, dans un champ près de Fontaine-lès-Cappy (Somme), provoquant la mort d'un des deux pilotes, José-Miguel Lopez Merlino. Le second pilote, Julio Vidal Devargasse, s'est éjecté de son appareil et a été légèrement blessé. Les deux Mirage, non armés, naviguaient en formation avec deux autres avions, qui ont pu se poser à Cambrai (Nord). Ils effectuaient un vol de transit entre Albacete (Espagne), au sud-est de Madrid, et Florennes (Belgique). On ignore les causes exactes de cet accident.

□ **Nucléaire : fissures dans la centrale lituanienne d'Ignalina.** – Selon un inspecteur de l'Agence suédoise pour la sûreté nucléaire (SKI) en visite à Vilnius (Lituanie), une nouvelle fissure a été découverte sur une conduite du système de refroidissement d'urgence d'un des deux réacteurs de la centrale d'Ignalina. Il y a quelques jours déjà, la SKI avait signalé une légère fuite radioactive dans cette centrale très surveillée en raison de sa proximité avec la Suède et de la conception de ses deux réacteurs de 1 500 mégawatts de type Tchernobyl. – *(Reuter.)*

□ ***Un Français «doublera» la première astronaute japonaise sélectionnée pour un vol de navette.*** – Responsable scientifique de l'expérience MEPHISTO (Matériel pour l'étude des phénomènes intéressant la solidification sur terre et en orbite) au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), le Français Jean-Jacques Favier, âgé de quarante-trois ans, a été désigné par la NASA comme spécialiste «charge utile» suppléant pour la mission scientifique IML-2, qui doit se dérouler en juillet 1994 à bord de la navette américaine Columbia. L'astronaute s'entraînera en compagnie de la Japonaise Chiaki Mukai, quarante ans, spécialiste «charge utile» titulaire de ce vol de treize jours. Au cas où il ne partirait pas, a précisé le Centre national d'études spatiales (CNES) mardi 20 octobre, Jean-Jacques Favier serait l'un des principaux responsables des liaisons entre le laboratoire spatial Spacelab et les expérimentateurs au sol.

□ **Nomination du directeur de l'inspection générale de la police nationale «avant la fin du mois».** – Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique a indiqué, mardi 20 octobre, que la nomination du chef de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) interviendra *«avant la fin du mois»* d'octobre. Cette nomination à un poste resté vacant depuis plus de quatre mois (*le Monde* du 20 octobre) interviendra en même temps que *«d'autres, entrant dans le cadre d'un mouvement de changements de postes»*, a ajouté M. Quilès, en précisant qu'il *«écoute, consulte»* les différentes parties intéressées mais que *«personne ne* [lui] *imposera de veto»*.

DÉFENSE

Ouverture de discussions exploratoires

Paris et Londres veulent coordonner leurs politiques de dissuasion nucléaire

La Grande-Bretagne et la France ont ouvert des discussions *exploratoires et informelles sur* une coordination de leurs politiques de dissuasion nucléaire, a indiqué, mardi 20 octobre, le *ministre britannique de la* défense, M. Malcolm Rifkind, en marge de la réunion à Gleneagles (Ecosse) des ministres de la défense de l'OTAN. Interrogé sur la réaction américaine à la perspective d'une telle coordination franco-britannique, M. Rifkind a indiqué qu'il avait évoqué cette initiative devant le groupe des plans nucléaires de l'OTAN et qu'il n'y avait apparemment que des avis favorables.

Stade préliminaire

Le premier ministre français, M. Pierre Bérégovoy, avait récemment appelé à des discus*sions entre* la France *(qui ne fait* pas partie du commandement intégré de l'OTAN) et la Grande-Bretagne en vue d'une coordination en matière de dissuasion nucléaire (*le Monde* daté 3 et 4-5 octobre).

M. Rifkind a indiqué que les deux pays sont convenus de discuter *«des moyens dont ils pourraient identifier des points communs pour aborder les questions nucléaires afin de renforcer la défense de l'Europe dans son ensemble. Nous sommes au stade où nous avons des discussions tout à fait informelles, et essayons de déterminer les sujets spécifiques qui seraient les plus utiles à examiner dans la première phase de ces discussions.» Je suis certain*, a ajouté le ministre britannique, *que les discussions proprement dites auront lieu, mais nous sommes actuellement à un stade préliminaire.»*

M. Rifkind a expliqué qu'il tenait les Etats-Unis informés de ces discussions et qu'il ne fallait pas s'attendre à des développements importants au cours des mois à venir.

[A plusieurs reprises, déjà, au ministère français de la défense, on a évoqué l'éventualité d'une harmonisation des patrouilles de sous-marins stratégiques entre les deux marines ou encore le projet d'un missile aéroporté à tête nucléaire qui serait commun au Rafale français et à un avion britannique (le Tornado actuel ou l'EFA s'il est construit).]

En 1991

Les armes navales ont supplanté les matériels terrestres à l'exportation

Les commandes de l'étranger en matériels militaires français, qui s'élèvent, pour 1991, à 34,2 milliards de francs (*le Monde* du 3 juillet), se traduisent par *«une forte décroissance des matériels terrestres»* au profit des armes navales, a indiqué, mardi 20 octobre, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, qui inaugurait le Salon naval du Bourget. M. Joxe a ajouté que ces échanges à l'exportation se caractérisaient, d'autre part, par *«une forte diminution du Maghreb et du Moyen-Orient»* et *«une forte augmentation de l'Extrême-Orient»*, quant à leur répartition géographique.

Le ministre de la défense n'a pas donné le détail des pays concernés, ni de leurs achats. Mais les résultats pour 1991 sont notamment dus à la vente à Taïwan par la France de six frégates officiellement *«non armées»*, fabriquées dans des chantiers français et assemblées chez le client, pour un montant estimé à quelque 10 milliards de francs.

En 1990, la moitié des commandes visait du matériel terrestre, alors qu'en 1991 cette moitié vient *des matériels navals, selon* M. Joxe. Entre 1990 et 1991, les matériels aéronautiques sont passés de 34 % à 22 % des commandes ; *les matériels terrestres de 52 % à* 29 %, et les matériels navals de 14 % à 49 %. Entre 1990 et 1991, ces commandes d'armements sont *passées de 9 % à 50 % à destina*tion de l'Extrême-Orient ; de 26 % à 24 % pour l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ; de 61 % à 21 % pour le Maghreb et le Moyen-Orient ; de 2,5 % à 1,5 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; de 1 % à 3 % pour l'Afrique noire, tandis qu'elles restent à 0,5 % pour l'Europe de l'Est.

SPORTS

FOOTBALL : Naples-Paris-Saint-Germain en Coupe d'Europe de l'UEFA

Oublier Maradona

Le Paris-Saint-Germain devait rencontrer le SSC Naples, mercredi 21 octobre, en match aller comptant pour le deuxième tour de la Coupe de l'UEFA. Le club napolitain, qui tente d'oublier son idole, *Diego Maradona*, traverse actuellement sa période la plus difficile depuis dix années.

NAPLES

de notre envoyé spécial

Il ne reste que des images. Sur quelques murs du quartier espagnol, des fresques aux couleurs encore fraîches représentent invariablement un footballeur au maillot bleu et aux boucles brunes. Au siège de la Società sportiva calcio Napoli (SSCN), dans les locaux des associations de supporters, de grands portraits ont rejoint ceux des anciennes gloires. Dans les appartements grands ouverts sur les ruelles populaires, ce sont des photos un peu jaunies, versions païennes et domestiques des ex voto qui tapissent les innombrables églises de la cité. Personne n'a encore osé les légender «A Maradona, Naples reconnaissante».

Mauvaise conscience

Dans cette sorte de Lourdes du football, l'iconographie du héros reste une industrie florissante. Pour les plus aisés, les souvenirs peuvent même s'animer : les cassettes vidéo enchaînent à volonté les plus belles actions de l'idole. Depuis peu, ces conserves télévisuelles ont été remplacées par des produits frais en provenance d'Espagne. Chaque dimanche, les Napolitains peuvent regarder en direct un homme rondouillard, vêtu de blanc, qui ressemble vaguement au gamin qu'ils ont aimé.

«La vision des premiers entraînements de Maradona sous le maillot de Séville a créé un choc dans la ville, explique un journaliste napolitain. *Les gens se sont rendu compte qu'il était définitivement parti.»* Le footballeur, banni depuis plus d'un an du milieu du ballon rond pour usage de cocaïne, ne jouerait pas au fils prodigue. L'homme qui semblait taillé aux mesures exactes de la ville (1), exercerait le reste de son talent *«de l'autre côté de la mer»*, selon les termes d'un supporter qui pointe son doigt au-delà du Golfe, vers une invisible péninsule Ibérique. Les Napolitains durent convenir que leur idole pouvait exister, pis, courir derrière un ballon, ailleurs que dans leur stade de San-Paolo où il assurait le triomphe de leurs couleurs sur les clubs du Nord.

Naples ne laisse à personne d'autre le soin de pleurer ses disparus. Dans ses rues profondes, repliée comme un coquillage, elle a commencé à fabriquer l'une de ses plus belles perles, l'une de ses plus fabuleuses légendes. L'histoire édifiante *du meilleur footballeur du monde*, qui lui appartint longtemps. *«Naples a aimé Maradona*, dit l'écrivain Jean-Noël Schifano, directeur de l'Institut français de la ville, *puis elle l'a sacrifié, comme tous ses héros. Aujourd'hui, elle entame la troisième phase : elle commence à l'idolâtrer. Car on ne vénère bien que ce qui est loin.»*

Comme s'ils enfouissaient leur mauvaise conscience de n'avoir su le retenir, de n'avoir pu le convaincre de *revenir*, les *Napolitains* gomment aujourd'hui de leur mythe en gestation tout ce qui pourrait impliquer leur responsabilité dans le départ de Maradona. Personne ne semble plus chercher à en connaître la vraie raison. Complot de Corrado Ferlaino, président de la SSCN, ou de la Camorra, organisation criminelle locale ? L'affaire de drogue en cachait-elle une autre, plus grave, de matches truqués pour des paris clandestins ? *La ville* ne cherche pas à savoir, à débrouiller ce qui restera sans doute l'un des mystères de Naples. Elle s'est d'ailleurs empressée de pardonner ses incartades au footballeur. *«Cela ne sert à rien de remuer les histoires du passé. L'essentiel est qu'il demeure dans nos cœurs»*, tranche Roberto, un jeune *tifoso*.

«Te Diegum»

Comme tous les étendards, le nom de Maradona peut être cependant *brandi pour des causes oppo*sées. La figure absente du footballeur divise aujourd'hui le stade, donc la ville. Son souvenir impose sa géographie. Dans le virage B, les «Ultras», traditionnellement proches de Corrado Ferlaino et du club, cultivent un regret sans révolte. Dans la grotte bleue qui leur sert de siège, tapie au fond des rues noires des quartiers mal famés de Sanita et Forcella, où glisse, plus qu'ailleurs, l'ombre de la *Camorra, leur chef* Palummela – ainsi surnommé, «petite colombe», parce qu'il paraît voler au-dessus des gradins lorsqu'il mène la claque avec force gestes des bras – ne souhaite pas réveiller de polémiques inutiles. Ses troupes ne scandent plus le nom de la vedette déchue, depuis qu'elle a signé avec Séville.

Leurs rivaux du virage B et du quartier espagnol, formé par ces étroits sillons parallèles qui montent à l'assaut de la colline centrale de Naples, les «Blue Lions», ne se sont, en revanche, pas privés de hurler le nom divin ces dernières semaines. *«Ils cherchent ainsi à déstabiliser Ferlaino*, explique un journaliste. *Ils utilisent le nom de Maradona de manière politique, pour reprocher à Ferlaino de leur vendre des places trop chères, pour lui reprocher la responsabilité de son départ.»* D'autres, en ville, *continuent à s'insurger contre* les conditions du transfert de la star.

Dans un pays où la passion du football ne s'arrête pas aux fron*tières des classes sociales ou du* niveau d'éducation, c'est un groupe d'intellectuels – principalement des professeurs ou des avocats – qui a mené les attaques les plus vives. Peu de temps après l'annonce de la suspension de Maradona, ils ont organisé un colloque-spectacle, intitulé *Te Diegum. «Nous voulions lui rendre hommage une dernière fois, puisque nous n'avions pu lui faire des adieux décents*, explique M. Vittorio Dini, professeur d'histoire de la philosophie. *Ferlaino a eu tort de le laisser partir : Maradona incarnait toutes les vertus de la ville, avec le sens de la victoire en plus. Il nous vengeait de l'hostilité du Nord. Avec lui, l'équipe ne gagnait pas toujours, mais il arrivait à faire de chaque match une fête.»*

«Troubles psychologiques»

Or, aujourd'hui, Naples n'assure plus ni résultats ni spectacle. Dimanche dernier, les postes de radio ont annoncé de mauvaises nouvelles venues d'Udine. La plainte qui s'échappait de toutes les fenêtres puis qui s'élevait le long des façades rapportait une nouvelle défaite de la SSCN. Celle-ci allongeait une série de quatre matches sans victoire, dont, comble de l'humiliation, deux perdus à domicile contre les pires ennemis du Nord, l'Inter de Milan et la Juventus de Turin. Avec un nombre de spectateurs en baisse très nette, et une place dans le dernier quart du classement du championnat, Naples s'apprêtait à traverser une crise inconnue depuis dix années.

Sur le papier, l'équipe a pourtant belle allure. Mais dès qu'ils foulent une pelouse les joueurs semblent succomber à des *«troubles psychologiques»*, selon l'expression de l'entraîneur Claudio Ranieri. Comme s'ils étaient atteints, eux aussi, par la mauvaise conscience *de la cité, paralysés par une malé*diction de tragédie grecque. Comme si pour le buteur uruguayen Fonseca ou l'Italien Zola – parfois surnommé dans les tribunes «Marazola» à cause de sa ressemblance avec le modèle, – deux des substituts offerts à la foule, la comparaison permanente finissait par peser trop lourd. A travers son équipe, Naples tout entière semble payer la rançon de l'âge d'or que lui avait offert son génie argentin.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Voir *Maradona et moi* de Alicia Dujovne Ortiz, Editions La Découverte.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Faut-il modifier l'ISF ?

Pour avoir déclaré, lundi 19 octobre, au « Club de la presse » d'Europe 1, qu'il faudrait modifier le fonctionnement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), M. Alain Juppé s'est attiré les foudres du ministère du budget. *Grosso modo,* le nouveau ministre, M. Martin Malvy, reproche à celui qui fut ministre du budget en 1986 et 1987, au temps de la cohabitation, de vouloir revenir à l'injustice fiscale sous couvert de réforme.

Les propositions de M. Juppé méritent beaucoup mieux que la volée de bois vert qu'elles lui ont value. L'impôt de solidarité sur la fortune pose à l'évidence beaucoup de problèmes. Ils sont de plus en plus gênants au fur et à mesure qu'apparaissent avec les années tous les défauts d'un impôt censé améliorer la justice fiscale. Il est un peu facile de dire, pour ne pas répondre à une question embarrassante, qu'en rapportant 7 milliards de francs l'impôt sur la fortune finance une bonne part du RMI (revenu minimum d'insertion) .

Dès son retour au pouvoir en 1986, la droite avait commis l'erreur de supprimer l'impôt sur les grandes fortunes pour des raisons évidentes de « clientèle ». Les leaders du RPR et de l'UDF ont par la suite regretté cette décision et son côté provocateur. Si la droite revient au pouvoir l'année prochaine, l'ISF ne sera pas supprimé. La proposition de M. Juppé consiste à modifier un impôt dont le fonctionnement est de plus en plus injuste. L'ancien ministre du budget avance l'idée d'un abattement sur la valeur des résidences principales dans la déclaration que doivent faire chaque année au fisc ceux qu'on appelle les « gros contribuables ». *De même* M. Juppé propose-t-il d'instaurer un barème par parts. Ces idées doivent être discutées, examinées, non pas repoussées d'un revers de main. L'impôt de solidarité basé sur la valeur vénale des biens (à l'encontre de ce qui se passe à l'étranger où l'on retient des valeurs forfaitaires) touche de plus en plus des propriétaires d'appartements dans la région parisienne sans qu'on puisse affirmer que ceux-ci sont toujours de gros possédants. Les statistiques ont même plutôt tendance à montrer le contraire. Il exonère, en revanche, beaucoup de grandes fortunes constituées de biens mobiliers (actions, obligations). Et le système fonctionne de façon tellement absurde qu'un ménage riche constitué sous le régime de la séparation des biens et ne vivant pas sous le même toit peut légalement échapper à l'impôt.

Est-il si déraisonnable de songer à réformer l'ISF ?

ALAIN VERNHOLES

Une stratégie sans ambiguïtés

Le groupe Suez provisionne lourdement ses crédits immobiliers

La Compagnie financière de Suez, qui annonçait mardi 20 octobre ses résultats pour le premier semestre 1992, *a décidé* d'une stratégie sans ambiguïtés. Elle préfère prendre dès maintenant tout le choc de l'immobilier *sur ses bénéfices,* qui ont été réduits pratiquement à zéro.

Malgré un résultat d'exploitation en hausse de 60 % (3,2 milliards de francs contre 2 milliards au premier semestre de cette année par rapport à un premier semestre 1991 assez médiocre, il est vrai), le groupe Suez affiche un bénéfice consolidé *en forte chute,* 0,5 milliard de francs contre 1,8 milliard de francs, après constitution de 1,9 milliard de francs de provisions sur ses crédits à court terme aux professionnels de l'immobilier, promoteurs et marchands de biens. Encore ce résultat serait-il négatif de 200 millioons s'il ne tenait pas compte de 700 millions de francs de plus-value exceptionnelle sur cessions d'actifs.

Sur un total de 31,2 milliards de francs de crédits, dont 6 milliards de francs sur des immeubles de *bureaux, c'est la filiale spécialisée* Banque La Hénin qui en porte le plus, 18,1 milliards de francs (et qui, logiquement, provisionnera le plus, 917 millions de francs). Vient ensuite la Banque Indosuez (7,9 milliards de francs d'engagements et 448 millions de francs de provisions). Le taux de provisionnement global, après les imputations antérieures, atteint maintenant 10 %, dont 8 % pour la Banque La Hénin, 10 % pour la Banque Indosuez, et 27 % pour le grand *« paquebot » du groupe, l'ancien* immeuble des NMPP, rue Réaumur, à Paris, grevé de 3,4 milliards de francs de crédits.

En un an, le ralentissement de l'immobilier s'est transformé en une crise brutale, qui est *« grave mais pas dramatique »,* estiment MM. Gérard Worms, PDG du groupe, et Philippe Ponsolle, directeur général. Tout d'abord, avancent-ils, Suez n'est pas endetté, grâce aux 11 milliards de francs de cessions d'actifs réalisées depuis deux ans, ses fonds propres atteignent 48 milliards de francs, et les plus-values potentielles sur son patrimoine immobilier, évalué à 17 milliards de francs, atteignent 8 milliards à 10 milliards de francs.

Restructuration et recapitalisation

Ensuite, une série de mesures vont être prises pour rétablir la situation. Ainsi, la Banque La Hénin, qui, au second semestre, constituera encore des provisions *« à un niveau élevé »,* comme Indosuez d'ailleurs, va être restructurée et, surtout, recapitalisée, par fusion avec une autre filiale (à 54 %), la Compagnie foncière internationale (CFI), riche de 6 milliards de francs d'actifs immobiliers (deux tiers en logements dans la région parisienne et un tiers en bureaux, et de fortes plus-values). En outre, le groupe cédera, en dix-mois, pour 5 milliards de francs supplémentaires de participations non stratégiques. Enfin, affirment MM. Worms et Ponsolle, *« nous nous battrons comme des chiens sur l'immobilier, pour nous emparer des gages, ou négocier une sortie honorable, et mobiliserons toutes les compétences »* .

Un *« questionnement beaucoup plus décisif »* sera opéré sur les budgets (lire des coupes claires) pour mieux maîtriser les frais généraux et les risques. Quant aux principales opérations de financement immobilier rencontrant des difficultés, elles feront l'objet d'une gestion concertée (ce qui laisse à penser qu'elle ne l'était pas auparavant).

Pour l'instant, aucune tête ne tombe, pas même celle de M. Philippe Pontet, président de la Banque La Hénin, mais les restructurations ne sont pas terminées, et, déjà, la moitié de l'état-major du groupe a changé (trente personnes sur soixante). MM. Worms et Ponsolle se montrent pessimistes sur l'évolution de l'immobilier au second semestre : certains promoteurs qui paient encore les intérêts de leur emprunt ne le feront peut-être plus. *« Mieux vaut enregistrer les pertes maintenant que les repousser plus loin »,* ont-ils déclaré, suggérant perfidement que d'autres groupes *bancaires ne l'ont pas* encore fait et que l'on s'en apercevra bientôt.

F.R.

Les conséquences de la crise du marché du logement

Le GAN reprend Avis immobilier

Conséquence de la chute du marché dans le logement : les agences immobilières se restructurent. Le Groupe des assurances nationales (GAN), qui possède déjà le réseau Agence N° 1 (300 agences), vient de reprendre celui d'Avis *immobilier.*

Le GAN prévoit de garder entre 50 et 60 agences franchisées du réseau d'Avis, qui en comptait 86 avant son dépôt de bilan. En 1990, dans le cadre de sa politique de diversification, le GAN a déjà repris Agence N° 1, cré en 1984 par M. Jacques Ribourel qui introduisait *ainsi la franchise* à l'américaine dans une profession aux structures très traditionnelles. Il existe désormais en France des groupements d'intérêt économique (comme ORPI, Avis), des succursalistes et des franchisés (comme Century 21, Catherine Mamet...).

Le métier d'agent immobilier est *en pleine mutation : on en dénombre* entre 14 000 et 16 000, à 90 % des indépendants ayant, dans 52 % des cas, plus de cinquante-cinq ans et travaillant pour moitié sans aucun salarié. Ces agents traditionnels traversent une période particulièrement difficile : d'abord, pendant les « années folles » de l'immobilier, ils ont vu leurs troupes « s'enrichir » d'occasionnels qui n'ont pas forcément amélioré l'image de la corporation.

Ceux-ci ont été les premiers à subir le retournement du marché, il y a dix-huit mois. Mais le reste de la profession est également touché par la chute des transactions (20 à 30 % à Paris), surtout dans le cas d'agences n'ayant pas diversifié leur *activité* (vers la gestion d'immeubles, par exemple). En outre, le service rendu ne correspondant pas toujours à l'attente des clients, qui cherchent à éviter de payer une commission, on *a vu exploser* ces dernières années les transactions directes entre particuliers : la part de marché des professionnels serait ainsi tombée à 30-35 % (dix points de moins qu'au début des années 80).

Dans sa démarche, le GAN conserve ses préoccupations d'assureur *puisqu'il est prévu de rapprocher* les agences immobilières des agents généraux d'assurance. Une philosophie différente de celle de la Compagnie immobilière Phénix (CIP) : ancien patron d'Agence N° 1, M. Alain Constant, a pris en main le secteur des agences du groupe, organisé à partir de deux enseignes : Catherine Mamet, pour le haut de gamme, et Promax, lancé il y a cinq mois (7 agences déjà ouvertes). A elles deux, affirme-t-on dans le groupe, ces enseignes vont représenter cent agences à la fin 1992.

F. V.

A partir de l'année prochaine

L'INSEE publiera deux nouveaux indices de prix

Deux nouveaux indices de prix seront publiés chaque mois par l'INSEE à partir de l'année prochaine. Le premier servira au gouvernement pour suivre l'évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum. Le second sera l'indice de l'INSEE qui servira de référence *nationale et* internationale, utilisé notamment pour les comparaisons entre pays et les études économiques.

Le premier indice qui sera publié pour la première fois le 10 février (il portera sur le mois de janvier), concernera, comme l'actuel indice des 296 postes qu'il va remplacer, *les ménages* urbains ouvriers et employés. Il ne prendra pas en compte les dépenses de tabac. L'indice INSEE couvrira, lui, l'ensemble de la population et prendra en compte le *tabac.*

Les deux instruments de mesure des prix bâtis sur 266 postes couvriront un champ plus large. Les transports *aériens et maritimes,* les déplacements en ambulances, les services funéraires et vétérinaires, les locations automobiles seront désormais pris en compte. Globalement, ces rajouts permettont de couvrir 92,5 % de la consommation des ménages contre 91 % jusqu'à présent.

L'INSEE envisage de suivre plus tard les prix de l'assurance dont l'observation serait actuellement fort coûteuse du fait de la diversité des tarifs.

La prise en compte des rabais

Une autre innovation rendra les indices plus représentatifs de la réalité : la prise en compte des rabais, soldes et autres réductions *de prix qui, pour* l'habillement notamment, ont une grande importance. Enfin, les futurs indices évolueront plus brutalement : les variations des produits frais (fruits et *légumes,* poissons, crustacés, fleurs) seront transcrits tels quels chaque mois sans être « lissés » sur douze mois comme actuellement. Ainsi une forte période de gel en hiver fera monter brutalement les prix de certains légumes et poussera l'indice global à la hausse. Inversement, l'abondance des pro*ductions de* fruits et de légumes en été entraînera des baisses.

L'évolution sera plus syncopée à très court terme. A plus long terme, l'évolution des nouveaux indices sera très peu différente de l'actuel instrument de mesure. De même, les différences seront extrêmement faibles entre le futur *indice « tous ménages »* et l'actuel qui couvre les seuls ménages urbains employés et ouvriers : tous calculs refaits, sur la période 1980-1990, l'écart n'aurait été que de trois dixièmes de point...

Al. V.

La Bundesbank et la baisse des taux d'intérêt

Suite de la première page

Selon les banquiers, la Bundesbank ne verrait pas d'obstacle à voir ses pensions s'établir à *8,25 % en fin d'année.* Ainsi, la décrue du loyer de l'argent en Allemagne se confirmerait, le recul atteignant déjà plus d'un point par rapport aux 9,80 % en *vigueur avant le début du mois de* décembre 1991.

Par ailleurs, la Bundesbank a fait connaître, comme on l'escomptait, qu'à l'avenir l'évolution de la masse monétaire M 3, sur sa base élargie, ne jouerait plus le même rôle. On sait que cette masse progresse actuellement à un *rythme voisin* de 8 %, très supérieur à la fourchette de 3,5 %-5,5 %, fixée au début de l'année. Mais, à l'heure actuelle, elle est gonflée artificiellement par l'afflux de devises résultant des interventions de la Bundesbank pour soutenir les monnaies européennes.

En outre, beaucoup de capitaux placés à court terme, non compris dans M 3, viennent s'investir pour *bénéficier d'une rémunération* plus élevée, et grossir ainsi ladite masse M 3.

Enfin, le net ralentissement de l'économie allemande porte la Bundesbank à assouplir légèrement sa politique, de même que le net changement d'attitude des syndicats, notamment l'IG Metall, dont le président, M. Franz Steinkuhler, réélu à une très large majorité, a proposé un pacte de solidarité pour l'unité allemande, et un gel des salaires pour trois ans, ou même cinq ans, avec tout de même une sorte d'échelle mobile, le tout à négocier âprement, bien entendu.

De telles perspectives de détente des taux, qui aurait pour *effet de réduire l'écart de rémuné*ration des capitaux de part et d'autre de l'Atlantique, actuellement proche de six points, ont dopé le dollar, les Bourses européennes, et, bien entendu, le MATIF, où l'échéance décembre a débordé le cours de 110 pour la première fois depuis le début de l'année.

Sous-évalué d'au moins 25 %

En ce qui concerne la monnaie américaine, bien des analystes estiment qu'elle a touché son plus bas niveau ces temps-ci et qu'après avoir évolué entre 1,45 DM et 1,52 DM d'ici à l'élection présidentielle américaine, elle serait susceptible de toucher 1,80 DM l'année prochaine, en hausse de 25 %, aux dépens d'une devise allemande moins vigoureuse.

Manifestement sous-évalué d'au moins 25 % sinon davantage (tous ceux qui vont outre-Atlantique s'en aperçoivent), le dollar profiterait d'une lente reprise de l'expansion aux *Etats-Unis* et d'un ralentissement partout ailleurs, surtout en Europe. Psychologiquement, l'élection du président américain lèverait les incertitudes d'ordre politique, et si le tandem Clinton-Gore accédait au pouvoir, les marchés des changes seraient tout à fait tentés de leur faire crédit.

En tout cas, la hausse du dollar ferait la joie des Européens, qui se plaignent de la concurrence des *produits américains sur les marchés mondiaux;* elle allégerait également les tensions au sein du système monétaire européen, où l'on rappelle que c'est la baisse du billet vert qui avait accru ces mêmes tensions l'été dernier, renforçant le mark aux dépens de la livre sterling et de la lire, dont on *connaît le sort.*

FRANÇOIS RENARD

Le dollar en deutschemark

1,7 – 1,6 – 1,5 – 1,4 – 1,3

Dollar: 1,52 – 1,51 – 1,50 – 1,49 – 1,48 – 1,47 – 1,46 – 1,45 ; 9 octobre 20

janv. févr. mars avril mai juin juill. août sept. oct.
1992

Optimisme des Bourses européennes

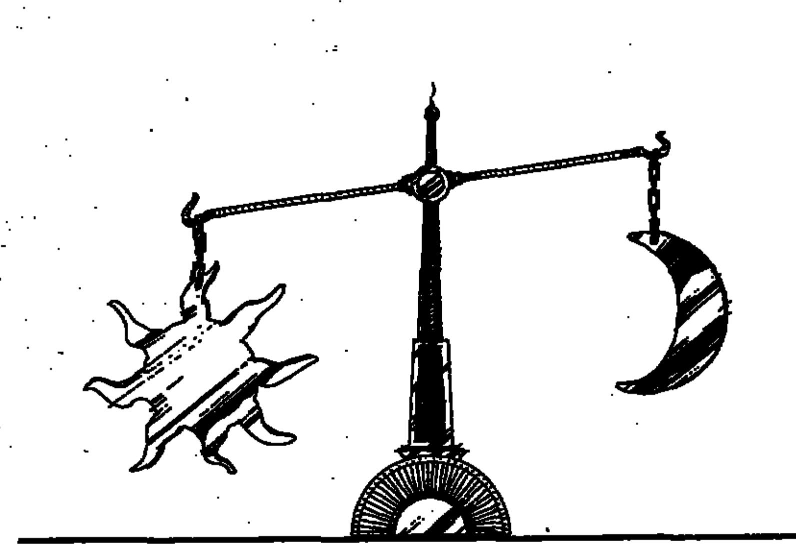
L'optimisme et à certains moments même l'euphorie ont régné mardi 20 octobre sur les *Bourses européennes,* les marchés de change et les marchés obligataires.

La Bourse de Paris a terminé la journée sur une envolée de 3,1 % après avoir gagné à un moment 3,6 %. Francfort a progressé de 2,2 % et Londres de 2,1 %. Mercredi matin, Paris gagnait encore *plus* de 1 %. Mais en dehors de Paris, la plus forte progression est venue de Madrid (+ 2,4 %) qui a salué les *déclarations un peu surprenantes* du ministre espagnol de l'économie et des finances, M. Carlos Solchaga.

Ce dernier se dit prêt à une nouvelle dévaluation de la peseta au sein du système monétaire européen (SME). M. Solchaga pose tout de même des conditions, à savoir une réforme du SME, avec notamment la création d'un mécanisme de rééquilibrage et la mise en place de conditions permettant le retour au sein du système monétaire européen de la livre sterling et de la lire italienne.

□ **Serge July et Philippe Alexandre animeront une émission politique sur France 3.** – Serge July, directeur de *Libération*, et Philippe Alexandre, éditorialiste à RTL, vont lancer une émission politique *sur France 3,* lundi 2 novembre, après le journal télévisé de Christine Ockrent qui participera à la nouvelle émission. MM. July et Alexandre avaient vu leur émission « Le débat » retirée de la grille de TF 1, en raison des critiques formulées par *Libération* envers TF 1 et sa dérive vers l'*« information spectacle »* (*le Monde du 14 octobre*). *Mme Michèle Cotta,* directrice de l'information de TF 1 et productrice du « Débat », affirme que les deux journalistes avaient refusé de nouvelles propositions.

هكذا من الاصل



LE 13H DE TF1 EST SUIVI PAR PLUS DE TÉLÉSPECTATEURS QUE LES JOURNAUX DU SOIR DE SES CONCURRENTS.

IL DOIT BIEN Y AVOIR UNE RAISON...



هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les nouveaux atours de la politique industrielle

Aider l'entreprise ? Même les pays les plus libéraux y reviennent. Mais pas par les méthodes d'autrefois, aides publiques ou « Meccano ». On emprunte désormais des voies beaucoup plus diffuses

par Pierre-Angel Gay et Caroline Monnot

Dix ans après M. Jean-Pierre Chevènement, M. Dominique Strauss-Kahn mobilise, jeudi 22 et vendredi 23 octobre, chefs d'entreprise, syndicalistes, personnalités politiques et universitaires, autour de « Rencontres de l'industrie ». Dix ans qui pourraient être un siècle, tant ont changé l'approche théorique, le discours et la pratique de la politique industrielle. Oubliés, l'éloge des *« filières »*, les odes *« au secteur public, fer de lance de la sortie de crise »* ou encore le thème mobilisateur de la *« reconquête du marché intérieur »*. Dix années de crise, de restructurations industrielles et de mondialisation économique ont démodé un certain lyrisme du ministre de la recherche et de l'industrie d'alors, pour qui *« il n'y* [avait] *pas de secteur condamné. Il n'y* [avait] *que des technologies dépassées »* (1).

Depuis, la gauche a appris la *« rigueur »*, s'est accommodée du libéralisme bruxellois, a découvert les vertus du franc *« fort »* et de la désinflation compétitive. Un *aggiornamento* si profond que le gouvernement s'adonne, comme celui d'un banal pays anglo-saxon, aux privatisations pour pallier l'impécuniosité de l'Etat. Un *aggiornamento* si radical que l'on voit certains chefs d'entreprise réclamer des incitations fiscales à l'investissement pour relancer une machine économique défaillante, quand M. Dominique Strauss-Kahn, qui aurait dû être leur intercesseur naturel, juge inefficace ce mode d'intervention des pouvoirs publics. Le plus d'Etat n'est pas toujours là où on le croit.

C'est qu'il y a dix ans, les milieux politiques pensaient que l'industrie française évoluait encore dans un monde qui, à défaut d'être simple, était connu. Les règles qui le régissaient dataient souvent de la Libération, ses grands chantiers, de la IVe République et ses réalisations portaient le sceau de la politique de grandeur et d'indépendance nationale du général de Gaulle. De la locomotive BB au TGV ; de la Caravelle à l'Airbus ; de la fusée Diamant au lanceur Ariane ; de la bombe de Reggane à l'atoll de Mururoa... Les échecs furent tout aussi retentissants, avec le plan Calcul ou celui de la machine-outil, le Concorde ou les satellites de télédiffusion directe TDF 1-TDF 2.

Un génie français

« Ce pays n'a réussi sa politique industrielle que dans un cas de figure précis, commente un haut fonctionnaire. *Là où a pu s'exercer une forte connivence entre l'Etat et les entreprises. C'est-à-dire là où les corps de Polytechnique étaient à la fois aux commandes de l'administration et des grands groupes industriels ; là où l'Etat pouvait jouer un rôle moteur par ses achats à l'industrie. Qu'on en juge par nos performances dans l'armement, les télécommunications, le nucléaire ou le BTP. Qu'on se souvienne du ministre Charles Fiterman annonçant lui-même le lancement du programme Airbus-A-320 au Salon du Bourget de 1984, les commandes d'Air France et de Lufthansa en poche. Il y a eu comme un génie français de la commande publique ».*

Ce particularisme hexagonal, on le retrouve dans ce qui constitua longtemps les trois principaux leviers de la politique industrielle nationale. Il y eut d'abord ce que M. Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS, a appelé *« l'économie de financement administré »*, ces prêts aux entreprises – à des taux bonifiés – qui organisèrent, pendant des décennies, un véritable transfert de l'épargne des particuliers vers l'industrie. Il y eut ensuite ces interventions sectorielles combinant les grands projets (le spatial, par exemple), les plans de sauvetage (textile, sidérurgie) et la politique du *« Meccano »* dont le dernier avatar a été la tentative malheureuse de créer un *« Toshiba à la française »*, feu Thomson-CEA Industrie.

Il y eut enfin l'existence de ce *« pôle public structurant »*, né à la Libération avec la création d'EDF-GDF et les nationalisations des Houillères, de Renault, de Gnome et Rhône (la future SNECMA), de la Banque de France, des quatre plus grands établissements de crédit, de onze compagnies d'assurances, d'Air France et... de la marine marchande. Un pôle que la gauche devait porter à son apogée avec les nationalisations de 1982. Un pôle où la présence de l'Etat a engendré le pire, comme l'instabilité permanente des équipes de direction de Bull, illustrée une nouvelle fois par le récent limogeage de M. Francis Lorentz. Ou le meilleur, avec Elf-Aquitaine qui a su, à la fois, préserver une relative autonomie et bénéficier de la signature de l'Etat.

Aujourd'hui, pourtant, *« financements administrés »*, interventions sectorielles et pôle public sont devenus inopérants. A cause de l'intégration européenne, tout d'abord, qui interdit à l'Etat de recapitaliser ou de désendetter les entreprises à sa guise. *« La tentative avortée d'apporter 12 milliards de francs à Renault, constitue à cet égard une date-clé »*, note M. Cohen. A cause de la crise budgétaire, ensuite, qui empêche les gouvernements d'investir autant qu'ils le souhaiteraient dans la recherche et le développement. A cause, enfin, de ce que les économistes appellent la *« globalisation »*.

Globale... ou mondiale, comme on voudra, l'activité des entreprises intervient désormais dans un univers où la circulation du capital, des biens, des services et même du savoir est instantanée. Fini le temps où l'essentiel des innovations se faisait dans le pays le plus riche en épargne, en travail qualifié et disposant du plus grand marché – en clair, les Etats-Unis, – avant de se diffuser dans le reste du monde industrialisé puis dans les pays en voie de développement. Aujourd'hui, trois pôles concurrents – Amérique du Nord, Europe et Japon – s'équilibrent et peuvent donner naissance à un produit qui met moins de six mois avant de gagner le monde entier.

L'implantation d'une activité industrielle ne répond plus aux mêmes impératifs qu'autrefois. *« Pour convaincre une multinationale d'implanter chez lui autre chose qu'une usine-tournevis, un Etat doit désormais disposer d'un terreau industriel d'une exceptionnelle qualité. D'une exceptionnelle attractivité*, explique l'économiste Jean-Louis Levet, ancien conseiller de Mme Edith Cresson à Matignon. *La Grande-Bretagne a cru, il y a huit ans, qu'il suffisait de favoriser l'arrivée d'investissements étrangers massifs pour renouer avec la croissance. Elle doit déchanter. »*

De nouveaux modes d'intervention

L'Etat a donc dû s'adapter. Et forger ces modes d'intervention inédits que les industriels réclament, tant en France... qu'à l'étranger. *« Nous avons besoin de nouvelles règles du jeu qui imposent la transparence et assurent l'égalité entre les entreprises ; celles-ci sont pénalisées par l'absence d'Etat, l'insuffisance des infrastructures et des grands programmes publics »*, déplorait ainsi l'Italien Carlo de Benedetti, il y a deux ans dans la revue *A pour Affaires*. *« Notre gouvernement doit être plus actif, l'Etat a un rôle central dans le développement du secteur, il doit travailler avec les entreprises »*, affirmaient en début d'année des industriels britanniques de l'électronique, les yeux rivés sur *« un modèle français »*, pourtant désormais bien délicat à définir.

L'exemple japonais où Etat et entreprises sont liés par des solidarités aussi indéfectibles que discrètes, – comme sont étroits en Allemagne, les liens entre les Lander et l'industrie – a balayé les ingénuités ultra-libérales. Les pratiques américaines – qu'il s'agisse d'interdire à un Thomson CSF d'acquérir les activités « défense » de la firme locale LTV, ou plus récemment encore de protéger les sidérurgistes nationaux contre les importations européennes d'acier – ont mis à mal le credo farouchement non interventionniste de Washington.

La politique industrielle – révélée ou pas – emprunte des canaux plus diffus, moins habituels. La parenthèse du gouvernement Cresson, que M. Cohen qualifie de *« réveil industrialiste compulsif »* avec le retour au « Meccano industriel », a fait long feu. Les théories du « franc fort » et de « l'environnement de l'entreprise » prônées par MM. Pierre Bérégovoy et Roger Fauroux, se révèlent désormais insuffisantes. On demande à l'Etat d'être non seulement l'aménageur du territoire, mais aussi l'avocat des industriels dans les grandes négociations commerciales internationales. Certains souhaitent en faire le bouclier capable de s'opposer à des raids étrangers jugés indésirables. *« Un rôle qui n'est pas que de pure forme, à l'heure où l'on ne parle que de privatisations*, relève M. Cohen. *Qu'adviendrait-il si Air France, Aérospatiale, Thomson SA, voire France Télécom et EDF passaient sous contrôle étranger ? »*

(1) « La Cohérence d'une politique industrielle », *Les Cahiers français*, juillet-septembre 1983.

Stagnation de la production au mois d'août

La production industrielle a stagné en France au cours du mois d'août. L'indice mensuel calculé sur la base 100 en 1985 s'est inscrit – après correction des variations saisonnières – à 113,1, comme en juillet et en juin mais en recul de 1,2 % par rapport à août 1991.

Les industries produisant des biens intermédiaires restent sur une pente déclinante : indice 108,9 contre 110 en mai et 111,4 en août 1991 (– 2,3 % en un an). Les industries produisant des biens de consommation stagnent également d'un mois sur l'autre et sont en baisse de 0,8 % par rapport à l'été 1991. Seules les industries produisant des biens d'équipement professionnel sont en progression légère et semblent être sorties d'une phase de baisse particulièrement nette au deuxième trimestre.

Dans l'ensemble, la production industrielle a retrouvé le niveau maximal atteint au milieu de 1990, à l'issue de plusieurs années de forte progression. Un pic à partir duquel la production avait baissé d'environ 5 % au moment de la crise du Golfe pour remonter progressivement par la suite, puis plafonner.

SOCIAL

Après sa démission de la CSMF

Le Docteur Beaupère redoute un « risque d'aventure »

Le Docteur Jacques Beaupère, qui a démissionné lundi 19 octobre de la présidence de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), estime que *« le risque d'aventure est réel »* si le relevé de conclusions sur la maîtrise des dépenses de santé qu'il a signé avec le gouvernement et les caisses d'assurance-maladie, est rejeté par son organisation. Dans un entretien accordé au quotidien *Impact-Médecin*, le Docteur Beaupère souligne qu'*il a « obtenu tout ce qui était possible à ce moment là »* lors de la négociation. Considérer que *« tout ce qui vient de ce gouvernement est mauvais et que ce qui viendra du suivant sera forcément meilleur, c'est de la débilité mentale »*, assure-t-il. *« Ceux qui vont faire capoter cet accord vont se retrouver demain avec une majorité forte qui ne va pas leur faire de cadeau »*, conclut le docteur Beaupère. Celui-ci reconnaît qu'il existe *« un danger d'éclatement »* de la CSMF.

COMMUNICATION

□ **Nomination d'un administrateur provisoire au groupe Telpresse.** – Le tribunal de commerce de Paris a nommé Me Hubert Lafont administrateur provisoire de Telpresse (Agence centrale de presse, *Eurovaleurs, Epargner*, etc.) pour une période de trois mois, qui pourra être prolongée. Cette nomination a lieu suite à la démission récente de M. René Tendron de la présidence du groupe et à l'autodissolution du conseil de surveillance, après que l'augmentation de capital prévue de 25 millions de francs eut échoué. Spécialiste des affaires de communication *(le Matin*, La Cinq), Me Lafont devra gérer et administrer les affaires de la société et convoquer une assemblée générale des actionnaires, en vue de reconstituer un conseil de surveillance et d'évaluer les conditions de viabilité de l'entreprise. Un premier bilan doit être dressé dans un mois.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Elue secrétaire générale de la CFDT

Mme Nicole Notat critique le gouvernement et le patronat

Mme Nicole Notat a été élue, mardi 20 octobre secrétaire générale de la CFDT par le bureau national de la Confédération, convoqué pour une réunion extraordinaire au cours de laquelle M. Jean Kaspar a annoncé sa démission. L'élection de Mme Notat, largement acquise, a néanmoins été critiquée par plusieurs composantes de la Confédération.

« Constatant qu'au sein de la commission exécutive et du bureau national, les conditions d'un exercice normal de ma fonction n'étaient plus réunies, que, de plus, ces difficultés internes étaient exposées publiquement, j'ai estimé qu'il n'était plus possible, dans l'intérêt de la CFDT, de prolonger cette situation d'autant que les orientations et la politique d'action de la CFDT ne sont pas en cause. » C'est par cette courte déclaration que M. Jean Kaspar a confirmé son départ, mardi, à l'issue d'une réunion extraordinaire du bureau national.

L'élection de Mme Nicole Notat au secrétariat général a été acquise à une large majorité du bureau national. Elle a obtenu vingt-deux voix sur vingt-cinq votants, huit des trente-trois membres présents ayant refusé de prendre part au vote. Mme Notat prendra officiellement ses fonctions le 20 novembre, et la nouvelle répartition des responsabilités au sein de la commission exécutive sera examinée par le bureau national, qui se réunira les 18 et 19 novembre. Si l'ancien secrétaire général, ému et serein à la fois, n'a pas laissé transparaître la moindre acrimonie – *« il y a des moments où le destin d'une organisation syndicale est plus important que le destin personnel »*, a-t-il expliqué – une partie des instances dirigeantes de la centrale n'a pas apprécié la façon dont l'éviction du secrétaire général s'est opérée. Et l'a fait savoir.

Alors que M. Alain Chupin, secrétaire national chargé de la préparation des élections prud'homales du 9 décembre, a annoncé son départ, les huit dirigeants cédétistes ayant refusé de participer au vote ont, dans une déclaration lue avant le scrutin, *« dénoncé la situation imposée à l'organisation »*. Leur texte dénonce *« le produit d'une stratégie programmée de prise de pouvoir conduisant à l'accession au poste de secrétaire général de Nicole Notat »*. Cette prise de position, ont-ils indiqué, a reçu le soutien de sept organisations (les fédérations de la chimie, de la fonction publique territoriale, des PTT et de l'énergie, ainsi que les unions régionales de Bretagne, des Pays de Loire et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur).

Une motion rejetée de peu

Dans l'après-midi, devant le conseil national, les représentants de Provence-Alpes-Côte d'Azur auxquels s'étaient joints ceux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées ont présenté une autre motion affirmant que la démission de M. Kaspar résultait d'une série de décisions prises *« en dehors du congrès confédéral, dans des conditions qui ne pourront être interprétées que comme un coup de force, contraire aux traditions démocratiques de la CFDT »*. Celle-ci a été rejetée par 506 voix contre, 426 pour et 156 abstentions.

« Autant cela ne me gêne pas d'être dur avec des adversaires, autant il me semblait que dans la gestion interne, on pouvait gérer un peu autrement », a commenté M. Kaspar mardi soir sur TF 1. *« Ce type de management n'a pas plu à mon organisation, elle a souhaité en changer. J'accepte la logique d'une organisation démocratique »*, a-t-il poursuivi.

Visiblement soucieuse de rompre avec l'image trop conciliante de son prédécesseur et de donner une image plus favorable de la CFDT à quelques semaines du scrutin prud'homal, Mme Notat a vivement critiqué le gouvernement et le patronat lors de ses premières interventions en tant que secrétaire général. Le projet de loi de finances *« doit être infléchi »*, a-t-elle déclaré sur France-Inter mercredi 21 octobre en appelant le gouvernement à *« être plus audacieux »* sur la question du temps de travail. Mme Notat, qui considère *« tout à fait légitime la place* [qu'elle] *occupe aujourd'hui »*, a également dénoncé *« un tas de dérives patronales qui alimentent le chômage et l'exclusion sociale »*.

J.-M. N.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 octobre 1992 :

DES ARRÊTÉS

– Du 14 octobre 1992 fixant le calendrier du concours général des lycées pour 1993 ;

– Du 12 octobre 1992 relatif à l'imputation des sommes versées par les entreprises d'assurances au titre de l'année 1992 pour leur contribution aux frais de fonctionnement de l'Ecole nationale d'assurances sur la taxe d'apprentissage, d'une part, et sur le montant de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue, d'autre part ;

– Du 25 septembre 1992 relatif aux conditions d'inscription et d'apposition de marques extérieures d'identité des bateaux de plaisance circulant ou stationnant sur les eaux intérieures.

AFFAIRES

Afin de moderniser le matériel et de clarifier les coûts

La SNCF filialisera son parc de 85 000 wagons

La SNCF devait présenter, mercredi 21 octobre, au comité central d'entreprise un projet de filialisation de son parc de wagons qui sera examiné jeudi par son conseil d'administration.

Le transport de marchandises par voie ferrée n'a cessé de reculer au fil des ans : en 1974, la SNCF connaissait son âge d'or avec un trafic de 73 milliards de tonneskilomètres. Ces dernières années, les résultats stagnent autour de 50 milliards de tonnes-kilomètres. La route a dépassé le rail qui n'a pas su faire les investissements nécessaires pour tenir sa place. Face à ce constat, la SNCF a décidé de redresser la barre et d'amener son trafic de marchandises à 60 milliards de tonnes-kilomètres d'ici à la fin du siècle. Cette progression touchera principalement le trafic international.

La filialisation du parc de wagons de la SNCF accompagnera cette politique. *« Cette nouvelle structure devrait principalement nous aider à régler la question financière du renouvellement de nos wagons et nous apporter plus de souplesse pour développer notre trafic international »*, explique M. Alain Poinssot, directeur du fret à la SNCF. Cette modification ne devrait pas amener de grands bouleversements au sein de la société nationale. La nouvelle structure, filiale à 100 % de la SNCF, emploiera tout au plus dix personnes et les personnels affectés à l'exploitation et à l'entretien des wagons resteront au sein de l'entreprise.

Cette société anonyme, qui devrait voir le jour avant la fin de l'année, sera propriétaire des 85 000 wagons de la SNCF, d'une valeur estimée à 5 milliards de francs. Si l'on soustrait la dette de l'ordre de 1,4 milliard de francs, l'actif net s'élèvera à 3,6 milliards. *« Il s'agit avant tout d'une société de portage financier qui relouera les wagons à la SNCF*, continue M. Poinssot. *Elle va nous permettre de mieux individualiser nos coûts et de gérer de manière plus intensive nos wagons. »* Il y a en effet fort à faire. Un wagon SNCF n'effectue en moyenne qu'un transport tous les vingt jours. Alors que les 85 000 wagons de la société nationale assurent 36 % du trafic ferroviaire en France, les 65 000 wagons privés (dits de particuliers) font le reste.

Souplesse et maîtrise

« Nous n'avons pas fondé notre activité de marchandises sur le prix de revient de nos wagons mais sur une prestation globale incluant le transport, reconnaît le directeur fret de la SNCF. *En décidant d'isoler la gestion de ce parc, nous aurons une plus grande transparence sur nos coûts et nous seront plus à même de financer les acquisitions de nouveaux wagons. »* D'un un âge moyen de vingt-deux ans, ces derniers se font de plus en plus vieux.

Par ailleurs, la SNCF pourra disposer de son parc selon des modalités plus souples grâce à sa filiale. Les règles actuelles d'échange entre les différents réseaux nationaux de chemins de fer ne permettent pas une gestion efficace des wagons. Ainsi, une société de chemin de fer qui a des wagons à l'étranger reçoit chaque jour une redevance du réseau étranger mais n'a pas la maîtrise de ses wagons. A l'inverse, une société privée dont les wagons sont à l'étranger les suit de bout en bout, peut optimiser leur utilisation en chargeant de la marchandise pour le retour. A l'avenir, rien n'interdira à la future filiale des chemins de fer d'immatriculer une partie de son parc sous le régime des wagons « de particuliers » pour bénéficier des souplesse de ce régime.

MARTINE LARONCHE

INDICATEURS

FRANCE

● **Balance des transactions courantes : *déficit de 1,9 milliard de francs en août.*** – Selon les chiffres publiés mardi 20 octobre par le ministère de l'économie et des finances, la balance des transactions courantes a enregistré un déficit de 1,9 milliard de francs en août, en données corrigées des variations saisonnières, contre un excédent de 0,3 milliard en juillet. En données brutes, le déficit atteint 3,2 milliards en août après un excédent de 2,9 milliards en juillet. Quant à la balance de base (balance courante + balance des capitaux à long terme), elle enregistre en juillet un déficit de 15,5 milliards de francs après un excédent de 23,8 milliards en juin. Ce résultat s'explique, selon le ministère, par des sorties nettes de capitaux à long terme liées à l'accroissement des investissements directs et de portefeuille à l'étranger.

● **Réserves de change : baisse de 13,3 milliards de francs en septembre.** – Le ministère de l'économie et des finances a publié un communiqué mardi 20 octobre indiquant que les avoirs officiels de change de la France s'élevaient fin septembre à 301,692 milliards de francs, soit une baisse de 13,229 milliards par rapport à fin août. Comparés à septembre 1991, ces avoirs baissent de près de 80 milliards de francs puisqu'ils s'élevaient l'année dernière à la même époque à 382,352 milliards de francs.

AUTOMOBILE

ZX Citroën : trois portes et des chevaux

Sur la lancée du Paris-Pékin, Citroën diffuse depuis le Mondial de l'automobile des versions de sa ZX en trois portes. La silhouette des nouvelles venues se rapproche, on s'en serait douté, des modèles de compétition mis sur la route de de l'Empire céleste avec le succès que l'on sait. Elargisseurs d'aile, découpe des vitres, bas de caisse, donnent à l'ensemble une ligne dynamique qui ne laissera pas indifférent les amateurs de raids et de rallyes.

Ces coupés, tous fabriqués dans l'usine de Vigo, en Espagne, ne sacrifient pas l'habitabilité généreuse dont on peut disposer dans les berlines à quatre portes et dont la première apparition remonte à mars 1991. A ce titre, ces nouvelles versions dans la gamme moyenne de la marque aux chevrons cherchent surtout à combler une clientèle tournée, dans son choix, vers les signes d'une certaine sportivité.

Bien entendu, un moteur couronne l'heureuse évolution du modèle, et Citroën n'a pas lésiné dans l'affaire, autant sur le nombre de chevaux disponibles que sur la souplesse de la mécanique. Il s'agit en l'occurrence du 1 998 cm³ à 16 soupapes et double arbre installé dans certaines versions de la 405 d'où l'on peut tirer 111,6 kW soit 155 chevaux, pour peu que l'on monte dans les tours. Une fois de plus, il ne s'agit pas dans l'affaire de donner au conducteur l'occasion de risquer, en forçant les allures, sa vie et celle des autres, mais de fournir à l'utilisateur d'une telle machine, dont le couple (effort de traction) atteint des hauteurs plus que respectables (18,3 mkg à 2 750 tours/min), les moyens de se sentir à l'aise en toutes circonstances. La boîte répond bien à la demande avec des rapports courts dans les intermédiaires. Le freinage est à la hauteur des exigences de la conduite. A côté de cette version, baptisée ZX 16 V, on trouve une Furio, dotée d'un 1 761 cm³ (74 kW soit 103 ch), qui apparaît très homogène. Elle complète la nouvelle gamme à trois portes dont la déclinaison passe par les moteurs et les finitions connues en quatre portes, c'est-à-dire Volcane et Reflex.

Quels que soient les modèles on retrouve dans ces trois portes l'exceptionnel comportement routier des ZX depuis leur origine. On doit cette qualité certes d'abord à l'essieu arrière à effet – il suit sous certains angles le tracé du train avant – mais aussi à la rigidité de l'ensemble de la voiture.

C. L.

▶ **Prix : ZX 16, V : 135 000 F. ZX Furio : 89 000 F. Autres versions trois portes : de 69 900 F à 114 000 F.**

هكذا من الأصل

Le Monde

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNICATION corporate et institutionnelle, également spécialiste MÉCÉNAT/fondations.
SOUHAITE : créer ou optimiser serv. comm. au sein PME-PMI en liaison directe PDG/DG – 15 ans expérience nationale et internationale – Réf. prestigieuses (BTP électronique, distrib., luxe, services. Franco-Américaine (allemand, espagnol) – Sens aigu de la stratégie d'entreprise – 39 ans – basée à Paris. (Section BCO/JV 2292.)

CADRE français – depuis 12 ans spécialisé sur le marché iranien – parlant, écrivant couramment persan.
PROPOSE : son expérience de négociateur, son réseau de relations, sa connaissance approfondie de la réglementation fiscale et commerciale locale, références internationales de premier ordre.
RECHERCHE : toute représentation permanente ou semi-permanente sur les pays. (Section BCO/JV 2293.)

MAITRISE Sc. ÉCO, IAE – 20 ans expérience dans négociations sociales, gestion administrative et comptable, contrôle financier, secrétariat général – H. 45 ans.
RECHERCHE : poste de direction dans association, syndicat, comité d'entreprise – emploi temps partiel accepté – Paris – France entière. (Section BCO/JC 2294.)

H. 31 ans – CADRE EN COMMUNICATION – 10 ans expérience spécialiste de la stratégie communication – grand sens relationnel et du rédactionnel.
RECHERCHE : direction communication interne industrie, banque, assurance, laboratoire, finance. (Section BCO/BD 2295.)

DIRECTEUR COMMERCIAL – 45 ans – Ingénieur civil des mines – bilingue anglais – 20 ans expérience ingénierie bâtiment, industrie pétrolière, vente et réalisation d'installations France Export.
OFFRE : à Société de créer, organiser, dynamiser son service commercial, France international (temps partagé accepté) – Paris – R.P. (Section BCO/JC 2296.)

CADRE H. 45 ans – Formation, motivation, mobilité – expérience 18 ans grand groupe industriel chimie, pharmacie, agro, textiles, France et international – rompu négociation administrations État régions, montage formations en alternance – assurance qualité – communication – anglais, espagnol.
RECHERCHE : R.P. poste responsable formation développement organisations, reconvertion. (Section BCO/JV 2297.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

CHEF DE PUBLICITÉ senior, 29 ans, Paris, 2 ans exp. agence, 3 ans exp. supports. Etudie ttes propositions. Tél. : 48-06-98-73.

Commercial confirmé. Disponible immédiatement, cherche emploi animation. Formation réseau revendeurs, domaines mobilier de bureau, aménagement, décoration. TÉL. 64-90-45-15

Dame quarantaine, diplômée univ., excellente prés., gde disponibilité, expérience relations publiques, étudie toutes propositions d'emploi. Ecrire sous numéro 6086 Le Monde Publicité, 15-17, rue du Colonel Pierre-Avia, 75902 Paris cedex 15

DESSINATRICE-MAQUETTISTE PUBLICITAIRE
18 ans d'expérience professionnelle dont 4 ans dans un grand journal quotidien, cherche emploi toutes régions. Exécution, conception, photogravure ou compositeur en page.
Ecrire au Monde Publicité, nº 7 143 M, 15-17, rue Colonel P.-Avia, 75015 Paris qui transm.

F. Sculpteur de Talent Franç., Angl., Alle., Russe. Etudes Supérieures Littéraire, Linguistique. Goûts et exp. Traduction, Rédaction, Communication, Enseignement. Ch. Job, intelligent pr exercer son art, sans contrainte marchés et crises. Tél. : 47-97-70-30.

J.F. 28 ans. Maîtrise Droit privé. 5 ans exp. notariale, ch. poste à resp. chez Promoteur immobilier ou Administrateur de biens. Tél. : 43-55-75-73 (Rpd).

JF 25 ans, 2 ans expérience ETUDES MARKETING Bil. anglais/espagnol courant MAITRISE DAUPHINE cherche poste dans la FONCTION MARKETING. Tél. : 47-01-09-87 (Rpd).

Secrétaire assist. direction, très polyv., bonne organis. Bac G1, BTS, angl. lu écrit. Bonne cult. génér. TTX, MAC word 4, sténo, habituée contacts haut niveau, exp. pub, parti politique, ambassade, souple, gde adapt. (le matin 9 h-11 h 30) 43-96-07-02.

J.H. 35 ans, sér. référ., dix ans expér. bancaires et financ., parf. maîtrise marchés financ. et produits patrimoniaux, étudie ttes proposit. Tél. : 40-55-02-39.

Spécialiste contentieux-recouvrement
CADRE
Avec exp. de 20 ans. Parf. maîtrise des procédures. Rigoureux, efficace, sens du contact et de la négociation. Pratique de l'informatique. Capacité à gérer un gros serv. Rech. poste à resp. dans entreprise dynamique. (1) 42-08-58-92 (répondeur).

Vous faites de fréquents séjours en
BELGIQUE
et souhaitez y disposer d'un mini-secrétariat pour tâches administratives et courrier.
30 ans exp. secrétariat de direction, travaille avec PC, imprimante laser, dictaphone (mini et micro cass.). Tél. : (32) 2-502-41-79 ou fax 514-16-33
Elza DOOM

LE MONDE DES CARRIÈRES

C.P.I.
Centre de promotion internation
Pour la diffusion d'un produit très performant importé des USA.
RECHERCHONS sur la FRANCE (ttes régions) et l'ÉTRANGER
PERSONNES H/F
dynamiques et entreprenantes. Capables de recruter et diriger des groupes de distributeurs indépendants. A temps partiel ou complet FORMATION COMPLÈTE ASSURÉE
Pour premier contact, tél. : (1) 43-35-33-47 de 10 à 19 h.

BULLETIN PÉTROLIER cherche
JOURNALISTE EXP.
Adresser CV à APRC 7, av. Ingres - 75016 Paris

PUBLICIS Rech. pour son sce médical
INFIRMIÈRE CDD
Longue durée à partir du 1er novembre 92. Secrétariat + connaissances info. souh.
Env. lettre manuscrite, c.v. + photo + prétentions à : J. Michaud, 136, av. Champs-Elysées, 75008 Paris. Réf. : P.30.

Magazine mensuel régional généraliste *recherche son*
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Minimum 5 ans expérience presse écrite. Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo à : OBJECTIF AQUITAINE 28, cours du Médoc, BP 30, 33028 Bordeaux Cedex. Tél. : 56-43-19-19.

Clinique chirurgicale PARIS rech. SURVEILLANTE GÉNÉRALE (adjointe direction) très libre, compétence, référ. Ecrire nº 34 483 Centrale d'annonces, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS (qui transmettra).

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

TUILERIES PYRAMIDE
2 P. 790 000 F. 3e étage asc. Impeccable. Confort. Tél. (1) 40-38-17-59

5e arrdt

VAL-DE-GRACE
5 P., 124 m², 4e asc. service. Viager occupé, dame 75 ans. LITTRÉ 45-44-44-45

6e arrdt

N.-D.-DES-CHAMPS. 195 m² Atelier, dernier ét. asc. Terrasse. Littré 45-44-44-45

7e arrdt

DUROC 4/5 PIECES
Bel imm. pierre de taille, asc. Belle vue, charme, caractère. 3 300 000 F. CASSIL R. G. - 45-66-43-43

R. OUDINOT 850 000 F Studio bien distr. Entrée, cuis. sép., bains, belle pièce princ. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

Rue du Général-Bertrand A voir, GRAND 2 PIÈCES Dble expo, clair, calme. 1 350 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-01-00

Superbe appartement dans ancien hôtel particulier, 140 m², hauteur ss plafond.
(1) 42-61-06-57

Très bel appt, 2 ch., dble séjour, s. de b. marbre, 2 wc, cuis. ent. équipée, charme. Etat impeccable, imm. XVIIIe, asc., digicode, gardienne.
(1) 42-96-90-01

10e arrdt

RUE DE CHABROL
ds imm. IXXe rénové, asc., 5 P., balcon, 120 m² au sud. Studios et 2 P. possib. réunions. 42-58-26-83

RUE DE CHABROL
Dans imm. XIXe rénové, asc. 5 P., balcon, 20 m² au sud. Studios et 2 P. possib. réunions. 42-58-26-83

11e arrdt

NATION, près MÉTRO Imm. briques. BEAU STUDIO Coin cuisine. Tout confort. 3e ét. sur rue. 268 000 F. CRÉDIT – 43-70-04-64

PARMENTIER. Bon investis. A rénover studet. 15 m². Bel immeuble 1930, pierres et briques, parties communes voûtées. PRIX 235 000 F. 42-58-26-83

12e arrdt

PICPUS 3 P. 65 m²
Imm. récent, 3e asc., soleil. Dble séj., 2 chb., bon plan. OTIM (1) 43-46-66-08

13e arrdt

13e - PEUPLIERS MAISON 135 m² 3 400 000 F – 45-46-26-25

Rue des Peupliers, dans imm. p. de t. rénové, asc., 3 pièces 58 m² à rafraîchir. 42-58-26-83

14e arrdt

A VOIR
DENFERT MAIRIE.
Belle surf. à réaménager au 2e ét., asc., dans immeuble ancien avec balcon. Possible prof. libér. – 43-35-52-82

ALESIA stand s/ jard soleil 4/5 P 106 m². Gde cuis. Box dble. 3 400 000 F – 43-35-18-36

DENFERT. MAISON 5/6 P. + jard. 3 650 000 F. LITTRÉ. 45-44-44-45

EXCEPTIONNEL GD 2PCES Tt confort, dble exposition, très clair, calme, dans bel immeuble ancien. A saisir. 845 000 F – 45-35-52-82

Mº DENFERT-ROCHEREAU STUDIO avec s. de bains. Calme et agréable dans sup. imm. p. de taille stand. 350 000 F – 43-35-49-79

S/PARC MONTSOURIS
100 m², balcon, 2 parkings. Imm. stand. 45-89-49-34

15e arrdt

EMILE-ZOLA – Beau Pierre de taille, 4 P - 80 m² 1 550 000 F – 46-44-98-07

Mº VAUGIRARD. 2 P. 40 m² 6e ét. asc. PLEIN SUD 700 000 F. 45-31-51-40

MOTTE-PICQUET. P. de t. asc. A saisir cse dép. 5/6 P 130 m² + serv. 3 000 000 F – 43-35-18-36

R. VAUGIRARD. 395 000 F STUDIO. Douche, wc, dans bel imm. pierre de taille. VUE DÉGAGÉE. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

16e arrdt

TROCADÉRO. GD STANDG SUBLIME 215 M². VERDURE MÉNAGER. 45-61-00-13 H.B.

17e arrdt

17e, rue Pouchet. Part., chambre d'étudiant, 16 m², dche, kitch., 7e ss asc. Vue superbe. Clair. Calme. Prix : 270 000 F. Tél. : 42-52-96-80 (soir)

18e arrdt

J.-JOFFRIN
Récent 94 m² + balcon + park. Possibilité agrandissement Duplex 146 m² avec terrasses 1 980 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Studio Marx-Dormoy, 320 000 F 2 P., av. Saint-Ouen, 430 000 F 2 P. Abbesses, 530 000 F Immo Marcadet. 42-51-51-51

20e arrdt

DUPLEX dernier étage, 2 P. 60 m² + TERRASSES. GD CHARME. 1 180 000 F. 43-25-81-64

EXCEPTIONNEL
A 300 m, Place Gambetta, dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 P. Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le m². Frais réduits. BREGUET 47-58-07-17

MÉTRO MARAICHERS Dans immeuble ravalé, BEAU STUDIO. 2e ét. sur rue. Cuisine. Tout confort. Calme. 360 000 F – 44-78-86-81

77 Seine-et-Marne

MARNE-LA-VALLÉE NOISIEL
Part. vend 3 pièces, 83 m², 100 m ligne RER, 30' Opéra. Séjour 25 m², sol plancher, glace murale, cuisine équipée en chêne, 2 chambres, salle de bains 6 m², petit bureau, porte blindée, box en s/sol. Proximité tous commerces et écoles. PRIX : 830 000 F Tél. : 64-62-07-00. Rép. Agence s'abstenir.

78 - Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY (proche St-Quentin-Yvelines) Part. vd appart 109 m² Gd séjour, cheminée, loggia, 3 chbres + dble s.d.bs, cuis. aménagée + barbecue. 2 dressings. Park. ext. de résid. + piscine/tennis. Prix : 1 300 000 F. Tél. 39-50-55-45 (répond.)

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Proximité métro Marcel-Sembat Livraison immédiate 4 PCES 103 m², 3e étage. Superbe séj. 45 m², 3 chbres Prix : 2 690 000 F Parking inclus Frais réduits
BREGUET 47-58-07-17

NEUILLY/CHARCOT Direct sur bois. 160 m² + terrasse dernier étage. Grand standing. 43-25-81-64

94 Val-de-Marne

CHOISY-LE-ROI (94)
Vends appartement 3 pièces dans immeuble ancien. Refait à neuf. Chauff. individuel gaz. Dble vitrage. Quartier calme. 5 mn RER C et commodités. Prix : 550 000 F. Tél. après 19 heures au 48-53-95-59

LES TERRASSES DE JOINVILLE imm. villa grand standing. 3 duplex 140 m², terr.-jard. 100 m², 76 m² et 55 m². 19 000 F le m² moyen. Loft 138 m². Jardin 85 m². 16 600 m² moyen. Documentation et r.v. : Immo-Marcadet 42-51-51-51.

NOGENT/CENTRE
A saisir 4 P. duplex + 2 parkings Étage élevé. Très ensoleillé vues exceptionnelles Frais réduits Livraison immédiate
BREGUET 47-58-07-17

SAINT-MANDÉ BOIS Imm. récent, 3 P. Park. Calme. 1 050 000 F. Travx. NOTAIRE. 44-77-37-63

Province

LA GARDE-FREINET à 15 km de St-Tropez, dans maison de village rénovée, SUPERBE APPARTEMENT de 80 m² avec vue très dégagée. Balcons. Appt. entièrement refait. Prix : 840 000 F Les BARRYS – 94-56-07-13

NIMES. PART. VD 2 P. 52 m². Balcon, wc, s.d.b. sép. 3e ét. asc. Calme sans vis-à-vis. 300 000 F. T. (16) 66-67-42-67, ap. 20 h.

Etranger

URGENT VEND ESPAGNE – COSTA-BRAVA site réputé de PALS-PLAGE (à 80 km frontière) dans petite résidence très haut standing En bordure du golf dans pinède, plage sable blond, calme. Construction récente. Appartement neuf, 79 m² 2 chambres, 2 bains, terrasse 12 m², parking, cuisine équipée, buanderie. Sans vis-à-vis. Merveilleuse vue imprenable. 2 piscines dans jardins paysagés. URGENT – PRIX EXCEPT. 540 000 francs français Tél. : (1) 43-35-33-47

maisons individuelles

Fontenay-s/Bois, centre 10 mn RER et Bois. Mais. ent. rénov. et raval. Prestation de qual., 150 m² hab. Affaire à saisir 1 555 000 F. Tél. 39-21-03-50.

Proche St-Germain-en-Laye (78), VEND t. belle maison contemporaine sur 1 500 m², séjour 70 m², cuisine équipée 25 m², 6 chbres. S-sol total : garage 2 voitures + sauna. Proximité école, lycée. Prix : 5 300 000 F. Tél. (1) 30-74-68-20 (après 18 h).

propriétés

LE VÉSINET
Situation exceptionnelle s/lac et espaces verts classés. PPTÉ construct., gde qualité. Réception 5 chb., 2 bns, logt personnel, pav. de gardien. Très bon état général. Très beau jard. 2 000 m². AG. DE LA TERRASSE (1) 39-76-05-90

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

Province

La Compagnie Calice et Marc del Amo, Malika et Pablo touchés, mais pas coulés dans les inondations du Nord-Vaucluse, voudraient regagner la rive et cherchent une maison à louer avec atelier attenant dans un triangle Nice, Marseille, Avignon. Tél. : 90-70-26-58

locations non meublées offres

Paris

16e – V.-HUGO Belles Feuilles Gd standing, dble liv. + chbre. 70 m² s/ jardin. Poss. park. 9 500 F + ch. 47-04-77-89

6e arrdt. CHARMANT 2 P. 44 m². Clair. Poutres. 4 600 F PARTENA. 40-07-86-50

6e, R. ST-PLACIDE. Beau dble liv. + 1 chbre, cuis. éq., s. d. bns, rangements. Asc. Clair. Calme. 7 000 F. ch. comp. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

8e arrdt. BEAUX STUDIOS MADELEINE 4 000 F. F.-ROOSEVELT 4 250 F PARTENA - 40-07-86-50

Appt 130 m², hôtel classé 3e arrdt. sur cour d'honneur et rue, séjour, 2 chbres, cuis., wc, s-d-b, park. Loyer : 17 900 F, c.c. Tél. : (1) 42-74-16-76 (rép.).

Mº PONT-DE-NEUILLY Imm. pierre de t. Standing. 3/4 P. 80 m² 9 850 F, chg. comp. - 45-66-69-01

villas

ESPAGNE, proche BENIDORM province d'ALICANTE. Part. vd villa récente, 135 m², séjour-salon, cuis. américaine, 3 chbres, 2 s.d.b., 2 w.-c. sur terr. arboré 750 m². Entièrement meublé. 580 000 F. Tél. : (16) 53-70-43-18.

SAINT-TROPEZ Centre à 5 mn à pied, place des Lices, villa de 120 m² sur terrain de 600 m². Prix : 2 500 000 F LES BARRYS : 94-56-07-13

Vends superbe villa 1977. 4 pièces, 100 m² habitables. Etat impeccable. Garage indépendant 42 m². Terrain 5 000 m². Prix : 700 000 F Tél. : 53-83-31-89

hôtels particuliers

ST-TROPEZ
Hôtels à vendre
Dossier sur demande écrite : LES BARRYS Place des Barrys, 83580 GASSIN Tél. : 94-56-07-13.

capitaux propositions commerciales

Société de V.P.C. basée en Suisse romande, éd. mus., vid., etc. cherche produits à diffuser dans son catalogue. Fax : 19 41-21-39-54-27. Tél. : 19 41-21-39-12-31 demander P.-M. Bastian.

Sté SUISSE cherche
AGENTS LIBRES
dans toute la France pour vente directe ou formation de réseaux. Automat unique secteur loisir
GAINS IMPORTANTS
Téléphonez à PROLIBECAS SA (indicateur suisse) 39-26-49-48.

automobiles

de 5 à 7 CV

VDS Honda Civic, modèle 1989, 1re main, très bon état. 54 000 km, toit ouvrant, pneus et échappement neufs, vitres gravées. Prix : 45 000 F. Tél. : 43-78-44-85 après 17 h.

de 7 à 12 CV

Jeep Cherokee 1988 turbo Diesel, 87 000 km. 87 000 F. Tél. : 43-54-29-15. H.B. du mardi au samedi

deux-roues

1000 K100 LT, oct. 88, bleu, abs, radio, poignées chauff., jauge d'ess., sac réserv., temp. eau, 43 000 km, 50 000 F. BOUSSAC 60-79-41-62.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Ventes

280 PARK AVENUE

Sur l'avenue la plus cotée dans le monde des affaires sont mis en vente

Plus de 300 000 (301 925) mètres carrés de locaux commerciaux de très grand standing

Unités disponibles à partir d'environ 230 m² (232,25 m²).
Des étages de tour avec des surfaces d'environ 1 500 m² (1 542,14 m²).
Des niveaux rez-de-chaussée d'environ 3 500 m² (3 530,20 m²).

Pour un complément d'informations et les visites, veuillez contacter :
Arthur Rosenbloom (212-836 93 44)
David Rosenbloom (212-836 93 73)
Fax (212-371 54 34)

NEWMARK REAL ESTATE SERVICES
A Division of Newmark & Company Real Estate, Inc.
477 Madison Avenue, New York, NY 10022-5802

92 MEUDON NOUVEAU BAIL A CÉDER. LOCAL 91 m² IDÉAL pour TRICOTS et CONFECTION. Tél. : 46-90-64-18.

Locations

EVRY. Différents locaux Libres de suite, de 1 520 F à 4 200 F. BAIL 3/6/9 TÉL. 45-26-33-75

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS. PARK. TS SERVICES. SIÈGES SOCIAUX Paris-Neuilly- Province
MULTIBURO
TÉL. 46-40-37-03

CACHAN CENTRE à 600 m du RER ÉTAT NEUF (imm. 1989) au 2e ét. avec ascenseur, env. 290 m² HO + 4 park. ss-sol divisible, poss. reprise SCI Locations possibles

SAVIGNY-LE-TEMPLE (77) 1) face gare SNCF (RER 95) dans imm. neuf de 3 000 m² env. 800 m² + 23 park., divis. en 5 lots d'env. 145 à 290 m² recomposables de 290 à 525 m², locations possibles. 2) A 3/400 m gare SNCF (RER 95) près mairie et hôtel postes, avec asc. et parkings - 2e ét. tt équ., env. 380 m² divisible, livrable 01-02-93 - R.-de-ch. commercial, brut G.O. env. 260 m² en 2 ou 4 lots
TÉL. RENS. : 60-63-47-63

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50.

JOINVILLE-LE-PONT
Imm neuf. Stand. Bureaux activités 700 m² divisibles 900 F le m². ILT. Immo Marcadet. 42-51-51-51.

UNE OPPORTUNITÉ EN RFA 1 120 m² dispon., dont 240 m², bureaux, à partir du 1/10/92, extensibles à 3 500 m². Situation idéale à Limburg 60 km DE FRANCFORT SUR A3, 170 km DE L'EX-RDA Dispon. d'un Team parlant français. Pour info. compl. FAX (19) 49-64-31 - 52594

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide *Paris pas cher*, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, r. Ch.-d'Antin, mag. à l'ETOILE, 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix.

Collections

A vendre pour raison d'âge : collection unique
d'objets d'or de l'Afrique :
bijoux authentiques, couronnes et objets de prestige, en or, collectionnés pendant plus de 30 ans. Certificat et attestations d'ancienneté et provenance disponibles. Grande occasion pour investisseurs, collectionneurs et musées. $ 2-3 mio. Demandes sous chiffre... 44-132795, Publicitas, case postale, CH-8021 Zurich

Cours

ANGLAIS INTENSIF
STAGE DE TOUSSAINT du 26 au 30 octobre, 3 h/j., 750 F. Ts nivx, mini gps. EUROPA FORMATION (1) 42-85-22-41 - 3615 EUROFOR

STAGES DE PHILOSOPHIE Pratique de la dissertation, du 26 au 29/10 inclus, par professeur lycée. Tél. 45-32-89-53 (soir)

Particuliers

(offres)

A vendre nouvelle édition des *Cahiers du cinéma* reliés, état neuf, tomes 1 à 10 (1951-1960). Prix : 2 000 F. Tél. : 45-41-41-76 l'apr.-midi.

Garde d'enfants

Recherche étudiante habitant 15e, quartier St-Charles-E.-Zola pour sortie école 18 h et le garder à mon domicile jusqu'à 19 h (4 fois semaine). Tél. : 45-79-19-15 à partir de 19 h.

Vacances, tourisme.

SKI DE FOND
Haut-Jura 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, VTT. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 450 F à 3 050 F pers./semaine. Renseignements et réservations (16) 81-38-12-51 LE CRET-L'AGNEAU La Longeville - 25650 MONTBENOIT

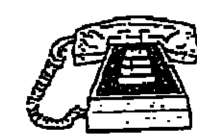
Hôtel Résidence Anglet., Biarritz-Parme : 70 stud., appt : kitchenette, TV satel., tél. direct, pisc., tennis, practice golf filet, squash, hammam, sauna, s. muscul., rest., bar. Tél. : 59-52-87-65. Fax : 59-63-59-19. Soirée étape ; 250 F.

Loue gram. résid. AVIGNON, app. T 3, 30 m² (équ.), 100 m pl. de l'Horloge, plg pub. couvert à prox. Sem. 2 000 F s/ de juin à sept. (16) 90-85-91-23 M. De Bellis, Mme Poole.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



هكذا من الأصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES DUPLEX 90 m², 1er étage *Possib. park.*	*8/8, rue des Guillemites* CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 650 + 815 6 498

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 123 m², 5e étage	12, place Joffre GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	14 708 + 1 730 571
STUDIO 31 m², 1er ét.	*169, rue de Grenelle* AGF – 44-86-45-45 *Frais de commission*	3 850 + 480 2 740

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 127 m², 1er étage	26-28, av. Hoche AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	14 810 + 1 450 10 539
4 PIÈCES 126 m², 2e ét.	*13, rue de Téhéran* LOC INTER – 47-45-14-65 *Frais de commission*	15 562 + 1 575 11 790

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES, imm. neuf *93 m², 3e étage* Balcon	20 *bis*, rue Sibuet LOCARE – 44-73-49-80 Frais de commission	8 600 + 757 7 238
2 PIÈCES 52 m², 4e ét. Park.	12, rue de Rambouillet AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 810 + 430 4 134

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES DUPLEX 105 m², 6e ét. Park.	102, av. du Maine AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	10 859 + 1 292 7 728

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 90 m², 6e étage 2 park., 2 balcons	15, rue rue Fizeau LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	10 422 + 813 15 660
3 PIÈCES 72 m², 2e étage Parking	45, rue d'Alleray *AGF – 44-86-45-45* Frais de commission	7 500 + 1 335 5 337
3/4 PIÈCES *87 m², 2e ét.* Park.	21, rue des Cévennes SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	7 510 + 990 5 407

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3/4 PIÈCES 100 m², 5e ét. Balcon	3, villa Patrice-Boudard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 700 + 1 915 7 254
6/7 PIÈCES 210 m², 4e ét.	75, av. Paul-Doumer *CIGIMO – 48-00-89-89* Honoraires de location	20 000 + 3 325 14 670

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 107 *m², 6e ét.*	175, bd Péreire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	12 500 + 1 200 8 895
3 PIÈCES 68 m², 5e ét.	52, bd des Batignolles GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	*7 820* + 735 364

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 2e ét. Park.	74/84, rue Petit AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 450 + 840 3 168

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 65 m², 2e ét. Park.	19/21, rue d'Annam AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 450 + 1 045 3 878
4 PIÈCES, *imm. neuf* 82 m², 3e ét.	57, rue de Bagnolet LOCARE – 43-48-47-07 *Frais de commission*	6 600 + 592 5 678
5 PIÈCES DUPLEX Imm. neuf 98 m², 5e ét.	57, rue de Bagnolet LOCARE – 43-48-47-07 Frais de commission	9 100 + 745 7 628

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Imm. récent 80 m², 3e ét. Séjour, 3 chbres Park.	*CHATOU* 17, rue des Ch.-Roger SAGGEL VENDOME 47-78-15-85 Frais de commission	4 300 + 790 3 096
MAISON DE VILLE 111 m², jard. privat. Garage	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 20/22, rue Schnapper SAGGEL VENDOME 47-78-15-85 Frais de commission	8 325 + 947 5 994
2 PIÈCES 44 m², 1er ét. Park.	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines *AGF – 44-86-45-45* Frais de commission	3 910 + 545 2 782
5 PIÈCES *97 m², r. de j.* Park.	VERSAILLES *6, rue du Gal.-Pershing* SAGGEL VENDÔME – 46-08-80-36 *Frais de commission*	8 700 + 1 285 6 264

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 PIÈCES 115 m² Garage	LONGJUMEAU 2, rue des Genêts AGIFRANCE – 60-11-77-40 Frais de commission	6 496 + 178 4 622
4 PIÈCES 85 m², 4e ét. Park.	VERRIÈRES-LE-BUISSON 2, square des Ecrivains AGIFRANCE – 60-11-77-40 Frais de commission	4 992 + 1 347 3 907

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES Imm. neuf Bon standing 101 m², 1er ét. Park.	ASNIÈRES 40, rue de l'Alma SAGGEL VENDOME 47-78-15-85 Frais de commission	6 800 + 805 4 896
2 PIÈCES 50 m², 2e ét.	BOULOGNE *6, rue des Princes* SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	*4 500* + 972 *3 240*
3 PIÈCES 64 m², 11e ét. Park.	COURBEVOIE 2, av. du Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 815 + 528 3 426
4 PIÈCES 105 m², r. de ch. *Possib. park.*	*COURBEVOIE* 333, bd Saint-Denis *CIGIMO – 48-00-89-89* Honoraires de location	6 030 + *590* 4 612
2 PIÈCES 51 m², 4e ét. Park.	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	4 800 + 510 4 000
3 PIÈCES 72 m², 3e étage Parking	COURBEVOIE *25, rue Pierre-Lhomme* SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 600 + 730 5 350
4 PIÈCES 86 m², rez-de-ch. Parking	COURBEVOIE 25, rue Pierre-Lhomme SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	6 630 + 602 5 096
5 PIÈCES Imm. neuf 103 m², 5e ét.	*LEVALLOIS* 136, rue Aristide-Briand LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	9 400 + 878 7 862
3 PIÈCES *Imm. récent* Très bon stand. *78 m², 2e ét.*	NEUILLY *34/36, bd Victor-Hugo* SAGGEL VENDOME – 47-78-15-85 *Frais de commission*	*8 630* + 1 444 6 213
2 PIÈCES 59 m², 3e ét. Park.	NEUILLY 22, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	7 080 + 807 376
4 PIÈCES 159 m², 2e ét. Box	*NEUILLY* 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
4 PIÈCES *91 m², 4e ét.* Park.	SAINT-CLOUD 14, *rue de la Libération* SAGGEL VENDOME – *46-08-80-36* Frais de commission	8 200 + 793 5 904
4 PIÈCES 110 *m², rez-de-ch.* Balcon 18 m² *Sur jardin*	SAINT-CLOUD 126, bd de la République SOLVEG – 40-67-06-99 *Frais de commission*	10 500 + 1 100 8 275
3 PIÈCES 72 m², rez-de-ch. Park.	SAINT-CLOUD 2, square Ste-Clothilde AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 030 + 586 4 290
6 PIÈCES 122 m², 4e étage *Parking*	SAINT-CLOUD 10, square de l'Hippodrome *AGF – 44-86-45-45* Frais de commission	12 225 + 1 360 8 699
2 PIÈCES 70 m², 3e étage	SAINT-CLOUD 7, rue des Gâte-Ceps AGIFRANCE – 49-03-44-05 Frais de commission	6 060 + 935 4 312

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 86 m², 1er étage 2 parkings, balcon	CHARENTON 158, rue de Paris LOC INTER – 47-45-15-84 Frais de commission	6 827 + 1 175 5 202
3 PIÈCES 70 m², rez-de-ch. Terrasse 19 m²	*NOGENT* 68, rue François-Rolland *SOLVEG – 40-67-06-99* Frais de commission	7 165 + 650 6 774
3 PIÈCES *71 m², 2e étage* Parking	SAINT-MANDÉ 2, av. Joffre LOC INTER – 47-45-16-09 *Frais de commission*	6 200 + 794 4 734
2 PIÈCES 53 m², 3e étage Parking	VINCENNES 7, allée J.-Daguene AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 209 + 560 3 707

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE



















هكذا من الأصل

3

VIE DES ENTREPRISES

500 emplois devraient être créés

La société américaine Ingram Micro s'installe dans le Nord-Pas-de-Calais

NEW-YORK

de notre correspondant

La société californienne Ingram Micro, considérée comme le numéro un mondial de la distribution en gros de produits micro-informatiques, va installer son siège pour la France et les pays limitrophes sur le site de Roncq (Nord), a indiqué mardi 20 octobre M. Pierre Mauroy, maire de Lille, à l'occasion de la visite aux Etats-Unis d'une mission régionale composée d'élus et d'industriels.

Ce nouveau centre «pan-européen», qui sera opérationnel à partir de l'été 1993, sera situé sur le *principal* axe routier reliant Amsterdam, Bruxelles et Paris. Il devrait entraîner la création de 500 emplois et traiter un volume d'affaires de l'ordre de 1 milliard de dollars par an (5 milliards de *francs environ)*. A ce jour, la région Nord-Pas-de-Calais est celle qui a accueilli le plus grand nombre d'entreprises américaines, a indiqué M. Mauroy, rappelant la présence de Coca-Cola, Du Pont de Nemours, Xerox, Haagen-Dazs, PPG et Samsonite notamment. Les entreprises étrangères fournissent près de 12 % des emplois locaux, a assuré l'ancien premier ministre.

Ingram Micro, dont le siège se trouve à *Santa Ana, au sud* de Los Angeles, a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars. *La société a choisi d'accentuer* sa pénétration en Europe, *«en raison de la croissance extraordinaire enregistrée depuis notre arrivée sur ce marché en 1989»*, a souligné M. John Winkelhaus, vice-président des activités européennes de la firme. Ingram Micro, qui a acquis en 1989 la société belge Softeurop, puis, deux ans plus tard, les firmes britanniques Software Ltd et Miral Networks, fait partie du groupe Ingram Distribution Group Inc (IDGI), dont les deux autres filiales sont Ingram Book Cy et Ingram Entertainment Inc. IDGI appartient elle-même à Ingram Industries Inc, un mini-conglomérat installé à Nashville, dans l'Etat du Tennessee.

M. Mauroy a par ailleurs confirmé que des discussions étaient en cours avec la municipalité de Dallas (Texas) pour une éventuelle exploitation du système de transport urbain VAL qui est déjà en service dans de nombreuses localités françaises (et *notamment* à Lille où il a vu le jour) et étrangères (Taipei, Turin, Barcelone). Le VAL est actuellement utilisé, sur une petite échelle, à Jacksonville (Floride), et il devrait être exploité en janvier prochain à l'intérieur de l'aéroport O'Hare de Chicago.

SERGE MARTI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

□ *Perrier : grève de vingt-quatre heures.* – Les syndicats CGT de Perrier ont appelé à une grève de vingt-quatre heures jeudi 22 octobre sur le site de production de Vergèze (Gard). Au même moment se tient à Paris une réunion de consultation du comité central d'entreprise sur le plan social arrêté en septembre. Ce plan, défini par Nestlé, le nouvel actionnaire majoritaire du groupe, prévoit, à compter de janvier 1993, la suppression sans licenciement de *750 emplois sur un effectif total de* 5 400 personnes, soit un emploi sur sept.

NOMINATION

□ **Eco-Emballages : M. Eric Guillon nommé directeur.** – L'ancien directeur de l'environnement du groupe BSN, M. Eric Guillon, cinquante ans, est nommé directeur *général de la nouvelle société* Eco-Emballages. Sous la présidence de M. Jacques Bouvet, M. Guillon va mettre en place cet organisme, opérationnel au 1er janvier 1993. Eco-Emballages gérera les fonds (2,3 milliards de francs par an à terme) recueillis auprès des producteurs et importateurs d'emballages de produits de grande consommation. Ces fonds sont destinés à aider les collectivités locales à mettre en place des filières de traitement et de recyclage des emballages. D'ici dix ans, 75 % des emballages devraient être recyclés ou revalorisés par incinération.

SAUVETAGE

□ ***La BAC* sauvée par ses actionnaires.** – La solidarité des principaux actionnaires de la Banque d'arbitrage et de crédit (BAC) a permis au tribunal de commerce de *Paris de ne pas déclarer* cette banque en cessation de paiements a indiqué, mardi 20 octobre, l'administrateur provisoire de la BAC, M. Jean-Baptiste Pascal. La veille, lors d'une audience, le tribunal avait avalisé le protocole signé le 8 octobre entre les principaux actionnaires de la BAC (Groupama, MAAF et la Banque arabe internationale d'investissements représentée par la BNP). Selon les termes de cet accord, les actionnaires s'engagent *«solidairement, inconditionnellement et irrévocablement»* à soutenir l'administrateur provisoire de la banque dans ses efforts pour réduire progressivement l'activité de l'établissement et pour réaliser des actifs afin d'apurer le passif.

RÉSULTATS

□ **Bouygues : résultats en légère hausse.** – Au premier semestre 1992, le groupe de bâtiment et travaux publics Bouygues, dont le conseil d'administration s'est réuni le 20 octobre, a réalisé un bénéfice net consolidé de 108 millions de *francs, en progression de 4 % par* rapport à la même période de 1991. Le chiffre d'affaires est sensiblement *le même d'une période* à l'autre, malgré une conjoncture difficile. La baisse du dollar a sensiblement pénalisé les activités sur les marchés internationaux. Selon un communiqué de la société, le chiffre d'affaires consolidé prévisionnel pour 1992 s'élève à 62 milliards de francs au lieu de 64,3 l'an passé, *«à cause de la baisse de la devise américaine et de la réduction de l'activité immobilière dont les résultats restent bénéficiaires»*.

□ **Cap Gemini Sogeti : bénéfice semestriel net en baisse de 20 %.** – Après un mauvais exercice 1991, le groupe de services informatiques Cap Gemini Sogeti a enregistré un nouveau recul de son bénéfice net (part du groupe) au premier semestre 1992, à 142,5 millions de francs contre 179,2 millions (– 20 %) au premier semestre 1991. Les prévisions pour l'ensemble de l'exercice 1992 ne tablent pas sur un redressement. Dans un communiqué, le groupe de M. Serge Kampf indiquait, mardi 20 octobre, que *«la rentabilité 1992 sera très inférieure à celle de 1991»*. En 1991, le groupe avait, pour la première fois en vingt-cinq ans d'histoire, *annoncé un recul de son bénéfice à* 560 millions de francs (– 10 % sur 1990), pour un chiffre d'affaires de *10,028 milliards* de francs.

SCANDALE

□ **Nouvelles affaires boursières au Japon.** – Dix-huit sociétés de Bourse auraient consenti à leurs meilleurs clients des compensations pour des pertes en Bourse pour un total de 10,3 milliards de yens (430 millions de francs), entre 1989 et 1992, selon l'association japonaise des agents de change. Cosmo Securities – pour un total de 4,56 *milliards de yens*, – Sanyo Securities et 16 petites et moyennes maisons de titres seraient impliquées dans ces pratiques illégales, a révélé, mardi 20 octobre, l'association. L'an dernier, 21 sociétés de Bourses, dont les quatre plus importantes de la place, Nomura, Daiwa, Nikki et Yamaichi, avaient été impliquées dans un scandale de compensations pour un montant total de 216 milliards de yens (9,5 milliards de francs).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 octobre ⬇

Fragile

Les prises de bénéfice ont eu raison mercredi matin de la hausse initiale qui intervenait à la Bourse de Paris après un gain de 3,11 % la veille. Après s'être apprécié de 1 %, l'indice CAC 40 a dès 11 heures viré au rouge, perdant 0,34 % vers 14 heures à *1 725,46 points. Le marché avait vivement* progressé mardi dans l'anticipation d'une baisse des taux d'intérêt en Allemagne. Mercredi, la Bundesbank a alloué au marché des liquidités au taux de 8,75 % contre 8,90 % la semaine précédente. Cette diminution, qui n'a pas été jugée assez importante par les analystes, a été néanmoins suivie d'une baisse des taux directeurs d'un quart de point au Pays-Bas et dans les mêmes proportions en Belgique.

Le marché français est quant à lui de nouveau paralysé par les incertitudes *politiques. Le premier ministre* M. Pierre Bérégovoy a été autorisé par le conseil des ministres à engager sa responsabilité sur le projet de budget 1993. Il a invité les députés à s'unir autour du gouvernement pour défendre le budget contre l'opposition RPR-UDF *qui compte déposer une motion de* censure à la fin de la semaine contre la loi de finances.

Du côté des valeurs, la plus fortes hausses étaient emmenées par la Sogerap et la Scoa. En baisse on notait Salsigne et Majorette. Les cotations de Matra et Hachette ont été suspendues jusqu'au 22 octobre, tandis que celles de MMB reprendront le 23 octobre. Le *groupe privé Worms et Cie, soucieux* de simplifier sa structure, a annoncé le lancement d'une double offre publique d'échanges (OPE) sur deux de ses filiales la banque Demachy et la Financière Truffaut. Les parités retenues sont de neuf Worms pour cinq Demachy *et une Worms pour une Truffaut.*

NEW-YORK, 20 octobre =

Très léger effritement

Une nette remontée des taux d'intérêt à long terme américains a pesé, mardi 20 octobre, sur Wall Street, occultant ainsi une statistique économique encourageante et des résultats trimestriels d'entreprises meilleurs que prévu.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 186,02, en baisse de 2,43 points (– 0,08 %). Le marché a été très actif avec quelque *258 millions d'actions changeant de* mains. Des ventes sur programme informatique et un transfert de capitaux vers le marché obligataire ont renversé la tendance, après une fermeté initiale.

Le Dow Jones avait gagné jusqu'à 25 points dans la matinée après l'annonce d'une hausse de 1,4 % des mises en chantier de logements *en septembre, soit la seconde pro*gression consécutive et la meilleure performance de cet indice depuis six mois.

VALEURS	Cours du 19 oct.	Cours du 20 oct.
Alcoa	68 7/8	67
ATT	42 3/8	42 1/8
Boeing	36 7/8	37
Chase Manhattan Bank	23 3/8	24
Du Pont de Nemours	47 1/2	47
Eastman Kodak	42 1/8	42 1/4
Exxon	63 1/4	62 5/8
Ford	37	38 1/8
General Electric	78 3/8	76 1/2
General Motors	29 1/8	29 7/8
Goodyear	63 1/2	63 5/8
IBM	88 1/2	88 1/4
ITT	65 3/4	65 5/8
Mobil Oil	62 1/8	61 7/8
Pfizer	74 1/8	74 1/2
Schlumberger	69 7/8	70
Texaco	62 3/8	61 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	116 7/8	118 5/8
Union Carbide	13 1/8	13 1/8
United Tech.	49 1/4	48 5/8
Westinghouse	12 1/2	12 7/8
Xerox Corp.	79	78 3/4

LONDRES, 20 octobre ⬆

Envolée des cours

Des espoirs de réduction des taux d'intérêt allemands ont enflammé mardi 20 octobre la Bourse de Londres, où livre et actions ont enregistré des hausses sensibles.

L'indice Footsie a clôturé au-dessus de 2 600 points pour la première fois depuis trois semaines, en hausse de 54,8 points (+ 2,1 %) à 2 617. Les fonds d'Etat ont suivi le mouvement avec des hausses de 1 point sur les émissions à long terme.

Le marché a été soutenu par l'espoir d'un assouplissement prochain de la politique monétaire allemande, qui donnerait encore plus de marge au gouvernement britannique pour abaisser ses propres taux. La Bundesbank a en effet annoncé une prochaine prise en pension à taux variable pour la première fois depuis le début septembre.

La plupart des secteurs ont progressé, notamment les banques, les assurances, les matériaux de construction et la chimie.

TOKYO, 21 octobre ⬆

Au-dessus des 17 000 yens

Au Japon également, l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt dans un proche avenir a stimulé mercredi 21 octobre la Bourse, le Nikkei progressant de 153,86 yens, soit 0,9 %, *pour terminer la séance* à 17 141,52 yens.

A la mi-séance la tendance avait *été incertaine et le Nikkei cédait* 3,41 yens à 16 984,25 yens.

Après l'annonce d'une contraction *inattendue de la masse monétaire* en septembre, les investisseurs caressent l'espoir d'un assouplissement de la politique de crédit au Japon.

VALEURS	Cours du 20 oct.	Cours du 21 oct.
Ajinomoto	1 290	1 280
Bridgestone	1 120	1 110
Canon	1 250	1 280
Fuji Bank	1 750	1 770
Honda Motors	1 300	1 290
Matsushita Electric	1 130	1 110
Mitsubishi Heavy	653	653
Sony Corp.	4 060	4 120
Toyota Motors	1 390	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4365	4335	Immob. Hôtelière	1010	1000
B.A.C.	23 70	....	Interst. Computer	119	....
Bque Vernes	671	670	I.P.B.M.	53	...
Boiron (Ly)	520	515	Locamic	54 30	...
Boisset (Lyon)	236	....	Matra Comm.	295 70	295 70
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	825	820	Molex	140	...
Calberson	210	210	N.S.C. Schlumberger	765	770
Cardif	725	735	Publ.Filipacchi	370	372
C.E.G.E.P.	165	165 10	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	308
C.F.P.I.	249	259	Select Invest (Ly)	84	..
C.N.I.M.	994	977	Serbo	155	160
Codetour	269	...	Sopra	297	295
Conforama	....	...	TF1	326	333
Creeks	109	113 10	Thermador H. (Ly)	317	315
Dauphin	179	175	Unilog	258	258
Delmas	970	970	Viel et Cie	95	92 10
Demachy Worms Cie	350	....	Y. St-Laurent Groupe	649	634
Devanlay	910	920			
Deville	104 70	104 70			
Dollfus	116	111			
Editions Belfond	200	...			
Europ. Propulsion	165	168			
Finacor	119	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	...			
G.I.M.	365	383			
Gravograph	156	....			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	150	155			
Idianova	36 05	31			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 170 363

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,4	110,56	110,80
Précédent	109,76	110,32	110,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	Mars 93
107	3,24	3,92	0,10	0,62

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 17 441

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 724	1 743	1 755
Précédent	1 695	1 710,50	1 728

CHANGES

Dollar : 5,14 F ⬆

Le dollar conservait mercredi 21 octobre ses gains enregistrés la veille en raison de la détente des taux d'intérêt de l'Allemagne. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,14 francs contre 5,1195 francs mardi à la cotation officielle.

FRANCFORT	20 oct.	21 oct.
Dollar (en DM)	*1,5078*	*1,5140*
TOKYO	20 oct.	21 oct.
Dollar *(en yens)*	121	122,38

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (21 oct.) .... 10 3/8-10 7/16 %
New-York (20 oct.) .... 2 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	19 oct.	20 oct.
Valeurs françaises	98,08	96,30
Valeurs étrangères	84,50	82,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	446,22	453,01
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 678,06	1 731,26

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	19 oct.	20 oct.
Industrielles	3 188,45	3 186,02

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	19 oct.	20 oct.
100 valeurs	2 562,20	2 617
30 valeurs	1 867,20	1 912,90
Mines d'or	69,10	71,20
Fonds d'Etat	91,58	92,20

FRANCFORT

	19 oct.	20 oct.
Dax	1 479,07	1 511,55

TOKYO

	20 oct.	21 oct.
Nikkei Dow Jones	16 987,66	17 141,52
Indice général	1 290,87	1 298,33

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,1370	5,1400	5,2180	5,2240
Yen (100)	4,1948	4,2008	4,2574	4,2662
Ecu	6,6400	6,6450	6,6319	6,6449
Deutschemark	3,3925	3,3930	3,4015	3,4047
Franc suisse	3,7917	3,7968	3,8238	3,8323
Lire italienne (1000)	3,8100	3,8250	3,7624	3,7819
Livre sterling	8,2950	8,3005	8,3422	8,3552
Peseta (100)	4,7546	4,7597	4,6967	4,7129

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 3/16	3 5/16	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 13/16	3 15/16	3 11/16	3 13/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 1/8	10 1/4	10	10 1/8	9 9/16	9 11/16
Deutschemark	8 1/2	8 3/4	8 7/16	8 11/16	8	8 1/4
Franc suisse	6 3/16	6 5/16	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16
Lire italienne (1000)	14 5/8	15 1/8	14 3/8	14 3/4	14	14 1/2
Livre sterling	8 1/8	8 3/8	7 3/8	7 5/8	6 13/16	7 1/16
Peseta (100)	13 3/4	14 1/4	13 5/8	14 1/8	13 5/8	14 1/8
Franc français	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16	9 7/16	9 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 21 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E 3%	4880	4880	4890	+ 0 20
840	B.N.P. T.P.	792	792	794	+ 0 25
895	Cr Lyon. T.P.	861	840	870	+ 1 05
1651	Renault T.P.	1644	1631	1631	− 0 79
1670	Rhone Poul. T.P.	1591	1640	1640	+ 3 08
1010	Saint Gobain T.P	1014	1014	1014	...
796	Thomson T.P.	768	768	768	....
590	ACCOR	510	519	515	+ 0 98
740	Air Liquide	751	756	749	− 0 27
655	Alcatel-Alsthom	632	638	628	− 0 63
1540	Ala.Superm.	1435	1430	1440	+ 0 35
240	A L S P I	228	238	235	+ 3 07
410	AGF Sté Centrale	411	410	407 50	− 0 85
110	Avenir H. Média	123	123	123 20	+ 0 16
825	Axa (ex Cie Midi)	770	785	775	+ 0 65
164	Bafip	149	148 70	151	+ 1 34
93	Bail-Equipem.	65 50	66	66	+ 0 76
675	Bail Investiss.	620	605	614	− 0 97
380	Bancaire	375	376	369	− 1 60
680	Bazar H.-V.	640	639	633	− 1 09
1250	Berger (M)	1180	1179	1179	− 0 08
395	Bertrand Faure	395	395	371 60	− 5 92
800	Bic	846	849	846	...
1060	B.I.P.	1060	1065	1040	− 1 89
190	BIS	185	184 80	174	− 5 95
375	B N P (CI)	352	350	352	...
650	Bolloré Tech.	510	510	495	− 2 94
3220	Bongrain	3010	3010	3011	+ 0 03
510	Bon-Marché	479	487	489	+ 2 09
515	Bouygues	473 40	485	479 10	+ 1 20
93	BP France	86 30	86 30	85 10	− 1 39
995	B S N	974	983	972	− 0 21
1100	Canal Plus	1006	1010	994	− 1 19
205	Cap Gem.S	177 90	170	167 70	− 5 73
177	Carnaudmetalbox	169 30	169 20	169	− 0 18
2170	Carrefour	2339	2360	2314	− 1 07
140	Casino	141 70	145 10	143	+ 0 92
88	Casino ADP	92 50	92 50	92 50	....
445	Castorama D.I.	420 10	424	420	− 0 02
192	C.C.F.	198	199	199 10	+ 0 56
37	CCMC Ly.	33 70	35	35	+ 3 86
360	C.D.M.E.	335	330	328	− 2 09
135	C.E.G.I.D.	145	140	139 20	− 4 00
60	Centrest (Ny)	28 50	28 50	30	+ 5 26
325	C.E.P. Comm.	279	278	275	− 1 43
90	Cerus	72 20	70 50	73	+ 1 11
850	Cetelem	808	814	816	+ 0 99
225	CF Im.	189	....	....	....
270	CGI Info.	240	241	237 50	− 1 04
990	C G I P	920	931	928	+ 0 87
630	CGP	605	622	622	+ 2 81
1230	Chargeurs S A	1187	1199	1210	+ 1 94
290	Christian Dior	292	294	282 10	− 3 39
520	C I C A (M)	540	540	540	....
380	Ciments franc.	302	295	295	− 2 32
595	Clarins	472	480	480	+ 1 69
370	Club Médiler	354 10	361	355	+ 0 25
765	Colas	636	660	653	+ 2 83
192	Cpt. Entrep.	200	199	192	− 4 00
1080	Compt Mod.	1093	1096	1095	+ 0 18
225	CPR (Paris Rés.)	193	195	194 40	+ 0 73
865	Créd. Foncier	834	850	821	− 1 56
295	Crédit Loc France	297	297	296	− 0 34
500	Cr Lyon.(CI)	458	439 20	441	− 3 71
1000	Crédit Nat.	1024	1025	1013	− 1 07
380	CSEE	347	360	345 50	− 0 43
3050	Damart	3000	2960	2960	− 1 33
395	Dassault Aviation	333	333	340	+ 2 10
164	Dassault Electr.	161	158	153	− 4 97
1840	De Dietrich	1480	1415	1415	− 4 39
65	Dév.P.d.C.(Li)	48	48	50	+ 4 17
81	Dév.R.Sud-Es.	69	63	65	− 5 80
290	D M C	270 50	276	271 10	+ 0 22
395	Docks France	382	385 10	395	+ 3 40
140	Dynaction	140	138	137	− 2 14
2070	Eaux (Gle)	1958	1989	1950	− 0 41
800	E.B.F.	800	800	773	− 3 38
390	Ecco	305	307	306 50	+ 0 49
365	Elf Aquitaine	352 90	358	350 30	− 0 74
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	1080	1100	1083	+ 0 28
245	Erap-Elf (Certif)	245	244 90	238 60	− 2 61
630	Eridania-Beghin	630	632	623	− 1 11
395	Essilor	350	350	346	− 1 14
188	Essil.Inv.(DP)	167	167	167	...
750	Esso	719	724	716	− 0 42
1130	Eurafrance	1031	1030	1025	− 0 58
530	Euro RSCG	450	449	450	...
81	Eurodisneyland	74 10	75	74	− 0 13
805	Europe 1	840	812	815	− 2 98
35	Eurotunnel	31 25	31 50	31 40	+ 0 48
1450	Exor	1450	1450	1450	....
102	Finextel	101 40	101	101	− 0 39
285	Fives Lille	280 50	280	280	− 0 19
3290	Fromager. Bel	3200	3249	3240	+ 1 25
1950	Gal.Lafayette	1580	1580	1580	...
385	G.A.N.	300	300	298 40	− 0 53
485	Gascogne (B)	407 50	408	407	− 0 12
1115 01	Gaz et Eaux	1037	1030	1026	− 1 06
690	Geophysique	654	655	647	− 1 07
695	Groupe André SA	693	690	690	− 0 43
510	Groupe Cité	438	420	422	− 3 65
380	GTM-Entrep.	265	264	264 10	− 0 34
1390	Guyenne-Gas.	1494	1510	1510	+ 1 07
110	Hachette	129	...	....	....
445	Havas	389 50	390	390 20	+ 0 18
275	Idia	234	240	240	+ 2 56
300	Iméral	289 90	290	281	− 3 07
115	Immob. Phénix	99	98 80	97	− 2 02
86	Ingénico	82 20	82 50	83	+ 0 97
7400	Inst. Mérieux	7450	7480	7440	− 0 13
385	Interbail	380	379 50	375	− 1 32
585	Intertechnique	423	430	420	− 0 71
836	J. Lefebvre	689	689	680	+ 0 15
475	Klepierre	461	462	461	...
665	Labinal	514	519	515	+ 0 19
290	Lafarge	283	286	289 70	+ 2 37
270	Lebon	300	300	300	....
4260	Legrand	3780	3780	3774	− 0 16
2180	Legrand (DP)	1960	1960	2020	+ 3 06
260	Legris Industries	172 40	171 80	165	− 4 29
640	Locindus	660	660	660	....
3940	L V M.H.	3755	3812	3757	+ 0 05
526	Lyon.Eaux/Dumez	474 50	478	474 70	+ 0 04
62	Majorette Ly.	53 80	54 90	50 10	− 6 88
275	Mar. Wendel	255 20	265	257	+ 0 71
183	Matra	178 80	...	...	...
76	Metaleurop	69	70 50	69 20	+ 0 29
31	Métrologie In.	32 50	32	32	− 1 54
199	Michelin	175 20	178 50	177	+ 1 03
156	Min. Salsig (Ma)	3	2	2	− 33 3
82	MMB	82 70	..	...	.
111	Moulinex	78	79 50	79 40	+ 1 79
755	Navig. Mixte	795	800	790	− 0 63
119	Nord-Est	98 10	98 50	101	+ 2 96
205	Nordon (Ny)	223 80	217	216 50	− 3 26
76	Olipar	73	..	....	....
1000	Oréal	949	958	954	+ 0 53
355	Paribas	325 90	329	325	− 0 28
177	Pechiney Int.	183	187	186 90	+ 2 13
260	Pechiney (CIP)	235	235	231 50	− 1 49
465	Pernod Ricard	402 30	406	405	+ 0 67
590	Peugeot	520	526	524	+ 0 77
320	Pinault	312 50	305	307 50	− 1 80
750	Plastic-Omn.	752	740	750	− 0 27
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	182 50	180	176	− 3 56
770	Primagaz	738	739	740	+ 0 27
650	Printemps	780	780	780	.
555	Promodès	594	594	586	− 1 35
400	Radiotechn.	285 30	285 10	288	+ 0 95
5680	Redoute (La)	5600	5600	5580	− 0 36
156	Rémy Cointreau	157	157	157	...
650	R. Poulenc CIP	540	539	524	− 2 96
52	Rochette(La)	45 80	45	46 30	+ 1 09
420	Roussel Uclaf	406	407	406	...
2760	R. Impé.Ly *	2800	2780	2785	− 0 54
156	Sade (Ny)	150	151	150	..
2020	Sagem	2050	2050	2050	....
545	Saint Gobain	489	476	466 80	− 0 47
1110	Saint Louis	1049	1052	1038	− 1 05
1150	Salomon Ly.	1285	1285	1290	+ 0 39
280	Salvepar (Ny)	270	268	269	− 0 37
1410	S A T	1500	1505	1505	+ 0 33
215	Saul. Chât.	195	199	195	....
960	Saupiquet (Ns)	910	910	900	− 1 10
615	Schneider	529	530	526	− 0 57
13 50	SCOA	10 40	10 45	11	+ 5 77
310	Scor s.a.	304	302	302	− 0 66
415	S.E.B.	321 60	326	322	+ 0 12
370	Sefimeg	390	390	394	+ 1 03
119	Selectibanque	119	118 10	118 50	− 0 42
153	Sextant A.	110	115	111	+ 0 91
650	S F I M	651	641	641	− 1 54
170	S.G.E	140	136 50	140	....
395	Simco	399 50	399 50	400	+ 0 13
590	Sk. Rossignol	580	575	567	− 2 24
390	Sligos	317 50	314	306	− 3 62
535	Société Géné.	550	554	550	
46	Sodecco(B)	44	44	43 20	− 1 82
98	Sodero(Ns)	81 50	80	78 10	− 4 17
975	Sodexho	930	925	916	− 1 51
72	Sogenal(Ny)	71 50	71 10	71 50	.
390	Sogerap	375	484	476 10	+ 26 9
1260	Som-Allib	1098	1100	1100	+ 0 18
365	SOPHIA	370	370	375	+ 1 35
755	Sovac	792	791	795	+ 0 38
270	SPEP	236	238 10	234	− 0 85
275	Spie-Batignol.	227	226	222	− 2 20
670	Strafor Facom	540	540	510	− 5 56
260	Suez	230 90	230	222 80	− 3 51
1080	Synthélabo	1065	1098	1080	+ 1 41
135	Thomson CSF	114 10	114 80	110	− 3 59
225	Total	231	233	230 90	− 0 04
154	– (certif)	137 20	142	141	+ 2 77
158	Truffaut Fin.	158 50	...	.	...
445	U.A.P.	411 50	424	415	+ 0 85
225	U F B Locab.	162 50	170	167	+ 2 77
185	U.G.C. DA (Robur)	160	154	155	− 3 13
515	U I C	465	460	462	− 0 65
400	U I F	424 90	410	410	− 3 51
735	U I S.	705	700	700	− 0 71
385	Unibail	367 40	370	367	− 0 11
765	Valéo	624	630	626	+ 0 32
146	Vallourec	129 40	125 10	129	− 0 31
210	Via Banque	209	209	207	− 0 96
225	Worms et Cie	239	240	233	− 2 51
1240	Zodiac	1221	1230	1234	+ 1 06
940	Elf Gabon	887	880	880	− 0 79
89	Amax	83	84 50	84 40	+ 1 69
180	Amer. Barrick	160	158	154	− 3 75
112	Amer. Express	106 10	107 80	107 80	+ 1 60
220	A.T.T	219	217 50	217 30	− 0 78
113	Anglo Amer C.	93 50	96 25	98 90	+ 5 78
305	Amgold	180 10	185	190 90	+ 6 00
192	Banco Santander	179	165	168 50	− 5 87
730	B.A.S.F.	725	716	716	− 1 24
905	Bayer	865	871	856	− 1 04
44	Blenheim Plc.	39 70	40	40	+ 0 76
23	Buffelsfont.	25 70	25	24 25	− 5 64
111	Chase Manh.	120	122 30	122 30	+ 1 92
2140	Daimler Benz	1859	1874	1850	− 0 48
67	De Beers	59	58 10	60 65	+ 2 80
2220	Deutsche Bank	2281	2285	2262	− 0 83
1190	Dresdner Bank	1230	1223	1227	− 0 24
48	Driefontein	40 30	40 90	41 60	+ 3 23
245	Du Pont-Nem.	246	240 30	243	− 1 22
225	Eastman Kodak	214 50	216 40	215 90	+ 0 65
10 50	East Rand	9 60	9 45	9 40	− 2 08
33	Echo Bay	30	28 90	28 90	− 3 67
190	Electrolux	134 20	.	..	.
111	Ericsson	99 20	97 50	97 70	− 1 51
335	Exxon Corp	323	320 60	320 60	− 0 74
205	Ford Motor	195	198 20	196 50	+ 0 77
37	Freegold	25 70	26 45	27	+ 5 06
14	Gencor.	11 65	11 70	11 65	.
395	Gén. Elect.	395	395 10	395	
170	Gén. Motors	154 60	153 20	152 50	− 1 36
305	Gén. Belgique	273 10	289	300	+ 9 85
38	Gd Métropol	33 70	33 85	33 35	− 1 04
48	Guinness	45	45 30	45	
19	Hanson PLC	18 60	18 80	18 60	.
11	Harmony Gold	9 70	9 70	10 10	+ 4 12
300	Hewlett Packard	288 60	293 10	289	+ 0 14
32	Hitachi	30 50	30 55	30 55	+ 0 16
830	Hoechst	786	798	792	+ 0 76
69	Homestake	64	62 90	64 75	+ 1 17
103	I.C.I.	83 10	85 15	85 50	+ 2 89
425	I.B.M.	356 80	350 80	350 30	− 1 82
320	I.T.T.	335 30	336 20	335 90	+ 0 18
162	Ito Yokado	163	161 20	163	
49	Matsushita	47 50	46 35	46 15	− 2 84
225	Mc Donald's	217 90	219 50	219 50	+ 0 73
235	Merck	228 50	218	215 30	− 5 78
510	Minnesota M.	505	508	507	+ 0 40
38	Mitsubishi	38 40	35 85	35 85	− 1 51
335	Mobil corp	317 10	316 60	315 60	− 0 47
315	Morgan J.P.	323	320	323 50	+ 0 15
3870	Nestlé	3795	3805	3795	..
116	Norsk Hydro	113 20	112 60	112 60	− 0 53
70	OFSIL	60	61 60	62 50	+ 4 17
1430	Pétrofina	1194	1170	1178	− 1 34
440	Philip Morris	401	401	400	− 0 25
71	Philips	65	65	64 40	− 0 92
55	Placer Dome	61	60 30	60 50	− 0 82
245	Procter Gamble	264 10	262 50	261	− 1 17
169	Quilmès	160	163	156	− 2 50
15	Randfontein	13 85	13 95	14 05	+ 1 44
250	Rhone Poul. Rorer	248 20	248	246 90	− 0 52
445	Royal Dutch	436 40	438 10	437 50	+ 0 25
53	R T Z	50	51	51	+ 2 00
13	Saat & Saatchi	11 65	11 60	11 65	..
20	St Helena	20	20	20	
345	Schlumberger	357	359 50	357 50	+ 0 14
46	Shell transp	45 30	44 80	45 10	− 0 44
2000	Siemens	1896	1892	1890	− 0 32
175	Sony	170 60	170 60	170	− 0 35
74	Sumitomo Bank	68 10	..	.	.
155	T D K	136 20	.		.
50	Telefonica	44 10	45 10	45 15	+ 2 38
26	Toshiba	23 50	23 65	23 65	+ 0 64
570	Unilever	560	565	563	+ 0 54
250	Unit Techn.	243 50	238 50	238 50	− 2 05
189	Vaal Reefs	150 10	155	155 50	+ 3 80
1060	Volkswagen	911	911	911	..
275	Volvo	210	217 80	195 20	− 7 05
79	West. Deep	59	59	60 80	+ 3 06
395	Xerox Corp	395 50	402	402	+ 1 64
107	Yamanouchi	103 60	104 40	104 40	+ 0 77
4 35	Zambia Cop.	3 85	3 81	3 76	− 2 34

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	102 40	1 39
Emp Etat 13,4%83	104 90	11 16
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,25% mars 86	104 75	6 26
OAT 10% 5/2000	109 80	4 02
OAT 9,9% 12/1997	106 80	8 46
OAT 9,8% 1/1996	104 25	7 09
PTT 11,2% 85	106 90	9 11
CFF 10,30% 86	103 40	6 96
CFF 10,25% nov 90	109 35	6 17
CNA 10 % 1979	...	6 02
CNB Bques 5000F	98 10	2 61
CNB Paribas 5000F	98 50	2 61
CNB Suez 5000F	....	2 81
CNI 1/82 5000F	98 30	2 61
CNT 9 % 86	....	4 37
CRH 10,90% déc.85	108 15	7 93
CHARB FCE 3% 100	....	...
CNCA	1065 10	....
Cerus	2220	...
Alcatel 6 % janv. 89	625	...
Ly Eaux cv 6,5%	780	...
Thoms cv 9,2% 86	669	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1532	1539
Arbel	399 90	381
Bains C.Monaco	910	900
B Hypoth.Europ.	300	...
B.N.P. Intercont.	322 20	325
Bénédictine	2382	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1146	....
B T P	34 50	33 10
Cambodge	965	920
Carbone Lorraine	310	310
Case Poclain	3 40	3 40
C B C	237 90	231
C.E G.F (Frigor.)	650	...
Centenaire Blanzy	325	....
Ceragen	35 40	....
Champex Ny.	30 10	30 10
CIC (CIP)	141	142
C I.M	605	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T R.A.M. (B)	2600	....
Comiphos	480	482
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	311	301
Concorde	390	372
Constr Mét.Prov.	14 50	14
Crédit Gén.Ind.	53	...
Cr Universel (Cie)	360	....
Darblay	650	650
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	1805	....
Didot Bottin	550	550
Eaux Bassin Vichy	2905	2910
Ecia	268 10	280
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI.	480	480
Fidei	373	373
Finalens	298 80	..
F.I.P.P.	69 55	...
F.N.A.C.	1661	1661
Foncière (Cie)	415	415
Fonc.Lyonnaise	500	505
Foncina	310	....
Fougerolle	804	804
France I.A.R.D.	379 50	350
France SA (La)	1280	1290
From. Paul-Renard	2050	.
Gaumont	379	380
Genefim	225	226 10
Gévelot	450	....
G.F.C.	317	316 50
Groupe Victoire	690	680
G.T.I (Transport)	196	195
Immobail	305	305
Immobanque	545	555
Im.Marseillaise	4200	4200
Invest.(Stte Cie.)	3050	....
Lambert Frères	....	...
Lille Bonnières	872	870
Locafinancière	349 10	302 10
Louis Vuitton	757	741
Louvre	2104	2089
Lucia	365	..
Machines Bull	22 65	23
Mag.Uniprix	180	180
Magnant	640	640
Métal Déployé	360	369
Mors	48	48
Navigation (Nle)	178	152 30
Optorg	255	260
Oréal (CI)	478	478
Origny-Desvroise	548	..
Palais Nouveauté	1300	...
Paluel Marmont	530	...
Parfinance	150	152
Paris France	238	.
Paris Orléans	190	189
Parthena Invest.	253 10	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	...	....
Piper Heidsieck	901	900
Porcher	374	...
Promodès (CI)	350	350
Publicis	540	541
Rochefortaise	110	109 10
Rosario	148	140 60
Rougier	193	193
S.A.C.E.R.	425	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	160	....
Saga	358	350
Saint Dominique (F.)	107	107
Salins du Midi	540	539
Savoisienne M.	140	...
S.C.A.C.	690	690
Senelle	395	...
S.Eud.Part. (M)	130	130
Silic	520	522
Sinvim	90	90
S.I.P.H.	100	...
S.M.C.I.	100	....
Sofal	480	....
Soffo	213	213
Sofical	1018	1050
Sofiram (ex Satam)	67 50	...
Sofrag	2045	.
Soudure Autogène	591	577
Sovabail	300	300
Stern	573	580
Taittinger	1987	2085
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	227	....
Ufiner	1099	....
Vicat	460	460
Virapro	1500	1500
Virax	120	..
Maroc Sté Brasserie	500	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	506	
Akzo Nv Sico.	376	390
Alcan Aluminium	78 10	80 40
American Brands	238	
Arbed	440	..
Asturienne Mines	78 10	78 10
Banco Popular Espa.	450 50	445
B.Reglements Int.	22150	22400
Can.Pacifique	59 10	60
Chrysler Corp.	125	...
C I R.	3 20	..
Commerzbank	801	805
Dow Chemical	280	276 50
Fiat	19 90	...
GBL (Brux Lamb.)	395	..
Gevaert	827	
Glaxo Holdings Ltd.	70	..
Goodyear Tire	309 70	319
Grace and Co (WR)	179	.
Honeywell Inc. Inc.	356	
Johannesburg	42 30	.
Koninklijke Pakhoed	80 70	
Kubota	23 80	..
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	75	74 50
Olivetti priv	5 05	.
Pfizer Inc.	378 20	385
Ricoh	23 95	
Robeco	271 20	273 20
Rodamco NV	130	130 20
Rolinco	268 60	271 70
Saipem	4 75	. .
Sema Group	23	
SKF Aktiebolaget	58 20	
Tenneco Inc.	155	.
Thorn Electrical	60 50	....
Toray Ind.	25 55	..
West Rand Cons.	3 70	3 70

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	727	.
Calciphos	70	..
C G H Cogenhor	8	
Coparex	615	585
Drouot Assurances	...	
Electro-Banque		
Europ. Accum.	78	.
Europ Soudres Ind.	12 20	
Gachot S.A.	43	43 10
Guy Degrenne	354	..
Lecteurs du Monde	160	.
Nicolas	1050	1050
Partcop Parcor	300	.
Quadcom	40	
Rorento N.V.	229 20	232 20
St-Gobain-Emballage	1600	
Schlumberger Ind.	555	560
S.E.P.R.	2050	1440
S.M.T. Goupil	0 70	
S.P.R. act. B	225 50	...
Waterman	1100	..

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 21/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 119	....	....	....
Ecu	6 642	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 090	....	....	....
Belgique (100 F)	16 477	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 270	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 868	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 080	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	8 320	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 615	....	....	....
Suisse (100 f)	378 940	....	....	....
Suède (100 krs)	90 130	....	....	....
Norvège (100 k)	83 190	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 202	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 783	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 805	....	....	....
Canada (1 S can)	4 123	....	....	....
Japon (100 yens)	4 218	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/10
Or fin (kilo en barre)	56500	56400
Or fin (en lingot)	56450	56750
Napoléon (20f)	329	326
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	327	326
Pièce Latine (20 f)	320	320
Souverain	417	419
Pièce 20 dollars	2000	2000
Pièce 10 dollars	1005	1050
Pièce 5 dollars	580	.....
Pièce 50 pesos	2100	2105
Pièce 10 florins	338	335

SICAV (sélection) 20/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	184 21	179 28
Améri-gan	7020 26	6750 25
Fructi-Associations	36 52	36 52
Fructi-Cap	43 82	43 17
Pev'Associations	30533 67	30533 67
Proficus	960 96	937 52

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

EXPOSITIONS

Qui a « découvert » l'Amérique ?

Une autre histoire de la conquête présentée par des artistes au Walker Art Center de Minneapolis

MINNEAPOLIS

correspondance

Rude mois pour Christophe Colomb ! Des manifestations contre *la célébration du cinquième centenaire* ont eu lieu un peu partout aux Etats-Unis. Ainsi au Walker Art Center de Minneapolis – un musée américain des plus renommés – proposait-on une exposition et un spectacle, virulentes critiques de la « découverte » de l'Amérique, accroc supplémentaire à la légende du navigateur génois.

L'année 1492, pour Guillermo Gomez-Pena, d'origine mexicaine, et sa collaboratrice, Coco Fusco, d'origine cubaine, c'est « l'année de l'ours blanc », d'après le nom donné aux premiers Européens par les indigènes. L'exposition, qui circulera aux Etats-Unis puis en Europe et sera l'objet d'un livre, procède par inversion subtile, plonge son visiteur dans une confusion historique voulue, pour l'amener à contester la version officielle de la découverte du Nouveau Monde. « L'année de l'ours blanc » renverse la perspective eurocentrée et remet en cause, du même coup, tout l'héritage postcolombien, sans romantisme ni polarisations simplistes.

Dès l'entrée, un ruban sémantique nous conduit des vocables « découverte » et « invasion » à ceux d'« intervention » et de « rupture » pour aboutir au terme de « génocide ». Projet pluridisciplinaire, l'exposition juxtapose de vrais objets précolombiens, des souvenirs de la conquête et des œuvres contemporaines parodiques et grinçantes, invitant à la relecture générale. Un mural « chicano », haut en couleur peint les conquérants décapitant et sodomisant les indigènes. Titre de ce tableau : *Christophe Colomb introduit la philosophie eurocentriste en Amérique.* Non loin de Colomb attifé en Superman, un collage explique le « nouvel ordre mondial » et l'opération « Tempête transatlantique » organisée, cette fois, par Colomb, Bush et leurs associés, tous membres de la « gringostroïka » (1). Plus loin, des pastiches de peintures de l'époque coloniale, et Isabelle la Catholique dans son costume de « découverte » – perruque en forme de caravelle et boussole en pendentif, – la tombe de l'Américain inconnu, et un diaporama à l'intérieur d'un (faux) temple de Chichen-Itza.

En fin de parcours, la réponse du chef indien Seattle au président américain Franklin Pierce qui lui proposait d'acheter ses terres : un manifeste spirituel, et écologique avant l'âge, sur la tragédie de ceux qui ont été « découverts ». Si le commentaire est sérieux, le ton de cette anti-commémoration est toujours empreint d'humour, car les artistes déjouent vite les pièges de leur propre guérilla *sémiotique. Gomez-Pena a fondé le* Border Art Workshop/Taller de Arte Fronteriza avec un groupe d'artistes de San-Diego qui travaillent sur la notion de frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Bénéficiant depuis 1991 d'une bourse de la Fondation MacArthur, il vit maintenant à New-York. Coco Fusco est une sorte de sémioticienne pop, qui écrit et produit des spectacles d'avant-garde. Tous deux se définissent comme des enfants hybrides de l'Europe et de l'Amérique indigène.

Un pastiche du « nouvel ordre mondial »

Explorant le mythe du « sauvage » dans la culture occidentale, ces spécialistes d'histoire critique ont monté *Deux Aborigènes non découverts.* Cette performance qui se déroule dans une cage, est censée recréer une pratique initiée par Christophe Colomb qui, dès 1493, exhiba des Indiens Arawak, devant la cour d'Espagne. Un autre de leurs spectacles a été présenté pour le « Columbus Day », à Minneapolis : *The New World Border*, un pastiche de ce « nouvel ordre mondial » qui devait être mis en place après la guerre du Golfe.

« Je vois les Etats-Unis comme un territoire d'incompréhension culturelle, de rencontres non résolues, de communication inachevée, comme une grande zone frontière », explique Guillermo Gomez-Pena, qui compare l'Amérique de 1492 à celle de 1992, un pays encore à la recherche des langages qui articuleraient ses cultures plurielles et pourraient résoudre la question de l'immigration.

Pour ces deux artistes ambulants, c'est à l'art qu'il appartient de développer des modèles de coopération civile, de collaboration pluriculturelle, et de les transférer dans le champ politique... Pour pouvoir, suivant les mots de Guillermo Gomez-Pena, *« danser sur les blessures de l'histoire »* et redécouvrir, enfin, l'Amérique.

CLAUDINE MULARD

(1) Le comité pour la célébration du cinquième centenaire institué par le président George Bush était chargé d'établir ce parallèle entre le nouvel ordre mondial et la découverte du Nouveau Monde.

MUSIQUES

Mort du compositeur et chef d'orchestre Maurice Le Roux

Le compositeur et chef d'orchestre français Maurice Le Roux est mort, lundi 19 octobre, dans un hôpital d'Avignon des suites d'une maladie rénale. Il était âgé de soixante-neuf ans.

Si cet élève d'Olivier Messiaen n'avait été aussi bouillonnant d'idées, aussi entreprenant dans les années 60, la face de la musique en France en aurait, à cette époque, notablement été changée. Car Maurice Le Roux était le prototype du surdoué, et cela dès le Conservatoire. Premier prix de direction d'orchestre dans la classe de Louis Forestier, il fait partie, entre 1944 et 1947, dans celle d'Olivier Messiaen, du petit groupe des sériels, aux côtés de Pierre Boulez. En 1951, il s'initie à la musique concrète dans les studios de la Radio.

Il compose alors, abondamment. Des musiques de film (*le Ballon rouge, Crin blanc, Amère Victoire, le Petit Soldat*). Mais aussi les plus *savantes partitions comme Au pays de la magie* sur des poèmes de Michaux et *le Cercle des métamorphoses*, pour orchestre (1953). En 1960, il abandonne la composition et occupe pour huit ans la direction musicale et administrative de *l'Orchestre national de l'ex-ORTF*. Le poste avait été créé pour lui, il s'en acquitte brillamment pour la partie administrative. Mais ses musiciens ne tardent pas à le contester en tant que chef d'orchestre, en particulier lors d'une tournée aux Etats-Unis en 1967. Il démissionne.

En 1973, René Nicoly, alors administrateur de la Réunion des théâtres lyriques, le nomme conseiller artistique de l'Opéra de Paris, aux côtés de Paul-Emile Deiber, Roland Petit et Georges Prêtre. Entre-temps, Maurice Le Roux s'était préoccupé de l'enseignement de la musique dans les écoles, avait produit une série télévisée très regardée, *Arcana*, écrit une étude marquante sur Monteverdi, une *Introduction à la musique contemporaine*. En 1973, il devient inspecteur général de la musique au ministère de la culture. Il continue à composer, rédige une étude sur Boris Godounov. En 1944, il avait écrit la marche officielle de la 2e division blindée.

A. R.

□ **Mort du chanteur de tango Ernesto Rondo.** – Le chanteur de *tango argentin Ernesto Rondo*, Pieroni de son vrai nom, est mort, le 19 octobre, à l'hôpital Léopold-Bellan, à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. Avec ses cheveux gominés, son costume de gaucho de gala et sa large ceinture cloutée, celui qui se disait *« le moins macho des Argentins »* était un habitué des clubs parisiens où il se produisait régulièrement depuis une première prestation à La Coupole en 1955. En mars dernier, il devait jouer aux Trottoirs de Buenos Aires, lorsque, souffrant, il dut annuler son engagement le soir de la première. Ernesto Rondo avait commencé au théâtre à l'âge de cinq ans et fait ses débuts professionnels à dix-sept ans. Il avait travaillé avec les maîtres d'alors, Raymundo Pastore et Marcello Ruggero, avant de commencer à se produire à l'étranger.

INSTITUT

La rentrée des cinq Académies

Hommage à Ernest Renan

Il y a cent ans, le 2 octobre 1892, Ernest Renan s'éteignait à Paris. Cet anniversaire ne pouvait être mieux célébré qu'en cet Institut de France où il se sentait totalement chez lui (1). Il était normal qu'il ait fourni le thème de la séance solennelle de rentrée des cinq Académies que présidait, mardi 20 octobre, sous la Coupole, M. Maurice Schumann.

Paradoxe ou ironie du sort ? C'est à un religieux vêtu de l'habit dominicain, au Père Carré, de l'Académie française, qu'a été confié l'éloge de l'auteur de la scandaleuse (en 1863) *Vie de Jésus*. Une querelle oubliée, quasi absoute. D'ailleurs, l'ancien séminariste d'Issy-les-Moulineaux, puis de Saint-Sulpice, n'avait pas cessé d'exprimer sa reconnaissance aux maîtres qui l'avaient formé, en dépit de la *« terrible crise »* rationaliste qui provoqua la rupture. *« Ce qui ne l'empêcha pas*, dit l'orateur, *de garder une âme religieuse. »*

C'est en tout cas au séminaire qu'il acquit non seulement de rigoureuses méthodes de travail mais sa passion de la philologie et des langues sémitiques, sa connaissance intime de l'histoire et des textes anciens. M. André Caquot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, s'attache à mettre en lumière le côté ésotérique, cette face un peu cachée de l'œuvre de Renan. Sa thèse sur *Averroès et l'averroïsme* et, plus tard, le *Corpus inscriptionum semiticarum*, sa traduction de beaux textes bibliques notamment, ne sauraient être éclipsés par *l'Histoire des origines du christianisme* et *l'Histoire du peuple d'Israël*.

La curiosité de Renan pourtant ne s'arrêta pas à des travaux d'érudition, rappelle M. Etienne Wolff, de l'Académie des sciences. Un de ses grands regrets, avouait-il, est de ne pas avoir pu se consacrer à la biologie. Sa correspondance avec Marcelin Berthelot et avec Claude Bernard en fait foi. D'ailleurs, son œuvre de jeunesse, *l'Avenir de la science*, exhumée sur le tard avec le retentissement que l'on sait, demeure étonnamment actuelle.

Rien ne pouvait se soustraire à la boulimie de savoir de Renan. *« Même pas l'art »*, surenchérit M. André Bettencourt, au nom de l'Académie des beaux-arts. Et c'est bien l'art qui a joué un rôle essentiel dans l'activité d'Ernest Renan en la subordonnant, en fin de compte, à un idéal esthétique. Il n'admettait pas une dualité beauté-progrès. M. Bettencourt évoque la mission de Renan en Italie, dont les richesses artistiques éblouissent durablement le jeune savant. Il évoque le salon de la famille Schaffer, rue Chaptal, fréquenté par Delacroix, Liszt, Saint-Saëns, Lamartine, Tourgueniev, etc. Cette exigence de la beauté sauve nombre de pages de la sécheresse de l'érudition, leur confère leur charme et les assure de leur survie.

Les infinités de dons et les œuvres d'Ernest Renan sont trop conformes en définitive à l'idéal de synthèse de l'Institut de France, en ses cinq Académies complémentaires, pour qu'il s'en soit tenu écarté. M. René Pommeau, de l'Académie des sciences morales et politiques, établit le bilan de ses activités au sein de cet Institut, non seulement comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (élu en 1856) et de l'Académie française (en 1878), mais indirectement au Collège de France, sur sa proposition.

Et il ne résiste pas au plaisir de citer ce passage flatteur : *« La France seule a un Institut où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en faisceau, où le poète, le philosophe, l'historien, le philologue, le critique, le mathématicien, le physicien, l'astronome, le naturaliste, l'économiste, le jurisconsulte, le sculpteur, le peintre, le musicien, peuvent s'appeler confrères. »*

JEAN-MARIE DUNOYER

(1) « Le Monde des livres » du 2 octobre 1992 a consacré un dossier à Renan.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 OCTOBRE

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III », 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La basilique Saint-Denis, les tombeaux des rois de France », 14 h 30, sortie métro Saint-Denis-Basilique (Paris livre d'histoire).

« Ernest Hébert, un peintre à découvrir », 14 h 30, 85, rue du Cherche-Midi (A nous deux, Paris).

« Le Grand Louvre, du donjon à la *pyramide*. Les nouveaux aménagements », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Hôtels et ruelles autour de Saint-Sulpice », 14 h 30, à la fontaine, place Saint-Sulpice (Mme Cazes).

« Splendeurs d'automne à Montsouris », 14 h 30, métro Cité universitaire (Paris capitale historique).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escalier inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Notre-Dame des Halles : l'église Saint-Eustache », 15 heures, portail, rue du Jour (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Marais et ses fontaines. Place des Vosges », 15 heures, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Une réalisation de Le Corbusier : la cité-refuge de l'Armée du salut », 15 heures, 12, rue Cantagrel (Paris et son histoire).

« Exposition Odilon Redon au Musée Marmottan », 15 h 30, 2, rue Louis-Boilly (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Histoire et civilisation de l'Egypte pharaonique » (Clio).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Lumière et ombre à l'Alhambra islamique de Grenade », par S. Saint-Girons (Perspective et lumière).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Saint Marcel, évêque et protecteur de Paris », par M. Roché (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

Services culturels canadiens, 5, rue de Constantine, 18 heures : « Réceptions et premières réactions amérindiennes à la présence française en Amérique du Nord-Est : la voie des objets », par L. Turgeon. Entrée libre (ambassade du Canada).

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « L'Antarctique : un laboratoire de l'environnement de notre planète au vingt et unième siècle », par Paul-Emile Victor et J.-C. Victor (Société de géographie).

CARNET DU Monde

Décès

– Jacquie Bablet,
Anne Bablet,
Marc Bablet et Anick Lestage,
Matthieu et Aurélien Bablet,
Gérard et Jacqueline Bablet,
ont la douleur de faire part du décès de

Denis BABLET,
directeur de recherche au CNRS,

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère et beau-frère, survenu le 18 octobre 1992.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le lundi 26 octobre, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Vous pouvez adresser vos dons à l'organisation humanitaire de votre choix.

53, bd Beaumarchais,
75003 Paris.

– Le laboratoire de recherches sur les arts du spectacle du CNRS,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Denis BABLET,
directeur de la formation
de 1979 à fin 1990,

survenu le 18 octobre 1992.

– Nous avons le chagrin d'annoncer le décès de

M. Lucien BALTHAZAR,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
ministre plénipotentiaire,
ancien consul général de France à Genève,

survenu, le 19 octobre 1992, à Collonge-sous-Salève.

De la part de
Mme Simone Laprade-Balthazar,
Des familles Croset et Groussin,
Et de tous ses amis.

Ses obsèques seront célébrées en l'église de Collonge-sous-Salève, le vendredi 23 octobre, à 15 heures.

La famille recevra au funérarium d'Annemasse le mercredi 21 et le jeudi 22 octobre, de 17 heures à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une collecte sera effectuée au profit de la recherche médicale.

– Le docteur Michel Bonnet
a la douleur de faire part du décès de son père

M. Georges BONNET,

survenu le 19 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, auront lieu vendredi 23 octobre dans l'intimité familiale.

77, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

– Le président,
Les personnels de l'université Paris-XII-Val-de-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

Henry, Louis DURAND,
professeur des Universités.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

Université Paris-XII-Val-de-Marne,
51, avenue du Général-de-Gaulle,
94010 Créteil Cedex.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Anne Giret, son épouse,
Et son fils Hugo,
Michel et Roselyne Giret,
ses parents,
Et leurs enfants Philippe et Hervé,
Bernard et Monique Heitz,
ses beaux-parents,
Et leurs enfants Vincent et Dominique,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Pascal GIRET,
journaliste, reporter d'images,

survenu accidentellement durant sa mission de journaliste, le 15 octobre 1992, *à Paris*, à l'âge de trente-deux ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, à Paris-18e.

12, rue Ramey,
75018 Paris.

– Hélène Lesterlin, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Claire Lesterlin, sa sœur,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu du

docteur Pierre LESTERLIN,
médecin du travail,

survenu le 19 octobre 1992, à Paris.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas (Paris-5e), le vendredi 23 octobre, à 8 h 30, suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale, à Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime).

Ni fleurs ni couronnes.
Merci d'adresser vos dons à Médecins du monde, 67, avenue de la République, 75011 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

44, avenue du Général-de-Gaulle,
17430 Tonnay-Charente.

– Le baron Edmond de Rothschild, président de l'Œuvre de protection des enfants juifs,
Les membres du conseil d'administration,
Les membres du personnel,
Et les enfants de l'OPEJ,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Franklin NASSERY-WARBURG,
administrateur de l'OPEJ,

survenu le 18 octobre 1992.

Ses obsèques ont été célébrées au cimetière de Bagneux, le 21 octobre.

– Mme Georges Silvera,
née Yvette Madar,
M. et Mme Marc Silvera
et leurs enfants,
Le docteur Lina Silvera,
Mme Lucette Silvera,
Les familles Silvera, Lumbroso, Athias, Fer, Madar, Luscia,

ont la douleur de faire part du décès de

Maître Georges SILVERA,
ancien bâtonnier au barreau de Sfax,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 octobre 1992.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 octobre, à 10 h 45, au cimetière de Fresnes, 133, av. de la Division-Leclerc.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

1, impasse des Rouges-Gorges,
94260 Fresnes.

– Mme Pierre Théréné, son épouse,
Ses *enfants*,
Ses petits-enfants,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre THÉRÉNÉ,
capitaine de vaisseau (H.)
ancien directeur au Commissariat à l'énergie atomique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 17 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingts ans, en son domicile à Antony (Hauts-de-Seine), après une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le jeudi 22 octobre, à l'île de Batz (Finistère).

Une messe à son souvenir sera don*née le lundi 26 octobre, à 10 heures*, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e.

5, avenue de la Marquise-du-Deffand,
92160 Antony.

Le Roc'higou,
29253 Ile de Batz.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons pour la recherche contre le cancer.

– Les Amitiés de la Résistance ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de leur fondateur, président d'honneur,

Jean-Louis VIGIER,
grand officier
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
Military Cross,
interné résistant,
ancien président
du conseil municipal de Paris,
ancien député de la Seine,
sénateur honoraire.

Une messe à son intention aura lieu en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 27 octobre 1992, à 11 heures.

69, rue de la Glacière,
75013 Paris.

(*Le Monde* daté 18-19 octobre.)

Remerciements

– Mme Charles Garcin,
Et ses enfants,
très touchés *des marques* d'amitié et de sympathie témoignées lors du décès de

M. Charles GARCIN,

prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

– Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les communautés jésuites de la rue de Grenelle,
Le rédacteur en chef,
Et les membres de la rédaction d'*Etudes*,
remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès du

Père Joseph THOMAS.

Anniversaires

– Pour le vingt-deuxième anniversaire de la disparition de

SAMSON FRANÇOIS,

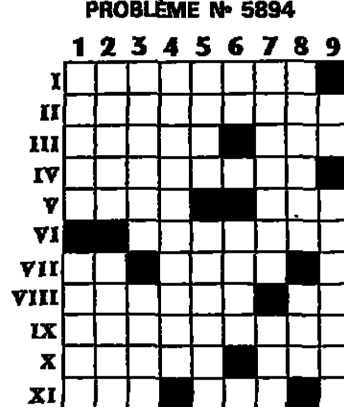
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, admiré ou aimé.

Communications diverses

– Jeudi 8 octobre, à 20 h 30, au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, *75003 Paris, tél. 42-71-68-19*, pour le dixième anniversaire de sa mort : « Mendès France était-il un fou de la République ? », avec P. Birnbaum, H. Bulawko, et des témoignages.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5894



HORIZONTALEMENT

I. N'attendent pas longtemps pour se « déculotter ». – II. Qui collent bien. – III. Affaibli. N'est pas un livre sérieux. – IV. Bourres dans les peignes. – V. Obtenues. Démonstratif. – VI. Des animaux qui n'ont qu'un os. – VII. Vaste plaine. N'ondule pas naturellement. – VIII. Mâle, c'est le cerf-volant. On se réjouit quand on en voit le *bout. – IX. Ne laissera pas dormir.* – X. Regardée comme un œuf. Figure biblique. – XI. Roi d'Israël. Où il n'y a rien à enlever.

VERTICALEMENT

1. Se comporte comme un « chien ». Bien roulé. – 2. Le mot de la fin. Machine, parfois – 3. Utiles pour mesurer les pièces. Fit briller. – 4. Ce qu'est la prêle. – 5. C'est parfois descendre. Dialecte ancien. – 6. Possessif. Il y en a parfois dans un livre – 7. Qui ne laisse rien passer. Direction. – 8. Rejoint l'Escaut. Dix sur dix. – 9. Abréviation. Provoque de grosses vagues.

Solution du problème n° 5893

Horizontalement

I. Ivoirerie. – II. Noblement. – III. Elu. Nuls. – IV. Nasse. Ici. – V. Agios. Ur. – VI. Réel. Aria. – VII. Regrets. – VIII. Assaut. Es. – IX. Bu. Is. Psi. – X. Leur. Na ! – XI. *Errèrent.*

Verticalement

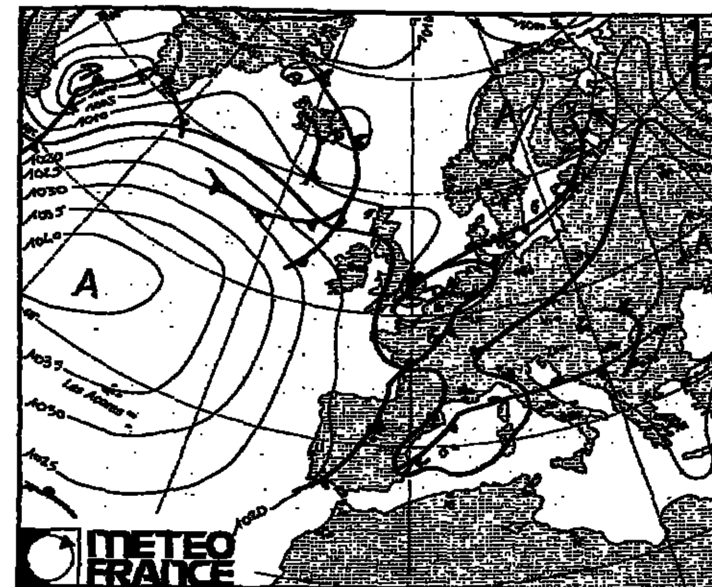
1. Inénarrable. – 2. Volage. Suer. – 3. Obusiers. Ur. – 4. Il. Soléaire. – 5. Rênes. Gus. – 6. Emu. Art. Ne. – 7. Reliure. Pan ! – 8. *Ins*crites. – 9. Et. Assis.

GUY BROUTY

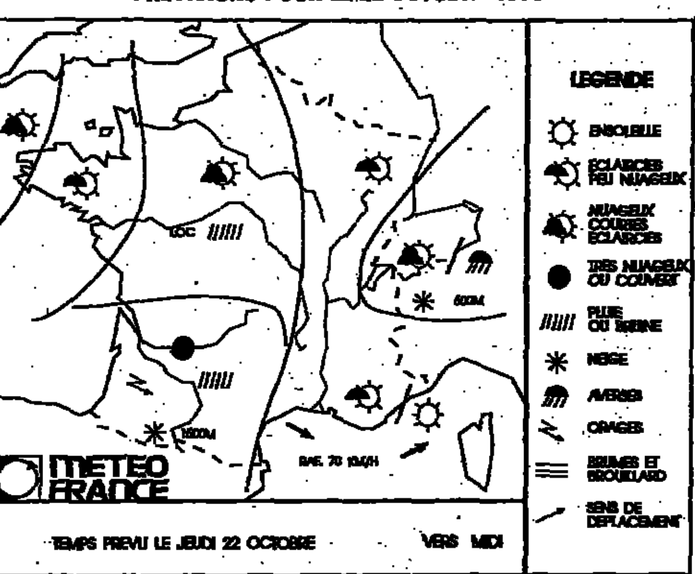
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 21 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 22 OCTOBRE 1992



Les nuages et pluies qui gagnent l'Aquitaine en matinée s'étendront progressivement vers Midi-Pyrénées puis Languedoc-Roussillon en cours d'après-midi où ils chasseront le soleil. Des orages éclateront près des côtes de l'Aquitaine. Dans les Pyrénées, la neige tombera vers 1 500 mètres.

Sur les régions du Nord, de l'Ile-de-France et du Centre, les nuages domineront également avec quelques ondées.

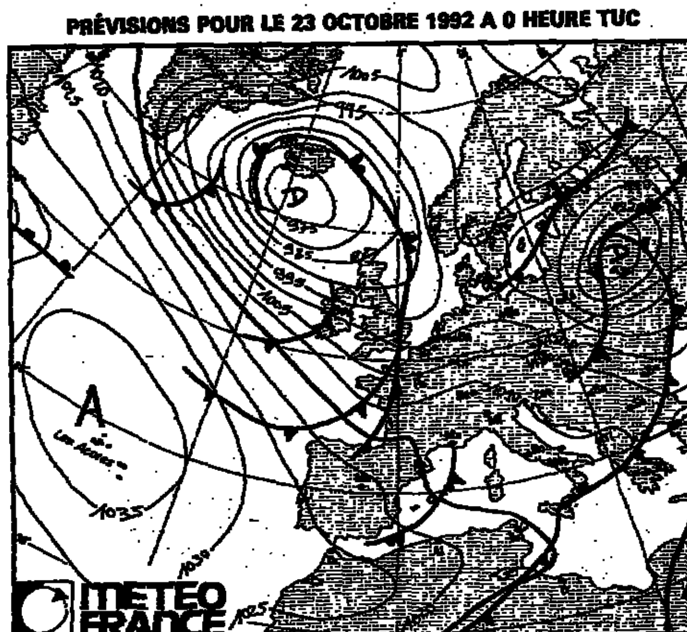
Sur toute la facade est du pays et la Corse, la journée sera plutôt ensoleillée.

Le mistral et la tramontane souffleront à 60 km/h. Entre la Corse et le continent, le vent d'ouest soufflera à 80 km/h. Sur les Vosges, le Jura et le nord des Alpes, les pluies ou neige à 600 mètres laisseront place à des éclaircies l'après-midi.

Les éclaircies se développeront aussi sur tout le nord-ouest du pays, mais de nouvelles pluies sont attendues en soirée sur la Bretagne.

Les températures minimales s'étendront entre 2 et 7 degrés, avec quelques gelées de l'Auvergne aux Alpes. Les températures maximales seront comprises entre 8 et 20 degrés sur le pourtour méditerranéen, 14 à 16 degrés sur le Sud-Est, 9 à 13 degrés dans les autres régions.

PRÉVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-10-1992 à 18 heures TUC et le 21-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	17	P
BIARRITZ	17	8	C
BORDEAUX	16	7	N
BOURGES	14	4	D
BREST	10	6	N
CAEN	11	7	P
CHERBOURG	11	7	N
CLERMONT-FER.	16	5	N
DIJON	14	6	N
GRENOBLE	9	7	C
LILLE	12	5	C
LIMOGES	11	3	B
LYON	11	7	P
MARSEILLE	18	12	P
NANCY	14	6	N
NANTES	13	3	C
NICE	13	12	C
PARIS-MONTS.	-	6	C
PAU	19	6	P
PERPIGNAN	18	12	C
RENNES	12	6	P
ST-ETIENNE	14	7	P
STRASBOURG	13	1	C
TOULOUSE	17	8	P
TOURS	14	4	C
POINTE-A-PITRE	32	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	27	16	N
AMSTERDAM	12	2	B
ATHÈNES	26	16	D
BANGKOK	30	25	C
BARCELONE	20	12	N
BELGRADE	17	6	D
BERLIN	12	2	N
BRUXELLES	14	3	N
LE CAIRE	29	19	N
COPENHAGUE	9	6	P
DAKAR	29	24	D
DELHI	33	17	D
DJERBA	—	—	—
GENÈVE	9	3	C
HONGKONG	25	20	—
ISTANBUL	21	13	D
JÉRUSALEM	29	14	D
LISBONNE	18	8	D
LONDRES	11	5	D
LOS ANGELES	21	15	C
LUXEMBOURG	11	5	N
MADRID	17	5	D
MARRAKECH	26	17	N
MEXICO	15	10	N
MILAN	11	7	C
MONTRÉAL	5	-2	A
MOSCOU	2	-3	C
NAIROBI	25	15	N
NEW-YORK	10	2	C
OSLO	—	—	—
PALMA-DE-MAJ.	23	15	D
PÉKIN	24	9	C
RIO-DE-JANEIRO	25	20	—
ROME	23	21	N
SÉVILLE	22	13	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	7	2	B
TOKYO	17	13	C
TUNIS	30	16	N
VARSOVIE	9	-2	N
VENISE	12	10	C
VIENNE	11	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'évêque et les insultes

« DURAND *la nuit* » de l'autre soir ayant choqué quelques lecteurs, on doit ici confesser que l'on ne partage pas cet émoi. Pourtant, toutes les conditions étaient réunies. Sous un prétexte si mince qu'il est déjà oublié, se trouvaient rassemblés autour de Guillaume Durand un évêque et un « comique » débitant des grossièretés au kilomètre. En cette compagnie, Stéphane Collaro, citant Saint-Augustin, faisait figure de penseur. Tout le dispositif était étudié pour scandaliser l'Audimat, avec le professionnalisme qui fait le charme de la maison Bouygues. Les obscénités chronométrées du « comique » tombaient dru sur l'évêque, qui roulait des yeux affolés. Très bon, ça, un évêque affolé. Le bon public était remorqué, comme en dépanneuse, sur l'autoroute de l'indignation.

Or, il advint qu'en dépit de tous ces pousse-au-rire on ne fut guère scandalisé. Pourquoi ? Parce qu'on n'y croyait pas. Précisons. On voyait bien des obscénités pleuvoir sur l'évêque, mais c'était sur TF 1, et l'évêque et son insulteur sonnaient aussi authentiques qu'une interview de Fidel Castro ou une vraie-fausse chômeuse radiée de l'ANPE. L'idée traversa fugitivement les esprits que cet évêque pouvait être un faux évêque, un comédien, un comparse. Ce soupçon s'installa mollement, lui-même sans aucune importance. On n'avait même pas le cœur à attendre, à la *fin de l'émission, un éventuel fin* mot de l'histoire.

En fait, on pressentait le pire, c'est-à-dire que l'évêque et les insultes n'étaient ni faux ni vrais. C'était du demi-faux, demi-vrai, de l'image fabriquée pour théâtre de marionnettes au milieu d'un no man's land entre le rêve et la vie. Ils auraient pu s'entr'égorger, on aurait pu voir le sang couler, ou bien l'évêque revêtir un tutu et chanter *Carmen* : on n'en eût pas été davantage ému.

Comme si ne pouvait advenir à TF 1 rien que de fabriqué. Une émission de TF 1 se regarde du même œil, sceptique ou approbateur, dont on évalue des produits de BTP, un pont, une route, un stade. On n'y cherche que les vices ou astuces de fabrication. Nul n'aurait l'idée saugrenue d'en pleurer d'émotion, ou de s'en scandaliser. Chez Guillaume Durand, les dérapages sont planifiés, comme des trains sur une feuille de la SNCF. Après la bavure de 23 h 17, hâtons-nous messieurs-dames de libérer la voie pour la provoc de 23 h 36 (juste avant la pub), qui précédera elle-même l'incident inopiné de 0 h 12. Nous espérons que vous avez fait un agréable voyage.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 21 octobre

TF 1

20.25 Sport : Football. Coupe d'Europe UEFA, 2e tour match aller : Naples-PSG en direct de Naples ; A 21.15, mi-temps et Loto ; A 21.30, 2e mi-temps.

22.30 Sport : Football. *Coupe d'Europe UEFA, 2e tour match aller :* Auxerre-FC Copenhague ; A 23.15, mi-temps ; A 23.25, 2e mi-temps.

F 2

20.50 Téléfilm : Un été alsacien. De Maurice Frydland.

22.20 ▶ Documentaire : Pierre Mendès France. De Jean Daniel, Jean Lacouture et Jean-Christophe Rosé.

23.55 Journal et Météo.

0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*

F 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Enfant adopterait famille. Invités : Dominique Grange, auteur-compositeur ; Sophie *Marinopoulos, adoptée à deux mois* ; Jean-François Mereau, adopté à treize mois ; Marie-Françoise Boilot-Gidon, adoptée par les employeurs de sa mère ; Anne-Souga Monjarret, adoptée à sept ans ; Pierre Verdier, membre du conseil supérieur de l'adoption. Reportage : une famille de rêve, de Gaëlle Montlahuc et Bruno Carette.

22.25 Soir 3. Présenté par Christine Ockrent.

22.55 Mercredi chez vous. *Programme des télévisions régionales.*

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Burning Secret. □ Film britannique d'Andrew Birkin (1988).

22.40 Flash d'informations.

22.45 Cinéma : Delta Force 2. □ Film américain d'Aaron Norris (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Danse : Four Schumann Pieces. Chorégraphie de Hans Van Manen. Avec la troupe du Ballet national néerlandais.

21.15 Documentaire : *Les Musiciens du quatuor.* 2. variations sur un thème européen. De Georges Zeisel et Catherine Zins.

22.15 Concert : Hommage à Peter Schidlof. *Concert donné salle Favart en 1987, en hommage à l'altiste du Quatuor Amadeus.*

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.45 Téléfilm : La Femme trompée. De Sabine Thiesler.

22.35 Téléfilm : Police mécanique. De Jud Taylor.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. A Demy-mots, le langage dans le cinéma de Jacques Demy.

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 URTI. Plouf, plouf, comptines.

22.40 Les Nuits magnétiques. Eloges du Sud. 2. La loi ou la vie.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 mars 1990 à Budapest) : *Partita pour piano seul en si bémol* majeur, Partita pour piano seul en ut mineur, Partita pour piano seul en la mineur, Partita pour piano seul en ré majeur, de Bach, par Andras Schiff, piano.

22.00 Concert (donné le 9 avril salle Wagram à Paris) : Oresteia, de Xenakis, par la Maîtrise de Paris, la Maîtrise nationale, l'Atelier choral du Centre d'art polyphonique de Paris-Ile-de-France, le Chœur du Marais et l'Ensemble Musique Oblique, dir. Roland Hayrabedian.

Jeudi 22 octobre

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.15 Club Dorothée.

17.25 Jeu : Une famille en or.

17.55 Série : Hélène et les garçons.

18.25 Feuilleton : Santa Barbara.

18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Francis Huster.

19.50 Divertissement : Le Bébête Show.

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire. Bras d'honneur, d'Yves Rénier.

22.25 Magazine : Le Point sur la table. *Présenté par Anne Sinclair.* Abus de pouvoir : abus de pouvoir du juge ou abus de pouvoir du politique ? Invités : Henri Nallet, ancien garde des sceaux face au juge Thierry Jean-Pierre.

23.45 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des lourds légers à Epernay : Akim Tafer (France)-Derek Angol (Grande-Bretagne).

F 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Les provinciales : vers le Nord et la Belgique.

16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.45 Feuilleton : Beaumanoir.

17.15 Magazine : Giga. La Fête à la maison ; Lycée alpin ; Sauvés par le gong ; Reportages.

18.30 Le Jeu !

19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Danse avec les ours, d'Yves Boisset et Jean-Louis Bousser ; Sauver la vie, de Marie-Pierre Farkas et François Amado ; Les faux dollars de Téhéran, de Jean-Philippe Desbordes et Jean-Jacque Le Garreo.

22.20 Visages d'Europe.

22.25 Téléfilm : Sang d'encre. De Lee Philips.

23.50 Journal et Météo.

0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*

F 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.

16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invitée : Catherine Ceylac.

17.55 *Magazine : Une pêche d'enfer.* Invité : Michel Galabru.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Un livre, un jour. *Essai sur le juke-box,* de Peter Handke.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.

20.06 Jeu : Hugodélire.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.40 INC.

20.45 Cinéma : **Cousin, cousine. ■■** Film français de Jean-Charles Tacchella (1975). Avec Marie-Christine Barrault, Victor Lanoux, Marie-France Pisier.

22.25 Soir 3.

23.00 Cinéma : Les Chiens. ■■ Film français d'Alain Jessua (1978). Avec Gérard Depardieu, Victor Lanoux, Nicole Calfan.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : Les Amants du Pont-Neuf. ■■ Film français de Leos Carax (1991). Avec Juliette Binoche, Denis Lavant, Klaus Michael Gruber.

18.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon. *Présenté par Valérie Payet.*

18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h. Invité : Toto.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Alain Chabat et Dominique Farrugia.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Rapt manqué. □ Film américain de William Lustig (1988). *Avec Jan Michael Vincent, Leo Rossi, Lance* Henriksen.

21.55 Flash d'informations.

22.05 *Magazine :* Cascades et cascadeurs. Présenté par Marc Toesca.

22.35 Cinéma : The Doors. ■ Film américain d'Oliver Stone (1991). Avec Val Kilmer, Meg Ryan, Kevin Dillon (v.o.).

0.50 Cinéma : *Cet obscur objet du désir.* ■■ Film français de Luis Bunuel (1977). Avec Fernando Rey, Carole Bouquet, Angela Molina.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : A Bigger Splash. ■ Film britannique de Jack Hazan (1974). Avec David Hockney, Peter Schlesinger, Ossie Clark (rediff. du 11 octobre).

19.00 Documentaire : Le Clown et les Enfants du silence. De Marion Schmidt. *Travail et théories d'Howard Buten, psychologue, écrivain et clown, sur l'autisme.*

19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Passage Nord-Ouest. Soirée proposée par Wolfgang Vogel.

20.45 Documentaire : **De Colomb à Franklin.** De Peter Milger.

21.10 *Documentaire :* Repérages. De Peter Milger. *De la difficulté de voyager dans l'Arctique.*

21.35 Documentaire : L'Apprentissage de la lenteur. De Peter Milger. *La traversée du passage Nord-Ouest à bord du voilier* le Kivioq.

22.10 Documentaire : Sur les traces de Franklin. De Peter Milger. *Histoire de différentes expéditions dans l'Arctique, dont celles de Ross, de Franklin et de McClure.*

23.40 Documentaire : Mortelle avancée. De Peter Milger. *La destinée des Inuits de l'île de Banks.*

0.30 Documentaire : Henry Larsen.

M 6

14.50 Magazine : Destination musique.

17.15 Jeu : Zygopolis.

17.35 Série : Campus Show.

18.05 Série : Equalizer.

19.00 Série : Les Routes du paradis.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.05 Série : Madame est servie.

20.35 Météo 6.

20.45 Cinéma : *La Montagne du dieu cannibale.* □ Film italien de Sergio Martino (1977). Avec Ursula Andress, Stacy Keach, Claudio Cassinelli.

22.55 Téléfilm : Meurtre d'un père. De John Patterson, avec Mike Farrell, Heather Fairfield. *Le thème de l'inceste.*

0.00 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Avignon 92. Derrière les visages, d'après Andrée Chedid.

21.30 Profils perdus. Claude Morgan.

22.40 Les Nuits magnétiques. Eloge du Sud. 3. La constellation du Taureau.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Stéphane Michaud (En Russie avec Rilke, 1900, de Lou-Andréas Salomé).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Concerto pour piano et orchestre en sol majeur K 453, de Mozart ; Jubilation pour chœur et orchestre, de Benjamin ; le Réveil des oiseaux, de Messiaen, par la Maîtrise de Radio-France, l'Orchestre national de France, dir. Kent Nagano ; Yvonne Loriod, piano.

23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour piano, de Rubinstein ; Album pour enfants (transcription pour quatuor à cordes de Dubinsky), de Tchaïkovski ; Trio pour pianoforte, violon et violoncelle d'Alyabyev.

0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

هكذا من الأصل

Le Monde

Pour contenir la prolifération d'une algue tropicale

Le mouillage des bateaux de plaisance va être modifié en Méditerranée

Comment imaginer qu'une minuscule algue, jolie de surcroît, puisse mobiliser contre elle les autorités civiles et militaires, les collectivités locales et la communauté scientifique ? Pourtant, ce fut bien le cas, mardi 20 octobre, à la préfecture de Toulon : autour du secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, et de l'état-major des affaires maritimes en grand uniforme, une quarantaine de représentants du département, de la région et des laboratoires universitaires ont passé l'après-midi à mettre au point un plan de bataille contre ce fléau d'un genre nouveau : la redoutée *Caulerpa taxifolia*.

TOULON

de notre envoyé spécial

La *Caulerpa taxifolia* continue sa progression en Méditerranée. Comme l'a expliqué M. Charles Boudouresque, professeur d'océanographie à l'université d'Aix-Marseille et président du comité scientifique mis sur pied pour lutter contre le parasite, 400 hectares de littoral sont plus ou moins «contaminés» dans les seules Alpes-Maritimes, dont 90 hectares entièrement colonisés. Des «taches» sont apparues sur tout le littoral français de Méditerranée, mais aussi en Italie dans la région d'Imperia, et en Espagne autour de Majorque. Cette expansion en «taches» s'explique par l'un des principaux vecteurs de l'algue : l'ancre des bateaux de plaisance.

Si la progression est plus mesurée que ne l'avaient laissé craindre les premières alertes lancées par le professeur Alexandre Meinesz, du laboratoire d'écologie marine de Nice, on n'observe pas de régulation spontanée de la plante, comme certains l'avaient espéré (*le Monde* du 5 août). Or la prolifération inquiète parce que la *Caulerpa taxifolia* est un *«compétiteur positif»*, comme disent les chercheurs dans leur jargon. Elle l'emporte sur tous ses concurrents, à commencer par les herbiers de posidonies qui garnissent les fonds méditerranéens en bonne santé.

En outre, l'algue tropicale contient une toxine appelée caulerpine, qui dissuade les prédateurs. Elle n'a donc pas d'ennemi naturel, excepté le poisson appelé *saupe*, qui accepte d'en goûter parfois, au moins dans son jeune âge. Heureusement, rien ne permet de conclure que l'algue présente un quelconque danger pour l'homme, que ce soit par contact ou par ingestion d'animaux en ayant absorbé. Le comité scientifique a expliqué que la priorité, aujourd'hui, consiste d'abord à *«contenir l'espèce dans les Alpes-Maritimes»*, puis à *«dégager les herbiers de posidonies»*, et ceci dès l'hiver, au moment où l'algue est la plus vulnérable. Les expériences d'éradication menées au mois de juin par les chercheurs d'IFREMER ont en effet montré que l'algue repousse parfaitement au bout d'un mois. On va donc arracher les plants colonisateurs cet hiver, à la main ou à l'aspirateur, et aussi *«dénaturer à l'eau chaude»*, puisqu'il est prouvé que l'algue supporte mal un choc thermique.

L'idéal serait que les plaisanciers nettoient leur ancre après usage. Mais il est difficile de les obliger à cette discipline, d'autant que la plupart sont étrangers. Reste la solution des mouillages de surface, qu'il s'agisse de bouées, de corps morts ou mieux de ces tiges métalliques fichées dans les fonds avec un anneau d'amarrage à fleur d'eau, comme dans le parc national de Port-Cros. *«Nous allons réglementer le mouillage en zone sensible*, a prévenu le secrétaire d'Etat à la mer. *Mais il faudra que les maires coopèrent en disposant les installations appropriées.»*

ROGER CANS

Au conseil des ministres

M. Bérégovoy autorisé à engager la responsabilité du gouvernement sur le budget

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a été autorisé, mercredi 21 octobre, par le conseil des ministres à engager la responsabilité du gouvernement, en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, sur le projet de loi de finances pour 1993. Rendant compte des délibérations, le porte-parole du gouvernement, M. Louis Mermaz, a indiqué que le premier ministre avait *«appelé à l'unité entre le gouvernement et sa majorité pour défendre le budget et la politique du gouvernement au moment où l'opposition est en train de se déchirer de plus belle.»*

D'autre part, le président de la République, M. François Mitterrand, a évoqué *«la formidable agression»* dont le franc avait été la victime au cours de la récente tempête monétaire de la part de la *«spéculation internationale»*, avant de souligner, à propos de la situation générale du pays, que *«tous les paramètres économiques français sont favorables, les plus favorables d'Europe»*. Selon les propos rapportés par M. Mermaz M. Mitterrand a notamment déclaré : *«La crise monétaire nous a placés dans une situation exceptionnelle, le choc a été très rude, nous avons été l'objet d'une formidable agression»*, mais *«jamais la France n'aurait dévalué»*.

Le chef de l'Etat a ajouté que cette bonne tenue du franc au cours de cette période *«est la traduction de la bonne santé de l'économie française»*. *«C'est à l'honneur de ceux qui ont géré l'économie française»*, a-t-il affirmé.

Quelques instants auparavant, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, avait fait la même analyse en précisant que la France avait bénéficié de prêts d'un montant de 160 milliards de francs de part de la Bundesbank.

M. Mitterrand a également commenté les négociations du GATT, en disant notamment que les Américains avaient accepté des *«concessions réelles»*, ces derniers jours, *«mais absolument pas sur l'agriculture»*, à propos de laquelle *«ils n'ont pas proposé grand-chose»*. Il a estimé, sur ce point, que les Américains *«n'ont pas fait, sur ce dossier, de progrès qui permettraient d'aboutir»* à un accord.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a décidé, en outre, un mouvement préfectoral : M. Jean-Paul Proust, préfet de la région du Limousin, préfet de la Haute-Vienne, a été nommé préfet de la région Haute-Normandie, préfet de Seine-Maritime, en remplacement de M. Jean-Claude Quyollet, nommé préfet hors cadre. M. Jean Mingasson, préfet hors cadre, est nommé préfet de la région du Limousin, préfet de la Haute-Vienne ; M. Jacques Barel, préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin, est nommé préfet hors cadre ; M. Jean-Pierre Delpont, préfet des Yvelines, est nommé préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin ; M. Jacques Dewatre, préfet de la Réunion, est nommé préfet des Yvelines.

Candidate aux législatives dans l'Essonne

Mme Lienemann estime que «le PS a fait son temps»

Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, déclare, dans un entretien publié mercredi 21 octobre par *le Quotidien de Paris*, que le Parti socialiste *«se recroqueville,à l'image d'une forteresse assiégée»*, qu'*«il est en déficit de propositions»* et qu'il *«a désormais (...) refusé de défendre les petites gens»*. *«Le PS a fait son temps*, dit-elle. *Il faut changer d'air, créer une nouvelle structure, un nouveau parti.»*

Mme Lienemann, qui est l'un des animateurs de la Gauche socialiste, *courant qui a perdu la direction de* la fédération socialiste de l'Essonne (*le Monde* du 17 octobre), précise qu'elle sera candidate aux élections législatives dans la septième circonscription de ce département, qui l'avait élue député en juin 1988, mais à la question : «Serez-vous candidate du PS ?», elle répond : *«On verra bien. Pour l'instant, je suis toujours membre du PS. Comment les choses évolueront-elles dans les mois à venir ? Je ne peux pas encore le dire.»*

Le maire d'Athis-Mons souhaite que *«les socialistes acceptent de ne plus être hégémoniques»* et qu'ils *«s'ouvrent à d'autres partenaires»*, les écologistes notamment. *«Je pense également*, dit-elle, *que l'on ne peut pas laisser sur le côté tous les gens qui se sentent de gauche, mais qui ne veulent plus faire partie du PS.»*

□ **M. Giscard d'Estaing : *«gouverner au centre»*.** – M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, mardi 20 octobre, après un entretien avec M. René Monory, centriste, président du Sénat, qu'il faudra, après les élections législatives, *«gouverner au centre»*. Le président de l'UDF n'a pas souhaité commenter l'actuel débat au sein de l'opposition sur les primaires, se contentant de souligner que l'élection de M. Monory à la présidence du Sénat représente un modèle *«dont on peut s'inspirer le moment venu»*.

Dans l'attente des parités de fusion

Les cotations des actions Matra Hachette et MMB sont suspendues

Les actions Matra, Hachette et MMB (holding du groupe de M. Jean-Luc Lagardère) ont été suspendues de cotation, mercredi 21 octobre, à l'ouverture de la Bourse de Paris dans l'attente de la publication d'un communiqué des sociétés. Les parités de fusion entre Hachette et Matra devaient être annoncées dans la journée.

S'exprimant mardi 20 octobre devant le 17e congrès de la Fédération européenne des analystes financiers, M. Phillipe Camus, président de MMB, déclarait que les parités de fusion ont été arrêtées lundi 19 octobre.

On indique par ailleurs à la direction d'Hachette que ces parités seront provisoires, puisque le tribunal de commerce de Paris ne s'est pas encore prononcé sur les dossiers relatifs à la liquidation de la Cinq.

□ **TENNIS : la France rencontrera l'Autriche lors du premier tour de la Coupe Davis 1993.** – La France affrontera l'Autriche du 26 au 28 mars lors du premier tour de la *Coupe Davis 1993*, dont le tirage au sort a été effectué, mardi 20 octobre à Londres. Le numéro un autrichien, Thomas Muster, classé 18e mondial, a annoncé qu'il ne disputerait pas cette épreuve l'année prochaine. Les autres rencontres du groupe mondial opposeront, à la même date l'Australie aux Etats-Unis, l'Italie au Brésil, l'Inde à la Suisse, l'Espagne aux Pays-Bas, le Danemark à la Tchécoslovaquie, la Russie à l'Allemagne. La Suède rencontrera le nouveau promu du groupe Cuba, qui remplace la Yougoslavie exclue des compétitions officielles.

□ **RUGBY : la tournée des Springboks.** – Quatre jours avant le deuxième test-match contre l'équipe de France qui doit avoir lieu samedi 24 octobre au Parc des Princes, à Paris, les Springboks sud-africains ont battu une sélection du Languedoc (36-15) mardi 20 octobre à Béziers. C'est leur quatrième victoire sur les cinq premières rencontres de leur tournée en France. Contrairement à leurs précédentes prestations, les Sud-Africains ont fait preuve d'une grande efficacité dans la construction de leurs attaques et ont marqué quatre essais.

Réunis à Cotonou

Les chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest menacent le Libéria de nouvelles sanctions

Les chefs d'Etat et ministres des douze pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunis à Cotonou, ont lancé, mardi 20 octobre, un nouvel appel au cessez-le-feu aux deux factions rebelles du Libéria, en leur donnant quinze jours pour appliquer l'accord de «Yamoussoukro 4», qui prévoyait notamment un cantonnement et un désarmement des parties belligérantes.

A l'expiration de ce délai, des sanctions visant à créer un *«blocus de tous les points d'entrée»* du Libéria, pour empêcher les livraisons d'armes et l'exportation de produits du pays, seront *«totalement et automatiquement appliquées»*, selon le communiqué final des chefs d'Etat. La CEDEAO a décidé de demander l'assistance du Conseil de sécurité de l'ONU pour que ces sanctions, si elles entrent en vigueur, soient appliquées par la communauté internationale.

La force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG), dont les participants ont rappelé le *«droit à se défendre contre les attaques armées»*, sera chargée de veiller au respect du cessez-le-feu. Selon des sources diplomatiques à Abidjan, deux ou trois avions de l'ECOMOG ont bombardé, dimanche, le port de Buchanan (à 90 kilomètres au sud-est de Monrovia), principal «poumon» du «Taylorland». M. Charles Taylor, à la tête du Front national patriotique du Libéria (FNPL), contrôle la quasi-totalité du pays, la capitale exceptée.

En l'absence de contact direct avec Monrovia, où les communications internationales sont coupées depuis dimanche, tous les témoignages recueillis à Abidjan font état d'affrontements à Schiefflin (à 20 kilomètres à l'est de Monrovia) et à Kakata (à 55 kilomètres au nord-est de la capitale) et du départ d'un très grand nombre de résidents étrangers, membres d'organisations humanitaires notamment. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté .... 31 à 42

Le numéro du « Monde » daté 20 octobre 1992 a été tiré à 490 135 exemplaires

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : Lazare le Juste

Nicole Lapierre analyse la biographie de Bernard Lazare, dans laquelle Jean-Denis Bredin restitue la figure révoltée, tragique et passionnée de ce grand intellectuel engagé dans le combat pour réhabiliter Dreyfus.
L'essai de Dominique Lecourt *l'Amérique entre la Bible et Darwin*, lu par Jean-Paul Thomas, dénonce la ferveur des admirateurs tocquevilliens de la démocratie américaine et les naïvetés de certains biologistes.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

Le blues des bâtisseurs

La quatrième Semaine de l'architecture – deux cents manifestations dans toute la France jusqu'au 25 octobre – et le Salon international de l'architecture – du 24 octobre au 1er novembre à la Grande Halle de La Villette à Paris – s'ouvrent alors que la crise du bâtiment fragilise toute une profession. Elle qui avait montré depuis vingt ans une belle vitalité doit aujourd'hui se renouveler, s'ouvrir à l'Europe, s'accommoder de la décentralisation, repenser son enseignement. Vaste chantier en perspective alors que les Français semblent s'intéresser de plus en plus, comme le montre le sondage que nous publions pages 32 et 33, à l'architecture.



Démolition de la Cité des 4000 à La Courneuve en 1986...

JEAN POTTIER

ARCHITECTURE

C'EST avec grand fracas que s'ouvrent cette année la quatrième Semaine de l'architecture, organisée par l'ordre des architectes et le ministère de l'équipement, et, presque simultanément, le cinquième Salon international voué au même art, à la Grande Halle de La Villette. A première vue, la joie a toutes les raisons d'être complète, si l'on se rappelle l'état de déréliction qu'avait atteint la construction au tournant des années 60-70. Le Plan Construction, lancé à cette époque par Robert Lion, alors directeur de la construction, vient d'ailleurs de fêter ses vingt ans, et peut faire état d'un palmarès spectaculaire où l'on rencontre l'essentiel du *Who's who* jeune et moins jeune des maîtres d'œuvre – *c'est le nom qu'on donne aux architectes par* opposition à leur commanditaire, appelés maîtres d'ouvrage. Vingt ans après, serait-on parvenu, en France, à une manière de nirvana? Le tableau, en vérité, est beaucoup plus contrasté. On assiste à une généreuse *explosion de talents qui explorent des voies multiples* et si contradictoires que beaucoup se demandent si la machine ne s'est pas un peu emballée. L'architecture est devenue un des premiers outils de communication des maires. On est donc loin de l'époque où le terme *«architecte» pouvait servir d'invective*, et, apparemment, cela satisfait les besoins immédiats d'une large partie de l'opinion, élus en tête.

Les concours se sont multipliés à propos de tout... mais aussi de rien, ce qui a induit une surconsommation à bas prix d'une matière grise pourtant précieuse si l'on en juge par la situation explosive de certaines villes. Les concours, aussi, se sont diversifiés. Notons pour mémoire la dernière invention, les concours associant «promoteurs» et «concepteurs», ce qui met ces derniers directement *sous la férule* de *l'argent*. Curieuse manière d'assurer la transparence dans cet univers de la construction si directement lié à celui de la corruption! Mais au moins, cela signifie que l'architecture est désormais présente, serait-ce comme prétexte, là *même où l'on ne pensait rencontrer que pure* spéculation.

Somme toute, les Français aiment aujourd'hui l'architecture. Si nous lisons bien le sondage que nous publions, les mêmes Français sont en revanche d'une *inculture «crasse» concernant la même matière. 60 %* d'entre eux sont incapables de citer le nom d'un maître d'œuvre, fût-il «historique», et si 40 % ont un semblant de familiarité avec l'art de construire, la place prédominante qu'ils accordent à Le Corbusier (23 %), le «fada» de Marseille, et à Bofill (7 %), champion des relations publiques, conduit à s'interroger sur le sens réel de cet embryon culturel.

Il est en tout cas manifeste que la sympathie portée par nos contemporains à l'architecture n'est aucunement fondée sur une culture. Cela ressemble à s'y méprendre à un mouvement de mode, au sens éphémère et léger que l'on donne à ce terme. Or, s'il est un domaine qui, par la force des choses, ne peut relever de l'instant et de goûts passagers pour les formes, c'est bien celui de la ville et de l'architecture. Gare au retour de balancier si la production actuelle, largement influencée par les notions de vitesse, de chaos, de rupture, de violence, d'ironie, *vient, une fois passé* l'effet d'image, à se trouver à contretemps des aspirations de la population! On a déjà vu ce que cela donnait avec les barres qui firent la fierté de l'après-guerre. Il y a quelques jours, quatre tours de vingt étages ont encore *été détruites dans la Cité du Val-Fourré*, à *Mantes-la-*Jolie. Faut-il que la souffrance sociale engendrée par un tel urbanisme soit grande pour qu'on accepte comme un acte banal la destruction de plusieurs centaines de logements à l'heure où les sans-domicile-fixe *deviennent légion.*



GASTON BERGERET

...A sa place, la rue tracée par Catherine Furet.

Si la population paraît avoir totalement remis entre les mains des professionnels ou des élus le sort de la ville, *il y a un autre enseignement*, à *nos yeux majeur*, du sondage. On observe en effet une nette corrélation entre la faculté de reconnaître un bâtiment pour ce qu'il est, en l'occurrence un lycée, et la préférence tout aussi nette exprimée pour le même édifice. Certes, il ne faudrait pas mésestimer le rôle propre de la photographie (bonne ou mauvaise, suggestive ou non) dans *cette tentative de viol du sens critique de nos conci*toyens. Le résultat n'en apparaît pas moins comme le souhait d'une meilleure ou d'une plus lisible signification de l'architecture publique, et comme le rejet de ce qui semble perçu comme des «machines célibataires». *Détail* amusant, les Français expriment un choix presque inverse de celui de la renommée critique des quatre équipes d'architectes concernés...

Ainsi, à l'inculture qui isole les professionnels de la ville du reste de la population, et à l'effet de mode qui tend à exalter quelques figures emblématiques d'architectes s'ajoute un effet de brouillage. Pas étonnant dans ces conditions que la profession soit actuellement traversée par un *blues redoutable que n'explique pas la* seule crise de la construction, et qui se retrouve dans tout ce qui fait l'univers des maîtres d'œuvre.

Les Français aiment l'architecture *mais se* désintéressent de la culture sur laquelle elle repose? La sanction immédiate s'en retrouve dans la véritable hécatombe qui a frappé les éditeurs spécialisés. Pas un seul ne paraît être en mesure de survivre à 1992, parmi ceux au moins qui faisaient leur pain de la création ou de la réflexion contemporaine. Indifférence du public, mais aussi indifférence des professionnels, puisque les tirages plafonnaient à quelques centaines d'exemplaires pour une profession qui se compte en dizaines de milliers. De même qu'on peut attribuer l'indifférence du grand public au mutisme parfait qui entoure, dans l'enseignement secondaire, les choses de l'architecture, du patrimoine et plus généralement de l'art – le ministre de l'éducation et de la culture aurait cependant la ferme intention de faire évoluer cette situation, – de même l'asphyxie de l'édition s'explique aisément par la crise, *beaucoup plus grave par ses conséquences, que* traverse l'enseignement du métier d'architecte. Crise matérielle, plus que morale, car ce ne sont ni les idées ni les professeurs de talent qui manquent.

Lorsque la gauche est arrivée au pouvoir, elle a tout mis en œuvre pour accélérer l'amélioration de l'architecture, notamment à travers les «grands travaux» qui ont eu un effet certain de locomotive. Voici deux ans, les émeutes de Vaulx-en-Velin étaient le signal du désarroi des banlieues et de certaines villes, désarroi pourtant *clairement annoncé par tout ce que le monde* de l'urbanisme, de l'architecture et de la sociologie compte d'esprits lucides.

Il est devenu alors courant de dire, version optimiste, que la question urbaine serait le prochain des *«grands travaux» du président. D'autres sont restés* plus pessimistes devant l'évidente dispersion des responsabilités politiques et administratives, devant l'extrême lenteur des décisions prises, quand elles l'ont été, devant la perpétuation d'un clientélisme de haut vol (à Roland Castro, et à un carré de fidèles, l'Ecole d'urbanisme de Lyon; à Pierre Mauroy, et à Lille, la *Fondation européenne pour la ville* et l'architecture, dite FEVA). Pour ceux-ci, il est devenu assez clair que ce grand chantier-là sera inachevé. C'est que, pour l'achever, il aurait au moins fallu se soucier au préalable de la formation. Il est possible que la vitalité même de l'architecture française ait laissé penser qu'elle se perpétuerait quels que soient les moyens qu'on affecte à son enseignement.

La misère matérielle de cet enseignement s'est trouvée masquée par la mise en place d'une sélection post-universitaire remarquablement efficace à travers le Programme architecture nouvelle, premier-né du Plan Construction, à travers les Albums de la jeune architecture, et la multiplication des concours ouverts, ou, le développement de lieux d'exposition audacieux (l'IFA, Arc-en-rêve, le Pavillon de l'arsenal, etc.). Le tout-venant de l'architecture et des architectes a cru s'engouffrer dans ce noble sillage mais, qu'il s'agisse de culture ou plus simplement de métier, de capacité à diversifier ses pratiques, il a continué de souffrir de l'extrême pauvreté des écoles.

Là où il aurait fallu commencer, voilà *dix ans*, à former des urbanistes et des architectes de niveau honorable, connaissant l'histoire des villes et ayant voyagé, il semble qu'on ait trop souvent formé des pasticheurs variablement doués des maîtres contemporains, *quelquefois anciens. Sont-ils immédiatement* convertibles en aménageurs compétents ou en designers adroits? On peut en douter.

Entre les *Français* et les *architectes, il y a enfin la* cohorte, multiforme, des maîtres d'ouvrage : maires ou promoteurs, responsables de sociétés d'économie mixte ou directeurs d'entreprises, ministères ou banques. L'un des mérites de la Semaine et du Salon de l'architecture est d'avoir révélé le rôle capital que jouent ces intervenants, surtout depuis la décentralisation. Ce sont eux qui choisissent les architectes, eux qui étudient avec les maîtres d'œuvre les projets, les négocient, obtiennent ou non leur modification. C'est d'eux que dépendent l'existence ou non des œuvres architecturales et leur niveau de qualité.

Depuis quelques années, la profession a commencé de prendre en charge sa formation grâce à divers organismes publics ou privés. Certes, on ne forme pas du *jour au lendemain* un arbitre des élégances, et nombreux sont ceux qui ont plongé, avec les meilleures intentions *du monde, dans les océans les plus périlleux* de la mode architecturale et urbaine. Au moins seront-ils peut-être prêts pour accueillir demain les élèves des écoles d'architecture rénovées. Ne vient-on pas de leur accorder un solide emplâtre : quelque 37 % d'augmentation sur un budget de trois fois rien?

FRÉDÉRIC EDELMANN

(Lire nos articles pages 32 à 36.)

هكذا من الأصل

ARCHITECTURE

L'OPINION des Français

IDENTIFICATION D'UNE IMAGE

Le sondage que nous publions a été réalisé les 7, 8 et 9 octobre auprès de 1 000 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française, âgé de quinze ans et plus, par IPSOS Opinion, pour l'ordre des architectes, le ministère de l'équipement et le Monde. *De précédentes enquêtes avaient été menées, en 1987, 1989 et 1991, sur «L'image de l'architecture chez les Français». Celle-ci reprend le même thème et les mêmes questions. Un élément nouveau a été ajouté : on a demandé aux personnes interrogées d'identifier et de juger des bâtiments à partir des photos reproduites ci-contre.*

LA première conclusion à tirer de cette enquête, c'est la reprise de l'intérêt des Français pour l'architecture, après un moment de rejet, dû, en partie, à l'explosion des banlieues et à l'image négative véhiculée par ces constructions «à problèmes» : 54 % des Français interrogés se déclarent intéressés par l'architecture et l'aménagement des villes (contre 49 % en 1989 et 48 % en 1987). A noter que les hommes manifestent plus d'intérêt (59 %) que les femmes (50 %) et que les plus de trente-cinq ans y sont plus sensibles (55 %) que leurs cadets (53 %). Enfin les milieux les plus aisés (professions libérales, cadres supérieurs et moyens, employés et techniciens) se sentent plus concernés par ces problèmes. Le clivage est également net entre Paris et la région parisienne (79 % d'intérêt) et la province (49 % d'intérêt).

En revanche, l'image de l'architecture pourrait être en train de changer. Si 38 % des sondés l'associent toujours au patrimoine ancien (Versailles, le Louvre), 32 % des personnes interrogées font référence aux constructions récentes. Les deux chiffres étaient beaucoup plus éloignés les années précédentes, mais c'est *au détriment des «grands chantiers»* et des villes nouvelles qui ont cessé d'étonner.

Les acteurs que le public souhaite voir intervenir dans le domaine de la construction et de l'urbanisme restent les mêmes : maires (80 %, contre 86 % en 1991), architectes (79 %, contre 80 % en 1991), pouvoirs publics (77 %, contre 76 % en 1991). Les promoteurs n'ont toujours pas la cote (33 %, contre 42 % en 1991) et les associations – notion introduite ici pour la première fois – recueillent 72 %.

Le rapport des Français avec la nouvelle architecture est encore fragile. Il leur était demandé d'identifier quatre bâtiments dont on leur montrait la photo. Logements, bâtiments administratifs, usines, hôpitals ou lycées? Tous les quatre étaient des lycées. Seule la première image (A) est identifiée comme un établissement scolaire par près de la moitié des interviewés (48 %). Dans la deuxième (B), on voit plutôt un bâtiment administratif (32 %) ou une usine (27 %). *Dans la troisième (C), un tiers perçoit bien un lycée,* mais un quart l'associe à des logements. Quant à la quatrième (D), pour 37 % du public, c'est un bâtiment *administratif, pour 28 %,* des logements; 5 % seulement tombent juste. Dans l'ensemble, ces réalisations emportent peu l'enthousiasme. Le lycée préféré est le moins «moderne» et le moins «futuriste» de tous, mais c'est aussi celui qui est, de loin, le mieux identifié. C'est sans doute l'adéquation de sa forme et de sa destination qui le propulse à la première place. La difficulté de repérer facilement la fonction d'un bâtiment est, vraisemblablement, le reproche *implicite le plus* répandu à l'égard de l'architecture contemporaine. L'indifférence avec laquelle le public des banlieues assiste à la destruction des «barres» ou des «tours», destructions scandaleuses à plus d'un titre, est symptomatique : ils ne sont pas perçus comme de véritables logements.

Enfin, si l'intérêt pour l'architecture va croissant, il faut tempérer cet optimisme par l'inculture architecturale dont font état les personnes interrogées : 60 % d'entre elles sont incapables *de citer le nom du moin*dre architecte, vivant ou mort. Le premier nommé est Le Corbusier (23 %), indéboulonnable symbole de la modernité. Viennent ensuite Bofill (7 %) et Michel-Ange (4 %) – le néo-néo-classicisme l'emporte sur l'homme de la Renaissance, – Eiffel, Gaudi, Mansart et Pei (chacun à 3 %), puis Perrault (la TGB) et Vauban (2 %), puis Nouvel, Vinci, Pouillon, Niemeyer et Castro (1 %). L'effet de mode et de vagues souvenirs scolaires tiennent lieu de culture architecturale.

E. de R.

ENTRETIEN avec Rémi Lopez

PROFESSION ARCHITECTE

La France compte aujourd'hui 26 500 architectes. En dépit de la médiatisation de certains d'entre eux, la profession est durement touchée par la crise qui frappe le bâtiment. Rémi Lopez, président de l'ordre des architectes, passe ici en revue les problèmes qui se posent à elle, à quelques mois de l'ouverture européenne. Celui de l'enseignement de l'architecture est, sans doute, le plus crucial.

«Comment voyez-vous le paysage de la profession?

– Depuis le début des années 80, le public a été sensibilisé au renouveau de la création dans le domaine architectural, notamment à travers les grands travaux présidentiels. Certains architectes sont devenus des «stars». Mais cette médiatisation ne doit pas donner le change. De graves difficultés frappent aujourd'hui la profession.

» La première est évidemment la crise, dont on ne voit pas l'issue et qui touche le bâtiment. De grandes agences d'architectes se sont séparées d'une partie importante de leurs collaborateurs; les autres connaissent aussi de sérieux problèmes. Nous enregistrons de nombreuses demandes d'emploi. Certes, les architectes français sont très présents dans le domaine de la conception architecturale. Mais ils n'ont, en comparaison de leurs confrères d'outre-Rhin – deux fois plus nombreux – que des missions partielles. Ils n'interviennent guère dans les études de la programmation, pas plus que dans la totalité de la «chaîne» architecturale. Ils sont peu sollicités, en particulier, dans la maintenance et la gestion des bâtiments. En Allemagne, les missions architecturales couvrent la quasi-totalité du «marché» du cadre bâti. Et même en Italie, les interventions de nos confrères sont plus conséquentes. L'architecte français est avant tout maitre d'œuvre : c'est une des conséquences de l'enseignement qu'il reçoit. Ce n'est évidemment pas une mauvaise chose, mais il devrait aussi être à même de jouer un rôle plus étendu, de l'aménagement urbain à la maîtrise d'ouvrage.

» *Le problème de l'enseignement* est *donc* fondamental. L'Etat doit définir et mettre en œuvre une grande politique de la formation des architectes. Ce n'est pas le cas à ce jour. Peut-être parce que le corps des Ponts et Chaussée qui tient les leviers de notre ministère de tutelle, le ministère de l'équipement, privilégie ses propres filières. Et la tutelle s'illusionne sur la santé de l'architecture à la vue de quelques réalisations de prestige.

» La profession partage aujourd'hui très largement les objectifs de qualité, mais ne peut les exprimer – en raison de très fortes contraintes – que de façon limitée. On mesure la valeur d'une architecture, y compris dans les équipements les plus modestes.

– L'enseignement architectural ne devrait-il pas relever du ministère de la culture?

– C'est un débat un peu dépassé. Les compétences ministérielles sur le secteur sont trop éclatées. Il faudrait aujourd'hui mener d'abord une réflexion sur la place du cadre de vie, de l'environnement, et du paysage dans le contenu même de cet enseignement. Et se préoccuper de trouver des crédits car il manque cruellement de locaux et d'enseignants. Le rapport du recteur Armand Frémont, dont nous ne connaissons que les premières conclusions, a posé un constat lucide qui rejoignait le nôtre. Ses propositions (mise en place d'un troisième cycle, de stages, diversification des débouchés) *sont intéressantes. Tout cela exige des cré*dits budgétaires importants. Nous avons demandé le doublement des moyens de l'enseignement de l'architecture. Le projet de budget 1993 n'a retenu qu'une augmentation de 37 %. Cela signifie que le problème a été identifié, mais que les moyens sont insuffisants.

– La décentralisation a-t-elle modifié les bases de la profession?

– Elle a accentué la fragmentation d'une maîtrise d'ouvrage déjà affaiblie en nombre et en qualité, du fait de la crise et de la diminution d'échelle des programmes. Elle a, de plus, tendance à déléguer ses pouvoir à des «relais» avec qui le maître d'œuvre ne peut réellement dialoguer. Or l'échange maître d'ouvrage-maître d'œuvre est un des pivots de la qualité architecturale. Les élus municipaux ont désormais la haute main sur l'urbanisme et l'architecture, et n'ont souvent, en ces domaines, qu'une formation médiocre. Il me paraît indispensable que l'architecte intervienne plus en amont, dès l'établissement des documents d'urbanisme. Afin de remplacer le «zonage» par une approche volumétrique, seule capable de qualifier le paysage urbain. Les entrées de villes, souvent zones d'aménagement concertées intercommunales, sont, aujourd'hui encore, trop souvent réalisées dans une cacophonie effroyable.

– L'ouverture de l'Europe vous inquiète-t-elle?

– L'Europe est à la fois un espoir mais aussi une inquiétude car nos confrères européens sont parfois mieux armés. Nous avons voulu la création du conseil des architectes d'Europe qui rassemble les ordres et les syndicats professionnels européens. Il est difficile de mesurer l'ampleur des échanges qui vont s'opérer. Mais nous attendons de l'Etat que certains de nos handicaps soient comblés. En France, nous appli*quons sans restriction* la libre *circulation des* diplômés depuis 1985. Ainsi mille trois cents architectes étrangers sont-ils autorisés à exercer. Ils sont soumis aux mêmes règles professionnelles que les architectes français. Hélas ! la réciproque n'est pas toujours vraie; des pays comme l'Espagne hier, et l'Italie, ont multiplié les obstacles. L'enseignement en France constitue un autre handicap. Enfin la généralisation des concours, obligatoire chez nous, au-delà d'un certain seuil, n'est qu'une pratique peu répandue chez nos voisins. L'harmonisation des règles s'impose. Là aussi.»

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN
et **EMMANUEL DE ROUX**

Vous intéressez-vous beaucoup, assez, peu ou pas du tout aux questions concernant l'architecture et l'aménagement des villes ?

	Ensemble %	Rappel 1991 %	Rappel 1989 %	Rappel 1987 %
Beaucoup	19 } 54	13 } 43	17 } 49	15 } 48
Assez	35	30	32	33
Peu	25 } 46	32 } 56	28 } 51	28 } 52
Pas du tout	21	24	23	24
Ne se prononcent pas	–	1	–	–
	100	100	100	100

Pour vous, l'architecture est-ce surtout...

	Ensemble %	Rappel 1991 %	Rappel 1989 %	Rappel 1987 %
Le patrimoine ancien (Versailles, le Louvre...)	38	55	33	49
Les constructions d'aujourd'hui (votre logement, votre quartier)	32	16	30	24
Les grands travaux (l'Arche de la Défense, la pyramide du Louvre...)	8	*	*	*
Les villes nouvelles et les grands projets urbains	16	22**	29**	19**
Ne se prononcent pas	6	7	8	8
	100	100	100	100

(*) *L'item non posé les années précédentes.*

(**) L'item posé les années précédentes était le suivant : « Les grands projets en cours de réalisation ou les villes nouvelles ».

Pouvez-vous me citer trois noms d'architectes célèbres... contemporains *ou non* ?

	Ensemble %
Le Corbusier	23
Bofill	7
Michel-Ange	4
Gaudi	3
Mansart	3
Pei	3
Perrault	2
Castro	1
Pouillon	1
Niemeyer	1
Nouvel	1
Autres	14
Ne se prononcent pas	60
	(1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

Chacun des intervenants suivants devrait-il, selon vous, jouer un rôle de plus en plus important ou de moins en moins important en ce qui concerne l'aménagement des quartiers et des villes ?

	Ensemble %	Rappel 1991 %
Les pouvoirs publics (ministère de l'équipement DDE) :		
De plus en plus important	77	76
De moins en moins important	13	18
Ne se prononcent pas	10	6
	100	100
Les promoteurs :		
De plus en plus important	33	42
De moins en moins important	53	48
Ne se prononcent pas	14	10
	100	100
Les architectes :		
De plus en plus important	79	80
De moins en moins important	13	14
Ne se prononcent pas	8	6
	100	100
Les maires :		
De plus en plus important	80	86
De moins en moins important	15	11
Ne se prononcent pas	5	3
	100	100
Les associations :		
De plus en plus important	72	
De moins en moins important	15	
Ne se prononcent pas	13	
	100	

A votre avis, que représente chacune des photos suivantes ?

	Photo A %	Photo B %	Photo C %	Photo D %
Une usine	5	27	3	5
Un lycée	48	15	34	5
Un bâtiment administratif	16	32	15	37
Un hôpital	10	7	12	13
Des logements	5	2	23	28
Ne se prononcent pas	16	17	13	12
	100	100	100	100

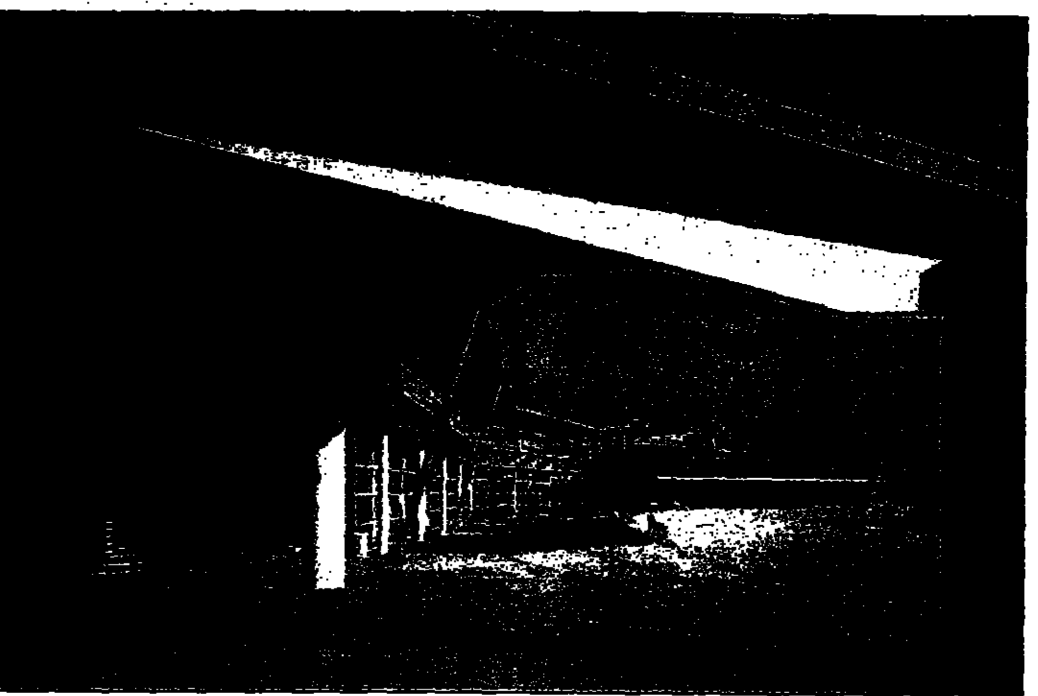
Ces quatre photographies représentent, en réalité, quatre lycées. Quel est celui que vous préférez ?

	Ensemble %
Photo A	36
Photo B	20
Photo C	18
Photo D	16
Ne se prononcent pas	10
	100

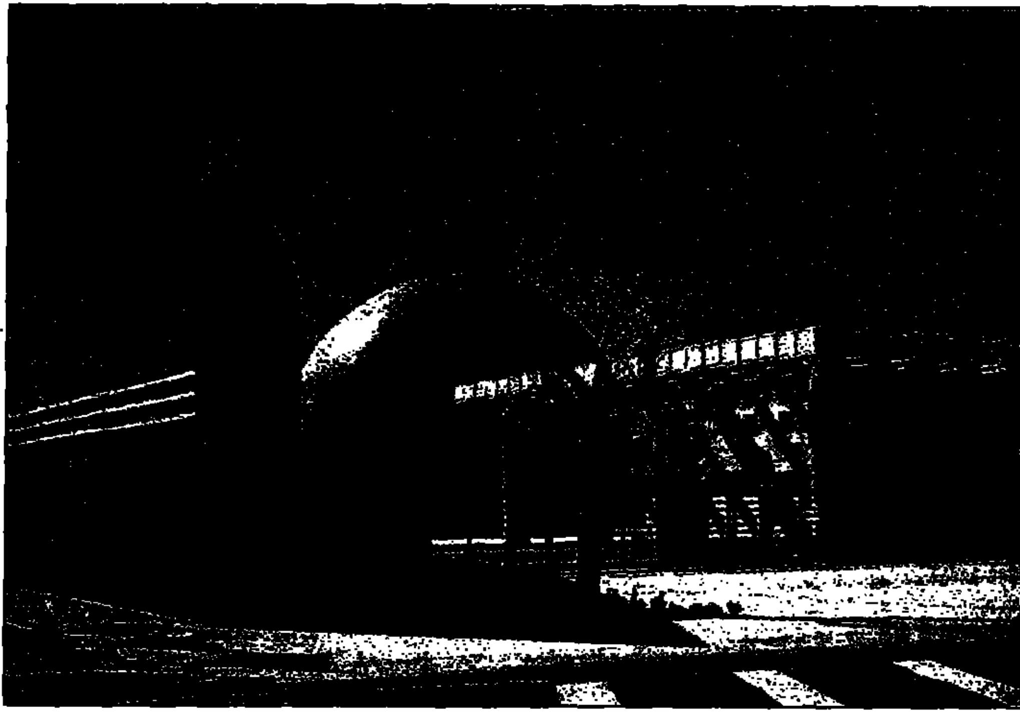
Pour chacun de ces lycées, pouvez-vous dire si chacun des adjectifs suivants correspond, selon vous, plutôt bien ou plutôt mal ?

	Photo A			Photo B			Photo C			Photo D		
	Plutôt bien %	Plutôt mal %	NSP %	Plutôt bien %	Plutôt mal %	NSP %	Plutôt bien %	Plutôt mal %	NSP %	Plutôt bien %	Plutôt mal %	NSP %
Beau	53	41	6	46	49	5	37	57	6	38	57	5
Futuriste	51	43	6	79	15	6	57	36	7	75	19	6
Accueillant	60	34	6	41	51	8	48	46	6	31	63	6
Moderne	78	17	5	85	11	4	80	15	5	85	10	5
Monumental	27	66	7	44	49	7	26	68	6	71	24	5
Original	55	40	5	75	21	4	62	33	5	58	37	5

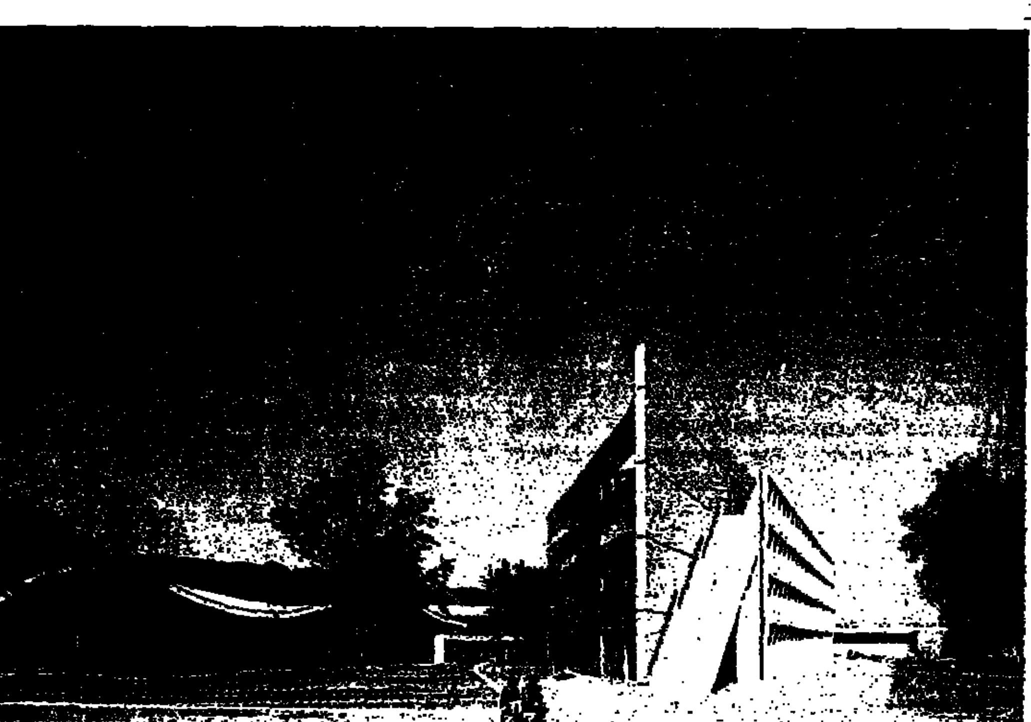
★ 1 000 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française, âgée de quinze ans et plus, ont été interrogées par IPSOS les 7, 8 et 9 octobre 1992, selon la méthode des quotas.



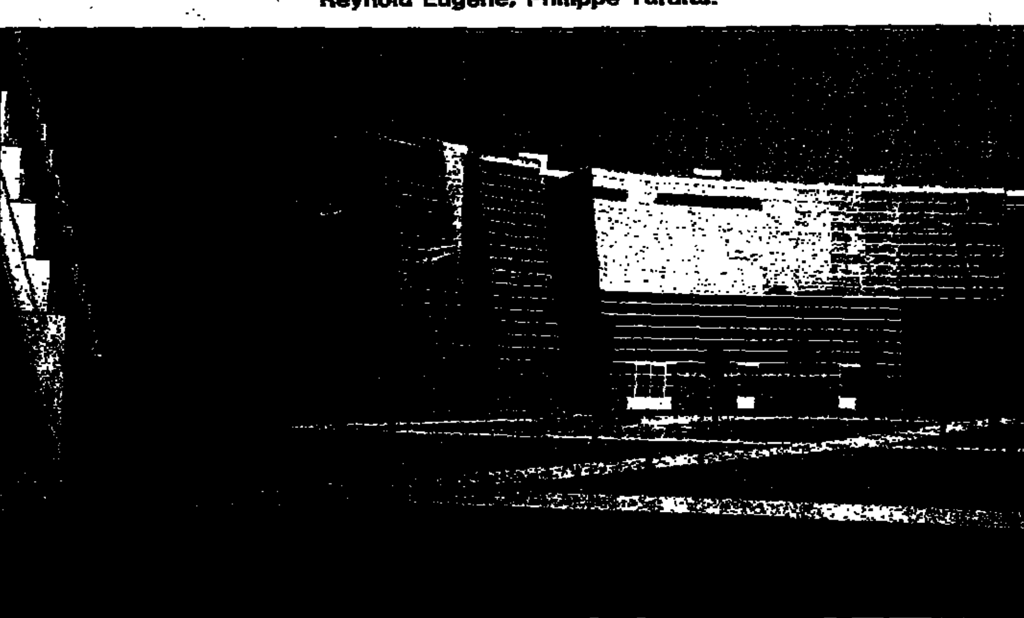
A. Lycée Les Pierres vives à Carrières-sur-Seine. Architecte : Pierre Lombard.



B. Lycée Jean-Monnet à Montpellier. Architecte : François Fontès.

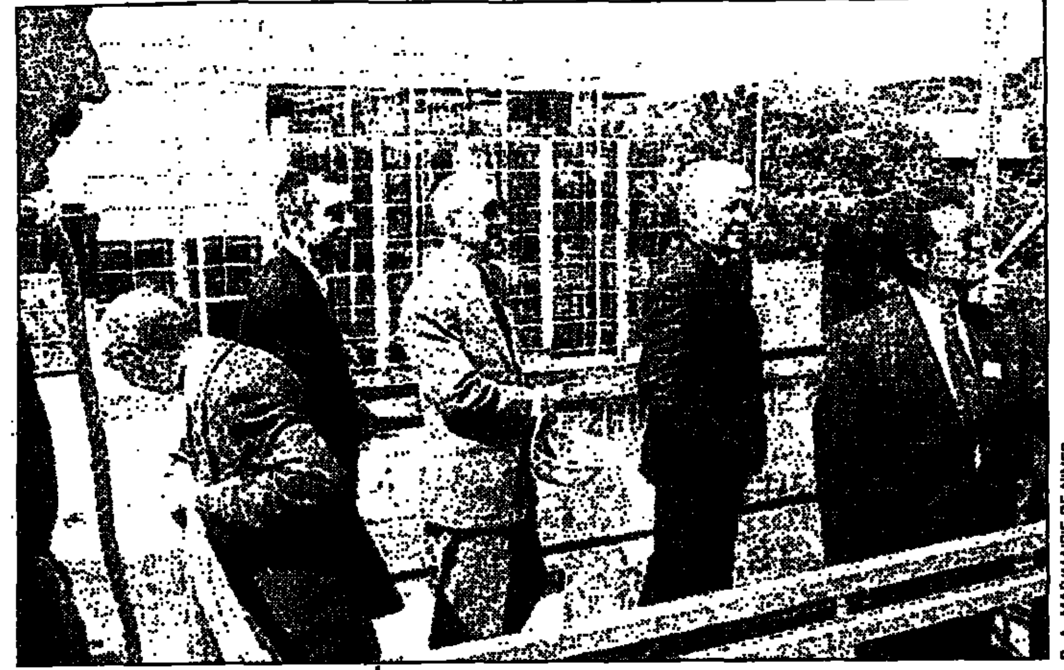


C. Lycée n°3 de Blois. Architectes : Gilbert Autret, François Dupleix, Reynold Eugène, Philippe Tardits.



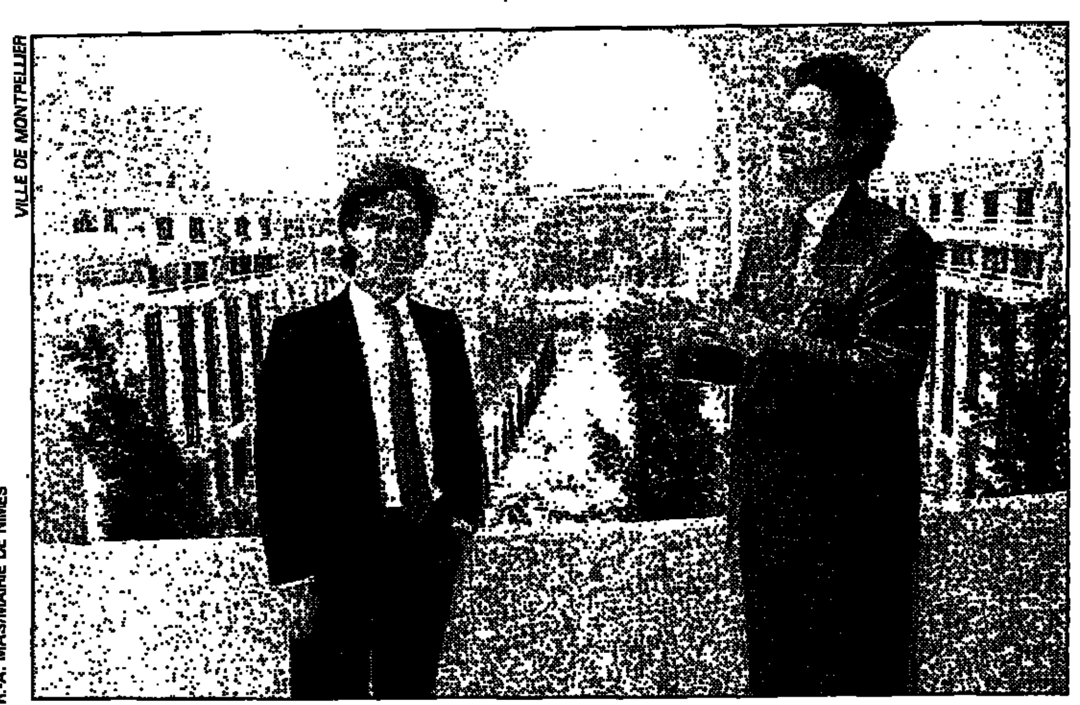
D. Lycée La Fayette à Clermont-Ferrand. Architectes : Christian Hauvette et Atelier 4.

هكذا من الأصل



R.-A. MAS/MAIRIE DE NIMES

Nîmes : Norman Foster et Jean Bousquet visitant le chantier de la Médiathèque.



VILLE DE MONTPELLIER

Montpellier : Ricardo Bofill et Georges Frêche devant le quartier Antigone.

ARCHITECTURE

E N Q U Ê T E

les maires et la construction

LA VILLE DONT LE PRINCE EST UN ÉLU

Depuis les lois Defferre qui organisaient en 1983 la décentralisation, les maires ont, en France, la haute main sur les questions d'architecture et d'urbanisme. Cette réforme a favorisé l'intérêt des élus pour les «grands travaux» qui se multiplient en régions. Avec parfois des dérapages peu contrôlés.

LES princes ont le goût du bâtiment. N'est-ce pas le meilleur moyen d'inscrire durablement son nom dans l'histoire? Et l'architecte n'est-il pas le meilleur des interlocuteurs pour philosopher sur la cité? Depuis près de dix ans, depuis les lois de décentralisation votées à l'initiative de Gaston Defferre, depuis le lancement des «chantiers du président», au début du septennat de François Mitterrand, de nombreux maires, et pas seulement dans les grandes villes, ont goûté les délices de «la pierre» – ou du béton.

Histoire d'améliorer le bien-être de leurs administrés, d'embellir leur ville ou de parfaire leur image d'édile éclairé, ils ont lancé des projets ambitieux, souvent confiés à une «star» de l'architecture. Certains couples ont fait date : Montpellier et Ricardo Bofill, Lille et Rem Koolhaas, Nîmes et Norman Foster, Bordeaux et le tandem Bofill-Perrault, Strasbourg et Richard Rogers, Lyon et Renzo Piano, Hérouville-Saint-Clair et Jean Nouvel. Pour la rénovation du quartier Sextius-Mirabeau, Aix-en-Provence a choisi un quatuor impressionnant : Oriol Bohigas, le rénovateur de Barcelone, Vittorio Gregotti, Richard Meier et Christian de Portzamparc.

Ce mouvement est général, facilité par la loi qui a progressivement affirmé le pouvoir des municipalités au détriment de celui de l'Etat et du préfet dans la maîtrise de l'urbanisme et de l'architecture. Les mentalités ont également changé. Les maires s'investissent à fond dans l'urbanisme, affirment leurs goûts, font des «voyages d'architecture». lancent des concours, président des jurys. *«Avant la décentralisation, le maire n'allait jamais contre les décisions de l'Etat et du préfet*, affirme l'architecte Paul Chemetov, *maintenant, ils décident avec qui ils veulent travailler.»* C'est le cas de François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair, dans la banlieue de Caen, depuis 1971, et vice-président de l'Institut français d'architecture (IFA) : *«A la fin des années 70, le débat autour du Centre Pompidou en a fait réfléchir plus d'un. Le bâtiment n'était plus neutre, mais devenait un monument. Auparavant, nous ne concevions l'urbanisme qu'en termes de fonctionnalité. Des villes comme Montpellier ont su montrer la voie. Puis nous avons vu arriver une génération de jeunes architectes de trente-trente-cinq ans qui ont bousculé les vieux Prix de Rome et avec qui nous voulions travailler.»*

Les maires ont des «coups de cœur» et reconnaissent, en termes plus ou moins voilés, qu'ils imposent leurs choix en dépit des concours et des jurys qui régissent les projets d'envergure : *«Le choix final m'appartient»*, affirme Jacques Chaban-Delmas, le maire de Bordeaux. *«Les jurys ne sont pas bidon, mais c'est vrai que leurs préférences correspondent aux miennes»*, confirme le maire de Montpellier, Georges Frêche. *«Une seule fois, j'ai laissé construire un bâtiment que je n'aimais pas»*, avoue François Geindre. Le maire de Lyon, Michel Noir, en revanche, affirme que son point de vue *«n'est pas obligatoirement retenu par le jury»*.

Le maire de Valence, Rodolphe Pesce, intervient surtout sur l'urbanisme : *«En quinze ans, je n'ai eu à trancher que sur deux ou trois dossiers, lorsque dans le jury n'arrivait pas à se dégager une majorité.»* Le maire de Marseille, Robert Vigouroux, pense que son rôle n'est pas de *«dire si ça [lui] plaît ou pas, mais de faire respecter des normes par la délivrance des permis de construire. Je ne m'occupe, de façon assidue, que des gros dossiers. En dernier ressort, je peux trancher. Je m'aperçois que c'est souvent un petit quelque chose qui fait la différence dans les jurys»*. Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, est très favorable à la formule du concours, au point d'en avoir organisé une dizaine depuis son élection. *«Je ne décide pas seule mais j'ai la responsabilité finale.»* Ainsi, elle a refusé le permis de construire du Palais des droits de l'homme, trouvant le projet *«trop carcéral»*, et l'a ensuite confié à Richard Rogers.

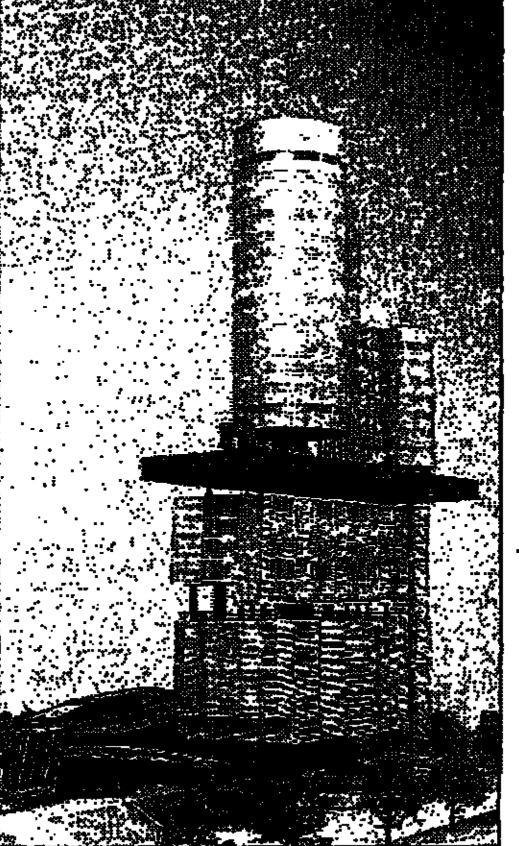
Si la formule concours-jury permet de réfléchir, de débattre, de définir les choix d'urbanisme et de vérifier la viabilité technique d'un projet, beaucoup s'en méfient quand il s'agit de retenir un nom. Démocratie et choix de l'«artiste» ne font pas toujours bon ménage. A Valence, Rodolphe Pesce impliquait les associations de quartier dans les jurys, *«mais leurs choix étaient rétrogrades, rien ne bougeait. La population ne voit souvent que l'aspect fonctionnel et choisit toujours le projet qui correspond à son rêve de vie individuelle. Je me suis tourné alors vers des jurys de spécialistes»*.

Pierre Mauroy a préféré supprimer une bonne partie des concours après son arrivée à la mairie de Lille *«car ils favorisent les projets moyens au détriment des plus audacieux mais qui sortent du cahier des charges. C'était le cas de notre Palais des beaux-arts, où j'ai suspendu un concours pour que le projet de Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, le plus beau, entre dans les prix fixés et soit retenu»*. Certains élus reconnaissent que rien n'est plus facile que de «piper» un concours. Ils rappellent que le choix «à la baïonnette» permet de mieux travailler en amont avec un architecte *«que l'on connaît bien et qui a compris la ville»*. Et surtout que le maire est responsable de la qualité du bâtiment devant ses administrés. Jury ou non.

Mais quand le coût des travaux, souvent très complexes, se chiffre par milliards de francs, et qu'ils engagent la ville pour des dizaines d'années, peut-on se fier à la seule compétence d'un élu? Certains dénoncent *«l'inculture totale des élus»*, leur *«incapacité à lire les plans»*, ou leur timidité devant telle «star» internationale, *«par crainte de dire des bêtises»*.

La plupart des élus reconnaissent qu'ils ont *«appris sur le tas»*, parfois en regrettant l'absence de lieu de formation. Paul Chemetov tempère les risques de dérapage, notamment pour les grandes villes, riches en «garde-fous» (organismes, techniciens, bureaux du plan, audits...). Et au lieu de railler l'incompétence des maires, *«les architectes feraient mieux de les écouter*, poursuit-il. *Leur discours est différent du leur mais il est souvent pertinent»*.

Pourtant Pierre Mauroy reconnaît que l'élu *«peut faire des erreurs monumentales»*. Catherine Trautmann avoue avoir appris *«à déjouer les ruses d'un plan»*. François Geindre insiste sur le danger représenté par le seul examen des maquettes : *«Elles sont difficiles à interpréter parce qu'elles ont tendance à devenir des créations autonomes au lieu d'être l'expression d'un projet concret.»* Rodolphe Pesce se méfie, lui aussi, de la lecture des maquettes *«que l'on juge le plus souvent de haut alors qu'on découvre un bâtiment au ras du sol. Enfin, certaines de nos réalisations n'ont pas assez pris en compte l'environnement. D'où l'intérêt de maquettes insérées dans le quartier»*. Georges Frêche reconnaît qu'au début de son premier mandat, il «flottait» un peu, *«mais je m'appuyais sur mon premier adjoint, une autorité nationale en matière d'urbanisme. C'est lui qui m'a proposé Ricardo Bofill. Maintenant, je me régale. J'ai appris à connaître, j'ai parcouru le monde pour voir des bâtiments nouveaux»*. Seuls Robert Vigouroux et Jacques Chaban-Delmas disent pouvoir *«lire un plan et regarder une maquette»* sans problème et affirment leur intérêt pour l'architecture *«depuis toujours»*. *«J'aime Le Corbusier et son élève Oscar Niemeyer»*, indique le premier, tandis que le second cite Barjuet – un architecte du dix-neuvième siècle – Pouillon et Perret, ainsi que la référence absolue, Le Corbusier. Certains maires, comme Catherine Trautmann, insistent sur la clarté de la demande municipale et le suivi de la réalisation, tant les architectes sont habiles à exploiter le «flou d'une proposition». *«Si l'on ne sait pas ce que l'on veut, on est sûr de se voir livrer un dromadaire à la place d'un chameau»*, estime le maire de Strasbourg. C'est pourquoi, à Aix-en-Provence, Jean-François Picheral a imposé des projets d'«ensembliers» (entrepreneur, promoteur, architecte et financier) afin de mieux apprécier l'ensemble du projet.



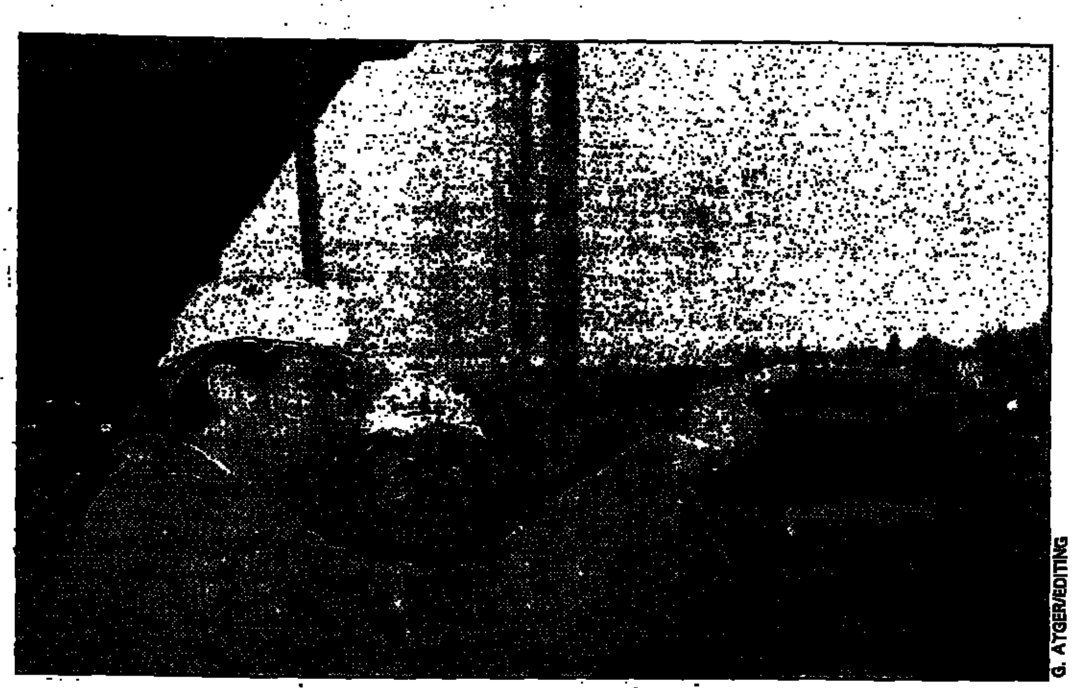
MAIRIE D'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Hérouville-Saint-Clair : le projet abandonné de la « tour aux quatre auteurs ».

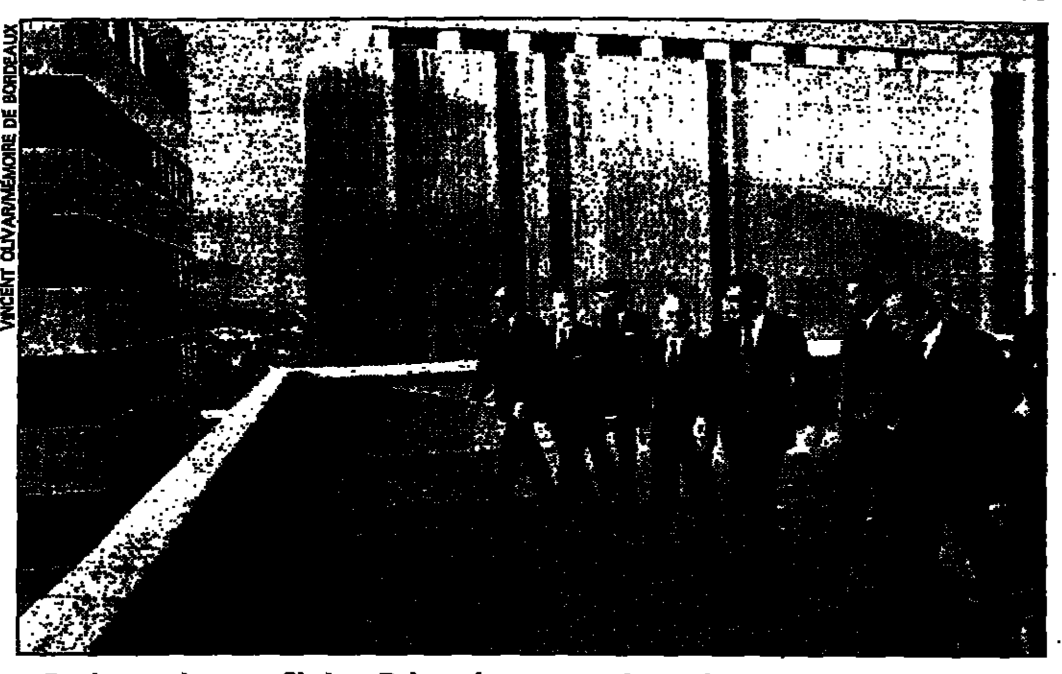
Depuis dix ans, une bonne vingtaine d'architectes de renommée internationale ont débarqué en régions, à la demande des collectivités locales. Les motivations sont diverses : une garantie de qualité, le prestige de faire travailler les «plus grands», la médiatisation qui en découle. *«Le maire est un peu comme une maîtresse de maison qui veut briller*, explique Paul Chemetov. *C'est une perversion du phénomène des concours. A court terme, l'effet bénéfique est évident, mais, à long terme, les villes qui privilégient la communication au détriment du projet auront des surprises.»*

Talonné par Jean Bousquet, qui a fait intervenir dans sa ville de Nîmes une pléiade de grands noms (Foster, Nouvel, Gregotti), Georges Frêche joue à fond, pour Montpellier, la carte des «stars» (Bofill naguère, puis Foster, Rogers, Meier, Botta, Vasconi, Portzamparc), des *«artistes»* qu'il implique dans ses jurys. *«Il nous faut des grands comme l'étaient Leonard de Vinci et Michel-Ange. Au-delà de la qualité, c'est un fantastique moyen de médiatiser une ville. Bofill a ensorcelé tout le monde à Montpellier. Et son projet d'Antigone* [un quartier nouveau de Montpellier, réalisé par l'architecte catalan] *a fait le tour du monde, de New-York à Moscou.»*

Maire d'une commune plus modeste, François Geindre a lancé, en 1980, un concours international pour redessiner son centre-ville (coût : 80 millions de francs). *«J'ai reçu cent vingt dossiers, mais aucun signé par une «star». J'ai appris ensuite qu'elles se déterminent en fonction de la notoriété du jury.»* S'appuyant sur un sondage SOFRES de 1988, révélant que 70 % de ses administrés trouvaient légitime de faire appel à des vedettes de l'architecture, François Geindre a réussi à atteler Jean Nouvel, William Alsop, Massimiliano Fuksas et Otto Steidle sur un projet : une tour de 100 mètres réalisée en commun. Cette étude a coûté 300 000 francs, et ne sera jamais réalisée : le prix de revient du mètre carré est trop cher (12 000 francs au lieu des 6 000 francs prêts à être



Lyon : Michel Noir sur le chantier de l'Opéra de sa ville.



Bordeaux : Jacques Chaban-Delmas inaugure un immeuble du quartier Mériadeck.

engagés). *« Mais l'essentiel est le débat provoqué par la tour dont les dessins ont été publiés dans le monde entier. »* A Valence, Rodolphe Pesce avait lancé la reconquête des berges du Rhône, à l'est de l'agglomération. Quatre « grosses pointures » ont rendu un projet : le trio Chemetov, Roig et Battle, Fuksas, le duo Huet-Massa, et Luscher : *« C'était aussi un moyen de séduire les investisseurs potentiels, comme l'Etat et les collectivités locales. »*

Tout en appréciant la créativité des grandes signatures, Catherine Trautmann, dénonce cette médiatisation où l'on finit par ne parler *« que des bâtiments spectaculaires, et pas des projets de réhabilitation qui sont aussi importants »*. Rodolphe Pesce regrette que *« des « grands » aient concouru pour le siège du conseil général, mais au vu de ce qu'ils ont proposé, on a l'impression qu'ils ont fait travailler des sous-fifres »*. Il est aussi plus difficile de faire évoluer le projet d'un grand nom que celui d'un architecte local. *« Ils sont entêtés comme des bourriques, tant ils croient à leurs idées »*, affirme Pierre Mauroy, qui a réussi à faire modifier « Euralille », plan d'aménagement du quartier de la gare imaginé par le néerlandais Rem Koolhaas : *« Il creusait trop sous la gare sous prétexte que les soixante-dix trains quotidiens devaient être vus depuis la place. L'idée était excellente mais trop chère. Mais nous en avons conservé l'esprit. »* Georges Frêche n'est pas de cet avis : *« Je ne touche pas aux plans d'un artiste. On ne fait pas refaire son tableau à Léonard de Vinci. »*

La « starification » gonfle aussi les budgets – de 10 % à 30 % selon certains élus. Ce que nie Georges Frêche : *« En douze ans, Bofill n'a pas dépassé un budget. C'est un de ceux qui construisent le moins cher. Avec Antigone et ses 40 % de logements sociaux, on a réussi à construire des HLM au centre-ville. »*

Revers de la médaille, le maire, auréolé de son pouvoir de décision, est soumis à des pressions multiples. Les tentatives de corruption d'abord. Peu acceptent d'en parler ouvertement mais le mécanisme des financements des campagnes électorales est désormais bien connu. Pour Paul Chemetov, *« il y a forcément plus de corruption. La décentralisation de la dépense entraîne l'augmentation de la dépense. Les entreprises ne sont pas naïves »*. La pression des usagers est, elle, bien plus forte qu'il y a dix ou quinze ans, *via* les associations de quartiers : *« Quand on construisait une école, personne ne se souciait de sa forme. Ça devait ressembler à une école. Aujourd'hui, on ne compte plus les demandes d'explication et les protestations »*, explique Rodolphe Pesce. A Aix, Jean-François Picheral insiste sur l'implication de la population : *« On ne peut pas présenter n'importe quoi. »*

Les architectes sentent bien le poids de ces pressions : *« Le projet n'est pas plus fragile, il est ralenti,* explique Paul Chemetov. *Les négociations sont plus longues, mais finalement ce temps perdu est nécessaire. »* Autre pression, celle des architectes locaux, qui acceptent difficilement de voir leur pré carré piétiné. Même par des célébrités. Certains s'y retrouvent, impérativement associés par la municipalité aux architectes choisis. *« Ils deviennent des sortes d'imprésarios et assurent le service local après vente »*, explique Paul Chemetov. *« Ils permettent aussi aux architectes venus de l'extérieur de garder les pieds sur terre »*, ajoute Jean-François Picheral.

Pour les maires, un bon projet est celui qui allie esthétisme, fonctionnalité, bonne insertion dans le quartier et respect des budgets. Mais les philosophies sont fort différentes quand il s'agit du rôle assigné à l'architecte et au bâtiment. Faut-il bouleverser la ville ou simplement l'aménager ? L'architecture doit-elle se plier à un plan d'urbanisme strict ou au contraire faire bouger les choses ? Le bâtiment est-il un monument ou a-t-il d'abord une fonction sociale ? Comment concilier les cœurs historiques et les nouveaux quartiers ? Michel Noir affirme qu'*« il ne faut pas substituer l'architecture à l'urbanisme »*. Nîmes, Aix et Strasbourg sont partisans de la douceur.

En choisissant Oriol Bohigas comme urbaniste pour le quartier Sextius-Mirabeau (25 hectares), Jean-François Picheral parie sur *« l'harmonie »*. L'architecte catalan veillera à l'intégration du quartier à la limite de la vieille ville avec Richard Meier (salle de spectacle et Palais des congrès), Gregotti et Portzamparc (logements et bâtiments administratifs). *« Le projet de Bohigas n'est pas révolutionnaire, mais plein de tact, proche des gens. Il a « vécu » la ville, il a pensé à l'orientation du mistral, à l'ensoleillement, à l'importance d'un quartier semi-piéton. Il a compris Aix »*, affirme le maire de la ville. On constate le même souci à Strasbourg. *« Aux architectes de se couler dans le tissu urbain* affirme Catherine Trautmann, qui a chargé Gregotti de « penser » l'urbanisme de la place de l'Étoile. *J'ai plus une approche d'habitante que d'élue, j'ai donc refusé les tours qu'on voulait implanter place de l'Etoile, car le seul repère élevé qui doit rester, ici, est la cathédrale. Nous ne sommes pas là pour nous faire plaisir, mais pour que le centre-ville regagne ses habitants. »* Avec son projet de tour, François Geindre s'était lancé à Hérouville dans l'« architecture-spectacle ».

« Le risque est de privilégier l'image par rapport au contenu. Mais je préfère ce risque à la disparition de la fonction architecturale qui est aussi une fonction de rêve. On ne fait pas une ville sans la rêver et en l'abandonnant aux urbanistes et aux géomètres. » Georges Frêche, tout en affirmant qu'*« une architecture sans urbanisme, c'est la pagaille »*, a tenté de fabriquer un second centre-ville – le fameux quartier d'Antigone. *« L'Histoire montre que les cités ont été plusieurs fois détruites, il ne faut donc pas hésiter à raser et à reconstruire. »* Et de défendre l'architecture néoclassique de Bofill : *« Certains évoquent à son propos Mussolini ou Speer, l'architecte de Hitler. C'est stupide. Moi, je pense à la Crète, aux Grecs. 60 % des gens aiment ce qu'a réalisé Bofill. »*

Pierre Mauroy défend également *« un urbanisme de rupture »*, dont le projet de Rem Koolhaas est l'illustration. *« Le choix était simple : ou bien s'étaler sur 1 kilomètre et faire de l'architecture horizontale, avec le risque d'avoir un sac de nœuds conventionnel, ou bien faire un projet ramassé sur les 400 mètres qui séparent l'ancienne gare de la gare TGV, afin de dégager un parc de 10 hectares. J'ai choisi cette option, avec deux ou trois tours de 90 mètres qui seront un signal, moins élevé cependant que le beffroi de Lille. Koolhaas a gagné le concours à l'unanimité. Il pensait être recalé car il proposait une solution provocante par rapport à l'histoire de la ville, bâtie essentiellement aux dix-septième et dix-huitième siècles. La population est plus vigilante quand il s'agit du respect de la ville ancienne. Nous avions un projet audacieux pour la place de la cathédrale : une flèche de verre, plus haute que l'église, pour plaquer la modernité sur le dix-neuvième siècle. L'évêché était d'accord. Mais on a dû reculer devant l'hostilité des Lillois. »*

Paul Chemetov donne une autre version de la liberté offerte au maire de bouleverser sa ville depuis la décentralisation : *« Tout a basculé. Comment concilier un pouvoir local, quasiment sans limite, avec le principe d'une République une et indivisible ? Le malaise vient d'une confusion entre les pouvoirs et les possessions. Qu'est-ce qui relève de la communauté nationale et de la collectivité locale ? Si la France se transforme en un amalgame de cantons bosniaques, la vie politique va devenir difficile. »*

MICHEL GUERRIN

Les avantages de la page blanche

JEAN-JACQUES FOURNIER est maire de Moissy-Cramayel, une des dix communes de la ville nouvelle de Sénart. Il est également président du syndicat d'agglomératon nouvelle (SAN), qui réunit les élus des différentes communes. Son rôle, qu'il nous explique ici, est d'autant plus complexe qu'il doit accoucher d'une agglomération nouvelle, respecter les volontés des communes et batailler avec l'Etat.

« A Sénart, les choix en matière d'urbanisme et d'architecture sont particulièrement complexes, car ils dépendent d'un établissement public, qui représente l'Etat, et du SAN, qui représente les dix communes de la ville nouvelle. Nous devons décider ensemble. L'établissement public est plus soucieux du court terme, nous du long terme. Pour le concours international que nous avons lancé en 1987 sur le futur centre-ville de Sénart, nous voulions des études, mais elles coûtent cher et n'ont pas de retour immédiat. Nous sommes donc engagés dans une bataille permanente, confuse, qui parfois nous échappe. Le grand stade en est l'illustration. Un grand groupe travaille avec Dominique Perrault pour l'implantation de ce projet à Sénart. Mais on sait qu'il y a de fortes pressions politiques pour que cet équipement aille s'installer à Nanterre.

» Pourtant, nous avons de la chance. Nous n'avons pas à nous soucier des contraintes d'un centre historique et nous pouvons éviter les erreurs des autres villes nouvelles, françaises ou étrangères. Pour les 35 000 à 40 000 habitants du futur Sénart, il faut une ville lisible, avec un centre unique, des places, des grands axes et des rues secondaires. Les dix communes deviendront des quartiers. Ce projet doit être ambitieux, sinon les vedettes de l'architecture que nous faisons travailler ne viendront que pour des raisons alimentaires, sans investissement personnel. Ce n'est pas aujourd'hui le cas : le centre commercial Francilia, réalisé par Jean-Paul Viguier, sera de qualité.

» Mais on ne construit pas une ville en juxtaposant des « monuments » qui sont, de toutes les manières, trop coûteux pour nous. Il faut donc privilégier la qualité des matériaux par rapport à la complexité des formes. Pour l'Hôtel de la Communauté, Stanislas Fiszer voulait un bâtiment ovale : très beau, mais trop cher. On lui a demandé de retravailler son projet qui a évolué pour devenir un rectangle, avec de la belle pierre à 4 000 F le mètre carré.

» Nous obéissons aux règles des marchés publics : la pratique du concours est donc systématique. Si je préside tous les jurys – c'est le SAN qui paie, – je ne vais jamais contre la volonté d'un maire. Ce système est souvent décevant. Les élus sont mal formés : la plupart ne savent pas lire les plans. Le climat des jurys est plus passionnel que rationnel. D'habitude, les vraies solutions n'emportent pas la décision : neuf fois sur dix, le jury a déjà son poulain. Il serait sans doute préférable de pouvoir travailler avec une équipe particulière parce qu'on la connaît. Un bon bâtiment, c'est un bon architecte, mais aussi un maître d'ouvrage qui sait ce qu'il veut. »

M. G.

هكذا من الاهمال

ARCHITECTURE

CRISE des idées

COULEURS D'AUTOMNE AVANT L'HIVER

Les architectes vont mal. Ils ne lisent plus guère. Ils démarchent, press-book sous le bras, des clients qui se font rares, puis s'en retournent et, perchés sur leurs hauts tabourets, se replient sur leur planche à dessin ou bien se morfondent.

par François Chaslin (*)

LE climat en architecture est étrange. Partout mûrissent de beaux fruits alors qu'inexorable monte pourtant l'inquiétude. Les écoles vont mal et dans des locaux souvent sordides les enseignants remâchent à l'infini leur amertume, leurs espoirs depuis longtemps fanés, leur crainte de partir bientôt à *la retraite sans le sou, tandis que l'administration tente* vainement de redonner une structure à leur marais déprimé, d'accorder à quelques-uns d'entre eux seulement, faute de crédits, des perspectives de carrière. Mais à quoi bon ce bricolage, quand c'est toute une génération de professeurs qui désespère?

L'édition va plus mal encore. C'est l'un des symptômes de la crise ambiante, mais le signe aussi de ce que les architectes refusent une fois de plus ce qu'ils considèrent encombrer l'esprit inutilement, c'est-à-dire *l'histoire, les sciences humaines, les disciplines* «soixante-huitardes» et plus généralement tout ce qui est perçu comme brimant la créativité et l'émergence du nouveau.

Bref, c'est la crise, cette crise à laquelle ils ne croyaient guère bien que leurs confrères des Etats-Unis ou de Grande-Bretagne l'aient perçue depuis plusieurs années déjà. Elle tardait à s'apesantir sur notre pays, divers mécanismes régulateurs permettant de reporter les échéances, de freiner la soudaineté des phénomènes *économiques. On sait qu'ici «quand le bâtiment va,* tout va». Et voici que le bâtiment est au plus mal. Les mises en chantier ont diminué de 20 % cet été et l'année 1993 sera plus dure encore. Le ciment se vend moins, ce qui ne relève pas des seuls excès de l'architecture de verre et d'acier.

Cette crise atteint les architectes en pleine frénésie. Rarement ils avaient été aussi vibrionnants que ces derniers temps, aussi actifs, courant çà et là déposer les marques de leur inventivité, ces formes en ailes *d'avion, ces toitures inclinées, ces éperons de fer,* ces verrières obliques, ces tôles, ce bastringue coloré, tout l'attirail un peu clinquant qui habille en moderne leurs constructions comme le pantalon à pattes d'éléphant avait pu être, durant quelques saisons, le *nec plus ultra* du moderne.

Crise de la commande, crise de l'emploi en attendant que vienne sans doute la crise morale. Où en est cette année le débat, alors que pointe peut-être la débâcle? Eh bien! la querelle continue, à grands coups d'exclusives parfois, entre les vrais modernes et les authentiques, maintenant que sont quelque peu rentrés dans l'ombre (mais pour combien de temps?) toutes les tendances antimodernes, les postmodernes et les historicistes d'autrefois, et ces scrupuleux analystes de la ville qu'on appelle en jargon les typo-morphos.

D'un côté campent donc les modernes orthodoxes, modernes «authentiques» que leurs ennemis taxent volontiers d'académisme et d'archaïsme. Assez nombreux dans la jeune génération, ce sont ceux qui poursuivent *la recherche entreprise avant la guerre par* Le Corbusier et consorts. Ils pensent que l'architecture doit d'abord travailler en elle-même, qu'elle vise notamment à élaborer des espaces. A eux, la géométrie blanche, souvent de béton, et l'obsession de la lumière naturelle. A eux, la plasticité puriste des formes soigneusement agencées. A eux, une manière très contrôlée qui nous a valu cette année quelques belles réalisations : près du pont Mirabeau, le siège de Canal Plus du New-Yorkais Richard Meier; non loin de lui, l'ensemble d'ateliers d'artistes du virtuose Michel Kagan; surtout, à Péronne, le splendide Musée de la Grande Guerre d'Henri Ciriani.

Face à cette tendance s'agite la cohorte plus bigarrée des modernes hétérodoxes, les modernes «véritables». Ils se situent souvent dans la mouvance de Jean Nouvel. Ils veulent échapper aux limites d'une architecture concentrée sur sa propre logique et travaillent plutôt à en subvertir les règles, à faire naître des registres d'émotion qui s'inspireraient des développements récents de la sensibilité contemporaine (art minimaliste ou conceptuel par exemple, mais aussi arte povera, cinéma ou littérature). Ils souhaitent que l'œuvre soit d'abord «sens» (quand ils ne disent pas bizarrement «concept»), ne croient plus guère au beau et au vrai, mais se jettent dans une quête incessante de la nouveauté, adhèrent aux multiples dimensions du présent, se déclarent tout à fait dépourvus de nostalgie et, en quelques cas, paraissent cultiver les paradoxes. Superbe chef-d'œuvre du genre, la curieuse maison particulière qu'a construite l'an dernier à Saint-Cloud l'architecte néerlandais Rem Koolhaas. Il y a un désir de matérialité chez les premiers, un souci de l'espace, de *sa fluidité* et de ses manifestations physiques, volonté qui parfois se mêle à une aspiration à plus de complexité, à un certain baroquisme même chez Henri Gaudin, parfois encore à une attention à la forme urbaine, très sensible chez Christian de Portzamparc, lequel achève cet automne la sculpturale cité musicale de La Villette et *le réaménagement du Musée Bourdelle.*

Gaudin déploie aujourd'hui des envols de verrières sophistiquées qui le rapprochent de la matérialité plus *légère et finement technicienne qui s'est répandue,* souvent dans la veine du *high tech* anglo-saxon, et dont témoignent les logements de Renzo Piano, rue de Meaux, ou la gare du funiculaire de François Deslaugiers à Montmartre, parfois plus éthérée et chargée d'aura poétique, comme dans les très élégantes serres que Patrick Berger vient de terminer au jardin Citroën.

Mais d'autres aspirent ouvertement à l'immatérialité. Une fameuse exposition à Beaubourg en avait semé le virus il y a quelques années. Ils développent un goût du virtuel, souvent nourri aux pensées de Baudrillard et de Virilio, un goût de la transparence enfin qui peut faire naître de fort belles œuvres mais qui parfois ne conduit guère plus loin que chez Saint-Gobain. Cette manière «transparentiste» devrait trouver son rôle social de leur métier. Et c'est le paradoxe du *moment* que l'époque ait pu paraître aussi enjouée, que les œuvres aient à ce point foisonné, parfois surabondantes, trop diverses, exhibitionnistes et constituant à certains égards un agaçant bric-à-brac, et qu'en même temps des préoccupations plus essentielles se soient évanouies.

Dans l'urbanisme, on a le sentiment que rien ne procède plus vraiment du plan, de la culture et des techniques des architectes, ni des urbanistes d'ailleurs. La ville est en proie à des actions ponctuelles, spectaculaires *et médiatiques.* Il est politiquement plus rentable de détruire par implosion tours et barres des années 50, que d'élaborer un projet abstrait, long à mener, difficile à financer et dont rien ne prouve qu'il puisse vraiment pallier le mal de vivre. Fin septembre encore, c'étaient au Val-Fourré. Puis 15 étages, à Dijon-Epirey. Il existe une véritable politique-spectacle de la destruction qui a pour partie remplacé les inaugurations et flonflons et rubans tricolores d'autrefois.

Le développement social des quartiers et la croissance économique des régions passent par des méthodes nouvelles. Ce sont les gens de marketing, les conseillers politiques, les inventeurs de stratégies commerciales et d'image de marque, les pourvoyeurs



Manifestation des étudiants en architecture de Paris-Belleville devant l'Arche de la Défense (1992).

accomplissement dans les travaux de Dominique Perrault et Francis Soler, les auteurs des deux derniers grands projets mitterrandiens, la Bibliothèque de France et le Centre de conférences du quai Branly. Ce sont là des adeptes du geste simple, de l'acte «fondateur», deux architectes qui (outre quelques idées pour le coup un peu simplettes sur le caractère démocratique de cette transparence) préfèrent «travailler avec le *vide» pour y poser des objets forts, générateurs de* «tension», ce que tentèrent de faire avec une certaine distinction (minimalistes aussi, mais dans un tout autre genre) Viguier-Jodry et François Seigneur pour le pavillon de la France à l'Exposition universelle de Séville.

Tout irait pour le mieux dans ce paysage contrasté, et l'affrontement des tendances serait un vrai plaisir si les architectes ne commençaient à sentir que l'organisation des villes leur échappe et que, tandis qu'ils *exploraient telle ou telle voie, se souciaient surtout* d'esthétique et fournissaient la société en édifices de qualité, une de leurs compétences anciennes, l'urbanisme, leur avait largement échappé. Et cela alors même que la banlieue craque et souffre et que toute la périphérie urbaine, le long des nationales, est en proie à la sauvagerie marchande, aux établissements provisoires, *au chaos paysager et social.*

Beaucoup d'architectes, soit réalistes, soit fascinés par ces atmosphères urbaines de déréliction, pensent que l'état des choses, le fait «métropolitain» doit nourrir leur démarche. Le chaos est notre futur, estiment-ils; il faut sinon prétendre l'organiser, du moins l'assumer consciemment et le mettre en scène (certains *s'y emploient activement, comme Rem Koolhaas* à Lille). Ils déclarent vouloir s'y immiscer, y prendre place pour le semer d'événements, de moments singuliers qui lui donneraient du sens, en tout cas l'esthétiseraient.

Dans ce chaos, maints architectes ont vu l'amorce de la ville de demain, d'une ville que la littérature d'anticipation, la bande dessinée ou le cinéma avaient déjà rêvée et dont Hongkong ou telle ou telle ville imaginaire leur semble offrir les fascinantes prémices. Au prétexte que la mégalopole japonaise ou Los Angeles participeraient du désordre spontané et seraient pourtant d'une vitalité sans égale, ils veulent faire de l'acceptation *du chaos un outil de l'aménagement.* L'incertitude devient une technique de composition urbaine, le provisoire et la perturbation le fondement de nouvelles esthétiques. La ville a «explosé», elle est devenue une «nébuleuse», il faut donc *«composer avec le chaos et le reconquérir»* exprimait récemment Jean Nouvel.

Mais la plupart sont désabusés. Ils ne croient plus au d'imaginaires urbains prêt-à-l'emploi, les initiateurs de technopoles, de pôles d'excellence et autres pépinières d'entreprises qui font, ou plutôt qui défont sans cesse la ville et, sous le label de quelques architectes du «star system» international, la livrent à des expériences dont ils attendent des résultats immédiats. Partout se sont répandus l'empirisme, le souci du seul lendemain, la quête de l' «effet d'annonce».

L'aménagement sera incontestablement le grand échec de la décennie, même si la notion de «projet urbain» règne souveraine, dans le discours du moins, *sans cesse invoquée de manière incantatoire,* en véritable langue de bois, notion insincère, parfaitement creuse, prématurément usée d'avoir été trop employée.

Que peut être le rôle de l'architecture, qui a longtemps prétendu à sa dimension sociale et politique, quand le monde des élus locaux est obnubilé par l'urgence, par le sentiment du danger et qu'il se montre prêt à tout lâcher au profit d'une amélioration rapide de l'emploi et du développement économique de la région?

Que peut l'urbanisme, cette discipline finalement bien idéaliste (toute technocratique qu'elle soit), qui avait l'habitude de parier sur le long terme? Que peut-elle *lorsque la politique est livrée* au rythme court des échéances électorales, lorsque partout la citoyenneté s'effondre, que la solidarité ne peut endiguer la montée des discriminations et la constitution des ghettos?

Qu'est le projet architectural et qu'est le projet urbain quand la société entière est elle-même sans projet? Lorsqu'elle n'envisage qu'un horizon de brumes, ne perçoit que l'écho des guerres qui se rapprochent, la rumeur du chômage, de la souffrance sociale ou de la maladie? Qu'est-ce qu'un style, et qu'en a-t-on à faire, *qu'est-ce qu'*une doctrine architecturale quand la société est sans le moindre optimisme et sans autre idéologie que celles qui sont jour après jour forgées par l'inquiétude?

Voici pour les architectes aussi une période inquiète. D'abord parce que la crise du travail est là, mais aussi parce *qu'ils savent qu'ils* n'ont pas les moyens intellectuels de répondre aux questions que leur pose le siècle et qu'ils commencent à sentir qu'ils ne pourront plus se complaire longtemps à ce rôle d'*artistes ou d'amuseurs* dans lequel ils se sont laissé enfermer. Il ne leur suffit plus d'être dynamiques, chics, inventifs et paradoxaux; il leur faudra un jour se réatteler sérieusement aux problèmes qui angoissent la société. Mais pour cela, comme il y a vingt-cinq ans, peut-être leur faut-il d'abord traverser une crise.

*(*) Rédacteur en chef d'*Architecture d'aujourd'hui.

Agenda

La Semaine de l'architecture

Sur le thème «Architecture, art de ville», la quatrième Semaine de l'architecture propose jusqu'au 25 octobre plus de deux cents manifestations dans toute la France. Visites guidées, débats, rencontres, expositions, autant d'occasions de porter un autre regard sur la ville. Principaux rendez-vous à Paris et en Ile-de-France :

– le 21 : opération «portes ouvertes» dans cent vingt agences d'architectes de l'Odéon, du Marais et de la Bastille, *de 16 heures à 19 heures;*

– le 23 : «Nuit de l'architecture et du cinéma» à la Vidéothèque de Paris, de 21 heures à 5 heures du matin. Trois programmes seront présentés simultanément dans *trois salles : un historique de l'architecture et de l'urba*nisme parisiens, un florilège de vidéogrammes réalisés par des étudiants d'écoles d'architecture, la vision des cinéastes sur la ville, au travers de films comme *Mon oncle,* de Jacques Tati, *l'Ere industrielle et l'Ami de mon amie,* d'Eric Rohmer, ou *le Désordre et la nuit,* de Gilles Grangier (tél. : 40-26-34-30, minitel 3615 VDP15);

– le 24 : deux circuits organisés en présence d'architectes *et de maîtres d'ouvrage autour de réalisations de* la vallée de la Seine et de réhabilitations en banlieue sud (tél. : 45-53-58-56);

– le 25 : opération «Un bus, un architecte». Plus de trente architectes, *dont un bon nombre de célébrités,* proposent, chacun à bord d'un bus, des parcours pour découvrir Paris, la banlieue, leurs réalisations et celles de leurs confrères. Le succès de cette opération est tel qu'il est prudent de s'inscrire à l'avance.

★ Quatrième Semaine de l'architecture, jusqu'au 25 octobre. Tél. : 40-70-12-95. Minitel : 3616 TELARCHI.

Le Salon international de l'architecture

Du 24 octobre au 1er novembre, le Salon international de l'architecture (SIA) prend possession de la Grande Halle de La Villette. Lieu de rencontre, de présentation et *de réflexion sur l'architecture et l'urbanisme, ouvert aux* professionnels et au grand public, le SIA 92 accueille 500 réalisations et projets du monde entier, et également :

– *un hommage à l'architecte Luis Barragan, lauréat* mexicain du Pritzker Price 1980;

– une rétrospective intitulée «10 ans d'architecture en Espagne 1980-1990»;

– *une exposition sur les techniques et composantes* de pointe utilisées en matière de construction et d'aménagement intérieur;

– le 26 : journée «portes ouvertes» aux étudiants;

– *le 29 : plusieurs tables rondes sur le thème* «Urbanismes et transports».

★ Salon international de l'architecture à la Grande Halle de La Villette, du 24 octobre au 1er novembre, de 11 heures à 20 heures en semaine, les samedis et dimanches de 10 heures à 19 heures, nocturnes jusqu'à 22 heures, le 27 et 30 octobre. Tél. : 48-03-22-00.

Les albums de la jeune architecture 1992

Les «albums de la jeune architecture» ont été créés en 1980 par la direction de l'architecture pour promouvoir auprès *des maîtres d'ouvrage les jeunes architectes de* talent. Les huit albums de la douzième cession seront présentés à la Maison de l'architecture. Lauréats : Atalante (Laurent Gouyou-Beauchamps, Dominique Quintanilla et Philippe Turcey); *Yves Bathellier et Véronique* Fournier; François Depresle; Nicolas Desmazières, Grégoire Bignier et Anouk Legendre; Manuelle Gautrand; Anne-Françoise Jumeau et Louis Paillard; Thierry *Lacoste et Antoinette Robain; Florence Lipsky et Pascal* Rollet.

★ Exposition du 23 octobre au 28 novembre. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris-16e. Tél. : 40-70-01-65.

هكذا من الأصل

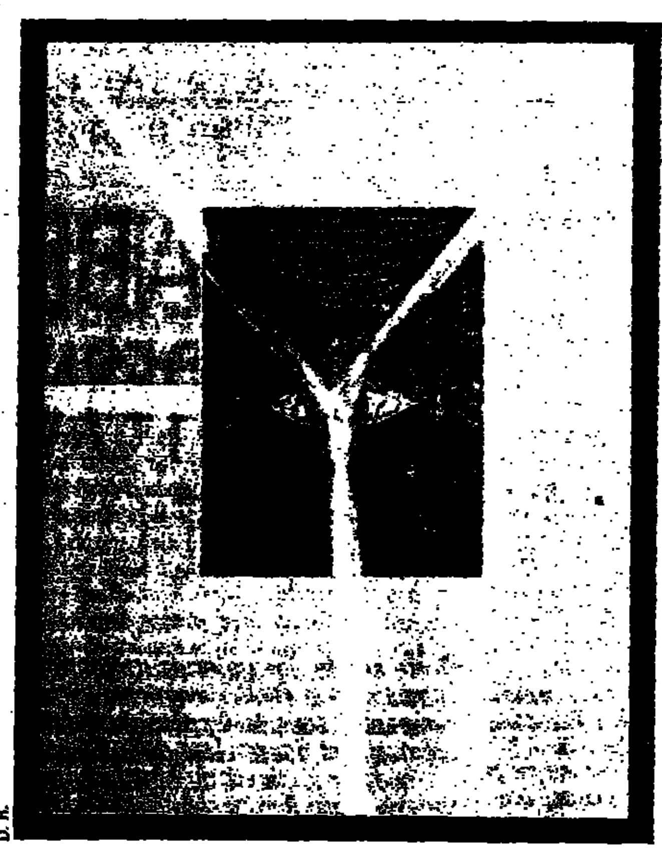
LA FIAC

Les promesses du marché italien

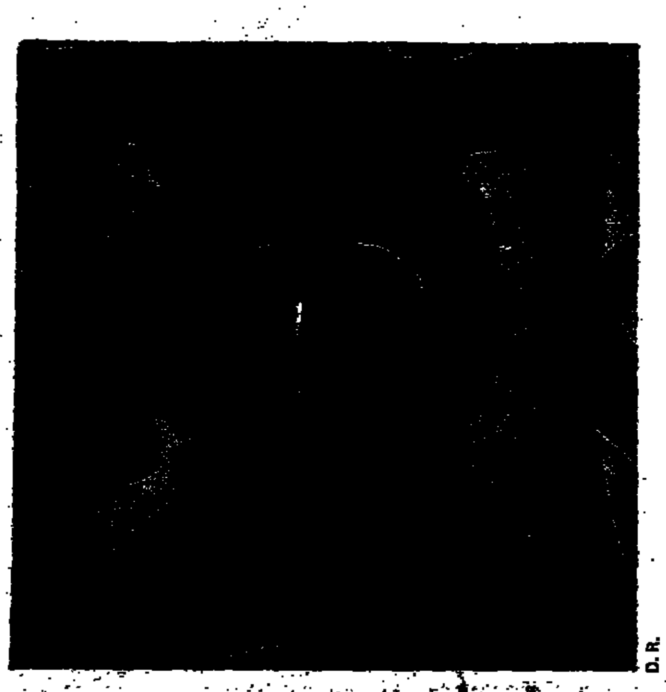
Cent quarante mille visiteurs sont attendus à la Foire internationale d'art contemporain de Paris, du 24 octobre au 1er novembre. Ils pourront visiter, sous la verrière du Grand Palais, l'un des 161 stands installés cette année par des galeristes venus du monde entier. L'Italie tient la vedette. Dans ce pays bouleversé par les scandales, inquiet de la progression du mark, apeuré par les proclamations de la Ligue lombarde, et engagé dans la tâche difficile de se refaire une crédibilité internationale, les nouvelles provenant du marché de l'art semblent presque rassurantes. Moins dramatiques en tout cas que les données apocalyptiques de Londres, Paris ou New-York.



COLL. PARTICULIÈRE/SPADEM



D.R.



ADAM RZEPKA/COURTESY. GAL. DURAND-DESSERT



D.R.

De gauche à droite et de haut en bas :
Giorgio De Chirico : « Autoportrait, avec son frère, Alberto Savinio », 1924.
Gianni Dessi : « Primo Piano », 1990.
Francesco Clemente : « Testa Coda, Heart », 1988-1990.
Mario Merz : « Che fare ? », 1969.

ROME
correspondance

LA crise de l'art contemporain ne s'est certes pas arrêtée aux Alpes. Même à l'ombre du Dôme ou de la coupole de Saint-Pierre, les ventes stagnent, les galeries menacent de fermer, et les collectionneurs, qui remplissaient les salles de ventes à la fin de la dernière décennie, se contentent aujourd'hui de regarder. Tout le monde sait que l'époque des « vaches grasses » est révolue, que dans les années à venir le marteau des commissaires-priseurs ne sanctionnera plus les envolées que l'on a connues il y a deux ans encore. L'art semblait l'emblème d'un bien-être diffus ; une nouvelle catégorie de collectionneurs non « avertis » avait fait son apparition, qui confondait tableaux et titres au porteur.

Puis la guerre du Golfe a éclaté, la récession est arrivée. Christie's et Sotheby's ont vu leurs ventes s'écrouler, suivies de près par les maisons italiennes comme Finarte et Semenzato. Celles-ci ont enregistré en 1991 une baisse importante de leur chiffre d'affaires. Semenzato est passé de 100 milliards de lires (380 millions de francs environ) en 1990 à 80 milliards (304 millions de francs), soit une baisse de 20 %, alors que pour Finarte la baisse a été plus importante : 150 milliards (570 millions de francs) en 1989 (une année d'or), 120 milliards (456 millions de francs) en 1990 et seulement 90 milliards (342 millions de francs) l'année dernière.

Cette débâcle est la conséquence d'une crise générale dont, malgré tout, l'Italie souffre beaucoup moins que d'autres, estime M. Francesco Micheli, président de Finarte : *« Sur le plan international, le marché a subi les contrecoups de la crise des liquidités qui avait gonflé les cotes de l'art contemporain et des impressionnistes français. En Italie, nous ne sommes jamais arrivés à de tels excès. Aussi, lorsque la crise s'est produite, nous avons subi un ralentissement des échanges sans connaître la plongée américaine. » « Dans notre pays,* ajoute Marco Semenzato, *l'intérêt du public va plutôt à l'art ancien, où le marché est beaucoup plus stable, la crise a donc été moins grave. »*

D'autant plus qu'il existe un monde de collectionneurs privés, amateurs d'artistes « locaux » encore inconnus sur les marchés internationaux. Ces collectionneurs, qui continuent à fréquenter les maisons des ventes de Rome et de Milan, sont restés fidèles à leurs goûts et assurent un flux de ventes continu, même dans les moments difficiles. *« Dans les années du boom, ils avaient été découragés par les prix excessifs, et maintenant ils achètent à nouveau »*, indique Emmanuel Clave, le jeune responsable du département de l'art contemporain de chez Christie's à Rome.

Qu'achètent-ils ? Principalement des artistes italiens qui n'avaient pas atteint des cotations astronomiques, comme Burri, Fontana, De Chirico et les futuristes. Des peintres tels que Osvaldo Licini, Felice Casorati, Alberto Savinio, Ottone Rosai, Renato Guttuso, peu connus sur le marché international, sont en revanche très appréciés sur le marché italien, ne dépassant que rarement les 200 millions de lires.

Mais attention, ces collectionneurs ne doivent pas être confondus avec les spéculateurs des années 80, qui achetaient avec désinvolture de grandes quantités d'œuvres « vierges » (jamais apparues auparavant sur le marché), accompagnées d'un « pedigree » irréprochable qui en atteste l'importance. *« A Rome, l'Ecole romaine est très prisée : les natures mortes de Mafai et les portraits de Pirandello sont cotés autour de 40 millions de lires* (150 000 francs), explique Cristina Corsini, de la maison Finarte, *alors que l'art abstrait est pénalisé : la psychologie particulière des collectionneurs les pousse à rechercher l'art figuratif, considéré comme plus sûr dans les moments de crise. Aujourd'hui, Turcato et Sironi se vendent bien, alors que Fontana ne bouge plus, sa cote s'étant écroulée : des œuvres de grande qualité, qui avaient atteint par le passé la valeur d'un demi-milliard de lires* [1,9 million de francs] *ne dépassent pas aujourd'hui les 150 millions* [570 000 francs]. »

Pour faire face à cette « impasse », les salles de ventes sont en train d'élaborer de nouvelles stratégies : *miser sur le marché intérieur*, en abandonnant les artistes internationaux qui se vendent moins en Italie, et ne présenter que des œuvres de qualité, avec des estimations très basses, pour encourager les collectionneurs. La plupart des galeries d'art partagent l'optimisme timide de Christie's et de Finarte. La baisse des prix a été saluée avec soulagement aussi bien par des directeurs de galeries renommés comme Lucio Amelio – qui a exposé dans sa galerie napolitaine des maîtres tels que Kounellis, Twombly et Paolini – que par les plus jeunes qui ont ouvert, dans les années 80, de nouveaux espaces à Milan, Turin, Rome ou Bologne pour promouvoir des artistes nouveaux. *« Le marché italien est différent de celui des grandes places internationales, New-York, Zurich, Paris ou Amsterdam,* constate Enzo Cannaviello, directeur de galerie milanais et nouveau président de l'Association des marchands d'art, *parce qu'il propose des prix moyens qui dépassent rarement les 50 millions de lires* [190 000 francs] *: là où il n'y a pas de gros chiffres, il ne peut pas y avoir de grandes galeries. D'ailleurs l'Italie n'est pas un pays centralisé comme la France, mais une nation morcelée, sans grande métropole. »*

Le véritable problème, selon Cannaviello : ramener les gens dans les galeries, seules véritables interlocutrices du collectionneur dans un pays où il n'existe que trois musées d'art contemporain (le château de Rivoli, dans le Piémont ; le musée Pecci, à Prato ; la Galerie nationale d'art moderne, à Rome), dotés d'un budget d'acquisition très limité et ayant une programmation bien différente des rythmes soutenus du MOMA ou du Stedelik.

« La galerie doit retrouver son rôle culturel originel, en proposant des artistes nouveaux pour réveiller la curiosité du public, toujours attiré par les nouveautés, ajoute Cannaviello. *Dans les derniers mois, j'ai vendu uniquement des œuvres de jeunes artistes. Une peinture du Turinois Pierluigi Pusole – 5 millions de lires* [19 000 francs] *– et une toile du Milanais Marco Cingolani – 7 millions de lires* [26 600 francs]. A Milan, le cœur économique de l'Italie, on n'est pas très optimiste. *« Aujourd'hui le marché stagne complètement,* avoue Carlo Guenzani, jeune directeur de galerie. *Nos collectionneurs sont effrayés par la situation générale. Mais ce n'est peut-être pas un mal : dans les mois à venir il y aura moins d'expositions, mais elles seront de meilleure qualité, et nous inviterons les artistes étrangers à travailler chez nous, puisque nous ne pouvons plus nous permettre d'acheter leurs œuvres à l'étranger. »*

Guenzani prévoit pour 1993 des expositions personnelles de jeunes artistes italiens : Massimo Kauffmann (un des quatre Italiens présents à l'exposition « Metropolis »), Stefano Arienti, Eva Marisaldi et Antonio Catelani. Sergio Casoli, propriétaire de deux espaces au centre de Milan, a décidé d'imprimer des textes théoriques et des écrits d'artistes, afin de focaliser l'attention sur les fondements intellectuels de l'art. *« Le marché est faible parce que les gens ont des idées confuses,* explique Casoli. *C'est pour cette raison que je souhaite mettre l'accent sur la nature idéologique de l'art, qui est à la base de la recherche poursuivie par le « groupe de Piombino », le mouvement que j'ai suivi pendant ces dernières années. Il s'agit de quatre artistes qui proposent des œuvres réalisées à partir d'un élément fondamental : l'intervention active du public dans le processus de formation de l'œuvre. »*

Même une célèbre directrice de galerie comme Claudia Gianferrari, qui ne traitait, naguère, que des œuvres du début du XXe siècle, s'est récemment emballée pour de jeunes artistes. *« L'art est un acte de foi, pas un simple investissement,* explique-t-elle. *Je suis très heureuse que les vrais collectionneurs soient de retour. »* Dans le nouvel espace qu'elle consacre à l'art contemporain, Claudia Gianferrari propose les abstractions de deux artistes romains, Marco Tirelli et Gianni Dessi – découverts au début des années 80 par le critique d'art Achille Bonito Oliva, – à côté des sculptures en terre cuite du Bolognais Luigi Mainolfi (révélé par un autre critique, Renato Barilli) et des peintures figuratives d'un jeune Espagnol, Carlos Forns Bada. Les prix sont très abordables : de 6 millions de lires [22 800 francs] à 20 millions de lires [76 000 francs] pour une pièce de grandes dimensions.

Un autre marchand italien présent à la FIAC, Toselli, va à contre-courant : il y a quelques jours, il a ouvert une seconde galerie avec une exposition de dessins signés par une femme, Lisa Fonti. Un coup de tête ? *« Absolument pas,* explique-t-il, *seulement l'envie de combattre le manque de confiance général avec des nouvelles énergies. »* Toselli, lui aussi, mise sur quelques jeunes tels qu'Augusto Brunetti ou Paola Pezzi, à côté des grandes toiles colorées de Nicola De Maria – le *« compagnon de route »* de Cucchi et Clemente – et des peintures ironiques de Jan Knapp.

Des nouvelles plus encourageantes viennent de Turin, la ville de l'Arte povera, qui peut compter sur la présence d'une bourgeoisie locale, riche et cultivée, détentrice d'importantes collections depuis les années 50. D'après Tucci Russo, un des galeristes connus de la ville piémontaise, la crise est moins grave que celle des années 70, lorsque le marché stagnait complètement : *« Ce début de saison est incertain, mais les acheteurs sérieux achètent, aussi bien des artistes plus jeunes, comme Alfredo Pirri ou Wim Delvoye, que des artistes confirmés sur le plan international, tels que Tony Cragg ou Richard Long. De plus, Turin, grâce à sa position géographique, attire une grosse clientèle étrangère : allemande, suisse, belge et hollandaise. »*

LUDOVICO PRATESI

Lire la suite page 39

هكذا من الاصل

FIAC

G L O S S A I R E

de l'art italien aujourd'hui

ALPHABET DES MODERNES

Cette année, les galeries italiennes sont à l'honneur à la FIAC : vingt-cinq d'entre elles camperont sous la verrière du Grand Palais, représentant douze villes de la Péninsule, tandis que sur le parvis du bâtiment, une sculpture de Giulio Paolini sera installée. Nous présentons ici un petit glossaire de l'art italien contemporain et de son évolution depuis une génération.

ARTE POVERA

Plus qu'un groupe ou un mouvement, l'Arte povera, littéralement «art pauvre», est un label dont l'inventeur fut le critique et théoricien Germano Celant. Dès 1967, ce dernier s'avise du goût de quelques jeunes artistes pour les matériaux ordinaires, les rebuts et les restes. Plutôt que le marbre ou le bronze, ils emploient la pierre, le bois brut et les objets quotidiens. Quelques expositions internationales affirment alors la cohérence de l'Arte povera, qui fait figure de réponse italienne aux courants du minimalisme et de l'art conceptuel. *Situations et cryptostructures* (Amsterdam, 1969), *Quand les attitudes deviennent formes* (Berne, 1969), *la Vitalité du négatif* (Rome, 1970), imposent plusieurs noms, Giovanni Anselmo, Mario Merz, Luciano Fabro, Jannis Kounellis et Giuseppe Penone. S'ils exposent parfois ensemble, plus souvent à l'étranger qu'en Italie du reste, leurs œuvres n'en demeurent pas moins très distinctes les unes des autres. Seuls points communs, le goût des assemblages hétéroclites, mais aussi la recherche, reconnue ou cachée, d'une élégance nouvelle, sinon d'une beauté nouvelle.

L'Arte povera évolue dès les années 70 vers une recherche technique très élaborée et volontiers spectaculaire. Giovanni Anselmo dispose dans l'espace, suspendus ou en équilibre précaire, des dalles de granit et des blocs, dont il a grand soin de choisir le dessin et le grain. Giuseppe Penone, adorateur presque païen de la nature, taille et polit des troncs d'arbres avec un souci constant de la couleur, des dissymétries et de la dynamique des verticales. Une anti-esthétique se métamorphose ainsi en esthétique, évolution sans doute logique de la part d'artistes chargés d'une histoire et d'une mémoire très lourdes.

BONITO-OLIVA (Achille)

Le plus illustre des critiques d'art italien contemporain – et le plus controversé – est né en 1939 près de Salerne et enseigne à l'université de Rome. Après avoir été l'un des défenseurs de l'Arte povera dans les années 70, il est frappé par une révélation foudroyante : les avant-gardes périclitent, il faut trouver autre chose. Cette «autre chose», il la nomme fièrement «trans-avant-garde». Si ses tentatives théoriques pour définir le terme n'ont guère abouti qu'à des propositions obscures, ses efforts en matière de publicité et de diffusion ont réussi à merveille, au point de faire de lui, quelque temps, l'une des personnalités les plus influentes du marché de l'art. En 1980, il publie la *Transavanguardia internazionale*, catalogue de tous ceux qui ont été depuis les vedettes, éphémères ou durables, des années 80. On ne saurait cependant le tenir simplement pour une sorte d'«homme-sandwich», ou d'homme d'affaires, de l'art italien actuel. Avant d'accéder à la gloire médiatique, il a été l'auteur d'essais acides et cyniques, au premier rang desquels, en 1976, son *Ideologia del Traditore* (Idéologie du traître), réflexion sur le maniérisme remarquablement symptomatique.

CHIA (Sandro)

L'un des trois «C» de la Transavantgarde, en compagnie de Francesco Clemente et Enzo Cucchi, et le premier à avoir bénéficié de l'effet Bonito-Oliva, Sandro Chia est né à Florence en 1946. Après des études artistiques dans sa ville natale, il adopte d'abord les procédés de l'Arte povera. A partir de 1977, il s'en détache cependant. En 1979, une exposition à la galerie Sperone à Rome fait de lui le héros du retour à la figure, aux sujets mythologiques et aux allusions historiques. Combinant souvenirs michelangélesques, références futuristes, allusions à Picasso et à Matisse, ses toiles de très grands formats font scandale. Dès 1981, il est exposé à New-York, puis dans la plupart des musées d'art moderne occidentaux, à Paris comme à Amsterdam. Ses sculptures, des bronzes colossaux, mettent en pratique la même esthétique de la réminiscence et du spectaculaire. La décennie des années 80 est pour lui celle de tous les succès et de toutes les commandes. Elle finit mal cependant : la crise du marché affecte tout particulièrement ce «golden boy» de la palette. Il commence à se dire que l'un de ses collectionneurs les plus enthousiastes, le Britannique Saatchi, a entrepris de se défaire de ses Chia. Le soupçon s'établit, la cote se dégrade et les galeristes qui avaient exposé jusqu'à l'esquisse la plus indigente de Chia montrent de moins en moins d'ardeur à le défendre en Europe. En dépit de cette déconfiture, Chia a bénéficié cet automne d'une rétrospective à Berlin. Résurrection ou fin d'une époque?

CLEMENTE (Francesco)

Napolitain, né en 1952, Clemente n'a pas, à l'inverse de Chia, reçu une formation de praticien spécialisé. Son éducation doit plus à ses origines et à ses voyages. Latiniste, helléniste, poète, il a brièvement étudié l'architecture à Rome avant de séjourner à Madras, où il s'initie à la philosophie et aux arts indiens. Autodidacte en matière de peinture, il pratique d'abord essentiellement le dessin et l'aquarelle avant de s'essayer à la fresque – à l'évidence sous l'influence des maîtres du Quattrocento.

Son art refuse de choisir entre figure ou abstraction ; il alterne les styles et les techniques. Mais s'il est une constante à son œuvre, c'est la part qu'y tient la poésie. Clemente a exécuté plusieurs «livres d'artistes» et illustré Allen Ginsberg aussi bien qu'Alberto Savinio ou Jorge Luis Borges. A partir de 1983, porté par le succès de la Transavantgarde, il s'établit à New-York et collabore avec Warhol et Basquiat le temps de quelques toiles en commun. En dépit de la notoriété, il demeure un artiste à l'écart.

CUCCHI (Enzo)

Né dans les Marches en 1949, Cucchi a connu la pauvreté et les emplois de fortune avant de se consacrer enfin à la peinture à partir des années 70. De la tradition italienne récente, il retient le pathétique dépouillé d'un Sironi, qu'il interprète à l'aide de procédés explicitement expressionnistes, empâtements en reliefs, gestualité très visible, effets de nocturne ou de clair-obscur violemment constrastés, paysages désertiques et orageux, symboles macabres, tonalités sanglantes et ténébreuses. Il ne lui déplait pas de poser à l'artiste maudit. Aussi s'est-il donné souvent Rimbaud pour héros de ses compositions allégoriques.

Quoiqu'il ait été associé à eux par Bonito-Oliva, Cucchi est plus proche par ses procédés et son pathétique de l'Allemand Kiefer que de Chia ou Clemente. Dans les années 80, il a été largement exposé à New-York par Mary Boone et Sperone, et en Europe.

CHIRICO (Giorgio De)

Son fantôme hante l'art italien de ce siècle, dont il demeure le premier héros et la plus troublante énigme. Né en Grèce en 1888, il s'établit à Paris en 1911, en compagnie de son frère Andrea, qui choisit le pseudonyme d'Alberto Savinio. Dès 1912, les paysages urbains de Chirico et ses natures mortes hétéroclites déconcertent la critique – et séduisent Guillaume Apollinaire. Jusque vers 1924, Chirico est une avant-garde à lui seul, admiré par les surréalistes, imité par des suiveurs qui le tiennent pour l'inventeur d'une nouvelle modernité, mélancolique et inquiétante. Ce culte, ces admirateurs, cette légende, Chirico les renie alors. Au nom du retour au «beau métier», il se fait l'élève des Vénitiens et des baroques, son art devient tout de références et de pastiches exécutés avec autant d'adresse que de froideur. Breton l'excommunie, Chirico n'en a cure et poursuit jusqu'à sa mort, en 1978, une œuvre délibérément antimoderne, poussant l'ironie jusqu'à produire des copies des toiles qui lui avaient valu les suffrages des surréalistes. Cette attitude, à partir des années 80, a pu paraître prophétique, et l'on a vu nombre de trans-avant-gardistes, à commencer par Sandro Chia, citer Chirico et Savinio dans leurs tableaux. A l'avant-gardisme pur et dur des années 70, ils ont préféré la peinture, le métier et le plaisir de la couleur, comme Chirico les avait préférés à ses propres expérimentations.

FUTURISME

Autre souvenir héroïque, autre énigme, qui s'incarne en Carlo Carra. Les futuristes, qui se voulaient avant 1914 les peintres de la vie moderne, de la vitesse, de l'électricité et des automobiles traversant sans ralentir les vieilles cités italiennes, se sont métamorphosés après la guerre en élèves respectueux des maîtres d'autrefois et pour certains d'entre eux en admirateurs du Duce. Dès 1916 Carra se réclamait de Giotto et d'Uccello, avant de se faire le championd'un retour aux valeurs traditionnelles de la peinture, programme

P O L É M I Q U E

Comment figurer à la Foire

EN ÊTRE OU PAS

Malgré la crise, les galeries se bousculent toujours pour figurer à la FIAC. Mais la surface du Grand Palais n'est pas extensible. Et, parmi les vingt mille qui s'étaient portés candidats, cent soixante et un pourront cette année obtenir un stand. Comment et pourquoi a-t-on le droit de figurer à cette manifestation? Réponse des organisateurs et objections des professionnels.

CETTE année, 161 galeries pourront s'abriter sous la verrière du Grand Palais, pas une de plus. Ce ne sont pourtant pas les candidatures qui manquent : le Comité d'organisation de la FIAC, le COFIAC, présidé par Denise René, la madone de l'art en mouvement, reçoit environ 2000 dossiers par an. La sélection aura donc fait, en 1992, 1839 désespérés. Comme le «cheptel» rassemblé sur les bords de la Seine évolue, au fil des ans, sur une surface figée – 15000 mètres carrés d'exposition, balcons compris, – il ne suffit pas d'«en être», encore s'agit-il d'«y rester» : des galeries doivent, régulièrement, «sortir» de la Foire, de gré ou de force, pour faire place aux nouveaux. Les «juges» du COFIAC ne sont pas trois comme ceux des enfers, mais onze, chiffre impair qui permet de dégager automatiquement une majorité. Et cette majorité est nécessaire pour qu'un dossier soit accepté.

«A la FIAC, explique Denise René, *il n'y a pas de bail à vie.»* Chaque année, toutes les candidatures sont donc remises en jeu. Mais pour la moitié d'entre elles, reconnaît la présidente, ce n'est qu'une formalité. L'autre moitié fait l'objet de discussions, parfois vives. D'autant plus vives que la présence étrangère (60 % des galeries) est souvent perçue par les galeristes français comme préférentielle. *«Que ne proposerait pas le COFIAC pour que certains poids lourds new-yorkais soient présents un peu plus souvent?»*, interroge ce marchand parisien. Comment tranche-t-on au milieu de tant de demandes? *«Nous examinons chaque dossier,* explique Patrice Trigano, vice-président du COFIAC. *Il comporte d'habitude les catalogues des expositions organisées par la galerie, des coupures de presse, éventuellement des propositions de programme pour la FIAC. Une exposition personnelle consacrée à un artiste est toujours bien accueillie. Ensuite, nous votons.»*

Pour Denise René, les choix ne sont pas sous-tendus par des engagements esthétiques, *«mais le discours des galeries retenues doit être consistant sur le plan culturel. Et puis, celles-ci doivent répondre à l'image qu'on veut donner de la FIAC».* C'est-à-dire une manifestation résolument immergée dans les grands courants de l'art contemporain.

C'est ce que lui reproche Alain Blondel, qui défend, du côté de Beaubourg, des artistes «réalistes» : *«Après quatorze ans de présence à la FIAC, nous avons simplement appris que nous n'avions pas de stand cette année. Sans explication. Nous avons été évincés parce que nous refusons de suivre la ligne de l'Art officiel. Bien sûr, nous n'étions pas naïf au point de ne pas saisir le caractère dérangeant de notre présence au sein de cette grand-messe de l'art du discours sur l'art. Mais nous espérions – au nom du pluralisme vanté par le COFIAC – que cette ambiguïté puisse se maintenir. Je ne suis pas surpris que ce raidissement intervienne en cette année de crise. Le préjudice est considérable pour la galerie. Pour nos artistes aussi.»*

Autre exclu, Jean-Pierre Lavignes, qui exerce près de la Bastille : *«J'ai été évincé, mais sans savoir pourquoi, au juste. Après cinq années de présence consécutives un groupe d'aimables confrères a décidé que ma galerie n'était plus digne de participer à la FIAC. Je sais que, l'an dernier, au Grand Palais, mon exposition consacrée à Yvon Taillandier a déplu à certains membres du COFIAC. Cette foire tourne maintenant au marché : il ne s'agit plus de promouvoir de jeunes artistes, on vient y acheter des œuvres chères. Ceux qui soutiennent la jeune création sont éliminés.»*

Ce n'est pas l'opinion de Philippe Cazeau, associé d'Hervé Odermatt, dans la galerie qui porte leur nom, rue du Faubourg-Saint-Honoré, absents d'une manifestation qu'ils fréquentent depuis le début : *«La FIAC devrait être plus sélective. Exposer des jeunes artistes, c'est très bien, mais il y a le salon Découvertes pour ça. Les gens qui viennent au Grand Palais veulent embrasser l'art contemporain dans sa globalité. Ici on accepte trop de galeries qui montrent n'importe quoi. Cela fait des années que nous réclamons un stand plus grand – et mieux placé – pour exposer, à la fois, nos classiques – Lam, Matta – et des contemporains ayant déjà une production solide derrière eux – Baselitz, Barcelo. Nous ne l'avons pas obtenu. Nous ne venons pas cette année.»*

Galeriste à Paris, rue Guénégaud, et à Bruxelles, Isy Brachot estime que la FIAC *«n'est pas une foire, un lieu beaucoup plus professionnel, mais un salon. Le meilleur salon européen, le mieux organisé, qui accueille le public le plus nombreux et permet une véritable initiation à l'art contemporain».* Pourtant, il ne sera pas au Grand Palais : *«La crise m'a contraint de faire une demande de redressement judiciaire pour ma galerie. Cette demande est un acte de gestion qui permet d'assainir ma situation financière et de discuter avec les banques. C'est dans cet esprit de gestion que nous avons dû renoncer à la FIAC, cette année. En ces temps de crise, les foires et les salons sont trop chers pour nous. La FIAC, c'était bon pour mon image, mais je n'y ai jamais couvert mes frais.»*

Ici, le mètre carré est loué 1300 francs, équipé. Pour un stand moyen, il faut compter de 70000 francs à 500000 francs, mais les étrangers ou les provinciaux doivent payer leur séjour parisien et les prix sont alors à multiplier par trois. Les galeries, durement touchées par la récession, peuvent-elles se payer le luxe de passer une semaine au Grand Palais avec le mince espoir de rentrer dans leurs fonds? *«Ce sont les faux frais qui sont chers ici»*, explique Henri Jobbé-Duval, l'un des responsables de l'OIP, maître d'ouvrage de la Foire depuis ses débuts à la Bastille. Mais les artistes opèrent une forte pression auprès de leurs galeries pour figurer dans une manifestation qui a encore un impact fort.

«Nous avons reçu l'an passé 140000 visiteurs, indique Henri Jobbé-Duval, *une diminution de 2 % ou 3 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires effectué sous la verrière était de 200 millions de francs en 1991, – également en baisse. Mais il semble inespéré si on le regarde avec les lunettes que nous portions il y a une dizaine d'années seulement. A l'époque, on ne venait pas à la FIAC pour faire des affaires. C'était la foire la moins commerciale de toutes les manifestations de ce genre. Elle reste d'ailleurs la plus petite foire du monde.»* Raison de plus pour «en être» et montrer que, en dépit du pessimisme ambiant, le monde de l'art bouge encore.

E. de R.

que des artistes tels que Mario Sironi, Filippo de Pisis ou Felice Casorati ont mis en œuvre durant l'entre-deux-guerres. Leur évolution, étrangement proche de celle de Chirico, a donné des arguments aux sceptiques de la modernité.

KOUNELLIS (Jannis)

Né au Pirée en 1936, ce contestataire de toutes les institutions s'établit à Rome en 1956. Dès cette date, par dérision de l'art informel et de l'expressionnisme abstrait américain et français qui triomphent alors, il ne peint que des majuscules et des chiffres sur des pages de journaux ou des planches. De 1965 à 1967, il suspend son activité artistique et, quand il la reprend, c'est pour exposer des sacs de toile remplis de café ou de riz, des oiseaux en cage et jusqu'à des chevaux vivants, transformant une galerie en écurie.

A cette phase aiguë de dérision et de provocation succèdent dans les années 70 des œuvres moins surprenantes, assemblages de bois et de métal, panneaux entrecoupés de traverses et de consoles qui dessinent des motifs géométriques. Kounellis semble alors évoluer vers un maniérisme formel parfois rehaussé de symbolisme et de néoclassicisme. Ses œuvres les plus récentes reviennent, en réaction contre ce risque d'élégance, à des mises en scène plus brutales. Quartiers de bœufs sanglants, matelas et couvertures brûlés, évoquent l'histoire du vingtième siècle et ses tragédies.

MERZ (Mario)

S'il fallait une figure archétypale à l'arte povera, Mario Merz serait cette figure. Né à Turin en 1925, adepte de l'abstraction dite alors informelle dans les années 50, il rompt avec elle bientôt, introduit des néons et des objets ordinaires, dans ses assemblages, et perfectionne de la sorte une stratégie de la provocation esthétique très efficace. En 1968, date symptomatique, il construit ses premiers « igloos », structures hémisphériques de métal recouvertes de branches, de verre ou de débris variés. A partir de cette date, Merz a cultivé la prolifération et la complexité dans les assemblages. On l'a vu utiliser à peu près tous les matériaux et les objets imaginables, de l'automobile en panne au fagot, les peaux de reptile, les coquillages, des meubles et jusqu'à des toiles à peindre – puisqu'il est revenu à cette pratique à la fin des années 70, renouant prudemment avec le dessin et la peinture de ses débuts. Cette prolixité, qui peut aller jusqu'au baroque, se double d'une belle habileté dans la mise en scène ou en espace des œuvres. Jeux de lumières, reflets, monumentalité, font la qualité visuelle d'une œuvre qui semble n'avoir nié toute préoccupation esthétique que pour la restaurer plus fermement ensuite.

NOUVEAUTÉS

Quelles nouveautés dans l'art italien actuel, après l'arte povera et la Trans-avant-garde ? Il est tentant de distinguer deux courants antithétiques parmi les artistes entre trente et quarante ans.

Le premier, nourri de Kounellis et d'abstraction géométrique, se plaît à élaborer architectures spatiales et constructions très épurées, équilibres de droites et d'obliques, intersections de plans réglées par l'algèbre et la géométrie dans l'espace. A cette école appartiennent Roberto Pietrosanti et Mauro Folci qui usent tous deux d'acier, de câbles et de verre afin de dessiner dans l'air des volumes parfaits.

Le second pourrait être placé sous le signe de trois artistes, Domenico Bianchi, Giuseppe Gallo et Gianni Dessi, qui exposent parfois ensemble. Tous trois sont essentiellement peintres et élaborent des images qui, un peu à la manière de Clemente, refusent de choisir un parti, citation figurative ou tradition abstraite. Plus que ces classifications, la force de suggestion de la peinture leur importe. Aussi l'emploi de formes symboliques et de titres poétiques leur est-il familier. S'il était permis de prendre un pari, ce serait celui de leur future célébrité hors des frontières italiennes.

PALADINO (Mimmo)

Bien qu'il en ait été l'une des premières figures publiques, Mimmo Paladino a su se dégager de la Trans-avant-garde et de ses afféteries. Né en 1948 à Benevento, il doit moins à l'art contemporain international qu'aux primitifs et aux archaïques. Son œuvre, où abondent allégories et symboles, peut apparaître comme l'un des derniers épisodes du primitivisme.

Visages schématisés, corps blessés ou incomplets, crânes, massacres, surfaces griffées, couleurs grumeleuses et sanguines : Paladino cultive un pathétique expressionniste qui, dans ses œuvres les plus réussies, impressionne par sa puissance. Pourtant, il lui arrive aussi souvent de confondre éloquence et grandiloquence.

PAOLINI (Giulio)

L'un des mieux connus en France des artistes italiens contemporains, Paolini ne craint ni de passer pour un cérébral ni de manipuler les citations. Gênois, né en 1940, il a été associé dès sa fondation à l'arte povera, quoique son entreprise relève davantage de l'art conceptuel. Paolini s'est en effet donné pour sujet la réception de l'œuvre d'art plus que l'exécution d'une œuvre propre. Lorenzo Lotto, la sculpture classique, le Quattrocento et le baroque ont été tour à tour ses champs d'exploration, non point pour leur rendre hommage, mais pour s'efforcer de rendre perceptibles les phénomènes de compréhension et de contemplation des tableaux ou des marbres.

De là l'ambiguïté, et sans doute le charme, de Paolini : ses mises en scènes sont riches en miroirs, moulages d'antiques, reproductions et fragments. Art conceptuel ou néoclassicisme déguisé ?

PENONE (Giuseppe)

L'écologiste de l'arte povera ; il n'a d'autres sujets et d'autres matériaux que ceux que lui suggère la nature. Né dans le Piémont, près de Cuneo, en 1947, il a d'abord conçu son œuvre sous la forme d'une intervention dans la croissance des végétaux. De cette pratique minimale, il a peu à peu, très lentement, évolué vers des expérimentations plus visibles, mais non moins attachées à ses motifs de prédilection, les arbres, leurs feuillages, la terre, la pluie et le vent. On l'a vu employer le bronze, mais en rubans déchirés noués autour de souches et de rameaux, ou le dessin, mais à l'aide de pigments végétaux, de frottages et de charbon de bois et pour figurer les nervures d'une feuille ou l'entrelacs des branchages. Ces dernières années, sans renoncer pour autant à cette poétique panthéiste, il a exposé des pièces de plus en plus complexes et spectaculaires. Aussi Penone, en dépit de l'archaïsme avoué de son inspiration et de ses intentions religieuses, glisse-t-il à son tour vers l'esthétisme et l'élégance – suivant en cela l'évolution générale de l'arte povera.

TRANS-AVANT-GARDE

Qu'est-ce que la trans-avant-garde (*Transavanguardia* en italien) ? L'invention fructueuse et factice d'A chille Bonito-Oliva ? La plus formidable réussite commerciale et médiatique des années 80 ? Un authentique mouvement artistique, doué d'une cohérence ? Il faut se garder de choisir entre ces hypothèses, car la trans-avant-garde a été tout cela à la fois, et encore un événement aussi bruyant qu'éphémère, une révolution sans lendemain et, plus sérieusement, l'occasion pour quelques peintres de se révéler.

Car c'est de peinture qu'il s'agit. Contre le règne fatigant du monochrome et de l'angle droit, contre la réduction des beaux-arts à leur plus simple expression, un trait, un mot, ou rien du tout, un critique et des peintres ont entrepris de restaurer la couleur, la figure, l'histoire, la mythologie et le plaisir de l'œil. Sur des toiles de plus en plus vastes, multipliant empâtements, dissonances chromatiques, allusions et citations de toutes espèces, Chia, Clemente, Cucchi, Paladino, De Maria, Longobardi, Tatafiore, leurs contemporains et leurs émules ont popularisé un art chamarré et décoratif qui a séduit d'autant plus vite qu'il s'opposait au puritanisme américain. Surprise, onirisme et sexualité étaient privilégiés, au nom d'une doctrine qui définissait la peinture comme *« accidentalité non planifiée qui rend chaque œuvre différente de l'autre »* (A. Bonito-Oliva).

Très vite parvenue à la notoriété, diffusée par les musées européens et américains, la Transavantgarde s'est voulue bientôt un mouvement international, et son promoteur principal a tenté de fédérer sous le signe de la peinture retrouvée. Outre les Italiens, les néo-expressionnistes allemands et nordiques, Kiefer, Lüpertz, Polke, Kirkeby, le *bad-painting* à la manière de Combas et Di Rosa et les peintres américains au goût du jour, Julian Schnabel, David Salle ou Jean-Michel Basquiat. Dix ans après, il reste à vrai dire peu de chose de ce mouvement. Les peintres italiens plus jeunes le considèrent avec quelque méfiance et refusent tout embrigadement. L'effondrement du marché a frappé durement des cotes qui avaient bénéficié jusque-là d'un taux de croissance très élevé. Ne demeurent que ceux dont l'œuvre est indépendante des slogans et de la réclame. C'est le cas d'un Clemente, peut-être d'un Paladino.

ZORIO (Gilberto)

Chez Sperone, dès 1967, Zorio, alors âgé de vingt-trois ans, exposait des œuvres délibérément instables et variables, surfaces enduites de chlorure de cobalt qui changent de couleur quand change le taux d'humidité de l'air, colonnes où l'eau, en s'évaporant, dépose des croûtes de sel, chambres à air qui, en se dégonflant, changent de forme. C'était manifester éloquemment l'une des idées-forces de l'Arte povera, que l'art est chose fragile, sinon éphémère. C'était aussi trahir un goût prononcé pour un art savant, sinon scientifique, fondé sur la physique et la chimie et non sur la tradition des musées. Ce goût, Zorio n'a cessé de le satisfaire depuis, usant d'aimants, d'éclairs électriques, de lumière noire, de néons, de tubes de verre et de signes cabalistiques ou symboliques. Dans des creusets et des urnes de terre cuite, des pigments et des poudres s'accumulent. Dans l'air, sont suspendues les cornues et les condensateurs d'on ne sait quelle alchimie hermétique. L'Arte povera, dans l'œuvre de Zorio, se métamorphose en magie des matériaux, hommage aux cabinets de curiosité du Moyen Age et mise en scène d'un laboratoire énigmatique.

PHILIPPE DAGEN

LES PROMESSES DU MARCHÉ ITALIEN

Suite de la page 37

La région de Venise est aussi une bonne place : beaucoup de petits entrepreneurs s'intéressent à l'art contemporain. *« Malgré la crise, je suis optimiste,* confie Hélène De Franchis, du Studio La Città à Vérone. *Les collectionneurs moyennement fortunés continuent d'acheter des œuvres de jeunes qui ne dépassent pas les 5 millions de lires* [19 000 francs]. *C'est pourquoi j'ai amené à la FIAC des œuvres pas trop compliquées qui peuvent aussi éveiller la curiosité des Français. »*

La situation est stationnaire à Naples, place forte d'un marché limité mais très attentif, développé autour des deux galeries les plus importantes de la ville, celle de Lucio Amelio et celle de Lia Rumma. *« Notre stratégie pour faire face à la crise,* dit-on chez le premier, *est née en janvier avec une série d'expositions consacrées à la commedia dell'arte, accueillies d'emblée avec un grand intérêt par les artistes. Nous avons présenté Vedova, Kounellis, Paolini et Baselitz avec un grand succès public et critique. Grâce à leur prix bas, les nouveaux artistes sont les favoris, en ce moment. »*

A Rome, les affaires ne vont pas si mal, même pour les nouvelles galeries comme celle de Valentina Moncada. *« La province est une des ressources de l'Italie.* affirme-t-elle. *On y trouve de très belles collections dans les endroits les plus isolés, amoureusement entretenues par des professionnels qui achètent avec passion des œuvres importantes, même si c'est pour les ranger dans un garage. »* Dégagée de tout lien avec la Bourse, protégée par la coupole de Saint-Pierre, privée d'une bourgeoisie cultivée, Rome accueille des collectionneurs plus prudents et plus tranquilles, moins « hystériques » que ceux de Milan. *« Ici, l'achat d'un tableau se fait encore avec la mentalité de l'Italie paysanne »*, reconnaît Cleto Polcina, qui a présenté dans son espace romain des expositions de Lupertz, Penck, Cucchi, Beuys et Tapies, loin du « diktat » des modes culturelles. *« L'œuvre fait partie du patrimoine de la maison, et une fois qu'elle est accrochée au mur, personne ne l'enlèvera plus. »*

Gian Enzo Sperone, qui se partage entre Rome et New-York, taxe la capitale de provincialisme : *« La bourgeoisie romaine aime le confort, les bateaux, les voiture de luxe, et ne s'intéresse pas à l'art contemporain. »* Sperone, qui a eu un espace célèbre à Turin dans les années 60, où il exposa le premier les artistes de l'arte povera, note qu'il y a une différence fondamentale entre les deux villes : *« Les Turinois considèrent l'art comme un vecteur de connaissance, et non pas seulement comme un* status symbol. *C'est la raison pour laquelle une galerie comme la mienne, consacrée aux avant-gardes européennes et américaines, n'a pas le statut qu'elle devrait avoir dans une ville comme Rome. »*

« Ici on vend bien les artistes historiques, ajoute Manuela Oddi Baglioni. *Vis-à-vis des jeunes, il y a une certaine méfiance, qui ne peut être dépassée que par une promotion sérieuse de l'artiste par la galerie, en particulier à travers les foires internationales. »* A la FIAC, les marchands romains ont choisi deux options. D'une part, les grands maîtres tels que Rauschenberg (présenté par deux galeries, Sperone et Il Gabbiano), Beuys et Masson (par Cleto Polcina), Giacomo Balla (par Sprovieri). De l'autre, les « nouveaux » : Licia Galizia, qui présente quelques installations poétiques chez Mara Coccia, et un groupe de jeunes chez Oddi Baglioni, tous à moins de 15 millions de lires [57 000 francs].

Quel est l'effet de la crise économique sur le travail des artistes ? *« Sûrement salutaire,* prétend Angela Vattese, critique d'art de *Sole 24 ore*, *car elle balayera tous les épigones qui proliféraient pendant les années 80. Aujourd'hui, nous assistons à une « mue » esthétique : les sujets idéologiques liés à la complexité de notre temps remontent à la surface : les relations ethniques, la survie physique, la violence, les nouveaux nationalismes. Les œuvres des artistes ne sont plus des objets, comme dans les années 80, mais des fragments souvent privés de matérialité, et par conséquent peu vendables. » « Les artistes ne se sentent plus contraints par le marché,* ajoute Carolyn Christov-Bakargiev, correspondante en Italie de *Flash Art International*, *et leur travail se fait donc, en partie, hors des galeries, dans les revues, dans les espaces autogérés, dans les vitrines des magasins. »* En ces temps difficiles, après avoir rempli les musées et les galeries, l'art, à nouveau, s'expose sans complexe.

LUDOVICO PRATESI
(critique d'art du quotidien La Repubblica*).*

CINEMA

Tous les films nouveaux

La Belle et la Bête

de Gary Trousdale,
Kirk Wise,
avec les voix de Paige O'Hara, Robby *Benson, Jesse Corti, Rex Everhard.*
Américain (1 h 27).

Le conte de Mme Leprince de Beaumont ne pouvait indéfiniment échapper à l'usine Disney. Comme il est d'usage, ce sont les personnages secondaires qui sont les plus attachants, en l'occurrence un facétieux trio composé d'un chandelier, d'une horloge et d'une théière.

VO : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; U.G.C. Normandie, Dolby, TodAO, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), handicapés, 15e (43-06-50-50).
VF : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, Dolby, TodAO, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; U.G.C. Normandie, Dolby, TodAO, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, Dolby, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, Dolby, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), handicapés, TodAO, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Convention, Dolby, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, Dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

Et la vie continue

d'Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paevar, les habitants de Roudhar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

Autour de la recherche de deux enfants après le grand tremblement de terre qui a frappé l'Iran, Kiarostami invente un cinéma de la justesse, de la tendresse et *de la dignité,* bourré d'humour et de finesse. Faudra-t-il attendre dix ans pour lui décerner le titre de chef-d'œuvre qu'il mérite déjà ?

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81).

In the Soup

d'Alexandre Rockwell,
avec Seymour Cassel, Steve Buscemi, *Jennifer Beals, Jim Jarmusch, Carol Kane.*
Américain (1 h 33).

Autobiographique et auto-ironique, l'histoire hilarante d'un jeune cinéaste new-yorkais qui, pour faire son premier film, se lie avec un producteur haut en couleur, même si le film est en noir et blanc.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e *(46-33-97-77, 36-65-70-43)* ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens (43-20-32-20).

Jeux de guerre

de Phillip Noyce,
avec Harrison Ford, Anne Archer, Patrick Bergin, Sean Bean, Thora Birch, James Fox.
Américain (1 h 57).

Le héros d'*A la poursuite d'Octobre rouge*, inspiré d'un personnage de Tom Clancy, n'est plus interprété par Timothy Dalton mais par Harrison Ford. Il reprend néanmoins du service, cette fois contre les terroristes irlandais.

VO : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. *Odéon*, Dolby, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; La Pagode, Dolby, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, Dolby, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, Dolby, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, Dolby, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, Dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, Dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, Dolby, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, Dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

Macao, mépris et passion

de Luis Filipe Rocha,
avec Ana Torrent, Joaquim de Almeida, *Jean-Pierre Cassel, Joao Avila, Senna* Fernandes, Antonio Banha.
Portugais (2 h 5).

Le titre dit tout du mélange d'exotisme et de grands sentiments qui compose cette histoire d'affrontement et d'idylle entre un dandy et une demoiselle très comme il faut, au sein de la conformiste société coloniale portugaise.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20).*

Le Mirage

de Jean- Claude Guiguet,
avec Louise Marleau, Fabienne Babe, Marco Hofschneider, Christopher Scarbeck, Véronique Silver.
Français (1 h 35).

L'irruption d'un beau jeune homme dans le monde très sophistiqué d'une ancienne cantatrice réveille chez cette *femme mûre les passions physiques* assoupies.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit – 12 ans.

L'amour des hommes et des femmes, l'amour du cinéma, l'amour de la vie, surtout, donnent la prodigieuse énergie de ce récit autobiographique filmé en état d'urgence, avec une sincérité et une force époustouflantes.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ;* 14 Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, handicapés, Dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, Dolby, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, handicapés, Dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Tong Tana

de Jan Rosd,
Frederik von Krusenstjerna. Commentaire dit par Bernard Giraudeau.
Danois (1 h 28).

Un documentaire de grande qualité consacré à l'une des dernières tribus nomades de Bornéo, qui vit de chasse et de cueillette dans la forêt.

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

Sélection

Agantuk le visiteur

de Satyajit Ray,
avec Uptal Dutt, Mamata Shankar, Deepankar De, Bikram Bhattacharya, Dhritiman Chatterjee, Rabi Ghosh.
Indien (2 h).

Ultime film de Satyajit Ray en forme de conte philosophique ironique, ultime splendeur.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Antigone

de Danièle Huillet,
Jean-Marie Straub, texte de Bertolt Brecht,
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans Diehl, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

L'extraordinaire métamorphose d'une tragédie antique tournée dans l'absolu respect du texte. Le 26, à l'issue de la projection de 20 h 30, les auteurs rencontreront le public en compagnie de Bernard Sobel.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Chêne

de Lucian Pintilie,
avec Maia Morgenstern, Razvan Vasilescu, Victor Rebengiuc, Dorel Visan.
Roumain (1 h 45).

Un pamphlet loufoque et picaresque contre l'absurde bureaucratique, aux basques d'une jeune femme rebelle et d'un médecin anticonformiste.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Un western d'apocalypse qui confirme qu'Eastwood est non seulement un grand acteur mais un immense metteur en scène.

VO : Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L. 627

de Bertrand Tavernier,
avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady, Jean-Roger Milo, Nils Tavernier, Philippe Torreton.
Français (2 h 25).

Entre polar à cent à l'heure et documentaire implacable, un film à hauteur d'humanité.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, Dolby, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, Dolby, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; U.G.C. Opéra, Dolby, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; U.G.C. Gobelins, Dolby, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Silvestre

de Joao Cesar Monteiro,
avec Maria de Medeiros, Teresa Madruga, Luis Miguel Cintra, Jorge Silva *Melo, Xosé Maria Sanchez, Joao Guedes.*
Portugais (2 h).

Médiéval et moderne, baroque et épuré, un OVNI somptueux et fauché, la preuve irréfutable que Monteiro est un grand bonhomme du cinéma.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Simple Men

de Hal Hartley,
avec Robert Burke, William Sage, Karen *Sillas, Elina Löwensohn, Martin Donovan,* Mark Chandler Bailey.
Américain (1 h 44).

Deux garçons à la recherche de leur père en cavale, deux filles sur le chemin, font un portrait de l'Amérique taillé au scalpel, ironique et tonique du décidément prometteur Hal Hartley (ne pas oublier ses précédents films, *Trust Me* et *The Unbelievable Truth*, toujours à l'affiche).

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, Dolby, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

The Long Day Closes

de Terence Davies,
avec Marjorie Yates, Leigh McComarck, Anthony Watson, Nicholas Lamont, Ayse Owens, Tina Malone.
Britannique (1 h 22).

La suite, aussi émouvante mais plus sophistiquée, du si beau *Distant Voices*

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Un louveteau parmi les hommes

de Talgat Temenov,
avec Aykyn Kalykov, Nouroumjan Ikhtymbaiev, Botagoz Nourlybaieva, Biken Rimova.
Kazakh (1 h 44).

Un « film pour enfants » qui ne respecte aucune des lois du genre et mêle avec entrain tendresse et cruauté, violence et amour de la nature.

VF : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Une vie indépendante

de Vitali Kanevski,
avec Pavel Nazarov, Dinara Droukarova, Toshihiro Vatanabe, Elena Popova, Liana Jvania.
Franco-russe (1 h 37).

Butée et *audacieuse, la quête d'un* chemin vers la lumière par un adolescent sorti de l'enfer de la Sibérie stalinienne.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Reprises

Indiscrétions

de George Cukor,
avec Cary Grant, Katharine Hepburn, James Stewart, Ruth Hussey, John Howard, Roland Young.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 55).

Un brelan d'as en tête d'affiche pour cette brillante comédie de mœurs, exemplaire d'un certain âge d'or du cinéma *hollywoodien.*

VO : Grand Action (ex-Action Rive Gauche), 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89, 36-65-70-48).

Tintin et le Mystère de la toison d'or

de Jean-Jacques Vierne,
avec Jean-Pierre Talbot, Georges Wilson, Charles Vanel, Dario Moreno.
Français, 1961 (1 h 34).

L'un des trois *Tintin* réalisés avec des acteurs réels d'après des scénarios originaux reste, après la déferlante de dessins animés à la télévision, une curiosité pour les amateurs du monde d'Hergé.

Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

THEATRE

Spectacles nouveaux

L'Aide-Mémoire

de Jean-Claude Carrière,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Fanny Ardant et Bernard Giraudeau.

Un duo de charme pour couple de comédiens virtuoses.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. A partir du 27 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. De 110 F à 250 F.

Les Euménides

d'Eschyle,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian, Duccio Bellugi, Juliana Carneiro da Cunha, Brontis Jodorowsky, Nirupama Nityanandan, Catherine Schaub, Myriam Azencot, Marc Barnaud, Myriam Boullay, Stéphane Brodt, Sergio Canto, Laurent Clawaert, Odile Delonca, Nadja Djerrah, Eve Dos Bruce, Daniel Domingo, Evelyn Fagnen et Isabelle Gazonnois.

Voici enfin la quatrième partie de la saga des Atrides, que le Théâtre du Soleil a rodée et fait triompher en France, en Angleterre, à Montréal et à New-York. Oreste est pardonné, le temps de la vengeance n'est plus, voici venir celui du droit sinon de la justice. Naturellement, la pièce se donne en alternance avec *Iphigénie, Agamemnon, les Choéphores.*

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 23 octobre. Le vendredi à 19 h 30, le dimanche à 13 heures. Tél. : 43-74-24-08. 110 F et 135 F.

Hospitacle

de Martine Guillaud,
mise en scène
de l'auteur,
avec Pierre Baux, Philippe Peyran-Lacroix, Rémy Gosselet et Marie-Pascale Grenier.

L'univers hospitalier vibre de toutes les angoisses, celles des malades, celles des médecins devant l'inévitable. Et aussi survient l'amour qui parfois rencontre l'humour.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. A partir du 24 octobre. Du mardi au samedi à 22 heures. *Tél. : 42-88-64-44.* De 90 F à 150 F.

Stella

de Goethe,
mise en scène
d'Ewa Lewinson,
avec Mireille Safa, Thierry Duculty, Nathalie Carré, Liane Abiad, René Hernandez, Cynthia Gava et Hervé Petit.

Une pièce de Goethe, une histoire romantique à l'excès, au bord de l'ironie, et pratiquement jamais jouée en France. Peut-être bien une découverte.

Arcane, 168, rue Saint-Maur, 11e. A partir du 26 octobre. Les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-38-19-70. 70 F et 100 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Robert Lepage,
avec Marie Brassard, Eric Bernier, Anne-Marie Cadieux, Carol Cassistat, Normand Daneau, Gérald Gagnon, Jacques-Henri Gagnon, René-Edgard Gilbert et Mach.

Peintre visionnaire, inventeur d'images fantasmagoriques, Robert Lepage poursuit sa quête de Shakespeare, adapté par un grand poète, Michel Garneau.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. A partir du 24 octobre. Samedi et lundi à 20 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 26 octobre.

Trekking

mise en scène
de Jean-Claude Cotillard,
avec Alan Boone, François Cogneau, Jean-Claude Cotillard et Daniel Delabesse.

Les aventures de quatre héros pitoyables qui veulent explorer les terres inconnues et découvrent leur propre cœur.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. A partir du 21 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 90 F à 150 F.

Paris

La Cave de l'effroi

de Gabor Rassov,
mise en scène
de Pierre Pradinas,
avec Thierry Gimenez, Alain Lenglet, Maxime Lombard, François Monnié, Jean-Luc Porraz, Gabor Rassov, Marion Staiens, Dundar Aziz Sy, Erico Vanzetta et Canon Ball.

« Le ténébreux royaume d'un savant fou, indigne descendant de Nosferatu et du docteur Mabuse, nourrit ses expériences de chair enfantine », explique le metteur en scène, qui ajoute : *« Le Chapeau Rouge n'a peur de rien. »*

Théâtre Jean-Vilar, cité jardins, place Stalingrad, 92000 Suresnes. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 24 octobre.

➡

Les entrées à Paris

Avec plus de 160 000 entrées pour sa première semaine (soit 200 000 en ajoutant ses deux premiers jours d'exploitation), *1492, Christophe Colomb* continue de naviguer en eaux moyennes, compte tenu de son tonnage. Le film de Ridley Scott domine puissamment le marché, mais il y a exactement un an *Terminator 2* réalisait une première semaine à plus de 400 000.

Parmi les nouveautés de la semaine, *Max et Jérémie* fait un début en demi-teintes à 65 000, et devra faire preuve d'endurance pour atteindre l'audience à laquelle il aspire, tandis que *Sexes faibles* est d'ores et déjà une déception à 35 000. En revanche, avec de plus modestes ambitions commerciales, *Simple Men* s'en tire avec un honorable 16 000 dans seulement neuf salles.

C'est la *Cité de la joie* qui se maintient le mieux, avec 50 000 entrées en troisième semaine qui lui permettent de totaliser un 210 000 cossu, alors qu'un autre prétendant aux sommets du box-office, *Lunes de fiel*, pâlit bien trop vite. A signaler aussi que, en frôlant les 800 000 spectateurs après dix semaines sur les écrans, *l'Arme fatale 3* vient de ravir la médaille d'argent de l'année à *l'Amant*, mais loin derrière le grand champion, *Basic Instinct*.

➡

La Compagnie des hommes

d'Edward Bond,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Bernard Ballet, Jean-Marc Bory, Carlo Brandt, Benoît Régent, Robert Rimbaud et Wladimir Yordanoff.

Quelques jours encore pour la pièce la plus forte de la saison, histoire d'une machination qui broie ceux qui l'ont mise en marche. L'ironie véhémente de Bond et une distribution hors pair.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 95 F. *Dernière représentation le 24 octobre.*

La Peau trop fine

de Jean-Pierre Bisson,
mise en scène de l'auteur
avec Jeanne Marine,
Stéphane Bierry,
et Marco Bisson.

Après quelques années passées à faire l'acteur au cinéma, Jean-Pierre Bisson redevient auteur, retrouve sa vitalité, sa drôlerie percutante, sa bouffonnerie.

Poche Montparnasse, salle 2, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. Locathea : 42-72-48-48. 130 F et 160 F, 100 F pour les moins de 25 et 11 ans samedi.

Légendes de la forêt viennoise

d'Odon von Horvath,
mise en scène
d'André Engel,
avec Jean-Luc Bideau, Pascal Bongard, Jacques Bonnafé, Rémy Carpentier, Christiane Cohendy, Yann Collette, *Nathalie Dorval, Françoise Grandcolin,* Jacques Nolot, Michèle Oppenot, Jacques Pieiller, Nathalie Richard et Stéphane Peccoux (musicien).

Histoires de gens banals, inconscients, pas vraiment méchants, victimes inquiétantes de leur lâcheté.

Maison de la culture, 1, bd. Lénine, 93000 Bobigny. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Macbett

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles Gaston-Dreyfus, Jean-Claude Jay, Isabel Karajan, Gérard Lartigau, Xavier Percy, *Sylvain Thirolle et Maria Verdi.*

Ionesco relit Shakespeare à la lumière de Jarry, qui, on le sait, s'est inspiré de *Macbeth* pour écrire *Ubu*. Mais le grand maître de l'Absurde ne copie personne et compose une satire époustouflante de toutes les « langues de bois ».

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Le Marin perdu en mer

de Joël Jouanneau,
mise en scène de l'auteur,
avec Alain Aithnard, Marc Berman, *Marief Guittier, Roch Leibovici, Virginie* Michaud, Mireille Mossé, Michel Raskine, Christian Ruché, David Warrilow et Zobeïda.

Une bande de délirants dans un bateau ivre refuse de débarquer sur une terre prise de folie… Joël Jouanneau fait dériver la raison avec une bande de comédiens haut de gamme. A 19 heures, les mêmes jouent une adaptation du roman de Joseph Conrad, qui traite à peu près du même thème : *Au cœur des ténèbres.*

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Oreste

de Vittorio Alfieri,
mise en scène
de Jean Gillibert,
avec Robert Bensimon, Maria Casarès, Patrick Coulais, Jean Gillibert et Corinne Thézier.

Le meurtre de la mère. L'éternelle histoire des Atrides et de l'humanité. Par un homme de théâtre et une comédienne hors du commun : Jean Gillibert et Maria Casarès.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 100 F et 120 F.

Le Pointeur

d'Anthony Souter et Vincent Cassel,
d'après Kevin Cotter,
mise en scène
d'Antony Souter,
avec Vincent Cassel.

Un loubard fatigué retrouve ses souvenirs d'enfance et rêve de se dédouaner par un crime…

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-27-88-61. De 60 F à 100 F.

Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé

de Molière,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Valérie Delbore, Catherine Gandois, Isabelle Habiague, Laurent Manzoni, Olivier Perrier, Mark Saporta et Daniel Znyk.

Deux farces autour d'un *stéréotype* plus humain qu'il y paraît.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 15. 80 F et 130 F.

L'Une et l'Autre

de Loleh Bellon,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Nelly Borgeaud, Yvonne Clech, Josiane Stoleru et Jean-Paul Muel.

Entre mémoire et affabulation, un jeu de miroirs.

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 75 F à 100 F.

Yvonne, princesse de Bourgogne

de Witold Gombrowicz,
mise en scène
de Bogdan Hussakowski,
avec Anny Romand, Jacques Canselier, Alexandra Stewart, Tomasz Bialkowski, Laurence Blivet, Talou Calvet, Alain Delanis, Joanna Jenkowska, Agnieszka Kumor, Barnabé Perrotey, Jean-Marc Rousseau, Jean-Pierre Serisier et Luc Tartar.

Par défi, le Prince décide d'épouser la fille la plus laide du royaume. Mais sa présence lourde met en danger l'ordre établi.

Espace Acteur, 14 *bis*, rue Sainte-Isaure, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-62-35-00. 70 F et 90 F.

Grenoble

Exécuteur 14

d'Adel Hakim,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jean-Quentin Châtelain.

La tragédie du Liban. Un récit de toutes les guerres? Et au-delà des guerres, sur les peurs et les désirs de destruction.

Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Les mardi, jeudi et samedi à 19 h 30, les mercredi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 76-25-05-45. 80 F et 110 F.

DANSE

Ballet de Francfort William Forsythe

New Sleep
Herman Schmerman
As a Garden in this Setting

Trois nouveautés pour Paris. La fête, le bonheur, le grand «trip». *New Sleep* et sa famille loufoque mêlée à d'impassibles mutants, ses éclairages-guillotine. *Herman Schmerman*, un ballet de chambre pour un quintette et un duo, «danse pure», mais quelle danse! *As a Garden*, la dernière création, une surprise. La compagnie, que nous avons pu voir récemment à Francfort, a atteint un niveau époustouflant.

Théâtre du Châtelet, les 21, 22, 24, 26, 27 et 28 octobre, 20 h 30 ; le 25 à 15 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

La Bayadère –

Une histoire d'amour et de mort dans l'Inde mystérieuse d'autrefois. De ce célèbre ballet de Petipa, créé à Saint-Pétersbourg en 1877, on ne connaissait en France que l'acte des Ombres, avec son magique défilé de blancs fantômes en arabesques croisées. Rudolf Noureev est *remonté* aux sources (notes de Petipa et partition originale de Minkus) pour offrir au Palais Garnier sa version presque intégrale – on l'a, hélas! obligé, pour raisons financières, à sacrifier l'acte IV et son spectaculaire écroulement du temple… Ezio Frigerio et Franca Squarciapino se sont inspirés, pour les décors et costumes, des peintures indo-persanes du XIXe siècle. Distribution de cette semaine, pour les rôles *de Nikiya, Gamzatti et Solor* : Guérin-Platel-Jude, le 21 ; Guérin-Letestu-Jude, les 23 et 24 ; Loudières-Maurin-Belarbi, les 27, 28 et 30 ; Vayer-Averty-Romoli, le 31.

Opéra de Paris-Garnier, jusqu'au 31 octobre, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F.

Ballet-Théâtre espagnol

Carmen

Et encore une *Carmen*, une! Celle-ci, signée du chorégraphe Rafael Aguilar – et plus proche, dit-il, de Mérimée que de l'opéra de Bizet – mobilise soixante danseurs, chanteurs et musiciens, emploie deux cents costumes, mêle à la partition de Bizet des pages de Pablo de Sarasate, du flamenco, des chants basques. Elle vient de faire un malheur au Japon.

Palais des Sports, jusqu'au 25 octobre, 20 h 30, matinées le samedi à 15 heures et le dimanche à 14 heures et 17 h 30, relâche le lundi et le jeudi. Tél. : 48-28-40-28. De 100 F à 270 F.

Danses de l'Andhra-Pradesh

Présentées pour la première fois hors de l'Inde, ces danses de l'Andhra-Pradesh (vaste Etat situé au centre-sud du pays) mettent l'accent sur les mouvements sensuels des hanches, des épaules et du buste. Elles seront exécutées par vingt-quatre danseuses, accompagnées par six musiciens.

Maison des Cultures du monde, jusqu'au 31 octobre, 20 h 30 (sauf dimanche à 17 heures). Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Mathilde Monnier Louis Sclavis

Chinoiserie

Une des plus belles danseuses contemporaines, en étonnante symbiose avec son musicien, pousse ses recherches gestuelles plus loin qu'elle ne peut le faire en réglant des chorégraphies pour d'autres. Dans le cadre du Festival d'Automne.

Théâtre du Rond-Point, du 21 au 24 octobre, 20 h 45. 90 F et 120 F.

Ballet national de Marseille Roland Petit

Charlot danse avec nous

Un «ballet de chambre» pour six danseurs, qui évoque, en vingt petits tableaux, l'univers et les films de Charlot avec une nostalgie tendre et amusée.

Opéra-Comique, jusqu'au 30 octobre, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 250 F.

Sankai Juku

Unetsu
Des œufs debout par curiosité

Un étang où flottent une dizaine d'œufs, une chute d'eau, une chute de sable. Les superbes images sophistiquées de Sankai Juku paraissent creuses à certains, elles envoûtent les autres.

Marne-la-Vallée, la Ferme du Buisson, le 23 octobre, 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. 110 F.

Hela Fattoumi/ Eric Lamoureux

Fiesta

Les deux chouchous de la danse contemporaine revisitent (déjà!) leur répertoire, *mais en le détournant*, en le retravaillant, en mettant en scène une chanteuse, Nathalie Espallier. Résultat, une pièce presque nouvelle, attachante, et cinq magnifiques danseurs.

Parc du château de Sceaux, le 23 octobre, 20 h 30. Tél. : 46-61-38-67. 120 F.

Octobre en Normandie Compagnie Astrakan Daniel Larrieu

Gravures (1)
Chiquenaudes, les Bâtisseurs, Pour l'instant, Eléphant et les faons (2)

Irriguée par le texte de Pétrarque *l'Ascension du mont Ventoux*, *Gravures* est une pièce fluide et douce, secrète et méditative. La soirée de répertoire, rapide survol de sept ans de créations, est un pur enchantement.

(1) Rouen, Chai à vins, le 22, 22 heures. Tél. : 35-70-04-07. Dieppe, Centre Jean-Renoir, le 25, 17 heures. Tél. : 35-82-04-43. (2) Rouen, le Hangar, le 23, 20 heures. Tél. : 35-70-04-07. Le Havre, le Volcan, le 24, 20 h 30.

Grenoble

Dominique Bagouet

Necesito (1)
So Schnell ; One Story as in Falling (2)

Le célèbre «charme Bagouet» à son zénith dans *Necesito*, une «pièce pour Grenade», où des touristes un peu farfelus visitent l'Alhambra. *So Schnell s'appuie sur une cantate de Bach mêlée de* bruits industriels (les machines de bonneterie qui ont bercé l'enfance du chorégraphe), et *One Story* a été réglé pour les danseurs de Bagouet par Trisha Brown.

Le Cargo, (1) le 22 octobre, 19 h 30 ; (2) le 23, 20 h 30. Tél. : 76-24-49-56. 110 F.

La sélection «Théâtre» *a été établie par Colette Godard*
«Danse» : Sylvie de Nussac.

MUSIQUE

Classique

Mercredi 21 octobre

Honegger

Jeanne au bûcher
Isabelle Huppert,
Redjep Mitrovitsa (récitants),
Hamada Rie (la vierge),
Anne-Sophie Schmidt (Marguerite),
Nadine Denize (Catherine),
Ian Caley (Porcus),
Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction),
Claude Regy (mise en scène).

Pour la direction de Chung, qui rend toute leur subtilité et leur distinction aux mélanges des genres de la partition. Pour mesurer que la popularité de Honegger, après la guerre, ne fut pas usurpée. Pour le texte inspiré et quelque peu exalté de Claudel. Pour la mise en scène de Claude Régy, aussi, et la singularité du décor.

Opéra-Bastille, 19 h 30 (+ les 24 et 27). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 495 F.

Jeudi 22

Mozart

Concerto pour piano et orchestre n° 17

Benjamin

Jubilation

Messiaen

Le Réveil des oiseaux
Yvonne Loriod (piano),
Orchestre national de France,
Maîtrise de Radio-France,
Kent Nagano (direction).
Lire ci-dessous.

Maison de Radio-France, 21 heures. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Messiaen

Chants de terre et de ciel
Visions de l'amen

Debussy

Préludes pour piano, premier livre
Maria Oran (soprano),
Yvonne Loriod,
Roger Muraro,
Nicolas Angelich (piano).

Pour cet hommage au compositeur disparu, Radio-France a regardé en arrière mais aussi en avant et composé deux programmes de choix. On y retrouve, logiquement, le Debussy impressionniste des *Préludes* et Walter Benjamin, fils spirituel du maître. On y retrouve aussi, évidemment, Yvonne Loriod, épouse du compositeur, au piano, et de jeunes musiciens qui, de longue date, jouent sa musique, et l'aiment.

Maison de Radio-France, 19 heures. Tél. : 42-30-15-16. 40 F.

Paine

Dipus tyrannus

Griffes

White Peacock

Schuller

Seven Studies in Theme of Paul Klee

Ives

Yale Princeton Football Game
General Slocum

Sessions

Symphonie n° 2
Orchestre des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris,
Gunther Schuller (direction).

Gunther Schuller est de ces musiciens américains à cheval entre la direction et la composition, le jazz et la musique « savante », la marginalité et l'institution qui, comme Lucas Foss, eurent leur heure de gloire dans les années 60/70. Schuller, de plus, s'est rendu célèbre en exhumant, et en reconstituant la partition d'*Epitaph* de Charlie Mingus, qu'on a entendue lors du dernier Festival de jazz de Paris.

Conservatoire national supérieur de musique, 20 h 30. Tél. : 40-40-46-46.

Vendredi 23

Webern

Quintette pour cordes et piano
Lieder op. 14
Lieder op. 8
Lieder op. 13
Quatuor à cordes op. 22

Ligeti

Concerto pour violoncelle et orchestre
Concerto pour piano et orchestre
Françoise Pollet (soprano),
Pierre-Laurent Aimard,
Florent Boffard (piano),
Jean-Guihen Queyras (violoncelle),
Ensemble Inter Contemporain,
Pierre Boulez (direction).

Suite de la rétrospective Webern, et notamment celle des lieder avec petite formation, entamée le 17 dans la même salle. Et deux concertos, de l'époque où Ligeti retrouve les formes traditionnelles.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 220 F.

Milhaud

Quintettes n° 1, 2, 3 et 4
Concerto n° 2 op. 394
Ensemble 2 E 2 M,
Paul *Mefano* (direction).
Lire plus bas.

Opéra-Bastille, 21 heures. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Samedi 24

Milhaud

Catalogue des fleurs
Machines agricoles
Adages
Les Amours des Ronsard
Adieu
Suite de quatrains.
Ensemble Fa,
Dominique My (direction).

Après l'Ensemble 2 E 2 M et Paul Mefano *(lire plus haut)*, l'Ensemble Fa et Dominique My rendent hommage à Milhaud. Ils font du bon travail, pour une bonne cause : celle d'un musicien prolixe, dont des pans entiers de l'œuvre ont été oubliés (les quintettes, en particulier).

Opéra-Bastille, 21 heures. Tél. : 44-73-13-00. 95 F.

Rock

Spencer Bohren

Encore un immigré de Louisiane. Guitariste, chanteur, archiviste, auteur, Spencer Bohren fait cadeau de son amour du blues à chaque concert.

Le 21. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Paul Weller

Premier concert parisien de Paul Weller depuis la dissolution du Style Council. On attend avec un peu d'inquiétude, car l'album solo récemment paru ne réservait pas que de bonnes surprises.

Le 22. La Cigale, 20 h 30. Tél. : 42-23-15-15.

Etta James, the Roots Band

Deux grandes chanteuses de blues (l'autre étant Marva Wright) en une semaine à Paris. Au choix : on fait des provisions en prévision de la saison sèche ou l'on s'insurge contre cette absence totale de coordination.

Le 24. Elysée-Montmartre, 21 heures. 135 F.

Galliano

Note : ne pas oublier d'aller entendre Galliano (le groupe anglais, pas l'accordéoniste français, en l'occurrence).

➡

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

→

du rap et du jazz, c'est de la poésie et de la musique, et c'est très frais, à ne pas laisser attendre.

Le 25. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 105 F.

Indigo Girl

Elles sont extraordinaires, douces et bizarres, courageuses et modestes. Seuls les gens de courte vue pensent qu'elles font du folk à l'intention des dames en jupe longue à fleurs. Les autres savent que leurs chansons sont pleines de pièges irrésistibles.

Le 26. Espace Omano, 19 h 30. Tél. : 42-55-57-57.

Marva Wright and the BMW's

Marva Wright aime à dire – citant Howlin' Wolf – qu'elle est « construite pour le confort, pas pour la vitesse », et c'est vrai que son timbre, ample et chaleureux, vaut bien son tour de taille. Gospel, blues, rhythm'n'blues, la chanteuse de la Nouvelle-Orléans sait tout faire, et bien.

Les 26 et 27. Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

Festival

EMO SON à Bourges

En deux jours on entendra du rock (les Edmonds, les French Lovers, alternatifs français : Pram, Britanniques du même métal) on verra du théâtre (enfin, une espèce de théâtre) et des artistes, le tout proposé par l'une des associations les plus dynamiques à encore œuvrer en France.

Les 23 et 24 octobre, Bourges, Théâtre Jacques-Cœur. 60F. soirée. Forfait 2 soirées : 100 F. Renseignements, tél. : 48-65-17-27.

Tournées

Bob Brozman

Encyclopédiste en blues, musique hawaïenne, jazz des années 20, Bob Brozman apprendra deux ou trois choses aux plus savants.

Le 22 octobre, au Théâtre de Chartres, 21 heures, 84 F. Le 23, Marseille, Espace Julien, 21 heures, 100 F. Le 24, Toulon, Espace Comedia, 21 heures, 80 F. Le 25, Annecy, le Négociant, 18 heures, 50 F. Le 28, Villeurbanne, Théâtre Bonneterre, 20 h 30, 80 F.

Les Négresses vertes

L'essence de ce qu'il y a de plus drôle, de plus dansant, de plus vigoureux dans les musiques qui se pratiquent en France (musette, raï et flamenco compris), avec en prime le funk gracieux de Princesse Erika, qui assure la première partie.

Le 22 octobre, Béthune, salle Olof-Palme/La Rotonde, 20 heures, 100 F et 120 F. Le 23, Lille, Théâtre Sébastopol, 20 h 30, 137 F. Le 24, Soucht, salle polyvalente, 21 h 30, 125 F. Le 25, Mulhouse, Palais des Sports, 17 heures, 80 F et 100 F.

Les Casse-Pieds

C'est pour rire, bien sûr, mais c'est quand même du rock, simple et réjouissant.

Le 23 octobre, Limoges, l'Auditorium, 23 heures. Le 24, Niort, Parc des Expositions, 20 h 30, 70 F. Le 25, Hirson (02), (demi-finale du Printemps de Bourges), salle Eden, 17 h 30, 40 F.

Leon Redbone

Le musicien à remonter le temps se produit dans le plus beau music-hall parisien. Un aboutissement logique, autant que la tournée qui amène ses évocations de l'Amérique d'avant le rock dans toute la France.

Le 22, Festival Nancy Jazz Pulsations. Le 23, Elancourt, Ciné 7 Mare. Le 24, Le Havre, le Volcan, 20 h 30, 80 F. Le 26, Paris, l'OlymPia, 20 heures, 160 F. Le 28, Berlin, Festival du BID

Chanson et musiques du monde

Kent

L'ancien leader du groupe de rock Starbooter devenu chanteur français compose aujourd'hui de jolies mélodies et de beaux textes. Après l'album *Tous les hommes* (chez Barclay) et quelques ballons d'essai sur de petites scènes ou en festival (les Francofolies), Kent le Lyonnais installe son spectacle un peu trop sage au Café de la danse.

Du 21 au 24. Café de la danse, 20 heures.

Ensemble Al Kindi

Un chanteur, chef de la confrérie des derviches tourneurs de Damas, est venu renforcer les rangs informels de l'Ensemble Al Kindi, fondé par le musicien français Julien Weiss, virtuose du *kanoun*, la cithare arabe. Avec un joueur de tambourin égyptien et un grand maître du *ney*, la flûte en roseau d'Asie Mineure, venu de Damas lui aussi, l'Ensemble présentera un récital de chants et de musiques soufies de Damas.

Le 21. New Morning, 21 heures. Tél. 45-23-51-41.

Malavoi

Vingt ans déjà, vingt ans de concept de renouveau antillais à base de traditions dansantes, de valses créoles et de violons de bal populaire. Les concerts du Bataclan sont un hommage à la Martinique, qui sait chanter, rire, se souvenir, avec invités surprises parmi ceux que l'on retrouve dans l'album anniversaire *(Lire la chronique en page disques)*.

Le 23. Bataclan, 19 h 30. Tél. : 47-00-30-12.

Tangofon

Cinq Argentins ou assimilés pour une très belle *exploration du répertoire* national. Pas seulement par le tango, mais aussi par les milongas, valses et autres complaintes de la chanson populaire argentine. L'humour est toujours présent, les musiciens sont excellents, du pianiste et leader au jeune joueur de bandonéon. La soirée passe entre personnes de bonne compagnie, avec clins d'œil canailles. A témoin, un album, *Tangofon*, chez Celluloid/Mélodie.

Le 27. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Indigo

Vocalistes, joueurs de mots, arrangeurs doués, les chanteurs d'Indigo se sont installés pour plus d'une semaine au Passage du Nord-Ouest. Une occasion d'affiner le répertoire, le style, de soigner les voix de ce quatuor vocal inventif.

Du 21 au 25. Passage du Nord-Ouest, 21 h 45. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Nilda Fernandez

Nilda est un magicien à la voix caressante, qui jongle entre l'Espagne de ses origines et la France de son quotidien. Il met en scène avec subtilité les ambiances décalées de chansons qu'il n'hésite pas à chanter sans micro. *Madrid, Madrid, De Lyon à Barcelone*, le charme est certain, l'audace est en prime.

Le 28, Marseille, au Dock, 20 h 30, 114 F. Le 31, Lille, Théâtre Sébastopol.

CharlElie Couture

Quelle tournée ! Des mois, presque mieux que Nougaro-Vander. CharlÉlie jure qu'il arrête de faire le chanteur, mais joue les prolongations. Le spectacle, rodé et nerveux, vaut d'être vu, avec nuances introduites par l'humeur du chanteur.

Le 22 octobre, au Théâtre de Manosque. Le 23, Langres, Salle des fêtes. Le 24, Marne-la-Vallée, Centre d'art et de culture, 21 heures.

Alpha Blondy

Alpha, des années de galère et un disque d'or plus tard, revient sur le devant de la scène. S'il n'est plus tout à fait un modèle pour les jeunes des rues d'Abidjan, il en est encore un des héros préférés. Porte-parole du reggae en Afrique, Ivoirien du peuple, Alpha mène une tournée en forme de points d'interrogation.

Les 23 et 24 octobre, Lyon, Le Transbordeur, 21 heures, 130 F. Le 27, Paris, Zénith, 20 h 30, 135 F.

Youssou N'Dour

Youssou est bien le jeune prince de Dakar à la voix tendue, au charisme fait d'élégance et de timidité contenue. Son entrée dans la bande du cinéaste noir américain Spike Lee, par label interposé *(Eyes Open, 42 Acres and a Mule Records)* n'a pas entravé la longue marche de Youssou vers le marché africain. Sur scène, Youssou N'Dour, c'est aussi un groupe de merveilleux musiciens, des danseurs.

Le 22 octobre, Lyon, Le Transbordeur, 20 h 30, 120 F. Le 23, Montpellier, salle Victoire II, 21 heures, 110 F. Le 27, Canon (près de Bordeaux), gymnase Palmer, 20 h 30, 84 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Julien Blaine

Julien Blaine ne manque pas de souffle : trois expositions marquent la sortie de quarantaine du fondateur de la revue *Doc(k)s*. Joyeux anniversaire.

Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Tél. : 47-00-10-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 novembre.

Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix. Tél. : 48-04-71-31. Jusqu'au 28 novembre.
Galerie Laiva Viney, 47, rue de Seine. Tél. : 43-26-72-51. Jusqu'au 30 novembre.

Boulogne, 150 ans de photographie

La « ville des temps modernes » redécouvre son histoire. Au programme : le regard d'une douzaine de photographes avec notamment les travaux de Marey sur la décomposition du mouvement, l'histoire des usines Renault fixée par quelques appareils de haut-vol, les débuts de l'aviation, les fameux studios de cinéma et un patrimoine architectural souvent remarquable et surprenant.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt, 92100. Tél. : 47-12-77-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 21 heures. Jusqu'au 20 décembre.

Max Jacob

Il partagea un garni sordide avec Picasso, qui fut aussi, lors de sa conversion au catholicisme, son parrain. Il n'était riche que d'amis, parmi lesquels tous les artistes de Montmartre. On savait Max Jacob poète, critique, romancier, accoucheur de talents, on le découvrira aussi peintre.

Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris 18e. Tél. : 46-06-61-11. Tous les jours sauf lundi de 14 h 30 à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Du 22 octobre au 13 décembre. 25 F.

Parcours européen III : l'Allemagne

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris sait nous faire languir : en attendant la très importante exposition consacrée à l'expressionnisme allemand, voici, en guise d'apéritif, deux générations d'artistes ayant percés outre-Rhin dans les années 80.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Du 22 octobre au 17 janvier 1993.

Paris

L'architecture bancaire en France

De l'apparition des premières banques de dépôt au krach de 1929, qui sonne le glas de la fièvre constructrice des palais d'argent, l'épopée d'une architecture qui ne lésinait pas sur les moyens. Une exposition passablement en accord avec l'architecture de Laloux, l'auteur désormais fameux de la gare d'Orsay.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 10 janvier 1993. 31 F.

Arrabal Espace

A soixante ans, Fernando Arrabal peut encore faire peur. Poète protéiforme, peintre, amateur d'échecs, pornographe, pourfendeur généreux et défenseur de causes perdues, il est aussi gentil, comme tous les fondateurs du groupe Panic. Entrez dans l'univers, rempli des œuvres de ses amis, d'un petit garçon qui sait garder les pieds sous le sable.

Paris Art Center, 36, rue Falguière, Paris 15e. Tél. : 43-22-39-47. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 novembre. 30 F.

Champs de silence

Sept artistes font retraite en l'abbaye de Royaumont : tubes de verre de Saulnier, hommage aux constructeurs d'Alkema, ruines de Charpin, occultation du lieu de culte par Skoda, ouvertures des lieux *a contrario* pour Fleischer, austérité cistercienne pour Lacalmontie, et chants, pas forcément grégoriens, de François Deck.

Abbaye de Royaumont, Fondation Royaumont, Asnières-sur-Oise, 95270. Tél. : 30-35-40-18. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

Dessins de Liotard

Après Genève, le Louvre accroche 130 dessins choisis dans les cartons du fleuron de la Suisse du XVIIIe siècle, Jean-Etienne Liotard. Il faut découvrir cet artiste qui fut un des premiers à se dégager de l'esthétique rocaille pour s'orienter vers un style plus dépouillé qui annonce une part du néo-classicisme et beaucoup de l'introspection dans le portrait du XIXe siècle.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredis jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 14 décembre. 31 F (billet d'entrée du musée).

Eau et gaz à tous les étages

Un siècle d'amélioration de l'habitat parisien, retracé en trois temps : 1900-1940, l'îlot post-haussmannien ; 1950-1970, la rénovation urbaine ; 1970-1990, la réhabilitation de l'« haussmannisme » et les nouvelles politiques d'urbanisme. Aujourd'hui, eau, gaz et électricité montent à peu près à tous les étages. Cela n'empêche toutefois pas qu'il y ait parfois de l'eau dans le gaz.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Figures de pierre

Henry Moore, André Breton, Hans Hartung et John Huston avaient un point commun : ils collectionnaient les statuettes mexicaines guerrero, parmi les plus anciennes formes d'art connues dans l'Amérique précolombienne. Une centaine de formes animales, humaines ou architecturales d'une pureté comparable aux idoles cycladiques.

Musée-Galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanches et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Fragonard et le dessin français au XVIIIe siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du XVIIIe siècle que le Petit Palais tire un verrou trop longtemps fermé. On appréciera particulièrement la restauration des illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter bien des vocations.

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 février 1993. 30 F.

Générique 1 : Désordres

Le corps dans tous ses états, éclaté, morcelé, ou simplement malade, vu par cinq artistes américains. Nan Goldin, Mike Kelley, Kiki Smith, Jana Sterbak et Tunga, tour à tour comiques ou oppressants, se dressent contre l'ordre moral imposé par une certaine Amérique puritaine.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 8 novembre. 30 F.

Génériques

Quand les critiques se veulent artistes, les artistes deviennent critiques. Une passionnante et complexe exposition sur les rapports terribles et tendus qu'entretiennent le texte et l'image dans l'art contemporain : paradoxalement, on regrette qu'elle ne soit pas encore plus touffue, dans sa partie historique.

Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 18 F.

L'art renouvelle la ville

Et si les artistes intervenaient directement dans notre cadre de vie ? Ce fut un cheval de bataille des années 50, il revient aujourd'hui avec les projets d'une quarantaine de plasticiens auxquels les urbanistes ont laissé un petit espace où ils se sont engouffrés jusqu'à parfois prendre toute la place. De Daniel Buren à François Morellet en passant par Kowalsky, état des lieux.

Musée national des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 novembre. 16 F.

Les Etrusques et l'Europe

Ils n'avaient pas envahi la France depuis trente-cinq ans. Les Etrusques sont de retour à Paris, avant d'investir Berlin l'année prochaine. Plus de six cents œuvres pour dévoiler une civilisation mystérieuse qui a suscité depuis la Renaissance tous les fantasmes.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 septembre 1993. 40 F (possibilité de billet jumelé avec « Picasso » : 60 F).

Les monuments de Calder

Calder fut le premier à créer une œuvre pour le parvis de la Défense. Elle le lui rend bien avec un bel et monumental hommage qui réunit, pour la première fois au monde, quatorze stabiles géants habituellement considérés comme inamovibles, en provenance de toute la France. A proximité, on visitera utilement l'exposition des maquettes et des travaux préparatoires de Monsieur Loyal ou de Porc qui pique.

Parvis de la Défense, la Défense, 92200. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Manifeste

Prolongation bienvenue pour l'exposition « Manifeste », et dernières occasions de se frotter à une petite partie des collections du Musée national d'art moderne et du CCI. Art, architecture et design contemporains à tous les étages.

Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 novembre.

Emma Kunz

Rebouteuse et radiesthésiste suisse, Emma Kunz dessinait à l'aide de son pendule et de papier millimétré des figures étranges. Curieuse idée que de la rattacher au train d'une certaine avant-garde : il n'est pas certain que cela rende service à l'une et à l'autre.

Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Tél. : 42-71-44-50. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er novembre.

Alfred Manessier

Il fut, comme tant d'autres, oblitéré par la vague de l'avant-garde américaine. Loin de l'actualité, il a poursuivi son œuvre, dont une rétrospective nous est proposée aujourd'hui. Des toiles cubistes ou surréalistes de sa jeunesse à la violence colorée d'après-guerre en passant par les peintures réalisées sur le motif en baie de Somme, les travaux d'un peintre religieux, et engagé.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 4 janvier 1993. 32 F.

Picasso et les choses

Les nombreux ateliers de Picasso étaient connus pour l'amoncellement d'objets hétéroclites dont il aimait s'entourer. Après les musées de Cleveland et de Philadelphie, Paris dresse l'inventaire en 150 œuvres du bric-à-brac d'où jaillirent quelques-unes des plus formidables natures mortes du siècle.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 décembre. 36 F (possibilité de billet jumelé avec « Les Etrusques » : 60 F).

Victor Roman

Roman a fui sa Transylvanie natale, et un obligatoire réalisme socialiste, pour Londres, puis Paris. Libéré, mais nostalgique, il a su puiser dans le folklore roumain et dans l'art de Brancusi une vision abstraite, originale, équilibrée et pure.

Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Pierres, 92000 Meudon. Tél. : 45-34-75-19. Tous les jours sauf lundi, mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er novembre.

Charlotte Salomon

170 gouaches extraites d'une déclaration d'amour en 1 325 feuilles à un professeur de chant, réalisée par une jeune Berlinoise qui grandissait à l'ombre du nazisme. Un journal intime illustré, en une époque qui en vit naître d'autres. Charlotte Salomon fut gazée à son arrivée à Auschwitz, en 1943. Elle avait vingt-six ans.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Trans-voices

Parallèlement à l'American Center et aux métros new-yorkais et parisien, le Centre Pompidou accueille affiches, vidéos, bandes sonores, sans compter un débat le 24 octobre concernant les places respectives de l'art, du public, de la société, de la communication et de la propagande. Quarante-huit artistes français et américains regardent le monde changer.

Centre Georges-Pompidou, petit foyer, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 26 octobre.

Galeries

Jephan de Villiers

Des fragments de bois, des morceaux d'écorce ou des petits bouts de brindilles d'où surgissent des personnages engagés dans une sombre procession, des elfes et des lutins chassés d'une époque où les forêts couvraient la terre, qui viennent témoigner de la fin d'un monde.

Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-54-57-67. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 novembre.

Helmut Federle

S'il est courant de chercher la nature dans l'abstraction lyrique, le cas est moins fréquent chez son pendant géométrique. Federle tente d'en restituer, non le pittoresque, mais le sublime, montrant l'inhumanité de certains paysages par des toiles qui plongent le regard dans l'abîme.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 novembre.

Eve Gramatzki

Des œuvres plus larges que hautes, encore étirées par un réseau de lignes irrégulières, mais généralement parallèles à l'horizontale. La couleur est dense, mate et lourde, mais sans être opaque. Elle attire et repousse l'œil successivement, en une pulsation qui n'est pas sans rappeler les meilleurs Devade.

Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 novembre.

James Guitet

Attention, l'exposition est piégée : un premier regard vous fera découvrir 150 carrés peints rythmant les murs de la galerie : tiens, une installation... Non, ne vous penchez pas. Si le premier de ces carrés vous happe l'œil, vous y serez encore deux heures plus tard. Guitet rééduque la vision, pour notre plus grand bien.

Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e. Tél. : 42-77-19-61. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 11 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 novembre.

Christian Jaccard

Une démarche radicale, mais sensible, qui en fait un des rares artistes français de sa génération à avoir réellement une œuvre derrière eux, et un énorme potentiel devant. L'aspect spectaculaire des papiers calcinés et la complexité des ses objets peuvent heureusement surprendre, ils ne laisseront pas indifférent.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

Alberto Magnelli

Depuis les travaux de Daniel Abadie et d'Anne Maisonnier, on connaît mieux l'œuvre du Florentin Alberto Magnelli, compagnon de route des futuristes, et un des premiers peintres à passer à l'abstraction. Son impact sur les Parisiens après la seconde guerre mondiale fut considérable, et c'est une excellente idée que de présenter à nouveau des travaux échelonnés entre 1945 et 1968.

Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles, Paris 17e. Tél. : 47-63-03-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Roman Opalka

En 1965, Roman Opalka a inscrit sur une toile le chiffre 1, puis 2, puis 3 et 4, et poursuit depuis sa quête arithmétique. Lorsque les aléas de la vie d'artiste le forcent à quitter son atelier, il continue son œuvre sur des papiers plus transportables. Alignés vers l'infini, les nombres provoquent un sentiment aigu du temps qui coule. Une entreprise désespérée mais radicale, en attendant la mort.

Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-76-03-50. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er novembre.

Velickovic

Exposition des toiles récentes de Velickovic, où le corps humain est comme toujours confronté à une violence sordide ou à des mouvements perpétuels. Mais le plus étonnant reste la terrible sculpture acérée qui garde l'entrée de la galerie et menace d'intégrer le spectateur au monde des corps mutilés qu'il est venu voir. Une réussite.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 47-42-65-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Isabelle Waldberg

Elle fut l'amie de Georges Bataille, de Michel Leiris, et partagea l'exil américain des surréalistes durant la guerre. C'est à New-York que naquirent les « constructions » en tiges de hêtre nouées, qui laissèrent la place au bronze lors de son retour à Paris. Décédée il y a deux ans, elle laisse une œuvre forte et déterminée.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 14 novembre.

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

